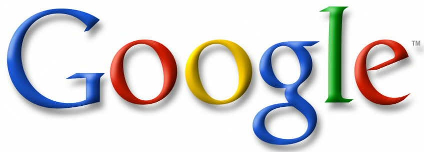
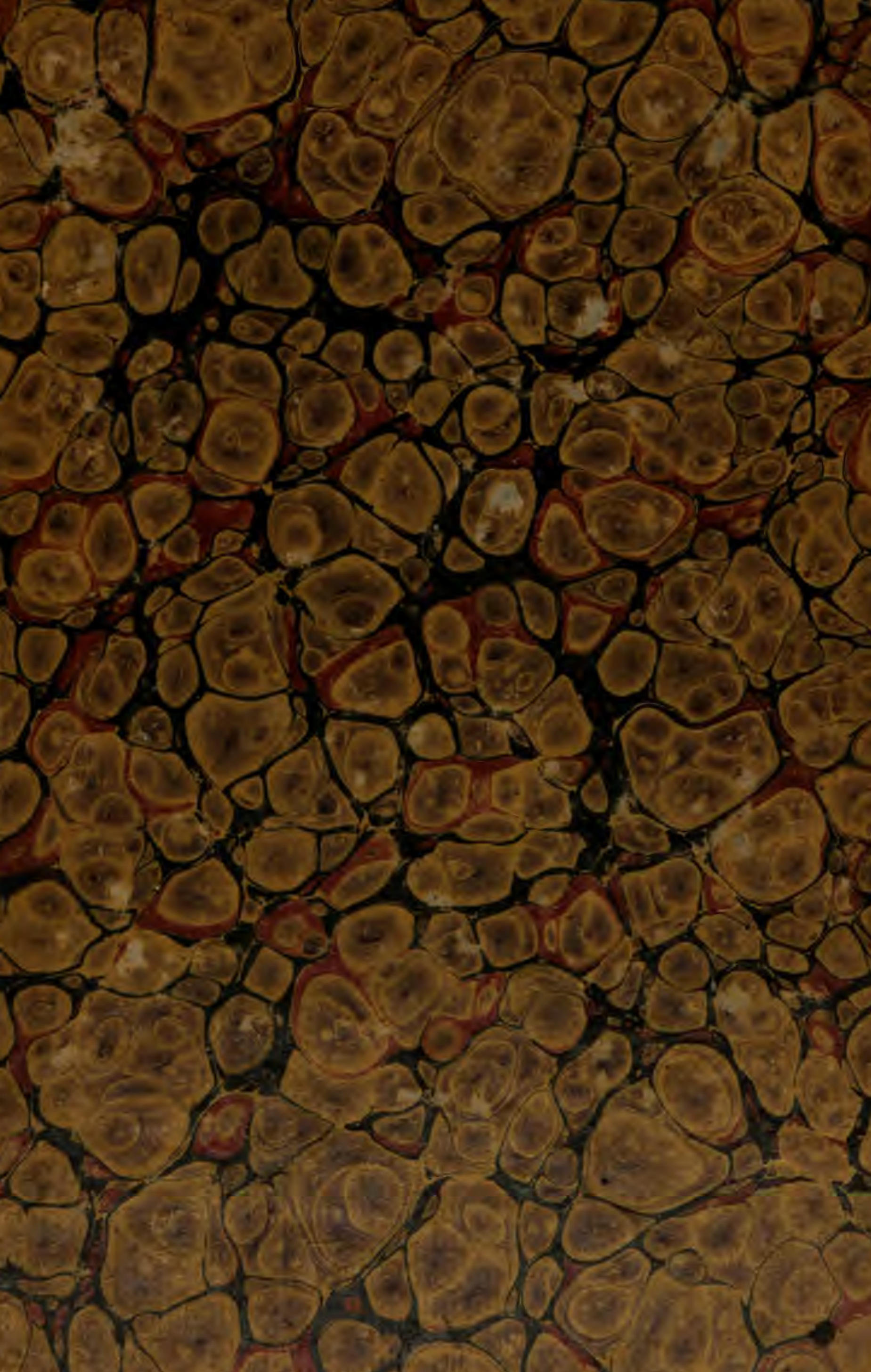




LE COMMERCE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE,

ÉTAT ACTUEL DE SES TRANSACTIONS DANS LES PRINCIPALES CONTRÉES DES DEUX HÉMISPHÈRES ; CAUSES ET EFFETS DE SON AGRANDISSEMENT ET DE SA DÉCADENCE, ET MOYENS D'ACCROITRE ET DE CONSOLIDER LA PROSPÉRITÉ AGRICOLE, INDUSTRIELLE, COLONIALE ET COMMERCIALE DE LA FRANCE ;

Ouvrage qui a remporté le prix extraordinaire fondé par S. E. le Baron DE DAMAS, et décerné par l'Académie royale de Marseille.

PAR ALEX. MOREAU DE JONNÈS,

Chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'Honneur, Officier supérieur au Corps royal d'Etat-Major, Membre du Conseil supérieur de Santé du royaume, Correspondant de l'Académie royale des Sciences de l'Institut de France, des Sociétés Philomatique, Philotechnique, de la Société médicale d'Emulation, du Cercle médical, des Sociétés royales de Médecine de Bordeaux et de Marseille, des Antiquaires de France, de la Société royale et centrale d'Agriculture, et des Académies des Sciences de Bruxelles, Turin, Stockholm, Madrid, Lyon, Marseille, Dijon, Rouen, Strasbourg, Mâcon, etc., etc.

> Je sais combien le Commerce est nécessaire à la France ; comptez sur la Protection que je lui accorderai.
>
> (CHARLES X, *Saint-Cloud*, 17 *septembre* 1824.)

TOME SECOND.

A PARIS,

CHEZ
L'AUTEUR, rue de l'Université, N.° 28 ;
REGNARD, Librairie du Commerce, rue Sainte-Anne, N.° 71 ;
ARTHUS-BERTRAND, Libraire, rue Hautefeuille, N.° 23.

1825.

RECHERCHES

STATISTIQUES

SUR LES CAUSES ET LES EFFETS DE L'AGRANDISSEMENT ET DE LA DÉCADENCE DU COMMERCE, AU 19.me SIÈCLE, ET SUR LES MOYENS D'ACCROÎTRE ET DE CONSOLIDER SA PROSPÉRITÉ.

TROISIÈME PARTIE.

RECHERCHES SUR LES MOYENS D'ACCROITRE

ET DE CONSOLIDER LA PROSPÉRITÉ DU COMMERCE FRANÇAIS DANS LES DEUX HÉMISPHÈRES.

Le commerce est la source féconde de la richesse et de la puissance des États; sans lui l'Angleterre ressemblerait à la Sardaigne, et les Etats-Unis seraient inférieurs au Brésil. Ses élémens sont : la production agricole et industrielle et l'importation des marchandises étrangères qui la complette et y supplée. Ses deux grands objets sont : la consommation, qui constitue le commerce intérieur, et l'exportation, qui forme le commerce extérieur. Sa prospérité consiste dans la production et l'acquisition de la plus grande masse possible d'objets naturels et manufacturés, et dans la possession de marchés où leur vente soit assurée et profitable.

La France est riche de tous les dons que la Providence accorde aux pays du globe les plus favorisés; son climat protège les plus belles cultures; son territoire en multiplie immensément les moissons, par son étendue et sa fertilité; son agriculture et son industrie peuvent reculer chaque jour leurs limites; son gissement géographique lui ouvre l'Océan et la Méditerranée, pour communiquer avec les régions lointaines; sa population est la plus grande masse d'hommes civilisés qui existe sur la terre; enfin ses institutions donnent aux libertés publiques et à la propriété, la garantie des lois les plus parfaites dont l'Europe moderne puisse offrir l'exemple. Que faut-il donc à ce pays heureux pour atteindre au plus haut terme de la prospérité du commerce? Il lui faut uniquement profiter de tous ses avantages naturels et acquis, et les développer par l'activité puissante de ses habitans et par leur supériorité intellectuelle; il lui faut donner, à son commerce intérieur et extérieur, une grande extension; et par l'accroissement de la consommation et de l'exportation, provoquer celui de la production agricole et industrielle, car il suffit, dans une contrée qui possède toutes les conditions élémentaires de la multiplication des objets naturels et manufacturés, d'augmenter la vente de ces objets pour en étendre la production.

La question de l'agrandissement de la prospérité commerciale de la France, est donc renfermée toute entière dans la multiplication des marchés qui servent de débouchés au commerce intérieur et extérieur; et c'est dans la recherche des moyens qui peuvent en augmenter le nombre et en accroître l'étendue, que nous allons essayer de

trouver la solution de ce problême si important pour les plus chers intérêts de notre patrie.

I.

COMMERCE INTÉRIEUR.

Le commerce intérieur ne suffit pas, sans doute, pour créer une grande prospérité telle que celle de l'Angleterre, mais il en est la base nécessaire et la plus solide. C'est en fournissant abondamment à ses propres besoins, qu'un peuple réussit à perfectionner et à multiplier les produits de son territoire et de son industrie, de manière à leur faire obtenir une juste préférence dans les marchés étrangers. C'est en agrandissant le cercle des transactions de son commerce intérieur, qu'il assure ses succès et se prémunit contre les effets funestes de la guerre maritime, qui ne peut atteindre que ses relations extérieures. C'est en accroissant, avec sa consommation, les ressources qui lui permettent de satisfaire à ce qu'elle exige, qu'il développe et hâte les progrès de la civilisation, qu'il dissipe les restes de la barbarie du moyen âge, qu'il adoucit ses mœurs, qu'il attache les citoyens à leur patrie, et répand dans toutes les classes le bonheur domestique. Sans doute pour obtenir des objets aussi désirables, il faut le concours d'une foule de moyens de genres différens. Mais il n'en est point qui tende au perfectionnement de l'ordre social, sans exercer une heureuse influence sur le com-

merce intérieur, ou qui, par les effets favorables qu'en éprouve celui-ci, ne soit pour la civilisation une cause active et vivifiante. Conséquemment les lois protectrices et bienfaisantes, les mesures administratives, les dispositions politiques, les améliorations sociales, tous les efforts de la science du Gouvernement, qui servent à civiliser un peuple et à augmenter sa puissance physique et morale, accroissent le nombre, l'étendue et la richesse de ses transactions commerciales.

Obligés, par les limites de cet ouvrage, de nous borner à indiquer les plus efficaces des mesures propres à conduire à ce but important, nous ne parlerons ici que de celles qui tendent à condenser la population, à établir entre toutes ses parties des communications multipliées et faciles, et à propager les connaissances agricoles et industrielles aussi nécessaires maintenant que la puissance militaire, à la prépondérance politique des peuples de l'Europe.



CHAPITRE PREMIER.

Agroupement de la population.

L'HOMME civilisé ne diffère de l'homme sauvage ou de celui qu'enveloppent encore les tenèbres de la barbarie, que par cette foule de besoins qui donnent naissance à l'habitude du travail; à la nécessité du secours d'autrui, et à cette multitude de relations sociales dont l'utilité individuelle est le premier mobile. Il y a bien plus de ressem-

blance qu'on ne l'imagine, entre l'indigène du Nouveau Monde, qui, végétant sur une plage inconnue, n'a d'autres concitoyens què sa famille, ni d'autre patrie que le champ dont il obtient sa chétive subsistance, et le rustique habitant de nos campagnes, qui ne demande que sa nourriture à la terre qu'il cultive. C'est vainement qu'un pays possède une population nombreuse et accroissante, si l'inertie et l'isolement d'une grande partie de cette masse d'individus le privent des effets utiles de leur existence; les élémens de prospérité qui devaient s'accroître comme leur nombre et celui des produits de leur travail, sont changés en principes pernicieux, puisqu'alors les subsistances ne se multipliant point comme les hommes, plus la population s'agrandit, plus est grande la misère publique, et plus il est difficile pour l'État de la soulager. L'activité qui résulte des secours de l'association produit des effets tout contraires : plus elle s'augmente et plus s'agrandissent, par une action réciproque, le travail, la production et la consommation; mais il faut essentiellement, pour qu'il en soit ainsi, que les hommes, au lieu d'être dispersés sur une vaste surface, soient agroupés dans les parties les plus fertiles et les mieux situées du territoire qui forme leur patrie, et dans des villes qui deviennent autant de centres de l'activité sociale. Chacun d'eux trouve alors, par la force de l'exemple, de l'émulation, de l'encouragement, une puissance de travail extraordinaire; tandis que, dans l'isolement, il se contente de pourvoir à ses besoins et à ceux de sa famille, et ne concourt point à l'accroissement de la richesse publique qui se forme de ce que produit chaque individu, au-delà de ce qu'exigent ses propres besoins.

Dans les départemens où sont situées des villes populeuses, la demande des productions de l'agriculture s'augmente proportionnellement à la masse des habitans et à sa densité, tandis qu'elle diminue en raison de la dissémination, dans les provinces privées de grandes capitales. Le produit moyen de l'hectare est de 216 fr. dans le département de la Seine autour de Paris; il est de 45 fr. dans le département du Rhône, qui alimente cette belle cité de Lyon, dont la population monte aujourd'hui à 150,000 habitans; il est de 68 fr. dans la Seine-Inférieure, autour de Rouen, qui joint aux avantages d'une riche industrie, la possession de débouchés à l'intérieur et à l'extérieur. Dans le Midi de la France, qui manque des ressources créées dans le Nord, par les manufactures, il donne encore 32 fr. dans la Gironde et 27 dans les Bouches-du-Rhône, par l'influence qu'exerce le voisinage de Bordeaux et de Marseille. La population totale de ces cinq grandes villes monte cependant à peine à 1100,000 ames; mais telle est la puissance qu'exerce sur la prospérité de l'agriculture, la réunion des hommes en sociétés nombreuses et condensées, que le produit de l'hectare s'élève à près de 78 fr., par un terme moyen, dans le territoire qui les environne, tandis que pour tout le royaume, et non déduite leur participation, il n'est que de 28 fr. Conséquemment la quantité des produits agricoles et la valeur du revenu des terres, sont triplées par le voisinage des grandes villes.

En Angleterre, où la population est agroupée presqu'entièrement dans les lieux fertiles, le produit du sol s'élève prodigieusement. D'après l'évaluation détaillée de Thomas

Vaux, le revenu annuel était ainsi qu'il suit, dans ce pays, en 1823, en donnant à l'hectare une étendue correspondant à deux $\frac{1}{3}$ acres anglais, dont il diffère seulement de 16 toises carrées en moins :

Houblon, l'acre......	2 liv. st. »	L'hectare 116 f. 60 cent.
Orge..............	1...5. »..........	72..40
Froment............	1...».»..........	58..40
Herbages............	1..10. »..........	86..40
Jardins.............	4...».»..........	233..40
Pâturage près des villes.	4...».»..........	233..40
Bois et plantations....	8...».»..........	466.. »

Dans le voisinage de Londres, qui réunit 1200,000 habitans, le produit de la terre monte à une somme presqu'incroyable. Voici un compte dressé, il y a dix-huit mois, par un jardinier qui occupait, à une demi-lieue du marché, un terrain d'une étendue de 4 hectares moins un tiers, cultivé en légumes et plantes potagères :

Raves. — L'acre....	10 liv. st..... L'hectare	583 fr.
Choufleurs.........	60, souvent 70......	3,500
Choux...........	30.............	1,750
Céleri...........	50, souvent 60......	2,916
Chicorée.........	30.............	1,750
Céleri, 2 récoltes...	40.............	2,332
Ter^{me} m.^{en} du revenu.	900 fr. par acre, ou...	2,100 fr. par hectare.

Pour quintupler la valeur des terres, il suffit qu'il s'établisse des manufactures dans leur voisinage. Dans les districts de l'Angleterre, où se trouvent des fabriques,

la rente d'un terrain, même médiocre, est de 3 à 5 liv. sterl. l'acre, ou 175 à 292 fr. l'hectare. La grande élévation de la valeur des terres, dans le Lancashire et le Yorkshire, est due, dit John Clay, à la densité de la population et aux manufacturiers, qui, au nombre de 40,000, sont devenus propriétaires agricoles dans ces provinces florissantes. Sans le secours d'une industrie aussi puissante que celle de l'Angleterre, le produit territorial parvient à une grande valeur, par le rapprochement des villes d'une contrée, et l'impulsion que l'agriculture reçoit de leur consommation considérable. Ainsi, dans la Lombardie, d'après les données recueillies par M. de Châteauvieux, l'hectare donne un produit brut de 408 à 524 francs, et un produit net d'environ 261 fr. En Belgique, d'après l'évaluation récente de Radcliff, le produit de l'hectare forme un revenu de 54 fr. à 72.

Par une action précisément inverse, la dissémination des habitans d'un pays, sur une surface très-grande, atténue le pouvoir de la civilisation, retarde ses progrès, et met obstacle au perfectionnement de l'agriculture et de l'industrie, qui sont les bases nécessaires du commerce. L'étendue de la Grande-Bretagne, qui comprend l'Angleterre proprement dite et l'Écosse, n'est pas de 80,000 milles carrés; sa population est, d'après le recensement de 1823, de 14,481,000 habitans; c'est 1620 individus par lieue carrée. On suppose, dans des documens récens et authentiques, que l'Empire russe a une étendue d'environ 500,000 lieues carrées, et qu'il possède 45,271,000 habitans, non compris un ou deux millions de sauvages. C'est moins de 90 personnes par lieue carrée, ce qui fait

dix-huit fois moins qu'en Angleterre, et onze fois moins qu'en France, où l'on compte maintenant 990 individus par lieue carrée. Voici les résultats de cette différence dans l'organisation sociale des deux Empires. En 1819, quand par un concours de circonstances, dont la puissance tend à s'affaiblir, le commerce russe fut porté au maximum de sa prospérité, la masse entière de ses importations et de ses exportations n'était que de 378,158,000 roubles, qui ne valent chacun en assignat, que 20 sous. Cette somme est même réduite, par les Archives du nord, à 319,660,000 roubles ou francs. Le commerce anglais d'exportation et d'importation s'est élevé, par un terme moyen de trois années, finissant en 1820, à la somme de 2,222,000,000 fr. Ainsi, avec une étendue seulement égale à la quarante-huitième partie de la Russie, et une population moitié moins considérable, mais dix-huit fois plus condensée, la Grande-Bretagne fait un commerce six à sept plus grand. Un ensemble de causes d'ordres divers contribue sans doute à cette étrange différence, mais il faut reconnaître que l'une des plus efficaces est l'agroupement de la population anglaise.

De pareils effets se montrent aux États-Unis; malgré la nouveauté de l'organisation sociale de ce pays, on y distingue déjà le type qu'offre la Grande-Bretagne aux regards de l'observateur. La population des villes s'accroît dans une proportion plus grande encore que celle de la masse des habitans, prise dans son ensemble. Aussi le commerce a-t-il presque doublé de valeur dans l'espace de vingt ans. En 1750, Baltimore n'était composée que d'une douzaine de maisons; elle est aujourd'hui peuplée

de 50,000 habitans, dont plusieurs ont une fortune de 4 à 5 millions. Ce fut en 1682, que Penn traça le plan de Philadelphie; en 1718, quand il mourut, cette ville contenait 1400 maisons et 10,000 habitans; il y en avait de plus 60,000 dans l'étendue de son territoire. En 1760, il y avait 3,000 maisons et 60,000 habitans; on en comptait 200,000 dans les villes, bourgs et campagnes, de l'état que forme la Pensylvanie. En 1819, le récensement officiel a fait connaître que, malgré les ravages de la fièvre jaune, la population s'élève à 129,437 individus, et la plus horrible des calamités n'a point empêché le nombre des habitans de s'accroître comme les richesses du commerce, et de doubler en un demi-siècle.

Des prodiges plus grands encore sont opérés, en Europe, par la puissance qu'acquiert l'homme, agissant avec tous les secours physiques et intellectuels qu'il reçoit d'une société nombreuse. En 1700, la capitale de l'Angleterre, Londres, n'avait que 674,000 habitans; mais en 1800, sa population s'était élevée à 900,000; en trente ans elle avait gagné 223,000 individus. En 1811, elle avait 1,030,000 habitans; elle en avait gagné 150,000 en dix ans. En 1821, elle en comptait 1,225,000; leur nombre s'est donc accru de 175,000 dans les dix dernières années, et de 525,000 depuis le commencement du 19.e siècle. Le lieu qui renferme cette aglomération d'hommes, la plus grande vraisemblablement qui existe sur le globe, est bien certainement le marché le plus vaste et le plus riche, qu'ait eu jamais le commerce du monde. On a calculé qu'il s'y fait plus du quart des immenses transactions de la Grande-Bretagne. Son port reçut, en 1794,

13,949 navires. En 1824, ce nombre a été presque moitié plus grand; outre mille voyages de navires à vapeur, il est entré dans le port de Londres, 23,618 bâtimens, ayant un port de 3,170,000 tonneaux. Si leurs marchandises eussent été amoncelées, elles auraient formé une montagne de plus de quatre lieues de diamètre et d'une hauteur surpassant celle du Mont-Blanc, du Pic de Ténériffe et du Chimboraço, élevés les uns sur les autres.

Les progrès du commerce, par l'effet des grandes aggrégations d'hommes, trouvent, pareillement en France, des exemples remarquables. Vers la fin du 18.e siècle, la population de Paris n'était que de 550,000 âmes. En 1768, l'abbé d'Expilly l'estimait à 661,000; en 1789, elle était réduite à 600,000; en 1800, elle s'était augmentée jusqu'à 640,504. Le dénombrement de 1817 a montré qu'elle est maintenant de 713,966. Elle a gagné, conséquemment, dans les dix-sept dernières années, plus de 73,000 habitans, c'est-à-dire du sixième au septième. Elle serait au moins de 800,000 individus, si l'on y comprenait, comme dans celle de Londres, les populations attenantes, mais en dehors de l'enceinte de ses barrières.

L'accroissement du commerce intérieur, produit par la consommation de la population de Paris, est connu positivement, par les travaux de Lavoisier et de M. de Châteauneuf.

En 1789, la consommation alimentaire, montait à.	199,720,000	321,947,000
— industrielle, à.	122,227,000	
En 1817, la consommation alimentaire, était de.	318,280,000	642,896,000
— industrielle, de. . . .	324,696,000	

Ainsi, en 28 ans, l'accroissement de la consommation de Paris, par une accession de 113,000 individus, le développement des ressources industrielles de la capitale, et l'agrandissement des besoins de ses habitans, ont augmenté la vente des produits naturels de 118,480,000 fr., et celle des produits industriels de 202,469,000 ; ensemble : 320,949,000 francs.

Conséquemment, la valeur du commerce intérieur a doublé, quoique le seul accroissement de la population n'eût dû l'accroître que d'un 6.e. La dépense de chaque habitant de la Capitale est aujourd'hui plus forte de moitié qu'en 1789 ; mais, dans cette dépense, l'amélioration produite par la consommation augmentée des subsistances, n'est à celle des autres choses nécessaires à la vie, que comme 1 est à 2. La valeur de la nourriture était, il y a 30 ans, presque double de celle qu'on mettait dans l'achat de toute autre chose ; elle est maintenant à peine égale ; d'où il suit que l'abondance s'est bien moins répandue dans le régime alimentaire de la population que dans le cercle de ses autres besoins.

Non-seulement, la valeur du commerce d'approvisionnement de Paris a doublé, en une génération, mais encore cette ville, érigée, en moins de temps encore, en une place de commerce, fait maintenant à l'étranger une exportation montant à environ 50 millions, d'après les termes moyens de 1817 à 1820. Les envois de Paris dans les départemens excèdent certainement une pareille somme ; en les réduisant à ce minimum, et en joignant ce commerce extérieur à celui qui résulte de la consommation, on trouve que leur masse approche de 750 millions, ce qui

fait 1000 francs pour chaque habitant de la capitale. C'est nominalement une augmentation de 429 millions depuis 1789 ; mais comme le travail de Lavoisier ne put être fait à cette époque avec l'exactitude que permettent d'atteindre aujourd'hui les recherches stastistiques qu'entreprend l'autorité, si l'on concède que son évaluation est trop basse d'un 6.e, on trouve néanmoins qu'il s'est opéré en 28 ans, un accroissement de moitié, dans le commerce tant intérieur qu'extérieur de la métropole de la France.

Les exportations de Paris à l'étranger étant de 50 millions et celles du royaume de 430, terme moyen de 1820 et 1821, il s'en suit que les manufactures de la capitale, malgré la nouveauté de leur existence, entrent dans notre commerce intérieur, pour le huitième ou le neuvième de sa valeur. C'est proportionnellement à la différence qui se trouve entre sa masse et celle du commerce anglais, la moitié moins que la valeur des transactions commerciales de Londres; mais cette ville n'est pas seulement la capitale de la Grande-Bretagne et son marché principal; c'est encore son premier port de commerce; et d'ailleurs sa population est plus considérable de 500,000 habitans.

Ces faits établissent que dans une grande réunion d'hommes, il y a une sorte d'excitation morale, qui, par l'accroissement de l'activité physique et intellectuelle, provoque le développement des ressources nationales, l'usage de toutes les capacités individuelles, le perfectionnement de l'industrie et des arts, et qui parvient à doubler en moins d'une génération humaine, la masse du

commerce de consommation, ainsi qu'à créer de toutes pièces, au milieu même des circonstances les moins propices, les élémens d'un riche commerce extérieur.

Les progrès de la population suivent ceux de la prospérité commerciale; il suffit de 23 ans, aux Etats-Unis, pour accroître de moitié le nombre de leurs habitans, et si cette progression durait seulement un siècle et demi, ils auraient, comme l'empire de la Chine, une population de 333 millions. Le germe de cet avenir est dans un commerce tant intérieur qu'extérieur de 3 milliards et demi.

Pétersbourg, qui ne comptait que 130,000 habitans, en 1770, en avait 335,000 en 1814; ses douanes rapportaient en 1724, il y a un siècle, 10,000 roubles; cinquante ans, après en 1757, elles en rapportaient un million; en 1819, son port a reçu une importation estimée 110,607,000 francs; ses exportations valaient 85 millions; son commerce total montant à 195 millions, formait plus de la moitié de celui de tout l'Empire russe.

Il n'en est point différemment en France : dans les provinces où les hommes sont rapprochés, les transactions commerciales se multiplient, la culture s'étend et s'améliore, l'industrie se perfectionne, la population s'augmente; au contraire dans celles où les habitans sont disséminés, il n'y a qu'un commerce languissant et improductif. En voici des exemples remarquables. Les cinq départemens de l'ancienne Bretagne, quoique leur situation maritime, leurs ports nombreux et la douceur de leur climat soient des avantages précieux, forment la partie du royaume la moins commerçante et la moins industrieuse, celle pour l'amélioration de laquelle on n'a jamais

rien fait; leur surface étant de 1774 lieues carrées, et leur population, en 1821, de 2,417,000 individus, il ne comptent que 1363 personnes par lieue carrée. Les trois départemens qui composaient autrefois la Haute-Normandie, n'ont que 982 lieues d'étendue; leur population est de 1,587,400 personnes; c'est 1652 individus, par lieue carrée, ou du cinquième au sixième de plus qu'en Bretagne. Cette dernière province comptait en 1784, d'après Necker, 2,276,000 habitans; leur nombre ne s'est accru que de 141,000, ou d'un dix-septième en 37 ans. A la même époque, la Haute-Normandie avait une population de 740,400 habitans, dont le nombre a conséquemment doublé et beaucoup au-delà, pendant la même période. La richesse territoriale offre une différence encore plus grande; d'après les cantons cadastrés, le revenu des cinq départemens de la Bretagne monte seulement à 81,526,000 fr., tandis que celui des trois départemens de la Haute-Normandie, s'élève à 91,433,000; ce qui met cette dernière partie de la France, comparée à l'autre, dans le rapport de 30 à 16. Ainsi le produit annuel et conséquemment le commerce de consommation, dont il est la base, sont moitié plus considérables dans le territoire où la distance entre les individus, est moindre d'un cinquième, que dans celui où leur dissémination les répand sur une surface plus étendue de cette quantité.

Il est si vrai que le rapprochement des hommes est la condition nécessaire de la prospérité commerciale, que l'une n'existe point sans l'autre. En Hollande et en Angleterre, il n'y a guères moins de la moitié de la population qui réside dans les villes; et ces pays sont ceux du monde

auxquels le commerce a donné le plus de richesses. La Lombardie, qui passe pour la partie la plus florissante de l'Europe continentale, présente la même proportion. En France, on comptait il y a 30 ans, 20,645,000 habitans, dans les campagnes, et seulement 7,311,000, ou le tiers dans les villes. En Suède, la population rurale est à celle des cités comme 9 sont à 1. La Russie n'a guère que 4 millions d'habitans, dans ses 1200 villes; c'est à peu près le onzième de sa population; ses deux capitales ne sont pas ensemble aussi peuplées que Paris; dans les villes qui sont après elles, les plus considérables, Astrakan, Riga, Kieft et Cronstadt, il n'y a pas en tout 140,000 habitans; et la seule ville de Lyon est plus populeuse que ces quatre cités russes réunies. On compte ensuite 21 villes, qui ont de 10 à 18,000 habitans; toutes les autres sont au-dessous du moindre de ces nombres, quoiqu'il y en ait 590, qui sont le siège des vastes gouvernemens.

Ces exemples prouvent mieux que les raisonnemens qu'il faut accueillir, comme utiles au commerce et essentielles à la prospérité de l'Etat, les mesures qui ont pour effet de rapprocher les hommes, de les agrouper, de les lier les uns aux autres, par un contact multiplié, d'exciter ainsi leur émulation, de réprimer leur paresse et leur apathie, de développer en eux l'amour du travail et les besoins qui sont à la fois les causes et les résultats de la civilisation, ses moteurs les plus puissans et ses mobiles les plus certains. Conséquemment loin qu'on doive, comme l'ont prétendu plusieurs philosophes du dernier siècle, empêcher l'agrandissement des cités, et même brûler les capitales, il faut au contraire faire refluer vers les villes,

l'excédant inutile ou nuisible de la population des campagnes, et l'appeler dans ces centres d'activité, à servir l'État par la création des richesses, que donne le travail, et qu'une rustique inertie, une oisiveté impuissante ne sauraient obtenir des bienfaits de la Providence les plus signalés.

Puisque la civilisation et le commerce intérieur s'accroissent en agroupant la population disséminée, il est utile à l'un et à l'autre : — De saisir toutes les occasions de rapprocher les 3 millions d'habitations rurales, éparses sur la surface des 27,000 lieues carrées, qui forment notre territoire. La dissémination de ces habitations laisse supposer qu'il n'y a que 111 maisons par lieue carrée, ce qui place hypothétiquement chacune d'elles, au milieu d'un désert de 46,000 toises carrées, dont l'étendue est doublée, triplée, quadruplée, quand deux, trois ou quatre maisons sont réunies. — D'agrouper autant que possible les 2,450,000 maisons urbaines, qui étant réparties maintenant entre 37,000 communes, ne forment pour chacune d'elles, par un terme moyen, que 66 maisons seulement grandes ou petites, habitées ou inhabitées, ce qui ne suppose pas un rassemblement de plus de 264 individus, si l'excédant des uns compense le déficit des autres. — D'agrandir chaque centre d'activité de la population, en diminuant, lorsque les localités le permettent, l'excessive division du nombre des habitans du royaume, qui sont répartis entre 1900 villes, 50,000 paroisses, et plus de 100,000 villages. — D'obtenir par la concentration de la population, une activité plus grande dans la marche progressive de la civilisation, une quantité de travail plus

considérable, un commerce intérieur plus étendu, une administration moins compliquée, plus efficace et moins dispendieuse, et une résistance plus puissante à l'invasion de l'ennemi. Pour se convaincre qu'une population condensée est le Palladium des Etats, il suffit de supposer un pays, où trente villes réuniraient quinze millions d'habitans, et de chercher quelle puissance hostile pourrait briser une organisation sociale aussi compacte. En voyant au commencement de notre siècle une armée de 200,000 français parcourir un Empire, qui compte quarante-cinq millions d'hommes épars dans ses immenses provinces, il faut reconnaître que c'est le rapprochement des citoyens d'un pays, qui en fait la force, et qui en garantit l'existence, contre l'ambition des conquérans.



CHAPITRE II.

Facilité des Communications.

Dans l'enfance des sociétés, la puissance publique détermine aisément le déplacement utile de la population. Sans remonter aux anciennes transmigrations des peuples de l'Europe, on peut citer l'exemple de la Russie, qui, de nos jours, a distribué les habitans de ses provinces méridionales, d'après un système régulier de colonisation et selon des vues d'économie politique, avantageuses à l'état; mais, dans les contrées où règne depuis longtemps une civilisation plus ou moins avancée, il est impossible de faire cé-

der l'intérêt et l'habitude à des considérations générales de bien public, et de faire affluer la population, par des moyens directs, vers les lieux où il importe de la réunir. Il n'existe, dans de tels pays, qu'une seule ressource, dont l'usage puisse remédier à la dissémination des habitans sur une vaste surface, et diminuer les graves inconvéniens produits par la distance qui les sépare : c'est l'établissement de communications multipliées et faciles.

Dans les contrées maritimes, qui sont arrosées par de grands fleuves navigables, la nature semble avoir prévu les besoins des hommes. Les transports des produits de l'agriculture et de l'industrie s'opèrent aisément le long des côtes, et peuvent être effectués, à de grandes distances, par des cours d'eau intérieurs, sans accroître considérablement le prix des objets, et conséquemment sans en diminuer la consommation. La Grande Bretagne est, à cet égard, le pays du monde civilisé, le plus favorisé par les localités. Son territoire est embrassé de toutes parts, dans un immense développement de 1,300 lieues, par les eaux de la mer; et l'on a reconnu qu'il n'est aucune de ses parties intérieures, qui soit à plus de 70 milles des côtes, et dont les habitans ne puissent communiquer avec elles, en franchissant seulement une distance de 22 lieues au plus. On trouve, dit-on, 500 ports plus ou moins propices et fréquentés dans les sinuosités du littoral des Iles Britanniques; il y en a 65 considérables en Angleterre. On fait monter à 100,000 marins le nombre d'hommes employés au cabotage, qui transporte d'un port à l'autre les objets du commerce intérieur. La seule consommation de la houille de Newcastle, de Swan-

sea et de White-Haven, occupe annuellement 1500 navires; il y en a 3,676 qui entrent, chaque année, dans la Tamise, pour approvisionner de ce combustible les habitans de la métropole; et 6,500 bâtimens caboteurs leur fournissent les autres objets de leur consommation qui proviennent du pays de Galles, de l'Écosse, ou des provinces éloignées de l'Angleterre. Plusieurs rivières qui versent leurs eaux dans la mer, et qui sont liées ensemble par des canaux, servent sur d'autres points à entretenir cette prodigieuse activité; et la navigation servant à distribuer sur les lieux de la consommation les principaux objets qu'ils réclament, les routes ne sont point dégradées, comme dans les contrées du continent, par des charrois trop pesans. C'est particulièrement aux transports rapides qu'elles sont destinées; le peu d'accidens du sol rend leur entretien, comme leur construction, moins dispendieux que dans les pays coupés de montagnes, et traversés par des rivières, des torrens et des marais.

La multiplicité des chevaux ajoute un grand avantage à ce dernier genre de communications; on en compte 1,500,000 en Angleterre et en Ecosse, tandis que d'après l'administration des haras, il n'y en a pas en France plus de 1,650,000, ce qui est moitié moins, proportionnellement à la surface des deux pays.

Cette différence doit exercer un effet d'autant plus grand sur les communications, que les routes sont en France leur principal moyen, et que c'est par leur intermédiaire que se fait la majeure partie du commerce intérieur. Il faut reconnaître que ces chemins publics, leurs chaussées, leurs ponts,

leur nivellement, leur habile direction, leur solidité, leur étendue, forment l'un des plus beaux monumens de la civilisation. Nous en comptons, dans le royaume, 28 du premier ordre, larges de 42 pieds, ayant ensemble une longueur de 3,733 lieues, et conduisant de Paris aux frontières. Il y en a, de plus, 97 du second ordre, larges de 36 pieds, ayant 4,219 lieues d'étendue, et conduisant d'une place de commerce ou d'une frontière à une autre, sans passer par la capitale. Ces deux ordres de routes, et non compris la troisième classe, qui fait communiquer ensemble les petites villes et les bourgs, présentent un développement de 7,952 lieues. Un document récent, qui comprend des routes de la dernière sorte, perfectionnées par de nouveaux travaux, porte l'étendue des chemins du royaume à 10,090 lieues. C'est quarante à cinquante fois le plus grand diamètre de la France. Les routes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande sont évaluées à 100,000 milles, ou environ 33,000 lieues; c'est 180 fois le diamètre moyen de l'aire qu'offrent les Iles Britanniques.

Mais ce qui rend les chemins utiles, c'est la facilité de les parcourir avec rapidité et économie. M. Girard, dans un excellent Mémoire qui fait partie des travaux de l'Académie des Sciences, a montré, par des exemples frappans, les progrès faits en France, sous ce double rapport, dans l'espace d'un demi-siècle. La plupart de nos grandes routes existaient alors dans un état qui n'était pas inférieur à leur état actuel. Cependant la différence du bénéfice de leur usage, comparé à leurs avantages actuels, est singulièrement considérable; des calculs étendus prouvent qu'elle est de 66 ou même de 80 pour cent. En

voici les effets : en 1766, il partait chaque jour de Paris, pour les provinces, 27 coches contenant 270 places; aujourd'hui près de 300 voitures sont dirigées journellement de la capitale sur les départemens; elles peuvent transporter 3000 voyageurs; ainsi, en l'espace de 58 ans, la facilité de voyager s'est accrue au centre de la France, dans le rapport de 27 à 300. Le transport des marchandises s'est amélioré, dans des termes correspondans, par l'usage des relais introduits, il y a peu d'années, dans ce qu'on appelle Roulage accéléré. Toutefois aucune comparaison ne peut être faite entre les avantages que le commerce retire du transport par terre et ceux qu'il obtient de la navigation, soit au moyen des fleuves et des canaux, soit par le cabotage. En examinant les résultats de ce dernier mode de transport, Smith a trouvé que six ou huit hommes montant un navire, peuvent mener et ramener, dans le même espace de temps, par le cabotage le long des côtes, autant de marchandises que cinquante grands charriots conduits par cent hommes et tirés par cent chevaux. On conçoit que les 200 tonneaux de marchandises transportées par l'un ou par l'autre de ces moyens, augmentent de prix d'après la dépense de chacun d'eux. Dans le cas du roulage, elles renchérissent de toute la valeur de la nourriture des hommes et des chevaux, pendant la durée du voyage, et de celle des attelages, des charriots et de leurs nombreux conducteurs, tandis que, transportée par mer, la même quantité d'objets de commerce n'éprouve d'augmentation de prix que par l'entretien de six à huit hommes, le loyer d'un navire de 200 tonneaux, et la différence d'assurance pour la moindre sécurité d'un voyage par eau.

Sans être protégé par des localités aussi favorables que celles que réunissent les Iles Britanniques, le cabotage de la France est cependant d'un grand secours pour le commerce intérieur, et il peut, par des soins spéciaux, devenir encore plus avantageux. L'Océan et la Méditerranée baignent nos côtes dans une étendue de 550 lieues; et des quarante rivières navigables qui parcourent notre territoire, il y a onze qui se jettent dans la mer. En 1787, les navires caboteurs, allant d'un port à l'autre, de Dunkerque à Bayonne et de Port-Vendre à Nice, formaient ensemble environ un million de tonneaux; ils n'en excédaient pas 718,000 en 1793. Ce sont eux qui rassemblent dans nos ports principaux une grande partie des cargaisons destinées aux 9,600 navires français et étrangers, partant chaque année pour des expéditions de long cours; et c'est surtout par leur moyen que se distribuent, dans toute l'étendue de notre littoral, les marchandises importées par les 6,700 bâtimens, nationaux et étrangers, qui surgissent annuellement dans les ports de la France.

Mais la navigation intérieure, bornée à quelques cours d'eau naturels, et à un petit nombre de canaux, ne peut alimenter le cabotage, comme l'exigerait l'agrandissement du commerce extérieur. Pour former avec nos produits agricoles et manufacturés, les cargaisons des navires mouillés dans nos rades, on est forcé de recourir aux transports par terre, dont la dépense excessive augmente le prix de nos marchandises et les empêche de pouvoir soutenir dans les marchés extérieurs, la concurrence des étrangers. Tandis que l'Angleterre qui a reçu de la France

l'exemple et le modèle de ses canaux, en possède maintenant une étendue de 1000 lieues, nous n'en avons encore qu'une vingtaine; savoir : 6 grands et 15 d'une étendue inférieure. Les premiers sont : le canal du Midi ou du Languedoc, qui a 45 lieues de long; celui d'Orléans, qui a 18 lieues; celui de Bourgogne, qui a 50 lieues; le canal de Charolais et celui de Briare, qui ont chacun 20 lieues, et celui de l'Ourcq, qui en a 25; ensemble 178 lieues.

Si l'on suppose que les quinze canaux d'un ordre inférieur ont une étendue aussi grande, toute la navigation artificielle de la France se trouve bornée à 350 lieues de plus grande longueur; ce développement n'est pas égal à deux fois le diamètre du royaume, tandis que celui de la navigation intérieure de l'Angleterre étant de 1000 lieues, est quintuple de la plus grande étendue du pays. Voici la distribution de ces moyens de commerce et de prospérité dans les Iles Britanniques. Il y a 97 canaux dans l'Angleterre proprement dite, 5 en Ecosse et un en Irlande, non compris ceux qui ont moins de trois milles. L'ensemble de ces 103 canaux forme un cours de 1073 lieues; savoir : en Angleterre 989; en Ecosse 52, et en Irlande 27. On évalue à 750 millions de francs, la dépense de leurs travaux, parmi lesquels on remarque 48 passages souterrains ayant une étendue de 113 lieues; mais leur effet a été si puissant que fréquemment la valeur des propriétés qu'ils traversent, a quintuplé trois à quatre fois, en l'espace de quelques années. Depuis l'époque à laquelle fut terminé le premier canal de l'Angleterre, par les soins du Duc de Bridgewater, il ne s'est pas écoulé plus

de 65 ans; ce qui montre combien les peuples qui savent profiter du temps, peuvent mettre de rapidité dans l'exécution des opérations les plus vastes et les plus difficiles.

Il y a bien long-temps qu'on apprécie en France, dans toute leur étendue, les avantages de la navigation intérieure; et l'Angleterre n'avait pas encore conçu seulement le projet d'appliquer à son territoire, ce grand moyen de prospérité commerciale, qu'une heureuse expérience avait montré, par la construction du canal de Briare, en 1642, qu'en remplaçant le service de 3000 chevaux, cet ouvrage rendait à la culture, 30,000 arpens nécessaires à leur nourriture, et qui pouvaient suffire à la subsistance de 24,000 hommes. Cependant nous avons fait si peu de progrès, dans la tâche importante de procurer à la France une navigation intérieure, qu'à commencer par celle de la Seine, rien n'est changé depuis le règne de Louis XIV, dans les obstacles que présente le cours capricieux de nos fleuves. L'écluse du pont de l'Arche, construite en 1806, est le seul perfectionnement qu'ait reçu le cours d'eau, qui sert à l'approvisionnement de la capitale. Toutefois les moyens de navigation se sont améliorés; l'usage des relais a été adopté pour le hallage des bateaux, comme pour le roulage accéléré, et la vapeur est employée depuis peu, comme moteur, sur nos grandes rivières. Les transports qui se faisaient de Rouen à Paris, sur des bateaux de 3 à 400 tonneaux, auxquels il fallait 20 à 25 jours, s'exécutent maintenant avec des relais et des bateaux de 180 à 200 tonneaux, qui ne mettent que le tiers ou la moitié de ce temps, pour parcourir la même distance; et des bateaux à vapeur de

100 à 110 tonneaux, n'y employent que quatre jours. Le fret du tonneau de marchandises est de 10, de 15 et de 30 fr., selon que la convenance fait recourir à l'une ou à l'autre espèce de ces moyens de transport; mais d'après les calculs de M. Girard, la combinaison des prix et de la durée des transports, met leur dépense dans la proportion de 32, 18 et 15. Quel argument plus puissant pourrait être avancé en faveur de la nécessité d'étendre et de généraliser l'usage des bateaux à vapeur, sur toutes nos rivières navigables? On a long-temps combattu cette entreprise, en alléguant la rapidité de nos fleuves, leurs sinuosités, leurs eaux tour-à-tour basses et débordées, impuissantes et redoutables, leurs bas-fonds sans nombre, les usines, les embarcations dont elles sont encombrées, la crainte de priver de pain la classe nombreuse des mariniers, l'appréhension des explosions des machines, et surtout l'immense combustion de bois et de houille, qui devait en tarir les ressources et augmenter dans les villes le prix de ces approvisionnemens; toutes ces difficultés qui paraissaient insurmontables, se sont applanies, dit un document curieux sur les bateaux à vapeur de la Gironde, construits depuis 1818. Loin de s'élever, le prix des combustibles a baissé progressivement, à mesure que le nombre de ces embarcations s'est accru; les voyageurs et les transports de marchandises se sont multipliés, les transactions commerciales se sont étendues par leur facilité, et la valeur des propriétés riveraines a haussé de 15 à 20 pour 100.

Mais il faut encore accroître prodigieusement les efforts qui nous valent ces succès, pour les égaler à ceux obte-

nus, en Angleterre et aux États-Unis, par l'extension de la navigation à la vapeur. En 1824, il y avait 160 bâtimens mus par ce moteur puissant, qui naviguaient sur les fleuves et le long des côtes de la Grande-Bretagne; leur nombre s'est indubitablement augmenté. Le port de Liverpool en possède 17, de 80 à 450 tonneaux; les plus grands sont ceux qui servent de paquebots, entre Liverpool, Greenock, Glascow et Dublin; ils ont fait disparaître en partie les inconvéniens de la séparation de l'Irlande, en établissant une communication facile et économique. Pendant les années 1822 et 1823, les 4 paquebots qui font le trajet d'une île à l'autre, ont transporté 33,897 personnes, 800 chevaux et 1473 carosses; ils ont fait 712 voyages, dont la durée moyenne n'a été que de 7 h. 44'; pour venir d'Irlande et 8 h. 30' pour y aller. Les bateaux de même espèce, qui naviguent sur la Tamise entre Londres et Margate, font 8 milles à l'heure, ou 3 lieues moins un tiers. Ils sont mus par des roues de 27 pieds de circonférence, tournant 30 fois par minute; la vélocité des aubes est de 13 pieds et demi par seconde, ce qui donne pour celle du sillage, 8 milles à l'heure (1).

Les contrées du nord de l'Europe ont dévancé celles du midi, dans l'usage et la multiplication des moyens de communications commerciales que procurent la navigation à la vapeur. Des paquebots mus par ce moteur puissant sont établis entre Stockholm et Pétersbourg, Kiel et Copenhague, Hambourg et Londres, et divers points des rives de la Baltique, opposés les uns aux autres. Les

---

(1) *Blackbrums's Treatise on ship building.*

lacs de la Suisse sont parcourus maintenant par des bateaux de ce genre, qui vont rapprocher l'Allemagne de l'Italie; et l'on vient de lancer sur le Rhin, le navire dont la marche devait fournir les données nécessaires à la construction des embarcations à vapeur, destinées à naviguer sur ce fleuve. Ce navire parti de Rotterdam, a fait en 112 heures, 148 lieues, en refoulant le courant; lors de son retour sa rapidité a été 4 à 5 fois plus grande, et l'on évalue à 36 heures seulement le temps qu'il mettra pour aller de Strasbourg à l'un des ports Hollandais de la mer du Nord.

Les Etats-Unis, qui semblent vouloir l'emporter d'activité et d'industrie, sur les contrées de l'Europe, ont multiplié rapidement et sur une échelle immense, les moyens de navigation, que donnent les machines à feu. En 1823, d'après Partington, il y avait dans les États Atlantiques seuls, pour le service de leurs rivières, 35 bâtimens à vapeur, d'un port de 7,259 tonneaux; 35 autres étaient sur les chantiers, qui devaient ajouter 5,995 tonneaux à ce port déjà si considérable, qu'il équivaut à celui d'une flotte de 132 navires de 100 tonneaux chacun. Mais c'est principalement, pour le commerce des Etats, situés au-delà des Alléganiens ou sur le golfe du Mexique, qu'on fait usage de ce genre de navigation. D'après Birbeck, il y avait en 1817, sur le Mississipi, 25 bâtimens à vapeur, de 50 à 400 tonneaux, allant en 20 jours de la Nouvelle-Orléans à Shawnée-Town, sur l'Ohio, à une distance de 1200 milles. En 1824, on en comptait plus de 100, et on évaluait leur port total à 14,000 tonneaux. La plupart de leurs machines proviennent des fonderies

de Pittburgh, où de grandes exploitations de houille ont attiré une population et un commerce qui s'accroissent journellement; on y construit des navires de 550 tonneaux, long de 130 pieds, et tirant seulement 2 pieds et demi d'eau.

Déjà depuis long-temps les bateaux à vapeur établissant une communication facile, entre les ports des États-Unis sur l'Atlantique, et la capitale du Canada, évitent aux voyageurs qu'ils transportent la navigation périlleuse du fleuve Saint-Laurent. Voici comment on parcourt cette route ouverte depuis plusieurs années : un bateau à vapeur parti de New-York, remonte l'Hudson, jusqu'à Albany, dans un espace de 150 milles; après un voyage de 45 milles en voiture, on s'embarque sur le lac Champlain; dans un autre bateau, qui en 36 heures, vous porte à Montréal en Canada, à près de 200 milles du point de son départ; un bateau anglais, de 140 pieds de long, vous conduit de Montréal à Québec, en 28 heures, ou même en 24, qui lui suffisent pour franchir une distance de 180 milles. C'est ainsi qu'un voyage de près de 200 lieues, se fait avec une rapidité et une facilité singulières, par un moyen de communication, inconnu, il y a 25 ans. Les avantages que réunit ce genre de transport, comparé à ceux des voitures, ne peuvent être embrassés par un premier aperçu ; pour les apprécier il faut se représenter les différences nombreuses de la succession des circonstances, qu'offre l'emploi de l'un et de l'autre mobile. Les bateaux à vapeur ont d'abord une marche plus rapide que les transports par terre; ils sont à meilleur marché; leur action n'est accompagnée d'aucune fatigue pour les voyageurs,

qui évitent à la fois la chance des mauvaises auberges, le danger de verser, la poussière des routes dans l'été, les froids et la boue dans l'hiver, et dans tous les temps, les cahots incommodes, une posture gênée, une immobilité fatigante, et la difficulté de dormir, ou de faire aucune chose que ce soit, pendant un trajet de plusieurs jours, ou même de plusieurs semaines.

A l'usage de ces moyens de communication, les Etats-Unis joignent tous ceux découverts et employés, par les nations de l'Europe, mais ils les étendent dans leur application, et ils en tirent une utilité plus grande encore. Leurs chemins à ornières de fer imités de ceux des anglais, ont déjà une étendue considérable; d'après M. Gallatin, ils coûtent environ 50,000 fr. par mille, pour les deux paires de coulisses, destinées l'une à l'aller et l'autre au retour. Il faut, pour chaque mille, 44 tonneaux de coulisses en fonte de fer; chaque coulisse a 6 pieds de long et contient 225 pouces cubes de fonte, à raison de 4 pouces cubes la livre. Un seul cheval peut, sur ces chemins, traîner aisément, à cause du peu de frottement, 8 tonnes, divisées en 4 charriots; la tonne est de 20 quintaux.

Mais les plus grandes espérances du commerce intérieur des Etats-Unis reposent sur un système de communication, dont le succès sera bien plus vaste : c'est l'achèvement du projet de canalisation, qui tend à unir les provinces situées au pied des versans opposés des Monts Alléganiens. On sait que ces montagnes séparent les Etats riverains de l'Atlantique de ceux arrosés par le Missisipi, et où se porte en foule la population nouvelle de l'Amérique septentrionale. Les relations multipliées de ces deux terri-

toires avaient fait ouvrir par terre une communication, qui grévait de 30 pour 100, les marchandises transportées par 1200 fourgons, en suivant cette route longue, montueuse et difficile; sept millions et demi de francs étaient dépensés annuellement, en frais de charrois. On reconnut qu'en s'approchant des grands lacs, la chaîne des montagnes s'abaisse, et qu'un canal ayant seulement deux lieues de long, pouvait réunir les eaux des deux versans; on en commença l'exécution en 1817; l'une de ses extrémités tombe dans la rivière d'Hudson, qui a son embouchure près de New-York dans la mer Atlantique et que les navires remontent, avec la marée jusqu'à Albany, dans un espace de 50 lieues; l'autre aboutit au lac Erié, qui communique, par les rivières de Cayahogo et de Muskingum, avec l'Ohio. Ce canal rendra possible dès cette année, qu'un bâtiment à vapeur chargé à New-York, passe de l'Hudson dans le lac Erié, et descende par l'Ohio et le Mississipi, jusqu'à la Nouvelle Orléans. Ainsi des contrées distantes de 325 lieues en latitude et de 420 en longitude, vont être unies par les relations qu'établit le commerce intérieur; la guerre maritime sera impuissante pour empêcher leurs communications; les productions de la zone tempérée et celle des tropiques seront échangées, au moyen d'une navigation fluviale; et les Etats-Unis, qui ne comptent qu'un demi-siècle d'existence politique, posséderont bientôt un système de communications intérieures, de plus de 1000 lieues (2).

(1) *Publics Documents relating to the New-York canals*, 1821, etc. 46 écluses doivent élever les bateaux à 384 pieds au-

Les besoins du commerce, et les avantages que de telles entreprises procurent aux peuples qui les exécutent, ont singulièrement multiplié, dans ces derniers temps, jusqu'au-delà de l'Europe, les projets de canalisation. Un voyageur anglais, qui a décrit avec soin les antiques constructions indiennes d'Élora, le Capitaine Seely, a formé le plan d'une compagnie, qui aurait pour but de creuser un canal, conduisant de la mer Rouge au Nil, à travers le désert. On a proposé récemment au gouvernement de Colombie, de joindre l'Océan Atlantique et le grand Océan, par un canal, partant du fleuve Atrato, et débouchant dans le fleuve San-Juan, qui se jette, dans la mer, sur la côte opposée. L'espace, qui sépare maintenant ces deux cours d'eau, n'est pas d'une grande étendue, et les travaux nécessaires pour les réunir sont évalués seulement à un million de francs.

Il n'est pas jusqu'à l'Égypte, même sous la domination des Ottomans, qui ne mette à profit les bienfaits de la navigation artificielle. Un canal, commencé au mois de janvier 1819, a été terminé le 13 septembre 1820. Son objet est de faire communiquer Alexandrie avec le Nil, en évitant le passage du Boghaz de Rosette, qui est si dangereux; sa longueur est de 41,706 toises, sa largeur de 15, et sa profondeur de 3. Il s'ouvre à peu de distance de

---

dessus de la rivière d'Hudson ; après un trajet de 47 lieues, ces bateaux arriveront à Rome, d'où ils descendront dans le bassin du Tenessee ; ils le remonteront au moyen de 25 écluses, et après un voyage de 67 lieues, ils entreront dans le lac Erié, et seront alors à 516 pieds au-dessus de l'Atlantique.

la colonne de Pompée, et s'étend jusqu'au fleuve, auprès de Saoné; il a occupé, dit-on, jusqu'à 200,000 ouvriers, dont une partie venaient de la haute Égypte, et recevaient 40 sous par jour; six ingénieurs européens en dirigeaient les travaux, sous l'inspection immédiate du vice-roi et de son fils.

Le souverain de la Cochinchine a fait exécuter pareillement sous ses yeux, en 1823, une entreprise du même genre. Il a ouvert, entre la ville de Saigon, sa capitale, et le royaume voisin de Cambodia, vulgairement Camboge, un canal long de 23 milles, large de 80 pieds, et profond de 12. Cet ouvrage a été, dit-on, terminé en six semaines, par 26,000 ouvriers, dont plus de 7,000 ont péri, par une irruption du Choléra-morbus.

Mais c'est surtout en Europe que de vastes travaux de canalisation s'exécutent maintenant, ou viennent d'être récemment achevés.

En Hollande, le canal, qui conduit les navires du Helder à Amsterdam, aura 30 lieues de long, 120 pieds de large, et 25 pieds de profondeur; on y a destiné 12 millions de florins, et 10,000 ouvriers. La nature marécageuse du sol est l'obstacle qui ralentit les travaux; sa puissance a dû s'accroître par les dernières inondations. Cependant une étendue de 15 lieues, de ce canal, a été livrée à la navigation, l'hiver dernier, et une frégate de 44 canons, tirant 16 pieds d'eau, y a passé, malgré un vent violent et une brume épaisse, et s'est croisée, sans inconvénient, avec des navires du commerce de la première grandeur.

En Suède, on croit que le canal de Gothland sera terminé avant 1828; son objet est de joindre la mer Bal-

tique à celle du Nord, et de conduire, à Sunder-Kœping, les marchandises débarquées à Gottenbourg, sur le Categat, sans être obligées de passer le Sund ou les Belts. Ce canal, qui fait communiquer ensemble les lacs de Wenern et de Wettern, traverse les provinces les plus fertiles dans un espace de 90 lieues; il a dix pieds de profondeur. Depuis 1810, on a creusé, pour ouvrir son lit, 913,000 toises cubes; on a fait sauter, par la mine, 31,684 toises de rocher, et on a élevé 23,275 toises de maçonnerie. L'armée suédoise a fourni 2,432 ouvriers, et les six septièmes des journées de travail. Il a suffi, en tout, de 2,793 hommes pour achever, dans le cours de l'année dernière, 14 lieues d'étendue de ce magnifique ouvrage, avec 39 écluses, 2 bassins, 16 ponts-levis et 7 ports. Ces travaux ne ralentissent point ceux par lesquels on rétablit le canal de Gielmar, qui, réunissant le lac de ce nom à celui de Maler, ouvre un utile débouché dans la mer Baltique; ses dimensions seront les mêmes que celles du canal de Gothland.

La Russie s'occupe activement de joindre et de rendre navigables le Don et le Volga, dont les eaux uniraient la mer Noire à la mer Caspienne (1). On sait que le premier de ces grands fleuves peut être remonté jusqu'à 250 lieues de son embouchure, et que vers la moitié de son cours, il n'est séparé que par un espace de 12 lieues, du Volga,

(1) Cette jonction aurait lieu par celle des rivières Kamychinka et Ilovlia. Les plans et les devis en ont été dressés cette année, ainsi que ceux d'un autre canal de communication entre le Volga et la source de la Moscowa.

qui n'a pas une longueur moindre de 600 lieues. Les Génois profitèrent jadis de l'avantage de ce rapprochement de deux fleuves, qui embrassent 900 lieues dans leurs cours, et vont aboutir à deux Méditerranées différentes; ils s'en servirent pour un grand commerce, dont Caffa devint l'entrepôt. Le même projet est suivi maintenant par la Russie, qui s'efforce d'établir à Taganrok des relations semblables; la situation de cette ville à l'embouchure du Don favorise cette entreprise; mais le défaut de profondeur de la mer d'Azof, qui oblige les navires à demeurer à 3 lieues du port, est un obstacle qu'il est impossible d'applanir. Toutefois, dans l'objet d'établir des communications fluviales entre la mer Noire et la Baltique, la Russie vient de former, l'année dernière, une compagnie qui a le projet de mettre à exécution cette entreprise, par des canaux dérivés du Nepr et du Niémen.

Mais il y a loin entre la conception de ces grands travaux et leur achèvement. C'est l'Angleterre seule, qui, depuis le rétablissement de la paix, a réussi à terminer ce qu'elle avait entrepris. En 1822, elle a ouvert à la navigation le canal Calédonien, qui lui coûte 19 ans de travaux, et 25 millions de francs; ce magnifique ouvrage fait communiquer la mer du Nord avec l'Océan Atlantique, à travers le massif minéralogique de la Grande-Bretagne; il a pour objet d'éviter aux navires la nécessité de doubler l'Écosse et de s'exposer aux hasards de la mer d'Irlande; sa profondeur étant de 20 pieds, et sa largeur de 50 au fond, et de 110 à la surface de l'eau, les plus gros bâtimens du commerce et même les frégates de 32 canons, peuvent y passer; mais la hauteur des montagnes,

qu'il traverse, masque le vent qui leur serait nécessaire, et l'on préfère, avec raison, de s'y servir de navires à vapeur.

La France ne serait surpassée par aucune de ces entreprises, et les siennes en égaleraient au moins la grandeur et l'utilité, si elle avait achevé ses canaux de Saint-Quentin, de la Somme, du Rhône, du Blavet, de la Vilaine, de Nantes, de la Rochelle, d'Arles et du Cher; mais il reste beaucoup à faire pour terminer ces ouvrages. Cette année, cependant, le commerce jouira de la navigation du canal Saint-Martin, ouvrage important pour l'approvisionnement de Paris, et dont l'achèvement rapide prouve combien peu de temps suffirait pour donner au royaume une navigation intérieure, correspondant, par son étendue, aux besoins des communications. En 1822, ce canal fut donné à une compagnie qui se chargea de son exécution, moyennant 5 millions et demi, et un péage de 99 ans; il n'aura fallu que 3 ans pour le terminer. Il descend du bassin de la Villette, contourne Paris au midi, et se rend à la Seine, à travers les anciens fossés de la Bastille, précisément au-dessous du pont d'Austerlitz. Son développement est de 4000 mètres; sa largeur de 80 pieds, et sa profondeur de 8; sa pente naturelle, qui est de 75 pieds, est rachetée par 9 écluses; il est bordé de chemins de hallage, et d'une avenue d'arbres; on le traverse sur 4 ponts de pierres, six ponts tournans, et une galerie souterraine de 125 mètres, qui le couvre sur la place de la Bastille. On assure que la valeur des maisons qui l'avoisinent, est déjà doublée, et que les terrains environnans sont vendus aujourd'hui dix fois ce qu'ils valaient, il y a 3 ans.

Mais c'est trop peu pour le pays qui a présenté aux peuples de l'Europe les premiers et les plus beaux modèles des canaux navigables; c'est trop peu pour la concurrence que nous oppose l'étranger, en abaissant, par la facilité de ses transports, le prix de ses marchandises. L'utilité des canaux étant proportionnelle aux besoins du commerce, et ceux-ci au nombre des consommateurs, si l'on compare à la population, la navigation artificielle, on reconnaît qu'il n'y a pas, en France, pour un million d'habitans, 12 lieues de canaux navigables, tandis qu'en Angleterre et en Écosse, il y en a 75, ou six à sept fois autant pour le même nombre de consommateurs.

En prenant pareillement la population pour base du service qu'on exige des chevaux, afin de transporter, par terre, les denrées et les marchandises nécessaires à la consommation intérieure, on ne trouve pas une moindre disproportion. En effet, il n'y a en France que 1,650,000 chevaux pour 30 millions d'hommes; ce qui fait que 20 personnes doivent participer aux résultats du service d'un seul cheval, employé aux attelages de l'agriculture, du commerce, ou de toute autre manière; au lieu que la Grande-Bretagne, ayant 1,500,000 chevaux, pour 14 millions d'habitans, cette participation est à raison de moins de 9 personnes pour un cheval; ce qui laisse supposer que la force animale, employée pour les charrois, est en France moindre de moitié qu'en Angleterre. Le royaume des Pays-Bas, qui possède une population de 5,300,000 habitans, et dont les recensemens officiels ont porté, en 1823, le nombre des chevaux, de tout âge, à 454,000, a conséquemment un de ces animaux utiles, pour 12 indi-

vidus. Comment une contrée limitrophe, qui n'est pas sous une influence aussi favorable que la France, à l'égard du climat, du sol, de la puissance politique et de l'antiquité des institutions, peut-elle avoir un aussi grand avantage, et le conserver, comme si la nature était la cause de cette différence, qui doit exercer de si fâcheux effets sur notre agriculture et notre commerce?

Il est d'autant plus essentiel pour la France, de posséder de nombreux moyens de transports, par les canaux et le roulage, que la mer, qui est le troisième élément des communications faciles, ne baigne point nos côtes dans une étendue comparable au développement du littoral des Iles Britanniques; il s'en faut de 750 lieues; et à cet égard seulement, notre cabotage est à celui de l'Angleterre comme 11 à 26.

Ainsi, quand on examine les différentes sortes de communications qui servent à approvisionner les marchés et à répandre les objets de la consommation, on trouve que notre commerce intérieur est moitié moins favorisé que celui de la Grande-Bretagne, par l'étendue possible du cabotage et par le nombre réel des chevaux de trait. De plus, il l'est six fois moins par l'étendue de nos canaux de navigation. Rien n'est donc moins étonnant que l'infériorité de la grandeur de sa masse et de ses progrès; et si quelque chose doit surprendre, c'est le succès de ses efforts pour soutenir, avec de si grands désavantages, la concurrence anglaise à l'égard de plusieurs branches d'industrie.

La détermination numérique des moyens de prospérité que le commerce de consommation tire de la facilité des

communications par terre et par eau, démontre évidemment qu'il faut, pour atteindre ce grand objet : — Etendre et perfectionner le cabotage ; — Multiplier les chevaux de charroi ; — Exécuter le système général de canalisation, projetté depuis long-temps, et dont les malheurs du temps ont retardé ou fait abandonner les travaux.

Aucune de ces grandes mesures n'offre d'obstacle qu'il ne soit possible de surmonter. On peut perfectionner le cabotage et l'étendre par l'adoption de la navigation à la vapeur ; par l'ouverture des canaux de débouchemens dans les régions maritimes, tels que celui du Blavet, qui tombe dans la rade de Lorient ; par les travaux qui, comme ceux de Marseille, du Hâvre et de La Rochelle, rendront les ports du commerce plus sûrs et plus commodes ; par l'accroissement dn commerce extérieur, et l'augmentation de la consommation coloniale.

On peut multiplier les moyens de transport, par terre, par les soins donnés aux haras, l'extension de l'usage des prairies artificielles et des foins en meule, conservés sur place pour l'hiver ; par une construction de chemins plus directs, plus nombreux, moins somptueux et mieux entretenus ; par une police plus sévère des routes et l'élargissement des jantes des roues ; par l'adoption des chemins de fer, pour les usines, des chemins suspendus, des ponts en chaînes et en fil de fer, etc.

Enfin, l'exécution prompte et complète des canaux navigables du royaume est réclamée comme la condition nécessaire de l'existence améliorée du commerce intérieur ; elle suffirait, presque seule, pour doubler la consommation, et la preuve s'en trouve dans la différence

de fret qui existe entre le transport des denrées, au moyen de la navigation intérieure, ou par le roulage; cette différence est de 75 pour 100 dans beaucoup de cas.

Si la France ne se hâtait d'exécuter cette entreprise, on verrait la puissance, qui est à la tête de la civilisation du monde, se laisser devancer jusque par des peuples nouveaux, ou encore barbares, dans l'usage du plus grand moyen de protéger et d'accroître le commerce intérieur, base nécessaire de la richesse et de la force des Etats.



CHAPITRE III.

Diffusion des Connaissances agricoles et industrielles.

Un pays peut avoir reçu tous les dons de la nature, qui jadis faisaient de la Campanie, une contrée délicieuse, et cependant ses champs peuvent rester incultes, ses chemins impraticables, ses provinces à demi-désertes; il peut n'avoir, malgré le génie de ses habitans, ni industrie ni commerce, et même il est possible que n'ayant à nourrir, comme l'Espagne, que 630 personnes par lieue carrée, il ne puisse encore suffire, par ses récoltes, aux besoins de cette faible population. Pour livrer le pays le plus riche et le plus fertile à la misère et à la famine, il faut seulement y laisser le peuple dans l'ignorance des choses utiles et dans les ténèbres de la barbarie. Quand Louis XIV et Colbert, ce ministre illustre, qui, le premier après Sully, fit entrer la science de l'économie poli-

tique dans le cabinet des Rois, voulurent donner à la France un commerce, une marine et des colonies, ils créèrent simultanément toutes les institutions qui devaient appuyer cette vaste entreprise, en répandant profusément les connaissances agricoles et industrielles. Alors, comme actuellement, le précepte et l'exemple étaient nécessaires, pour faire fructifier les sciences et les arts ; la voix encourageante du monarque, une noble émulation, l'espoir flatteur des récompenses, l'ambition sublime d'être utile à son pays, produisirent des miracles, et nous devançâmes tous les peuples de l'Europe, dans la brillante carrière de la civilisation. L'Angleterre s'empressa de nous y suivre ; mais telles étaient alors les limites assignées au succès, dans la production agricole et industrielle, que les plus grands résultats qu'obtenaient de leur commerce extérieur la France et la Grande-Bretagne, se réduisaient à un demi-milliard au commencement du 17.e siècle, tandis qu'il suffit aujourd'hui d'une seule branche de manufacture, comme la fabrication des cotons, pour donner à ces deux pays une valeur double de tout le commerce qu'ils faisaient il y a cent ans.

Comment, en trois générations, a-t-on pu faire de tels progrès, et porter la valeur du produit territorial et industriel de la France, de 1984 millions à 6 milliards et demi, l'exportation de 121 millions à 450, et le revenu de l'Etat, de 260 millions à un milliard? Comment la Grande-Bretagne a-t-elle pu, en 125 ans, élever ses recettes publiques de 50 à 1260 millions, et ses exportations de moins de 150 millions à près de 1200? Toutes ces richesses ont été créées par l'amélioration de la culture, l'introduc-

tion de nouvelles plantes, l'invention de nouveaux procédés de fabrication, la découverte de nouvelles forces mécaniques, le perfectionnement de tous les arts et de tous les métiers, et l'application des théories scientifiques aux opérations de l'agriculture et de l'industrie. Il n'est pas un de ces progrès qui ne suppose essentiellement la diffusion des connaissances utiles dans toutes les classes de la société, des institutions favorables à leur propagation, et un Gouvernement protecteur de tout ce qui peut étendre la prospérité publique, les bienfaits de la civilisation et le bonheur de la vie domestique.

On ne se fait communément qu'une idée très-imparfaite des avantages qu'un pays reçoit de l'adoption d'une simple pratique agricole, de l'acquisition d'un végétal étranger, de l'usage d'une machine, de l'imitation d'un produit manufacturé, ou de la connaissance d'un moyen de fabrication. En déterminant numériquement, par quelques exemples remarquables, quels en sont les résultats pour le commerce d'un état et pour ses finances, nous montrerons comment la prospérité de l'un et de l'autre est intimement liée aux progrès de l'esprit humain dans les sciences et dans les arts qui guident et éclairent l'agriculture et l'industrie.

En 1800, lorsque l'Angleterre et l'Ecosse ne comptaient que neuf millions d'habitans, leur culture était tellement impuissante pour nourrir cette population, que, d'après le témoignage du Lord Liverpool, devant le Parlement, il fallait une importation de 895,000 sacs de blé, qui coûtaient 140 millions de francs, et n'empêchaient pas que le pain ne valût plus de 9 sous la livre. En 1801,

l'importation fut d'environ 3,560,000 hectolitres de froment, qui au prix de 46 francs chaque, coûtèrent 163,820,000 fr. On calcule d'après les états officiels qu'il en fut importé, année commune, de 1792 à 1803, 3,817,000 hectolitres; de 1804 à 1812, il n'y en eut d'introduit dans les ports anglais que 2,595,000. Dans les sept années suivantes, cette quantité fut réduite à 1,500,000 hect.; et depuis 1819, l'agriculture anglaise suffit à la consommation entière de la population qui, excédant maintenant 14 millions d'habitans dans la Grande-Bretagne, est de 5 millions plus grande qu'il y a 25 ans. Alors le sixième du peuple de ce royaume tirait sa subsistance de l'étranger; et si le produit de la terre ne s'était pas augmenté dans une proportion encore plus rapide que la population, il y aurait aujourd'hui en Angleterre près de deux millions et demi d'hommes, qu'on ne pourrait nourrir avec le blé indigène. Mais ce funeste état de choses a été prévenu, par les progrès de l'agriculture, la diminution des jachères, la connaissance des assolemens, la multiplication du bétail, l'usage étendu et bien dirigé des engrais; et le territoire, qui ne produisait avant 1773, que 12 millions d'hectolitres de blé en fournit maintenant 42 millions. Ainsi, dans l'espace d'un demi-siècle, le produit du sol de la Grande-Bretagne a été presque quadruplé, et ce royaume délivré d'un tribut annuel à l'étranger, de plus de cent millions. Ces merveilles ont été opérées par l'application des bonnes théories de la science agronomique et par la propagation des connaissances, qui en sont les bases.

Il ne s'agit ici, que de l'amélioration d'une culture,

dont l'origine n'est pas moins ancienne que celle des sociétés; mais on arrive à des effets bien plus grands encore, quand on cherche quels sont ceux résultant de l'introduction d'une culture nouvelle, qui crée des besoins jusqu'alors inconnus.

Deux arbrisseaux débiles sont envoyés à Louis XIV par un bourguemestre d'Amsterdam; on les conserve par ordre du Monarque, dans les jardins de Marly, mais personne ne prévoit quels trésors leur propagation doit produire un jour. On les confie, en 1720, au capitaine Desclieux, qui se rendait à la Martinique; leur conservation, pour laquelle on n'avait pris aucun soin, tient uniquement au dévouement héroïque de celui qui en gardait le précieux dépôt, et qui, sous le ciel ardent de la zône torride, se prive pour eux, de l'eau destinée à étancher sa soif. Ce bienfait obscur demeure sans récompense; mais il donne aux Antilles une nouvelle culture d'une immense richesse. Les deux jeunes caféyers reprennent leur vigueur dans un sol propice; ils multiplient leurs semences et leurs générations; et couvrant les collines des îles nombreuses de l'Archipel américain, les forêts odoriférantes qu'ils ont fait naître, fournissent aux colonies l'une de leurs principales ressources, et à l'Europe une vaste branche de commerce. En 1788, seulement 68 ans après la naturalisation du caféyer aux Antilles, celles de ces îles appartenant à la France, en obtenaient une récolte qui fournissait à l'exportation, indépendamment de ce qui était consommé dans les colonies, une quantité de café pesant 91 millions de livres, et valant, à 25 sous chaque, 113,750,000 fr. La Guyane hollandaise en produisait 12 millions de livres,

et les Antilles anglaises 10 millions, faisant ensemble une valeur de 28 millions de fr.; si le défaut de pépinière, qui étendait alors considérablement les terrains nécessaires à la culture du caféyer, réduisait son produit, par un terme moyen et général, à 1000 livres de graines par carré, ou 1530,000 par lieue, la surface qu'occupaient alors les forêts de cet arbuste, était de 80 lieues carrées, donnant un revenu annuel de 142 millions de francs, pour un produit de 113 millions de livres de café.

Ce succès, quelque prodigieux qu'il paraisse, n'approche point de celui que donne un autre végétal, transporté comme le caféyer arabique, dans les fertiles contrées du Nouveau-Monde. Lorsqu'en 1594, Christophe-Colomb, dans son second voyage, porta à Saint-Domingue, les cannes à sucre du Levant, naturalisées à Madère par les Portugais, et aux Canaries par les Espagnols, l'Europe ne prévit point quels seraient les effets de cette translation d'un roseau, des îles de l'Afrique, dans celles de l'hémisphère, qu'on venait de découvrir. A peine l'histoire daigna-t-elle en garder le souvenir. C'est cependant à cette simple occurrence qu'est due l'origine d'une culture, qui, dans l'Archipel américain, couvre plus de 600 lieues carrées, qui y produit annuellement 550 millions de livres de sucre, et donne une exportation de 300 millions de francs, dont la valeur est doublée par les retours. Près d'un tiers de cet énorme produit est dû à la simple substitution d'une variété de plante à une autre, et au hasard, qui fit retrouver à la Martinique, dans le coin d'un jardin, des plants de cannes d'Otahiti, apportés par Commerson à l'île de France, envoyés par Céré à la

Guyane, surgis à Saint-Pierre par une relâche forcée, et long-temps méconnus et abandonnés, parce qu'on les confondait avec les cannes originaires de Madère.

C'est ainsi que l'acquisition d'une seule plante ou même d'une variété plus productive, peut donner un accroissement immense de richesse agricole et commerciale; et qu'un voyageur dévoué comme Desclieux, intrépide et persévérant, comme Christophe-Colomb, savant observateur, comme Commerson et surtout animé comme Poivre, de l'amour de son pays et d'un zèle bienfaisant pour l'humanité, peut, par des efforts obscurs, mais couronnés de succès, parvenir à créer des cultures nouvelles et précieuses, qui d'un point du globe, se répandent, dans les plus vastes régions, parmi tous les peuples d'un même climat.

Les annales de l'industrie présentent des semblables effets, enfantés par des causes analogues.

La France doit une exportation annuelle de 120 millions de francs, au Bombyx du Mûrier, qui, des confins de la Chine, fut apporté par une longue série de translations, jusque dans nos provinces méridionales. Ce sont les encouragemens que Sully donna à sa multiplication, et à l'établissement des fabriques de soieries, qui nous ont rendus maîtres de cette branche de commerce, la plus riche de toutes celles que nous exploitons. Lyon qui en est le centre, compte aujourd'hui 24,000 métiers battans, ce qui suppose au moins l'emploi de 36,000 ouvriers. Cette belle cité ne comptait en 1789, que 7,500 métiers; 3500 en 1800, au sortir de ses désastres, et 10,720, en 1812, lorsque son industrie commença à renaître. Turin

ne possédait en 1788, que 13 à 1400 métiers, et leur nombre était réduit à 500 en 1801.

Sully, en protégeant la fabrication des soieries et des tapisseries, et Colbert celle des glaces et de la porcelaine, ont accru la fortune publique et ajouté de nouveaux titres à leur gloire et à la reconnaissance nationale. C'est par la force de l'exemple qu'ils ont introduit en France ces branches d'industrie, et qu'ils ont fait apprécier les moyens d'en étendre les utiles succès; leur sagacité profonde n'a point été déçue dans l'espoir d'applanir ainsi des obstacles, qui semblaient alors insurmontables. Trente-trois manufactures de porcelaine se sont formées autour de Paris, sur le modèle que leur offrait celle de Sèvres, et un pareil nombre s'est établi dans le département de la Haute-Vienne. En 1789, on évaluait à 4 millions le produit de toutes les fabriques de porcelaine, de faïence et de poteries du royaume. La seule exportation du premier de ces produits dépasse aujourd'hui cette somme; la capitale en consomme pour 2 millions et demi par an, et ses envois à l'étranger sont presque de la même valeur.

Mais le plus grand de tous les succès, celui dont l'étendue semble, quand on la mesure, outrepasser la vraisemblance, c'est la puissance que les sciences mécaniques ont donnée à l'industrie manufacturière.

Il est prouvé, par une enquête faite en Angleterre, dans les filatures de coton, que, par le secours des machines perfectionnées qu'on y employe maintenant, il est produit une quantité de fil, qui, pour chaque ouvrier, est égale à 120 fois celle que donnait le travail d'un individu, avec l'emploi d'un simple rouet. Il y a, dans

la Grande-Bretagne, 280,000 personnes, qui travaillent dans les filatures. Sans le secours des machines, pour donner le même produit, il en faudrait 120 fois autant, ou 33,600,000 ouvriers. Dans les contrées du continent, où l'on compte seulement, pour un cinquième, la partie productive de la population, ce nombre d'artisans supposerait 168 millions d'habitans; il en nécessiterait encore plus de 100 millions dans les Iles Britanniques, où la classe productive s'élève au tiers de la masse totale. Ainsi, dans cette branche immense de l'industrie manufacturière, les machines, inventées de nos jours, par Arkwright et d'autres hommes ingénieux, quintuplent au moins, par leur puissance, celle de la population entière, et centuplent le travail que chaque ouvrier faisait autrefois.

La perfection acquise par l'usage de ces moyens, n'est pas moins étonnante que l'étendue du travail. La finesse du coton filé, par l'action des machines, est si grande qu'une seule livre, en laine, peut donner 350 écheveaux de fil; chaque écheveau étant d'un développement de 840 mètres, donne, pour la longueur du fil, qu'on obtient d'une livre pesant de coton, 294,000 mètres, ou plus de 75 lieues de 2000 toises.

Voici la richesse produite, par l'application des forces mécaniques à ce genre de fabrication : De 1793 à 1815, pendant 22 ans de guerre, les manufactures de coton de la Grande Bretagne ont fourni à l'exportation, d'après l'évaluation officielle des douanes, pour 5,200,000,000 de francs de marchandises. La matière première est évaluée à 2,200,000 de francs; conséquemment l'Angle-

terre a reçu des pays étrangers, pour son travail industriel et bénéfice, trois milliards de francs; ce qui fait un revenu annuel de 136 millions de notre monnaie, produit par une vente de 236, dont le profit excède de beaucoup la moitié. De 1815 à 1822, depuis le retour de la paix, les manufactures de coton ont fourni à l'exportation, dans une période de huit ans, pour 4,447,500,000 fr. de marchandises, d'après l'évaluation officielle. On porte, par approximation, la matière première à un milliard, ce qui laisse, pour le travail et le bénéfice 3,447,500,000 francs; conséquemment, par un terme moyen de huit ans de paix, l'Angleterre a obtenu une vente annuelle de ses cotons manufacturés, montant à 556 millions de fr., et un bénéfice qui, joint à la valeur du travail, s'élève, chaque année, à 431 millions; la main d'œuvre et l'action des machines quintuplent la valeur de la matière première. En trente années, l'Angleterre a jeté dans les marchés des deux hémisphères, pour près de 10 milliards de coton manufacturé, dont 6 ½ lui sont revenus, pour son travail et ses bénéfices. Ainsi cette branche d'industrie, aidée de la puissance des machines, a donné seule, à la Grande-Bretagne, dans une période de trente années, seize fois le revenu total de la Russie, dont le territoire forme la 28.e partie de la surface du globe, et vingt fois celui de l'empire d'Autriche, qui est deux fois plus peuplé que l'Angleterre et l'Écosse, et trois fois plus vaste.

Depuis la paix, l'Angleterre est parvenue à porter de 136 millions à 431 ses bénéfices annuels, sur les produits de ses manufactures de coton. Pour réussir à tripler

ainsi les richesses que lui rapporte cette industrie, elle a surtout employé, avec d'immenses avantages, le moteur donné par la vapeur de l'eau en ébullition; elle a trouvé le plus puissant élément de ses succès dans cette invention française, qui ne fut connue longtemps que des savans, et que nous regardions comme une découverte plus curieuse qu'utile. C'est en appliquant aux besoins de la société ce qui fut, pendant un siècle, une simple expérience de physique, que les Iles Britanniques et les États-Unis multiplient leurs moyens de prospérité.

Employé à la navigation, ce moteur devient l'agent le plus actif, le plus constant et le plus économique des communications; il permet de remonter les fleuves, malgré leur courant, de lutter même contre la force des marées contraires, de naviguer à l'encontre du vent et de traverser péridioquement des détroits, qui, comme le Pas-de-Calais et la mer d'Irlande, opposaient à la régularité des relations, leurs flots agités et capricieux. Tandis qu'il faut aux navires à voiles de 6 à 700 tonneaux, une profondeur d'eau de 15 à 18 pieds, il n'en faut que 8 à 10 à une frégate à vapeur; et des bâtimens de cette dernière espèce peuvent, quoique du même tonnage, pénétrer dans des ports, parcourir des fleuves, prolonger des rivages, passer sur des hauts-fonds, dont les eaux, pour être accessibles à d'autres navires, devraient être moitié plus profondes.

Appliqué aux mines, ce même moteur peut recevoir une puissance colossale qui prévient la nécessité funeste d'ensevelir des milliers d'hommes dans les entrailles de la terre; une machine de la force énorme de 260 chevaux

est employée, à cet objet, dans le Cornouaille. Comme elle va jour et nuit, et que la force d'un cheval équivaut à celle de six hommes, elle tient lieu de trois troupes d'ouvriers mineurs, travaillant huit heures sur vingt-quatre; et conséquemment, elle exécute la tâche qui exigerait une quantité de force humaine, produite par 4,680 individus.

Appliquée récemment à l'art de la guerre, par l'ingénieux Perkins, la vapeur produit des effets semblables à ceux de la poudre à canon, ou même plus grands encore. En faisant bouillir l'eau, cet habile mécanicien parvient à donner à la force expansive de sa vapeur, une puissance de 50,000 liv. par pouce carré, tandis que celle de la poudre n'est évaluée qu'à 600. Sans recourir à toute l'énergie de l'agent qu'il peut employer, il lui fait chasser des balles de mousquet, au nombre de 240 par minute, avec une vitesse capable de les faire traverser une planche de sapin d'un pouce d'épaisseur, et dont l'obstacle ne peut les empêcher de s'applatir ensuite sur du fer.

Mais c'est surtout par son usage diversifié et multiplié, adapté, avec une sagacité admirable aux besoins de toute espèce des manufactures, que ce moteur devient l'une des grandes causes de la prospérité commerciale. En 1792, avant qu'on l'employât, la population des Iles Britanniques étant de 15 millions d'habitans, on évaluait au quart ou environ 4 millions, la force humaine appliquée au travail, et la force mécanique était portée aux trois quarts du nombre des habitans, ou à peu près 11 millions. En 1818, un examen détaillé de ce sujet a donné pour résultat, que la force humaine s'était élevée à 8 millions, ce qui

forme un accroissement de moitié, dans la quantité d'activité qu'absorbe aujourd'hui la production; mais la force mécanique est portée par la multiplication qui s'est opérée, en vingt-cinq ans, de tous les moyens créés par les sciences et les arts, jusqu'à une puissance égale à celle de 200 millions d'hommes, ou près de vingt fois son étendue, au commencement de la génération présente.

C'est ainsi que par des inventions heureuses, de profondes investigations, l'union féconde des théories scientifiques et de la pratique des arts utiles, la recherche persévérante des moyens d'exécution les plus simples et les plus économiques, l'esprit d'association et d'encouragement, la propagation des connaissances qui étendent l'empire de la civilisation, il est possible de reculer les limites, qui semblaient invariablement assignées par la nature à la population, à la production, à la richesse, à la force, à la puissance d'un pays. Il n'est pas jusqu'au temps lui-même dont les bornes n'aient été changées dans les opérations industrielles, par les habiles combinaisons des sciences appliquées aux arts mécaniques. Avec le moteur de la vapeur, on fabrique maintenant en Angleterre, une pièce de drap de vingt-huit aunes par minute, et par jour, une longueur de plus de cinq lieues; et il y a des manufactures, qui, par son action, produisent en vingt-quatre heures, une quantité de fil de coton suffisante pour faire deux fois le tour du globe.

Ce sont ces grands succès de l'industrie qui forment les élémens de la prospérité commerciale; les peuples qui en obtiennent le plus, agrandissent leur consommation, et ajoutent progressivement aux avantages d'une civilisation

perfectionnée ; ceux à qui sont refusés ces succès, étant dans l'impuissance de satisfaire à leurs propres besoins, par les productions imparfaites ou bornées de leurs manufactures ou de leur territoire, deviennent les tributaires des premiers, et tombent dans leur onéreuse dépendance. Ce n'est pas seulement leur richesse qui périclite, c'est encore cette activité morale, cette force intellectuelle qui fait la supériorité des nations et qui s'anéantit partout où les sciences et les arts éteignent leur flambeau. Il suffit, pour en être convaincu, de tourner ses regards vers l'Europe méridionale.

Mais dans les efforts des premiers peuples civilisés du monde, pour agrandir leur commerce, par les progrès de leur agriculture et de leur industrie, deux conditions sont nécessaires pour rendre leurs succès fructueux. Il faut d'abord que ces succès soient persévérans, car si l'on n'en poursuit pas la carrière, on risque de s'y trouver devancé par des concurrens qui courent rapidement au but ; il faut ensuite que leurs utiles effets soient proportionnels à la masse de la population et non concentrés et partiels. Pour apprécier la première de ces conditions, il faut seulement considérer la grandeur commerciale à laquelle ont atteint les Iles Britanniques, les Etats-Unis et la Russie, pendant que la guerre absorbait toutes les facultés de la France ; pour apprécier la seconde, il suffit de comparer au commerce du royaume, celui de Paris.

Lorsqu'en 1815, après une interruption de 25 ans, le commerce de la France vit se rouvrir les mers, celui de la Grande-Bretagne avait porté ses exportations de 484 millions à 1220, et ses importations de 450 à 860. Ainsi

pendant que nous achetions au prix de tant de sang, de glorieux souvenirs et d'inutiles conquêtes, l'Angleterre attachant toutes les supériorités sociales au triomphe de son industrie, triplait son commerce d'exportation et doublait celui d'importation.

Pendant le même espace de temps, les Etats-Unis, profitant de leur neutralité, élevaient de 165 millions, à 787, l'ensemble de leurs transactions commerciales; et la Russie; dont les exportations et les importations réunies ne valaient en 1783, que 25 millions de roubles, les évaluait en 1819, à 377 millions. Sans doute cet accroissement est en partie purement nominal, puisqu'il s'agit dans la première somme, d'unités valant intrinsèquement 4 fr., et dans la seconde, de roubles assignats, réduits à une valeur d'échange d'un franc seulement, mais d'après ce calcul même, le commerce russe n'en est pas moins 3 à 4 fois plus considérable, que 36 ans auparavant.

Il est vrai que, pendant cette période, le commerce français s'est accru par une consommation intérieure beaucoup plus grande, qui a soutenu ses progrès dans les arts industriels; mais au rétablissement de la paix ses transactions extérieures se sont trouvées circonscrites par la concurrence étrangère. En 1789, elles montaient à 1,072,000,000 fr.; en 1819, 30 ans après, elles ne s'élevaient qu'à 872 millions. Ainsi l'interruption de la marche progressive de la France, dans la carrière du commerce, a produit dans la valeur de ses transactions un déficit de 200 millions, ou du quart de leur somme actuelle.

Ce n'est pourtant encore qu'une faible partie de cette funeste influence, car la quantité absolue de ce déficit

est augmentée par l'immense accroissement du commerce des autres puissances maritimes, pendant que le nôtre périclitait. Par des termes moyens et approximatifs, en 1789, toutes les exportations et les importations de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la Russie, n'étaient que de 1199 millions de francs; celles de la France les égalaient à un sixième près. Au retour de la paix, le commerce de ces trois grandes puissances s'est trouvé de 3,284,000,000 de francs, et le nôtre du quart seulement de cette masse de richesses. Conséquemment, pour nous retrouver dans une situation analogue à celle que nous occupions avant la révolution, dans le monde commercial, il ne suffit point que nous portions à un milliard nos transactions annuelles, en les accroissant d'environ 200 millions; il faut pour nous placer, dans les mêmes termes qu'autrefois, et pouvoir disputer les grands marchés des deux hémisphères, aux puissances qui les approvisionnent maintenant, quadrupler notre commerce extérieur et multiplier dans cette proportion, les succès qu'on obtient par le perfectionnement des arts, par des inventions utiles, et surtout par la propagation des connaissances industrielles.

Le défaut de cette propagation est l'une des principales causes, qui rétrécissent notre commerce extérieur et diminuent notre consommation. Les avantages d'une culture habile et d'une industrie perfectionnée sont concentrés sur quelques points du royaume, et la plus grande partie de nos provinces n'y participent que peu, ou même en sont entièrement exclues. Il y a 28 départemens, ou un tiers de ceux composant la France, dans lesquels le produit moyen de l'hectare est au-dessous

de 20 fr. Si la culture de tout le royaume était seulement aussi favorisée que dans le Bas-Rhin et le Pas-de-Calais, où cependant le produit du sol est moindre de 25 fr. qu'en Normandie, ou dans l'ancienne Flandres, la France au lieu d'un revenu annüel de 1486 millions, en donnerait un de 2,230,000,000 fr., c'est-à-dire presque moitié plus considérable. Mais il y a des départemens, qui, malgré leur fertilité naturelle et même l'avantage d'une position maritime, ne rapportent, comme le Finistère et la Vendée, que le tiers seulement du produit qu'obtiennent les départemens du Nord, de la Seine-Inférieure et du Calvados, par la grande supériorité de leur culture.

Ponr répandre la fécondité et l'abondance dans ces régions improductives, il faut suivre l'exemple récent donné par les Pays-Bas. En 1818, une souscription fut ouverte à La Haye pour former, dans les bruyères de la Drenthe, une colonie d'indigens; 24,000 personnes qui s'associèrent pour cette œuvre de bienfaisance, s'imposèrent une contribution d'un sou par semaine; et ce modique secours, employé avec sagesse et économie, sous la présidence du prince Frédéric, suffit, en l'espace de deux ans, pour arracher à la misère, à la mendicité et à tous les malheurs, les vices et les crimes qu'elles enfantent, 1500 personnes des deux sexes qui possédent déjà 200 maisons et 516 hectares de terres en pleine culture. En 1822, le nombre de ces colons montait à 2,500; et la prospérité de cet établissement ayant convaincu le public de la possibilité d'opérer ainsi le défrichement des territoires, jusqu'à présent inutiles à la population, une autre société s'est formée, en Belgique, pour fonder dans la

commune de Wartel, une colonie de cultivateurs libres, à qui l'on donne, pour les aider dans leurs travaux, des individus des dépôts de mendicité. Les enfans trouvés et les orphelins secourus par le Gouvernement, seront élevés désormais dans ces établissemens ruraux, dont l'exemple est digne de l'imitation de la France.

La diffusion des connaissances industrielles sur un plus grand nombre de points, est, comme celle des connaissances agricoles, une condition essentielle de la prospérité commerciale. On ne peut espérer d'obtenir une production manufacturière et une consommation capable d'alimenter, dans son extension progressive, un vaste commerce intérieur, qu'en appelant une population plus nombreuse à participer aux avantages des progrès de la civilisation, et en lui imprimant le mouvement et l'activité que font naître les arts industriels.

D'après les calculs de M. de Chateauneuf, l'ensemble des dépenses de la population de Paris, pour son entretien, son loyer, ses affaires, ses impositions et ses plaisirs, monte annuellement à 324,696,000 francs, ou 24 sous par jour. Si la dépense des habitans des départemens montait seulement aux cinq sixièmes de cette somme, le commerce intérieur du royaume serait de près 11 milliards; il serait encore de 5,490,000,000, si chaque individu dépensait uniquement 50 centimes par jour.

Le commerce extérieur n'est pas réparti moins inégalement. Les exportations de la capitale à l'étranger montent à 50 millions par an; c'est à raison de 71 francs par individu de la population de Paris; celles du reste du royaume, n'excèdent guères aujourd'hui 350 millions; ce n'est pas

12 fr. pour chaque habitant des départemens; d'où il suit que proportionnellement à la population, il y a six fois plus de commerce, d'industrie et d'activité, dans la capitale que dans les provinces; il est vrai que celles-ci fournissent, par leur agriculture, à la consommation alimentaire de Paris; mais tant est-il qu'une aussi grande infériorité ne leur laisse nulle ressource pour utiliser leurs nombreux habitans, et qu'il faudrait tripler au moins l'industrie des départemens pour les faire jouir d'avantages proportionnels à ceux du centre du royaume. La prospérité de la France, ainsi que la justice d'un égal partage entre les enfans d'une même famille, réclame donc la diffusion la plus rapide et la plus efficace des connaissances agricoles et industrielles dans toutes les parties de l'empire. C'est la condition essentielle de l'accroissement du commerce intérieur, et l'unique moyen de lutter sans désavantage dans les marchés extérieurs, contre les puissances maritimes qui y dominent depuis 25 à 30 ans, sans éprouver presqu'aucunement notre concurrence.

Pour parvenir à cet objet, il faut joindre l'exemple au précepte, la récompense à l'encouragement, et la persévérance à l'activité.

Pour propager les connaissances agricoles, étendre et perfectionner les cultures, accroître et améliorer leurs produits, naturaliser, dans toutes les provinces, les plantes utiles, les pratiques aratoires les meilleures, et l'usage des instrumens et des méthodes les plus favorables aux progrès de toutes les branches de l'agriculture française, il importe : — D'instituer dans chaque département une Société d'agriculture, correspondant avec un

Conseil supérieur, séant à Paris sous la présidence du Ministre de l'intérieur; — De publier chaque année, d'après les rapports de ces sociétés, et ceux des inspecteurs généraux nommés à cet effet, le tableau de l'état et des progrès de l'agriculture; — D'énoncer dans ce document quels encouragemens le Gouvernement veut donner à telle ou telle branche d'industrie agricole, et quelles récompenses ont été méritées par ceux qui en ont développé ou hâté les progrès; — D'accroître l'activité des Sociétés d'agriculture, et de publier, en commun, la notice de leurs travaux les plus importans; — D'étendre les relations du Jardin des plantes de Paris et de ceux des départemens, multipliant les envois de graines et de plans destinés à augmenter le nombre des végétaux utiles; — De favoriser le boisement des montagnes, des landes et du littoral par des primes, des exemptions et d'autres moyens d'encouragement; — De mulplier les plantations du murier, d'étendre la culture de la garance, dans les Bouches du Rhône, l'Hérault et les autres départemens qui s'en occupent, d'augmenter celle du houblon, de la gaude et des plantes tinctoriales; de cultiver en grand le cotonier, en Corse, le pavot blanc qui donne l'opium, etc. — De multiplier nos bestiaux et nos troupeaux par l'usage des prairies artificielles, afin de nous procurer ainsi les engrais, sans lesquels on ne peut obtenir de riches moissons; de doubler le nombre des bêtes à cornes qui, n'étant que de 6,700,000, fait participer quatre à cinq personnes à l'avantage de chacune d'elles, tandis qu'en Angleterre où il y en a 5,600,000, les avantages que donnent sept bêtes à cornes ne sont divisées qu'entre une dixaine de personnes. — De favoriser, autant

que possible, l'irrigation des cultures qui en double le produit, et d'accorder des dérivations des eaux publiques toutes les fois qu'il n'en peut résulter aucun détriment. — Et enfin de recourir, pour les parties mal peuplées ou mal cultivées du royaume, à la colonisation agricole ou militaire, dont les Etats-Unis, les Pays-Bas et la Russie tirent de si grands avantages ; joignant au bénéfice de la mise en rapport des terres incultes de ces parties, l'effet propice de l'exemple et de l'émulation, introduite dans une population qui manque d'activité, et qui croit impossible le succès dont elle n'a pas été témoin.

Pour propager les connaissances industrielles, répandre la pratique de leurs applications, multiplier et perfectionner les manufactures de toutes espèces, faciliter leurs opérations, améliorer leurs produits, en accroître le nombre et en diminuer le prix, il importe : — D'instituer dans chaque département, un Conseil spécial d'industrie composé des principaux manufacturiers et fabricans, présidé par le Préfet, et tenant une session annuelle dans la ville désignée par une ordonnance du Roi. — De communiquer à ce Conseil, par la correspondance ministérielle, les découvertes, ou perfectionnemens, qui ont lieu en France ou chez l'étranger, dans chaque branche d'industrie, notamment les inventions ou améliorations qui se rapportent aux genres de fabriques ou manufactures du département. — De faire examiner, par le Conseil, et consigner dans un compte rendu de ses travaux, quels avantages on peut tirer de l'application de ces inventions ou perfectionnemens, pour l'industrie du département, et quels moyens doivent être employés pour y

parvenir, ainsi que pour encourager et développer les progrès des arts mécaniques. — De faire coordonner l'usage de ces moyens et l'exécution locale des mesures qu'ils comportent, par un Conseil-général d'industrie établi près du Ministre de l'intérieur, et chargé de dresser annuellement l'état des progrès et des besoins de l'industrie du royaume. — D'instituer une exposition bisannuelle des produits industriels dans chaque département, combinant les époques de manière à ne pas avoir d'expositions simultanées dans des départemens limitrophes. — De former l'exposition centrale et bisannuelle, des produits dont le perfectionnement aurait mérité un succès départemental. — D'instituer en outre dans chacune des quatre grandes villes du royaume, une Société libre pour l'encouragement de l'industrie nationale. — D'établir à Marseille une école des arts et métiers, dont l'influence est indispensable dans le Midi de la France. — D'entretenir, dans les États du monde civilisé, où l'industrie a l'essor le plus rapide, des voyageurs doués de grandes connaissances dans les arts mécaniques, et chargés, par le Gouvernement, d'étudier les procédés de fabrication des autres peuples, les moyens de leurs progrès manufacturiers, et les inventions dont ils profitent, afin d'en enrichir la France le plus promptement possible. — Afin de naturaliser rapidement les industries nouvelles et d'une acquisition difficile, mais importante, de fonder, à l'exemple de Louis XIV et d'après le précepte de Colbert, des manufactures royales soutenues, pour atteindre un succès prompt et complet, de tous les moyens que possède l'Etat, prenant soin, toutefois, de ne conserver la pro-

priété de ces manufactures qu'autant qu'elles sont nécessaires pour faire adopter et répandre leurs utiles produits, et qu'il n'existe encore qu'une concurrence impuissante pour les introduire dans le commerce, par l'industrie des particuliers. — D'user de ce moyen pour donner aux machines à vapeur le perfectionnement qu'elles acquièrent en Angleterre et aux Etats-Unis, et l'usage étendu qu'on en fait dans ces contrées, provoquant, par une grande diversité de mesures, leur emploi dans l'exploitation des mines et surtout des houillières, dans le curage des canaux, le déblaiement des rivières, la navigation des fleuves et des côtes, et les opérations des manufactures. —Et enfin, pour prévenir les désastres que causent à l'industrie les embarras pécuniers résultant des vicissitudes du commerce, d'autoriser la Banque de France à prêter sur hypothèque, comme celle d'Angleterre, aux fabricans et manufacturiers, en réduisant, autant que possible, l'intérêt légal qui, dans ce cas spécial, serait exigible.

Par l'ensemble de ces mesures, notamment par tout ce qui peut agrouper la population, faciliter les communications, et répandre les connaissances agricoles et industrielles, il est possible d'agrandir rapidement et de faire prospérer le commerce de la France à l'intérieur; mais il importe pour étendre et assurer ses succès, de les lier à ceux du Commerce extérieur, dont nous allons essayer de déterminer les élémens.

II.

COMMERCE EXTÉRIEUR.

C'est dans les ressources d'un commerce extérieur, vaste, actif et soutenu, que l'agriculture et l'industrie trouvent les moyens de développement que leur refuse une consommation trop limitée; c'est par la balance favorable de ce commerce, dans ses transactions avec l'étranger, qu'elles acquièrent de nouveaux capitaux, qui permettent aux cultures de s'étendre et aux manufactures de se multiplier.

Le commerce extérieur est formé par l'exportation et par l'importation.

L'exportation peut accroître et assurer ses succès, par des mesures générales ou spéciales, pour perfectionner les produits agricoles et industriels et en étendre la vente; par exemple, on doit : — Consulter le climat, les habitudes, la mode, et jusqu'au caprice des consommateurs de chaque pays, où ces produits sont exportés; — Proportionner la quantité des marchandises, au nombre des habitans de chaque classe, qui en font usage; — Acquérir la connaissance du goût des consommateurs éloignés, et s'y soumettre, quelque différent qu'il puisse être du nôtre, soit dans la composition, le dessin ou les autres qualités des objets; — Se procurer cette connaissance, soit par les communications du gouvernement, soit par

les frais communs de plusieurs manufacturiers, qui peuvent ainsi l'obtenir, en envoyant sur les lieux des hommes habiles en cette matière. — Atteindre le même but, par les meilleurs récits, qu'on puisse avoir de ces choses, et les modèles les plus récens et les mieux détaillés. — Juger du prix qu'on obtiendrait des objets ainsi imités, en envoyant leurs modèles en pays étrangers, afin de connaître la valeur qu'ils y auraient, et la vogue qui en étendrait le débit. — Charger les agens consulaires, les voyageurs, les navigateurs et les savans, de l'indication des lieux qui fournissent des matériaux bruts dont on peut se servir, pour perfectionner les anciennes fabriques ou en établir de nouvelles, et accroître ainsi l'exportation. — Combiner, par des expériences nombreuses, les matériaux nouvellement acquis, avec ceux naturels au pays, pour en obtenir des produits améliorés, plus variés ou moins chers. — Analyser et décomposer, pour les reconnaître et les imiter, les produits étrangers formés de l'union de plusieurs substances. — Être parfaitement instruit des modifications apportées par de nouveaux procédés, aux opérations des fabriques étrangères, pour les rendre plus commodes, plus promptes et moins dispendieuses, ce qui permet, en les adoptant, de diminuer le prix des objets de l'exportation, et d'en étendre la vente. — Dans le même but, connaître pareillement les moyens mécaniques qui favorisent l'extension des manufactures et leur prospérité. — Récompenser avec libéralité les grands perfectionnemens de l'industrie et les indications nouvelles qui donnent une branche de plus à l'exportation.

L'importation est avantageuse, et doit être favorisée :

1.° Quand les objets dont elle se compose, sont échangés contre des produits agricoles ou industriels d'une valeur qui est relativement inférieure; 2.° Quand les objets importés sont des approvisionnemens dont on ne peut se passer, et lorsque ce sont des matières premières, dont la valeur est augmentée par l'industrie nationale.

L'importation est nuisible et doit être réprimée : — 1.° Quand les objets, qui la forment, ne sont point acquis par un échange des produits agricoles et industriels, mais achetés en numéraire; — 2.° Quand ils établissent une concurrence fâcheuse avec les produits indigènes, naturels ou manufacturés; — 3.° Quand leur valeur excédant celle de l'exportation, produit une balance défavorable, qui ruine le commerce et enlève à l'agriculture les bénéfices de ses travaux.

L'importation dépend : — Du climat, quant à la nature de ses objets; — De la population et de ses habitudes, quant à la masse des marchandises qu'elle comprend; — De la quantité de ces marchandises, combinée avec leur consommation, à l'égard du prix qu'on y met.

Ainsi, le sucre, le café et les épiceries, étant des productions de la zône torride, l'Europe ne peut se les procurer que par l'importation; et c'est un tribut annuel qu'elle paye aux régions des tropiques, qui, en revanche, ne pouvant donner naissance ni à la vigne, ni à l'olivier, sont obligées d'en échanger les produits, contre ceux qu'elles doivent à leur température brûlante. La masse de l'importation est proportionnelle à celle de la population, ou plutôt au nombre des consommateurs, qui peut en différer considérablement. Ainsi la Martinique qui compte cent mille

habitans, ne consomme annuellement que 60,000 barils de farine, parce qu'un dixième seulement de sa population fait usage de pain; le reste se nourrit de farine de manioc. Enfin, la valeur de l'importation peut être la même, quoique la quantité des objets qui la forment, soit moindre ou plus grande. Le prix du sucre était triple de sa valeur actuelle, il y a quelques années; et son importation était d'une valeur égale à son terme actuel, quoique la consommation fût moindre des deux tiers.

Pour fournir à l'importation française, les objets qui, par leur nature, dépendent du climat, il faut des colonies agricoles, gissant entre les tropiques; pour atténuer l'importation étrangère, il faut favoriser les habitudes qui tendent à remplacer ses produits par des produits indigènes de la métropole; pour accroître la consommation des denrées coloniales et des produits étrangers obtenus au moyen d'un échange avantageux, il faut en abaisser le prix par l'accroissement de la production dans les établissemens d'outre-mer, et par la diminution des droits de douanes.

Une exploration agricole et manufacturière mieux entendue des Colonies françaises et une extension considérable des marchés étrangers que nous fréquentons, peuvent donner ce double avantage, qui nous procurerait en dernier résultat, une plus grande importation, sans toutefois en accroître nuisiblement la valeur.

En considérant le commerce extérieur, dans ses effets, on acquiert la preuve :

1.° Que la prospérité de l'agriculture dépend de ses succès, puisque c'est par les débouchés qu'ils ouvrent aux

produits du sol, qu'on obtient de nouvelles richesses, qui donnent le pouvoir d'étendre la culture et de l'améliorer;

2.° Que l'activité de l'industrie, l'étendue de ses entreprises, le génie de ses travaux, dépendent pareillement des succès du commerce extérieur, puisque, si des marchés vastes et nombreux ne lui fournissent pas la vente de ses produits, elle court risque de périr au milieu de ses trésors.

3.° Que la puissance maritime, qui est l'une des défenses les plus efficaces de l'Etat, dépend de la prospérité du commerce extérieur, puisque le nombre et l'habileté des marins, qui doivent armer les flottes et défendre la liberté des mers, sont proportionnels aux progrès de la marine marchande.

4.° Que le crédit public, qui dans les États modernes forme l'une des bases de la puissance et de la solidité des gouvernemens, tient intimément à la richesse commerciale, qui dépend des succès de l'exportation et de l'importation.

5.° Qu'enfin la prospérité du commerce accélère les progrès de la civilisation, accroît les ressources de l'Etat, augmente le bien-être des hommes, et par l'amélioration de leur sort, écarte d'eux la misère, avec les souffrances physiques et morales, les maladies et les vices, les contagions et les crimes.

Les intérêts les plus grands et les plus chers se lient donc aux entreprises du Commerce extérieur, à ses transactions dans les marchés des deux hémisphères, et aux débouchés qu'il y peut ouvrir aux produits agricoles et industriels de la France.

Cherchons dans un examen attentif quels sont ceux de ces marchés, qui lui sont avantageux; quels autres peuvent le devenir; s'il en est qu'il doive abandonner; quelles sont les contrées qui peuvent en offrir de nouveaux, ou dont il est encore possible de partager l'approvisionnement; comment on peut doubler l'étendue du produit de nos colonies; et au moyen de mesures faciles dans leur exécution, rendre au commerce sa splendeur éclipsée, et proportionner ses succès à ses besoins, et aux progrès immenses de nos rivaux, dans la même carrière.

C'est pour essayer d'atteindre ces objets importans, qu'en nous prévalant des secours, que nous donnent une étude suivie de ce sujet et de longs voyages dans les deux Mondes, nous parcourrons, dans les cinq chapitres suivans, toutes les contrées où d'utiles débouchés peuvent être ouverts aux expéditions du Commerce français.



CHAPITRE PREMIER.

Commerce d'Europe.

L'Europe, qui ne forme que la seizième partie de la superficie continentale du globe, possède, d'après les documens statistiques les plus récens, une population de 200 millions d'habitans. Sa surface étant d'environ 320 mille lieues carrées, si cette grande masse d'hommes était répartie également, dans toutes ses contrées, il y aurait 625 individus par lieue carrée, ou presque moitié

moins qu'en France. Si la civilisation européenne, qui est la plus grande du monde, était seulement égale, dans sa distribution générale, au 5.e de celle du centre de la France, les besoins qu'elle ferait naître, porteraient à 183 milliards, la valeur du commerce intérieur de ses diverses régions; et si le commerce extérieur de chaque contrée, tant d'importation que d'exportation, atteignait au tiers de la somme à laquelle il monte, en France, eu égard au nombre des habitans, il formerait annuellement un mouvement de valeurs métalliques ou de marchandises, de 1800 milliards.

Il serait intéressant de chercher, dans les élémens que présente le commerce de chaque pays, de combien il s'en faut que la masse des transactions commerciales de l'Europe n'arrive à ces termes, qui ne supposent cependant qu'une civilisation inférieure de moitié à celle dont la France offre l'exemple. Mais l'immensité de notre sujet ne nous permet que d'indiquer cette question curieuse, et nous oblige de passer à l'examen sommaire de nos relations de commerce avec chaque état de l'Europe, afin d'esquisser brièvement les principaux moyens d'en accroître les avantages.

SECTION PREMIÈRE.

Commerce avec l'Espagne.

Ce royaume a une étendue de 16,750 lieues carrées; d'après les documens présentés aux Cortès, il y a trois

ans, sa population est de 10,747,000 individus. En 1788, le comte d'Aranda l'évaluait à 10,500,000; le recensement de 1803, ne la portait qu'à 10,351,000 habitans. C'est environ 630 personnes par lieue carrée; mais la distribution réelle de la population est tellement inégale qu'il y a des provinces qui comptent 2000 habitans par lieue carrée, comme en Hollande, et d'autres 311, comme en Suède. Le terme moyen de la dissémination est, à un 12.e près, moitié plus grand qu'en France, où cependant il est du tiers plus considérable qu'en Angleterre. Il y a 145 cités, 4,572 villes et bourgs, 12,732 villages, 10,580 hameaux, et 1511 villes dépeuplées. Cette dispersion de la population, qui, pour chaque agrouppement, ne suppose qu'environ 300 individus, ne permet à l'industrie et à l'agriculture que des efforts partiels et rarement fructueux. D'autres causes y joignent leur influence pernicieuse, surtout le monopole des principales manufactures, qui est exercé par la Couronne, et qui étouffe toute concurrence. Il y a des manufactures royales de draps à Guadalajara, de glaces à Saint-Ildefonse, de papier à Ségovie, de bas à Val-de-Moro, de tapis et de porcelaine à Madrid, de cartes à Malaga, d'épées à Tolède, etc. La poudre à tirer, l'eau-de-vie, les cartes à jouer, le plomb, le mercure, la cire à cacheter, le soufre, le tabac, sont en régies et soumis au monopole. Voici les effets de cet ordre de choses : Les artisans et les ouvriers sont, d'après le dernier recensement, à la masse de la population, comme 1 à 40; les produits industriels sont comme 1 à 4 et demi aux produits naturels. Ceux-ci, favorisés par un admirable climat, par une vaste étendue

et une grande diversité de territoires, forment, nonobstant l'état reculé de l'agriculture, une masse de richesses importante. D'après les documens officiels, en 1803, la quantité des produits naturels était ainsi qu'il suit :

Froment.........	17,000,000 d'hect.	34,500,000 hect. (Froment, Seigle, Orge, Avoine, maïs et riz)
Seigle...........	6,000,000 —	
Orge............	8,000,000 —	
Avoine, maïs et riz.	3,500,000 —	
Vins............	7,290,000 —	ou env. 729,000 barriques.
Huiles...........	890,000 —	
Lin et chanvre.....	30,000,000 de liv. pesant.	
Coton d'Iviça.....	100,000 —	
Laines...........	50,000,000 —	
Soies............	1,500,000 —	
Fer et autr. métaux.	18,000,000 —	

Valeur totale des produits naturels.........1,268,455,000 fr.
——— des produits industriels........... 284,625,000

Total du produit annuel................1,553,080,000 fr.

C'est pour chaque individu un produit de 127 francs d'objets naturels et de 28 seulement d'objets industriels. L'insuffisance de cette production met l'Espagne dans la dépendance des contrées manufacturières.

C'est en effet le pays de l'Europe, qui nous offre depuis un siècle, les débouchés les plus constamment favorables. Vers la fin du règne de Louis XIV, nous y placions déjà pour 20 millions de marchandises; les retours n'étant que de 17 millions et demi, la balance était de 2 millions et demi à l'avantage de la France. En 1787, les exportations du commerce français se formaient : — de

11 millions de francs de subsistances animale et végétale ; — d'un million et demi de vins et eaux-de-vie ; — de 5,200,000 fr. de matières brutes et de bêtes de somme ; — de 26 millions et demi d'objets manufacturés. — Total 44 millions et demi.

Nous recevions en échange : — pour 20 millions de laines, soude, chevaux et mulets ; — 7 millions de comestibles ; — 4 millions de vins, de liqueurs et eaux-de-vie Catalannes ; — 2 millions d'objets ouvragés. — Total : 33 millions.

La balance, en notre faveur, était de 11 millions et demi ; elle s'augmentait par une importation de 62 millions et demi de piastres et quadruples qui avait lieu, par l'intermédiaire de nos places de commerce, et servait à solder, dans les différ[illegible] marchés de l'Europe, les créances contractées par l'Espagne. A cette époque, toute l'exportation de ce royaume était évaluée à 83,325,000 fr. ; la France en recevait 33 millions, ou les deux cinquièmes ; l'Angleterre, 17,500,000, et la Hollande une grande partie du reste. D'après la Gazette de Madrid du 20 février 1787, la valeur du numéraire et des marchandises importées de l'Amérique Espagnole dans les 12 ports principaux de sa métropole, montait à 316 millions de francs, acquis en échange d'une exportation de 192 millions, dont la moitié, ou seulement le tiers était formé de marchandises indigènes.

Cette source abondante de richesses est maintenant tarie ; mais tel est l'avantage immense que donne aux peuples du midi, un climat qui double, pour eux, chaque année, le temps possible des travaux agricoles, et les mois-

sons qu'ils produisent, qu'aussitôt que la Providence mettra fin aux malheurs de l'Espagne, ce royaume retrouvera de riches ressources dans le rétablissement de son agriculture et la multiplication de ses troupeaux. L'exploitation de Cuba et de Porto-Rico, par son propre commerce, peut ajouter considérablement à ces moyens de restauration, et donner à son exportation totale, une valeur de 100 millions au moins. Ce produit disponible pour les transactions extérieures, n'est qu'à raison de 10 francs par individu, tandis qu'il s'élève maintenant à 15 en France, et à plus de 69 francs en Angleterre. Par cet heureux changement, la France trouverait, en Espagne, les débouchés qu'elle doit espérer de sa proximité, de la nature de ses productions, d'une longue habitude de leur consommation, et de nombreux intérêts réciproques; en acquérant le tiers de l'exportation espagnole, ou davantage, elle pourrait placer en échange dans les marchés de la Péninsule, pour une cinquantaine de millions de marchandises manufacturées et autres.

Un grand nombre d'objets, qui nous sont nécessaires, peuvent nous être fournis par l'Espagne. Quoique nous ayons augmenté nos troupeaux, perfectionné leur produit par la propagation des mérinos, et doublé le poids des toisons par des soins mieux entendus, nous sommes loin de pouvoir alimenter nos manufactures de draps; et l'exportation de nos tissus accroît, de plus en plus, par ses progrès, la quantité de laine étrangère qu'il faut importer, ainsi que le nombre de moutons que nous achetons au dehors pour multiplier les nôtres, ou en améliorer la race. Il a été importé en France :

	Mout. communs.	Mérinos.	Valeur.
En 1820....	149,634....	5,446....	3,049,000 fr.
1821....	244,492....	17,125....	5,338,000
1822....	140,454....	54,513....	4,567,000
1823....	75,740....	45,528....	3,050,000
Totaux...	610,320....	122,612....	16,004,000 fr.

Ainsi, nous avons acheté, année moyenne, au prix de 4 millions, plus de 152,000 moutons communs et de 30,000 mérinos. Il nous a fallu, en outre, une quantité de laines de toutes sortes, que nous avons acquis, pendant chaque année de cette période, pour 9,782,000 fr., 15 millions, 24,300,000 francs, et 12,820,000, faisant, année moyenne, 15,500,000 francs. L'Espagne peut nous fournir, la plus grande partie, ou même la totalité de cette importation de 20 millions de fr.; elle a pareillement la faculté de contribuer, avec l'Italie, à nous approvisionner de soies brutes, pour une valeur de 13 à 26 millions; elle possède les moyens de procurer à nos fabriques les 4 millions de soude et de potasse, qu'elles emploient annuellement. C'est de la Péninsule que nous tirons ce que nous consommons de citrons et d'oranges, jusqu'à la valeur de 2,000,000 de francs; et les huiles d'olives, comestibles, ou destinées aux fabriques, pourraient seules constituer une importation considérable, puisque nous en achetons annuellement de l'étranger, pour 40 à 50 millions.

On voit que ce ne sont pas les moyens d'échange qui manqueront à l'Espagne, dans ses transactions avec la France, aussitôt que ce beau pays aura recouvré la prospérité, qui fit briller de tant d'éclat la monarchie de

Charles-Quint. L'espoir du rétablissement complet de notre commerce trouve particulièrement des motifs dans la concurrence peu étendue que lui opposeraient l'Angleterre et les États-Unis, dans les principaux marchés de la Péninsule. En 1821, les importations de la Grande-Bretagne, dans les ports de l'Espagne, n'ont été que de 16,672,000 fr., et celles des Américains de 3,640,000 fr., faisant ensemble une vingtaine de millions seulement. En 1784, il était importé pour 22 millions de marchandises anglaises dans ces mêmes ports, ce qui formait un commerce bien plus considérable. Mais à cette importation patente, il faut ajouter une partie de celle qui s'écoule, au moyen de l'entrepôt de Gibraltar, et dont la valeur s'élevait à 44 millions en 1821. Il est vrai que ce riche marché approvisionne, en même temps, le Portugal, ainsi que les États-Barbaresques, et que les navires Américains y viennent chercher annuellement pour 10 millions de marchandises; toutefois, il y a des motifs de croire qu'il en sort pour une vingtaine de millions d'objets naturels et manufacturés, qui sont introduits en Espagne par la contrebande; c'est par les profits de ce commerce que l'Angleterre se rend favorable la balance de ses transactions totales avec la Péninsule; et qu'elle a obtenu, en 1820, un excédent de près de 75 millions sur les marchandises qu'elle y a achetées.

Néanmoins, en ce qui concerne particulièrement l'Espagne, la valeur des produits anglais et américains qui y sont introduits annuellement, n'étant que d'environ 40 millions, il y aura, au minimum, une importation possible de 60 millions de marchandises françaises, pour

compléter la consommation de ce royaume, dès que l'ordre et la tranquillité lui auront permis de profiter de ses riches ressources. En effet, quelque bornée que puisse être cette consommation, elle ne peut être moindre de dix fr. par personne, en comestibles et produits fabriqués d'origine étrangère. La seule question est de savoir quelle puissance commerciale, quel peuple manufacturier y pourvoira lors de son développement. L'antériorité de possession, le voisinage, l'union d'intérêts semblent assurer à la France cet avantage important.

Pour le fixer et l'accroître, il faudrait : — Négocier avec l'Espagne des modifications dans ses tarifs de douanes, afin de favoriser nos importations et prévenir l'ascendant de la concurrence étrangère. — Aplanir les difficultés suscitées par les dispositions méticuleuses des douanes espagnoles et des autorités provinciales, qui mettent des entraves à l'introduction et à la libre circulation des produits français dans l'intérieur, lors même qu'ils ont été importés légalement. —Protéger l'établissement des maisons de commerce françaises dans toute la Péninsule, et obtenir du gouvernement espagnol des concessions qui leur soient avantageuses. — Affermer, diriger, étendre et perfectionner telle branche d'industrie agricole ou manufacturière, qui peut être exploitée en Espagne par des capitalistes français, à l'avantage réciproque des deux peuples. — Profiter du rapprochement que les évènemens politiques ont produit, pour établir des liaisons de commerce et d'amitié plus intimes et surtout moins troublées qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent, par l'intervention du fisc et celle des établissemens ou as-

sociations privilégiés. — Faire servir, par ce rapprochement, les intérêts commerciaux de la France, soit en obtenant une connaissance détaillée plus parfaite des besoins de la population que nos fabriques peuvent satisfaire, soit en faisant connaître et apprécier les produits de notre industrie dans l'intérieur de l'Espagne, et en indiquant à notre commerce, de nouveaux marchés et de nouvelles routes pour y parvenir. — User dans le même but, de la même influence, pour ouvrir à notre commerce les ports des îles Baléares et des Canaries, qui, par leur gissement, peuvent servir d'entrepôt, et méritent une attention bien plus grande que celle qu'on leur accorde. — Écarter de toute notre prépondérance, jointe à l'ascendant maritime de l'Angleterre, les projets formés par la Russie et les États-Unis, de fonder dans ces îles des établissemens qui leur livreraient le commerce de la Méditerranée et celui de l'Afrique occidentale. — Etablir entre la France et l'Espagne des communications plus promptes, plus faciles, plus régulières et moins dispendieuses, au moyen de bâtimens à vapeur naviguant entre Marseille et Barcelonne, Bordeaux et la Corogne, à l'instar de ceux qui viennent d'être construits par l'Angleterre, pour multiplier ses relations avec le Portugal. — Considérer, enfin, que la masse des objets naturels et manufacturés, que notre commerce importe en Espagne, dépend de l'étendue qu'acquerra la consommation intérieure et coloniale de ce royaume; que cette consommation ne peut s'accroître que par la multiplication des moyens d'échange que les Espagnols posséderont; que le pouvoir de multiplier ces moyens réside essentiellement dans l'agriculture et

l'industrie rurale de la Péninsule, qui ne prospéreront que par le retour de l'ordre et de la paix, la garantie d'institutions protectrices, et l'action bienfaisante d'un Gouvernement réparateur. —Appuyer donc de tout le pouvoir de la France, ce qui peut conduire promptement à ce grand objet, et servir, avec les intérêts réciproques des deux peuples, ceux de l'humanité.

SECTION II.

Commerce avec le Portugal.

La surface de ce royaume est de 3,550 lieues; sa population s'élève d'après les documens officiels dressés en 1823, à 3,440,000 individus; c'est 970 personnes par lieue carrée, ou un tiers de plus qu'en Espagne, nonobstant l'identité du sol, du climat et de tous les agens physiques. Toutefois sa population n'a augmenté que de 215,000 ames depuis 1775, c'est-à-dire d'un seizième en 48 ans. L'Angleterre proprement dite avait, en 1784, 8,016,000 habitans; en 1822, elle en avait 12,340,000; elle a donc gagné en 38 ans, 4,324,000 individus, ou beaucoup plus de moitié. La différence des progrès de la population, dans ces deux contrées, est conséquemment dans le rapport d'un à 8.

Le commerce du Portugal était ainsi qu'il suit, aux époques ci-après, selon les données recueillies par Texeira da Moraes et publiées par M. de Balbi.

En 1800.	Importation.	Exportation.
Commerce avec les colonies portug....	92,815,000 fr..	84,500,000 fr.
Commerce avec les nations d'Europe..	125,194,000....	129,780,000
Totaux...........	218,009,000....	214,280,000
En 1819.		
Commerce avec les colonies portug....	58,830,000....	50,775,000
Commerce avec les nations d'Europe..	93,020,000....	70,570,000
Totaux.............	151,850,000....	121,345,000

Voici ce qui résulte de la comparaison de ces nombres : le Portugal recevait de ses colonies, il y a 25 ans, une importation de denrées, bois de teinture, cuirs, coton, tabacs, métaux précieux et diamans, montant avec l'interlope à environ cent millions ; il donnait en retour pour 85 millions de marchandises, dont le tiers sortait de ses fabriques et presque tout le reste de celles d'Angleterre ; ses produits coloniaux joints à ceux de son territoire lui permettaient de faire une exportation de 130 millions ; ce qu'il achetait de l'étranger, pour sa consommation et celle de ses établissemens d'outre-mer, montait à 125 millions ; mais il perdait avec ses colonies presque tout le bénéfice, qu'il faisait en Europe ; et son commerce quoique vaste, était proportionnellement peu avantageux, parce depuis le traité de Méthuën en 1703, la Grande-Bretagne ayant étouffé, dans ses marchés, la concurrence des autres puissances maritimes, les négocians de Lisbonne et d'Oporto n'étaient guères que les facteurs de ceux de Londres. Quoique l'exportation totale, étant de 114 millions, fût à raison d'environ 10 francs, par individu, cette apparence d'un état florissant était tout-à-fait délusive, car c'était presqu'uniquement l'importation

de l'Inde et du Brésil, évaluée approximativement à 100 millions de fr. qui formait l'exportation Portugaise, dans les différentes contrées de l'Europe; et c'était le retour de cette exportation, en marchandises de France et d'Angleterre, qui constituait le commerce de la métropole avec ses établissemens transatlantiques; en sorte que toute la base de ce commerce consistait dans le produit des colonies portugaises, dont l'échange faisait naître quatre espèces de transactions, et rapportait à la métropole, un courtage considérable sur chacune d'elles.

Le Brésil était la principale source de cette richesse; en 1801, l'importation de ses produits, montait à 92,350,000 fr. il recevait en retour pour 66,750,000 fr. de marchandises. Mais en 1819, ses liens relâchés, par les évènemens politiques, lui laissant la liberté de détourner du marché de Lisbonne, la plus grande partie des productions dont il l'alimentait depuis deux siècles, il n'y envoya dans le cours de cette année que pour 46,980,000 fr. en denrées coloniales, et il ne reçut pas pour 15 millions de marchandises d'Europe, par l'entremise du Portugal. Aussi ce royaume vit-il subitement, ses importations totales atténuées du tiers, et ses exportations de près de moitié. Si pour connaître leur valeur actuelle, on en retranche ce que leur donnait encore le Brésil à cette époque, on trouve que depuis l'émancipation de cette immense colonie, le Portugal peut à peine élever ses importations coloniales à 11,850,000 fr. et ses exportations en Europe, à 23 millions et demi, dont la moitié en produits de son territoire et l'autre en marchandises provenant de ses établissemens d'outre-mer. De tels

moyens d'échange ne laissant supposer qu'une importation circonscrite dans les mêmes termes, celle-ci ne peut guères dépasser 6 francs par individu; ce qui est une somme encore plus modique que celle formant maintenant la dépense d'un Espagnol en marchandises étrangères.

Cet état de ruine n'étend pas jusqu'à notre commerce sa pernicieuse influence; nos relations avec le Portugal ont toujours été très-bornées. En 1716, ce pays recevait pour 740,000 fr. de marchandises françaises; leur retour ne valait que 34,000 fr. En 1787, nous portions à Lisbonne et à Oporto : — Des produits de nos fabriques, pour 2,300,000 fr.; —Des comestibles pour 1600,000 fr. Total environ 4 millions. Nous en tirions : —Des cotons en laine, ivoire, peaux de chèvres, indigo, pour 5,153,000 fr. — Des huiles d'olive, citrons, oranges, cacao, vins et épiceries pour 2,559,000 fr. —Des toiles de coton des Indes et du tabac du Brésil pour 2,550,000 fr. — Total 10,262,000 fr.

La balance était à notre désavantage de 6 millions et demi, ou beaucoup plus de moitié du montant de nos importations. Voici la valeur de ce commerce à diverses époques plus rapprochées.

	Import. de France.	Export. en France.
1796	1,509,000 fr.	143,000 fr.
1806	7,550,000	33,900,000
1819	281,000	780,000

Si l'on en excepte les instans pendant lesquels la force de nos armes nous donna la prépondérance dans la Pé-

ninsule, c'est l'Angleterre qui a fait entièrement depuis 30 ans, le commerce du Portugal. De 1805, à 1813, elle y importait, selon les circonstances, une quantité de comestibles et de marchandises évalués par un terme moyen, à 48 millions, et qui monta jusqu'à 150 en 1811, par l'effet des évènemens extraordinaires de la guerre. Elle en exporta, en 1818, pour 17 millions et demi; en 1819, pour 11,400,000 fr.; en 1820, pour 14 millions. A cette dernière époque, elle y envoya 45,622,000 fr. de marchandises; mais alors le Brésil n'était pas, comme aujourd'hui, séparé de sa métropole, et le tarif des douanes rendait avantageux d'y introduire sous le pavillon national, des marchandises étrangères. Pour maintenir cet ordre de choses, et étouffer toute concurrence défavorable au commerce Anglais, il avait été statué, dès 1818, par un acte du gouvernement Portugais, rendu sous l'influence britannique, qu'un droit de 24 pour 100, serait imposé sur toutes les marchandises et comestibles importés, à l'exception des objets provenant de l'Angleterre. Cette politique aveugle a effacé le Portugal, du nombre des marchés de l'Europe; elle l'a réduit au rang des possessions coloniales de la Grande-Bretagne; et cependant elle n'a pu lui assurer la protection de cette puissance. Aussitôt que l'émancipation du Brésil a privé sa métropole d'une importation de 100 millions de francs, qui donnait lieu à un commerce de plus de 400, l'Angleterre n'a point hésité entre de nouveaux intérêts et les liens d'une amitié de plus d'un siècle, entre un empire naissant qui consomme déjà chaque année pour 60 millions de ses produits, et un état chancelant, devenu tout-à-coup

le plus pauvre de l'Europe; elle abandonne le Portugal à sa ruine, et dans ce moment elle détruit en s'éloignant de lui, la seule industrie agricole qu'il possédât. En diminuant de moitié les droits qui pesaient sur les vins de France, importés en Angleterre, le ministère britannique fait cesser cette année, le privilège dont jouissaient ceux du Portugal, et qui en avait accru l'usage, au point d'en former la moitié ou les deux tiers de la consommation. On importa dans la Grande-Bretagne :

	Barriques prov. du Portugal.	De Madère.	Total.
En 1817	14,125	1,270	15,395
1818	17,644	2,316	19,950
1819	10,311	2,922	13,233 (1).

On ne peut prévoir toutefois qui l'emportera dans les résolutions de l'Angleterre, de l'habitude de dominer le Portugal et de la facilité d'y réussir, ou de cette dispositions moins louable qu'utile, qui fait considérer comme dangereuse et impolitique toute liaison d'intérêt avec un peuple sur le penchant de sa ruine. Dans le premier cas il n'y aura pas plus de commerce à faire avec ce pays qu'avec une colonie anglaise soumise au régime exclusif; dans le second, il n'y en aura sans doute pas davantage, car l'éloignement de l'Angleterre sera le témoignage cer-

(1) Madère, dont les vignobles sont exploités par des fermiers anglais, fournit en outre à l'exportation directe, dans les immenses possessions de la Grande-Bretagne. En 1824, cette île produisait 22,300 pipes de vin, et Porto-Santo, 695. La première, qui a une surface de 1800 milles carrés, compte à présent 90,916 habitans, et la seconde 1453.

tain de l'état désespéré du Portugal. Une autre hypothèse est celle dans laquelle ce royaume reprendrait son indépendance ; relèverait son agriculture, féconderait ses belles provinces, exploiterait les riches colonies qui lui restent, et chercherait à conserver des relations avantageuses avec celles qu'il a perdues.

Dans cette supposition la France pourrait prendre part à son commerce. 1.° En achetant à Lisbonne, à Oporto, des laines, des soies portugaises, des huiles comestibles et autres, des fruits, de la soude et divers objets de consommation ; 2.° en y vendant des marchandises manufacturées et des produits naturels, que réclament, soit la population du Portugal, soit celle de ses colonies d'Afrique, qui comptent 80,000 habitans sur le continent, et 230,000 dans ses îles.

Par ce changement, une libre concurrence étant ouverte dans le superbe port de Lisbonne, nos navires y seraient rappelés, et au lieu d'y faire, comme aujourd'hui, un commerce variable qui ne peut nous procurer une vente de deux millions, il serait possible d'élever jusqu'à dix, nos importations en Portugal, surtout si la culture du cotonnier étant encouragée dans les provinces au-delà du Tage, fournissait à leurs habitans un moyen d'échange contre nos produits industriels.

Mais ces résultats étant purement éventuels et soumis aux circonstances politiques, il serait illusoire d'indiquer ici les moyens qui permettraient d'en accroître les avantages.

SECTION III.

Commerce avec l'Italie et la Suisse.

On donne à la Péninsule italique une surface de 13,000 lieues carrées, et à la Suisse environ 1,440. Des recensemens récens élèvent à plus de 20 millions d'habitans, la population du premier de ces deux pays, et à 1,750,000 celle du second. C'est par lieue carrée, 1550 individus en Italie, et 1222 en Suisse; on en compte 1180 dans les États de Sardaigne, 1740 dans le royaume de Naples et en Sicile, 3,600 en Lombardie, 1126 dans l'Etat ecclésiastique, etc.

A la fin du règne de Louis XIV, nous exportions dans ces contrées pour 23 millions de marchandises et comestibles, et nous en tirions pour 10,700,000 fr. En 1787, nos exportations avaient triplé et au-delà; elles étaient formées : — De marchandises manufacturées, pour 30,800,000 fr.; — De matières premières ou ayant reçu quelques préparations, pour 11,800,000 fr.; — De comestibles, pour 10,700,000 fr.; — De vins et eaux-de-vie, pour 5 millions; — De denrées coloniales, pour 20 millions; — Total, 78,300,000 francs.

Nous recevions alors de Suisse et d'Italie : — Pour 16,300,000 fr. de marchandises manufacturées, telles que rubans de soie, velours, crêpes, toiles de coton blanches ou peintes de Suisse; — Pour 37,400,000 fr. de matières brutes; la soie en formait les deux tiers; — Pour 28,300,000 fr. de comestibles, dont 11 millions et demi d'huiles propres à la fabrication du savon; — Total, 82 millions.

La balance semblait à notre désavantage de trois mil-

lions et demi; mais la grande quantité de matières premières comprises dans l'importation, donnait des alimens essentiels à notre commerce, et les plus avantageux qu'il pût se procurer.

A-peu-près à la même époque, l'Angleterre exportait de ses ports, en Italie, pour 1,944,000 fr. de marchandises; elle en tirait un retour de 1,704,000 fr. Ce faible commerce était le terme le plus élevé auquel ses transactions eussent pu parvenir dans ce pays, en l'espace d'un siècle; car, en 1700, elles n'excédaient pas 528,000 fr. d'importations et 380,000 d'exportations. On voit qu'il y a 36 à 40 ans, la consommation de l'Italie et de la Suisse, en produits français et anglais, ne montait qu'à une valeur d'environ 80 millions de francs, et que la production disponible pour l'exportation à l'étranger, n'excédait cette somme que de 3 millions. Ce n'était qu'à raison de 5 fr. pour chaque individu. Il ne paraît pas que cet état d'inertie ait changé dans l'Italie méridionale, et tout y est aujourd'hui comme au commencement du siècle. M. Blaquière a reconnu, par un document officiel, que depuis vingt ans, la Sicile emploie toujours la même étendue de terre à la culture du blé, et qu'elle en retire le même produit. Environ deux millions d'hectares rapportent 1,050,000 hectolitres. Les terres labourables étant divisées en trois soles de 666,000 hectares, le produit de chacun ne serait guères que d'un hectolitre et demi, tandis qu'en France, 15 hectolitres sont le produit d'un seul hectare, et qu'en Angleterre le quart des cultures en donne, sur la même surface, 22 et demi. Si les données recueillies, par le voyageur anglais, étaient exactes, il

faudrait croire, contre toute vraisemblance, que le pays de Cérès, le grenier du Peuple romain donne maintenant un produit dix fois moindre que celui de la France, et quatorze à quinze fois moins grand que celui des bonnes cultures anglaises.

Pour montrer comment, dans la plus belle des contrées de l'Europe, le commerce peut avoir des limites si extraordinairement bornées, nous emprunterons aux savans auteurs de la Bibliothèque universelle, une comparaison curieuse entre la dépense qu'exige, en France et en Italie, la consommation annuelle d'une famille composée de cinq individus : le père, la mère et trois enfans, dont deux deviendront à leur tour chefs de famille. En Italie, la subsistance de l'ouvrier est de deux livres de farine de maïs, un peu de fromage et de piquette ; sa valeur est de 20 cent. par jour ; faisant 73 fr. par an. L'entretien de sa famille est ainsi qu'il suit : Nourriture, 219 fr. ; loyer, 30 fr. ; habits, chaussures, 50 fr. ; huile, combustible, 20 fr. Total, 319 francs.

En France, la dépense correspondante est ainsi qu'il suit : Nourriture, blé, 12 hect. à 25 fr., 300 fr. ; vin, un tonneau, 36 fr. ; huile, deux décalitres, 30 fr. ; viande, porc, 60 fr. ; légumes, loyer d'un jardin, 30 fr. ; Entretien personnel, habillement, 120 fr. ; loyer, 30 fr. ; imposition, combustible, 30 fr. Total général 636 francs.

Quand la consommation du blé exige une moindre dépense, celle du vin s'augmente, et l'entretien personnel devient moins limité. C'est ce qui doit arriver, maintenant que le blé vaut 15 fr. l'hect., au lieu de 25. D'après ce calcul, fait par des observateurs exacts, la dépense de

chaque individu de la classe du peuple est moindre de moitié en Italie qu'en France, ce qui réduit le commerce intérieur à une semblable proportion, et borne le commerce étranger à des termes analogues. Cependant, une partie des contrées de la Péninsule, surtout la Toscane et la Lombardie, ont suivi les progrès de la civilisation dans les états principaux de l'Europe; et l'amélioration de leur agriculture et de leur industrie a permis à leur population et à leur commerce de s'étendre. En 1787, l'Italie ne comptait que 16,250,000 habitans. L'accroissement a été du quart, en l'espace de 38 ans, tandis que l'Espagne est demeurée stationnaire. Voici l'augmentation que le commerce a éprouvée.

La Grande-Bretagne a tiré d'Italie, en 1818, pour 31,850,000 fr. de produits indigènes, destinés particulièrement à ses fabriques; en 1819, pour 23,475,000 fr.; et, en 1820, pour 20,437,000 fr. seulement. C'est à l'extension de l'emploi des soies du Bengale, en Angleterre, qu'il faut attribuer cette diminution des exportations d'Italie, qui, au bout de trois ans, n'égalent que le tiers de leur première valeur. En 1821, les marchés de la Péninsule ont donné aux marchandises anglaises un débouché de 94,175,000 fr. L'entrepôt de Malte, qui alimente la contrebande du royaume de Naples, en a absorbé, en outre, pour 13,201,000; faisant ensemble au-delà de 100 millions d'importations, opérées annuellement, par la Grande-Bretagne, en Italie. Toutefois, depuis que l'Autriche exerce sur la Péninsule italique, la prépondérance que l'Angleterre lui a donnée, au prix de ses trésors et de son sang, le commerce Britannique décline dans ce pays, par l'effet

sans doute des restrictions qu'on lui oppose. L'importation des sucres, qui, en 1819, montait à 14 millions de livres à l'état brut, et autant de raffinés, n'a été en 1821 que d'un vingt-huitième de cette masse, dont une moitié seulement avait été soumise au raffinage.

Les États-Unis, qui, en 1791, ne portaient dans la Péninsule que pour 166,000 francs de marchandises, accrurent bientôt leur commerce dans cette partie de l'Europe, au point d'élever leurs importations, en 1802, à 12,725,000 fr.; et, en 1804, à 8,771,000 fr. Mais ces valeurs étant formées en presque totalité par des marchandises françaises, importées sous pavillon neutre, la paix a réduit à 6,185,000 fr. le montant des objets importés en 1821 en Italie, par les navires Américains.

La France, dans ces dernières années, a tiré de l'Italie et de la Suisse :

— La plus grande partie de la soie écrue, employée dans ses fabriques, montant jusqu'à 36 millions; — Concurremment avec la Belgique, du gros bétail, pour 6 à 10 millions; — Du riz de Piémont, jusqu'à 10 millions de livres valant 3 millions de francs; — Des huiles comestibles et pour les fabriques pour 30 à 50 millions; — Concurremment avec la Péninsule espagnole, des oranges et citrons pour 3 millions; — 150,000 chapeaux de paille fins, valant 2 millions; et 274,000 chapeaux grossiers valant 500,000 francs; — 20 millions de livres de soufre valant 1,500,000 fr., etc. Ces seuls articles, et il y en un grand nombre d'autres, pourraient donner une importation de plus de 100 millions, si la France n'appelait, selon l'occurrence, quelques autres pays à concourir avec

l'Italie et la Suisse, pour lui fournir les mêmes objets de consommation. Cette cause et les variations d'une année à une autre, peuvent réduire d'un tiers la valeur des produits indigènes, que nous recevons des différens états de la Péninsule. En estimant les retours à une somme approximativement égale, on trouve que ces 60 millions joints à la valeur des marchandises anglaises et américaines importées dans les ports italiens, élèvent considérablement au-dessus de la consommation de 1787, celle qui a lieu maintenant en produits naturels ou manufacturés d'origine étrangère; elle est au moins de 160 millions, sans y comprendre l'importation autrichienne; ce qui est le double de ce qu'elle était il y a 38 ans. La production, par laquelle les habitans de la Suisse et de l'Italie acquièrent les moyens de la payer, ayant dû s'accroître dans la même proportion, nous sommes conduits à reconnaître que maintenant l'agriculture et l'industrie de ces contrées fournissent à l'exportation, par un terme général, une valeur de 7 francs pour chaque individu; c'est bien davantage que les autres pays du midi de l'Europe, quoique plusieurs parties de l'Italie n'en différant pas beaucoup, atténuent la somme qu'on trouverait pour les autres, si on les examinait séparément.

Malgré de tels progrès, cette consommation et cette production sont prodigieusement inférieures à ce qu'elles peuvent devenir. Pour atteindre les mêmes termes qu'en France, il faudrait que le commerce d'importation et celui d'exportation doublassent de valeur, et montassent ensemble à 330 millions. En considérant que les améliorations, qu'a reçues depuis un siècle l'état de l'Italie, dé-

montrent la possibilité de ce résultat; et que dans sa situation actuelle, ce pays peut nous donner 90 à 100 millions de matières premières, au lieu de 60, et conséquemment consommer une valeur égale de produits Français, il demeure constant que c'est l'une des contrées de l'Europe, vers lesquelles les efforts de notre commerce peuvent se diriger avec le plus de succès.

Pour les favoriser il faudrait : — Négocier avec les puissances Italiennes et la Suisse, sur les bases d'une réciprocité avantageuse aux parties contractantes, non des traités de commerce, dont l'usage abusif et nuisible tombe en désuétude, mais des tarifs de douanes justement balancés, et accompagnés de clauses éventuelles, pour leur correction et leur amélioration. — Obtenir les termes favorables, que l'Italie doit pour son propre intérêt concéder à la France, puisque sans notre secours, elle va être incessamment dépossédée du commerce des soies écrues, que l'Angleterre s'efforce de donner à ses possessions de l'Inde, où l'on peut en faire deux récoltes par an, et y employer plusieurs millions d'hommes, dont le travail ne coûte que 20 centimes par jour, et même moitié moins. — Profiter pour ces transactions de tous les avantages de notre prépondérance sur l'Europe méridionale; nous rappellant que pour ces objets, chaque état fait usage de toute espèce de moyens; et que par exemple, la Suisse vient de stipuler, avec le royaume de Naples, des conditions de tarifs favorables, en échange de son consentement à la levée et au recrutement de troupes Suisses capitulées. — Ouvrir de grands débouchés à nos draps légers, nos étoffes de Lyon, nos merceries, schals,

modes, tissus de coton, toiles, porcelaines, quincailleries, en échange des soies grèges ou apprêtées de l'Italie septentrionale, des cotons en laine du midi de la Péninsule, des huiles, du safran, et autres produits nécessaires à notre consommation et surtout à celle de nos fabriques. — Préparer en Suisse et en Italie les marchés, où nous pouvons porter incessamment au moyen des soins indiqués dans cet ouvrage, une grande masse de produits coloniaux, dont la seule exportation s'élèverait à 20 ou 30 millions. — Assurer notamment à nos sucres raffinés, qui l'emportent sur ceux de l'Angleterre, en qualité et en quantité, la vente étendue qu'ils auraient déjà sans l'effet nuisible qu'exercent la multiplicité des douanes Italiennes et Suisses, l'esprit de localité, les préventions des Etats d'un ordre inférieur, qui sont toujours en garde contre les plus puissans, et une série d'autres causes temporaires, qu'éloigneront une diplomatie et des agens consulaires fermes, actifs et habiles. — Profiter de la contiguité de notre territoire, et d'une réciprocité d'intérêts intimes pour établir des communications rapides, faciles, peu dispendieuses, telles que les réclament les progrès de la civilisation, et la protection de notre industrie, qui, pour obtenir en Italie, une supériorité incontestable, doit abaisser, par la modicité des transports, l'élévation trop grande de ses prix. — Ne rien négliger pour apaiser des jalousies funestes, des rivalités sans objet, qui divisent souvent les puissances commerçantes, dont le territoire est limitrophe, et dans lesquelles les plus faibles mettent presque toujours la plus grande opiniâtreté et le plus d'aigreur. — Cultiver le goût et l'habitude, qu'ont la Lom-

bardie, la Toscane, le Piémont et la Suisse, des produits du sol et des manufactures de la France. — Examiner s'il est praticable, et s'il serait utile ou nuisible d'associer ces pays à notre commerce, en les affranchissant totalement ou partiellement des droits d'entrée et de sortie, et en reculant les lignes de douanes jusque sur leurs frontières opposées. — A défaut de cette mesure importante, que sa hardiesse ne doit pas faire repousser sans examen, recueillir à Marseille l'héritage du commerce de Gènes, qui, après tant de splendeur, semble devoir décliner de jour en jour, par la réunion de ses intérêts à des intérêts étrangers ou contraires. — Obtenir du gouvernement Napolitain, la faculté d'exploiter et d'étendre les cotonneries établies dans les Abruzzes, et d'autres cultures propres à fournir des matières premières exotiques, utiles à nos besoins; formant ainsi dans l'Italie méridionale des liaisons qui puissent nous ouvrir des débouchés avantageux, et contrebalancer celles dont l'entrepôt de Malte tire un si grand parti. — Donner la préférence à l'Adriatique sur la Baltique, pour le commerce des bois de construction, attendu que la balance est en notre faveur, dans les contrées que baigne la première de ces mers, tandis qu'il est contre nous sur le littoral de l'autre. — Choisir plutôt les blés de Naples et Sicile, que ceux d'Odessa pour le complément éventuel de notre consommation, ou pour nos exportations coloniales; les derniers étant payés en argent, et les premiers en marchandises; différence, qui malgré le bon marché des grains de la Russie méridionale, rendrait plus avantageuse l'acquisition de ceux de l'Italie, si les objets, dont l'échange permettrait

d'acheter ceux-ci, n'étaient grévés à leur entrée, de droits énormes, qu'il est instant d'abolir, puisque par leur effet, le commerce des blés va passer entièrement du midi de l'Europe, entre les mains de la Russie. — Multiplier nos communications avec Gènes, Livourne, Gaëte, Naples, Messine, Palerme, par des paquebots à vapeur, établis à Marseille au moyen de compagnies libres, mais encouragées par le gouvernement, qui dans l'intérêt public, peut faciliter leur entreprise, en achetant un nombre suffisant de leurs actions. — Par la régularité de ces communications, faire du port de Marseille, le point de départ et le lieu de retour des nombreux voyageurs, attirés en Italie par le commerce, les arts ou les sciences; on sait que les avantages de ce transit ont enrichi Douvres et Calais; que Rome en tire son principal revenu, et que Paris en a obtenu les moyens de réparer rapidement les désastres de deux invasions. — Accorder enfin, des encouragemens et des secours, aux maisons de commerce qui formeraient des établissemens dans les différentes parties de la Péninsule Italienne, et dont les soins y étendraient nos transactions et favoriseraient la consommation de nos produits agricoles et industriels.

Section IV.

Commerce avec la Grande-Bretagne.

D'après des recherches récentes, et qui semblent peu éloignées de la vérité, les Iles Britanniques ont une sur-

face de 32,500,000 hectares, ou environ 13,000 lieues moyennes. Leur population s'élève, selon les résultats du recensement de 1821, à 22,248,000 habitans; savoir: en Angleterre, 12,300,000; en Ecosse, 2,093,000; en Irlande, 7,855,000; c'est près de 1720 personnes par lieue carrée.

Dans aucun pays de l'Europe, les progrès de la population et du commerce n'ont été ni aussi rapides, ni aussi grands. Depuis 1663, la population de la Grande-Bretagne a presque triplé; et la production agricole et industrielle, qui est la base de l'exportation, s'est accrue par chaque habitant, de 7 à 8 fois sa valeur, et s'est élevée, jusqu'à 25 fois dans son terme absolu.

C'est cette immense production, qui donne à l'Angleterre une prépondérance commerciale irrésistible, et constamment nuisible aux intérêts des peuples agriculteurs ou manufacturiers, qui sont soumis à son ascendant. On va juger de ses effets, par la balance de notre commerce, avec la Grande-Bretagne, pendant le cours d'un siècle.

Année moy.e	Importations.	Exportations.	Balance contre la France.
1700...	480,000 fr...	720,000 fr...	240,000 fr.
1710...	1,200,000....	1,800,000....	600,000
1720...	1,152,000....	4,200,000....	3,048,000
1730...	1,224,000....	6,120,000....	4,896,000
1740...	1,368,000....	7,320,000....	5,952,000
1750...	744,000....	6,936,000....	6,192,000
1760...	1,320,000....	10,600,000....	9,280,000
1770...	1,920,000....	3,960,000....	1,800,000
1780...	1,080,000....	3,720,000....	2,640,000

1787...	34,200,000 fr...	58,500,000 fr...	24,300,000 fr.
1788...	31,154,000....	63,747,000....	32,593,000
1789...	35,104,000....	60,912,000....	25,808,000

D'après ce relevé des douanes anglaises, de 1700 jusqu'en 1789, notre commerce, dans ses transactions avec la Grande-Bretagne, a perdu 430 millions de fr., dont 83, dans l'espace des trois dernières années. Cette infériorité décisive s'est maintenue invariablement, malgré les soins, les hésitations, les regrets, qui, de 1224 à 1786, dans une période de 562 ans, nous ont fait conclure et rompre 29 traités de commerce avec l'Angleterre. Il faut en induire qu'il y a dans la nature des choses des difficultés qu'on se flatterait vainement d'aplanir; c'est donc une œuvre de sagesse de n'avoir point tenté depuis le rétablissement de la paix, de régler autrement que par un tarif, les transactions des deux peuples, et il est vivement à désirer que cette résolution ne soit point abandonnée par la France. Voici, d'après les états des douanes, le mouvement de notre commerce, avec la Grande-Bretagne, pendant cinq années récentes.

	Valeur des marchandises importées d'Angleterre.	Valeur des marchandises exportées en Angleterre.	Balance.	
1819.	23,384,000 fr.	32,196,000 fr.	8,812,000 fr.	contre.
1820.	26,678,000...	33,183,000...	6,505,000...	*idem.*
1821.	36,626,000...	31,691,000...	4,935,000...	pour.
1822.	34,457,000...	33,717,000...	740,000...	*idem.*
1823.	22,361,000...	43,468,000...	21,107,000...	*idem.*
Année moyenne.	28,701,000...	34,851,000...	6,148,000 fr.	pour.

Mais les résultats qui sortent, en définitive, de nos transactions commerciales avec l'Angleterre, sont compliqués par l'interlope, et par la circulation du numéraire. Il y a, entre les deux pays, un échange considérable de valeurs métalliques; on peut s'en faire une idée, par l'aperçu de ce qui a tombé sous l'inspection des douanes.

	Numéraire importé d'Angleterre en France.	Numéraire exporté de France en Angleterre.	Balance.
1819.	19,815,000...	62,592,000...	42,777,000 fr. contre.
1820.	3,517,000...	99,391,000...	95,874,000... *idem*.
1821.	11,622,000...	94,394,000...	82,772,000... *idem*.
1822.	80,670,000...	23,683,000...	56,987,000... pour.
1823.	49,334,000...	94,726,000...	45,392,000... contre.
Année moyenne.	32,991,000...	74,957,000...	41,965,000 fr. contre.

Voici ce que ces nombres nous apprennent: — Il n'y a qu'un commerce de 60 millions, entre les deux peuples de l'Europe dont la consommation est pourtant la plus grande, et dont les relations sont facilitées néanmoins par les communications maritimes les plus étendues et les moins dispendieuses. — Dans cette masse de transactions patentes, il y a un bénéfice de 6 millions pour la France, si l'on cherche le terme d'une année moyenne, et de 21, si l'on calcule d'après la dernière année. — Mais ce résultat avantageux semble détruit par le mouvement du numéraire, qui nous laisse en perte de 43 à 96 millions par an, et de 42 pour terme moyen. En diminuant de cette dernière somme, les 6 millions de marchandises, dont nos exportations paraissent l'emporter, notre solde

en argent s'élèverait encore à 36 millions par an. — Notre commerce avec l'Angleterre serait encore plus ruineux aujourd'hui qu'il y a 40 ans, s'il fallait considérer cette valeur comme le paiement de la balance de nos transactions; mais ce ne sont pas seulement les opérations commerciales, entre les deux pays, qui déterminent l'exportation du numéraire dans les Iles Britanniques : le même effet est encore produit, par les transactions politiques et financières. L'exécution des traités de 1814 et 1815, et le paiement de rentes considérables, que possèdent les anglais, ont accru d'une quantité inconnue, pendant les cinq dernières années, la masse du numéraire exporté; une pareille augmentation a lieu par l'intervention des maisons de banque de France, dans le transit des valeurs métalliques, avec lesquelles la Suisse, l'Allemagne et l'Italie payent les denrées coloniales et autres, que leur fournit l'Angleterre.

Quelle que soit la part de ces causes, dans le déficit de 36 millions, qu'offre annuellement la balance des marchandises et du numéraire, exportés pour les Iles Britanniques, il n'est point douteux qu'il n'en reste une très-grande au profit de la contrebande; et quoique ce mal soit indubitablement bien moins nuisible à l'Angleterre qu'à la France, le chancelier de l'Échiquier vient, dans son dernier rapport au parlement, de le qualifier de monstrueux et gigantesque. La diminution des droits est presque le moyen unique d'en restreindre les effets; mais la concurrence manufacturière de deux peuples limitrophes, qui, en toutes choses, ont le même but, laisse peu d'espoir d'user utilement de cette ressource; et il nous

semble si difficile de mêler leurs intérêts, sans qu'ils se nuisent réciproquement, que ce ne sera qu'avec une extrême défiance, qu'après avoir montré ce qui s'est fait, nous nous permettrons d'indiquer ce qu'il est possible de faire.

En 1787, les importations de la Grande-Bretagne en France, étaient ainsi qu'il suit : — Des marchandises manufacturées pour 33,100,000 fr. — Des matières brutes, particulièrement des métaux et de la houille, pour 16,400,000 fr. — Des boissons et comestibles, pour 9 millions. — Total 58,500,000 fr. La quantité de ces objets s'éleva de manière à accroître leur valeur de 5 millions en 1788, et de 2 millions et demi, en 1789.

Les exportations de France, dans la Grande-Bretagne, furent ainsi composées : — Des marchandises manufacturées, pour 7,300,000 fr. — Des matières brutes, y compris, pour les $\frac{2}{3}$, les cotons de nos colonies, 11 millions. — Des vins et eaux-de-vie, pour 13,500,000 f. — Des comestibles, pour 5,500,000 f. — Total 38 milllions.

Si l'on soustrait de ces valeurs, celle des objets manufacturés, il reste pour l'importation anglaise, en France, une somme de 25,400,000 francs, et pour l'exportation française, en Angleterre, 30,700,000 fr. Mais dans cette dernière somme, il y avait pour 6 à 7 millions de cotons en laine, que nous fournissions aux fabriques anglaises, et qu'elles nous renvoyaient manufacturés, avec un bénéfice quintuple. Cet article étant supprimé, il reste 24 millions pour les approvisionnemens fournis par la France à la Grande-Bretagne, en échange d'approvisionnemens d'autres espèces et d'une valeur peu différente.

7..

C'est un commerce ainsi composé, et seulement d'une extension plus grande de 5 à 10 millions, qui s'est établi de lui-même, depuis 1815, par la seule régulation des tarifs et sans aucun traité. Il y a uniquement cette différence que les progrès de la civilisation et l'accroissement de la population ont augmenté, dans les deux pays, les besoins et la consommation; ce qui élève d'un cinquième la quantité d'objets que l'un vend à l'autre.

Les articles principaux des importations anglaises, en France sont ceux ci-après : — 60 millions de livres de houille, 600,000 francs; — 10 millions de livres de cuivre, 10,000,000; — 25 millions de livres de fer en barre ou travaillé, 5 millions de francs; — 6 millions de livres de plomb, 3 millions de francs; — 500,000 liv. d'étain, un million; — 4 millions de livres de viandes salées, 1500,000 fr. — Toiles écrues, blanchies, peintes, une grande partie de l'importation qui monte à 38 millions. — Fils de chanvre ou de lin, 4 millions; — Instrumens aratoires, outils, machines, 4 millions; — Denrées coloniales, principalement des cotons, café, indigo, épiceries, et des sucres, pour completter notre consommation. Cette dernière importation diminuée progressivement par les tarifs, n'a été en 1821, que du sixième de la quantité des sucres de toute espèce, introduits en 1818, et en 1820, ceux raffinés étaient réduits au vingtième de leur importation en 1818.

Les exportations de France en Angleterre, sont formées notamment des objets ci-après : Beurre 4 millions de fr.; œufs 1800,000; fruits secs et oléagineux, 4 millions; huile comestible, 1 million; bois scié 1 million;

sel 1800,000 fr.; savons 3 millions; parfumerie 2 millions; bijouterie 3 millions; plumes de parure jusqu'à 2,500,000 fr.; modes 2 millions et demi, etc, etc.

Nos vins, dont l'importation montait en 1787 à 13 millions et demi, ont été repoussés depuis le retour de la paix, par une taxe énorme, qui en réduisait l'introduction légale, en Angleterre, à 2,116 barriques en 1815, 1612 en 1816; 802 en 1817; 1798 en 1818; et 1543 en 1819; c'est tout au plus la vingt-cinquième partie de la consommation des Iles Britanniques, et une vente dont la valeur n'excède pas 800,000 fr. La diminution du produit de l'impôt, par suite de l'extension de la contrebande, de la fabrication des vins artificiels et des limites plus rétrécies de la consommation, a déterminé le gouvernement à réduire de moitié les droits, qui jusqu'à ce moment ont pesé sur l'importation de nos vins en Angleterre. Le gallon de 4 bouteilles de France, qui payait aux douanes 13 fr. 70 c., ne sera désormais taxé qu'à 7 fr. 20 c. Si l'on admet que, par un terme moyen, les vins en futaille vaillent 50 centimes la bouteille, le droit montant à 1 fr. 80 centimes, excède encore le triple de la valeur de l'objet et le porte à 2 fr. 30 cent., plus le fret et autres bénéfices. Néanmoins, et quoique ce prix ne laisse pas espérer que nos vins entrent dans la consommation du peuple, on ne peut douter que la vente n'en soit considérablement augmentée par la réduction de la taxe. De là s'ensuivra que la trésorerie n'en éprouvera aucune perte, et que nos navires, prenant en retour des vins, qu'ils auront apportés, des marchandises anglaises ou coloniales, le commerce anglais trouvera dans cette concession, l'occasion

de nouveaux débouchés, dans le pays de l'Europe, dont la consommation est la plus grande et les moyens d'échange les plus riches et les plus nombreux.

Pour étendre les transactions d'un échange utile, entre les produits naturels de l'Angleterre et les nôtres, sans toutefois prêter le moindrement à la concurrence nuisible des manufactures anglaises, les moyens déduits ci-après semblent se recommander, comme concordant avec les conditions de ce problème d'économie politique, l'un des plus difficiles qu'on puisse se proposer de résoudre. — Négocier avec la Grande-Bretagne des modifications de tarif réciproquement avantageuses; admettre pour base l'égalité la plus parfaite possible de leurs effets favorables, pour l'un et pour l'autre peuple; et pour constater l'intérêt de chacun à continuer d'exécuter les stipulations convenues, restreindre à une année les obligations contractées, et les renouveller périodiquement avec les changemens, dont l'expérience indiquerait la nécessité ou la convenance. — Maintenir les prohibitions, ou les taxes équivalentes, qui défendent les manufactures de l'un des deux peuples, contre l'invasion des produits de l'autre. — Borner les transactions aux objets naturels, provenant de la culture ou de l'exploitation du sol, et à l'égard desquels il y a qu'une rivalité illusoire. — Diminuer les droits qui limitent l'importation des houilles anglaises, dont l'abondance aurait le double avantage de diminuer le prix de nos articles de fonte, si essentiels à l'industrie, et de nous habituer à l'usage d'un combustible auquel il importe de recourir pour la conservation des restes de nos forêts — Diminuer également dans une

proportion convenable, les droits qui restreignent l'importation de l'étain, qui est étranger à notre sol, du cuivre et du plomb, dont nos fabriques ont besoin, et même peut-être des fers et des aciers fondus, que nos ateliers ne peuvent fournir à notre consommation, en quantité suffisante. — Admettre les cotons en laine, nécessaires à nos manufactures, donnant toutefois un avantage notable à ceux importés par nos navires. — Recevoir en entrepôt les objets de la consommation de nos colonies, que nous sommes dans la fâcheuse nécessité de recevoir des étrangers, et qu'il vaut mieux échanger en Europe, contre les produits de notre industrie, et introduire nous-mêmes dans nos établissemens d'outre-mer, plutôt que de les y laisser porter par les Américains, qui en obtiennent la solde en argent et en contrebande. — En conséquence, admettre pour cet objet, les viandes salées d'Angleterre à l'exclusion des porcs, que l'état de ce genre d'industrie, en France, permet de fournir aux colonies. — Recevoir également en entrepôt, la morue sèche, qui forme la principale consommation des Antilles, et que notre pêche ne pouvant nous donner en suffisante quantité, nous achetons dans les colonies, avec bien moins d'avantages que nous n'en trouverions en Europe. — Balancer les droits sur ces objets, de telle sorte que la valeur de leur masse forme une importation égale à celle de nos vins et autres produits naturels en Angleterre; attendu : — que l'importation anglaise des charbons de terre n'est aujourd'hui que de 600,000 fr., tandis qu'elle était de 6 millions, en 1788, et que les besoins de nos fabriques comportent qu'elle soit portée au double, sans étouffer nos propres

exploitations de houille; — Que l'importation des fers d'Angleterre et du Nord, n'a été en 1820 et 1821, que de 2,240,000 fr. pour l'année moyenne, tandis qu'en 1787, elle fut de 8,469,000 fr. et celle de l'acier de 4,927,000; ensemble, 13,396,000 fr. — Que l'importation du coton en laine, qui est de 45 millions de livres pesant, peut s'augmenter indéfiniment, comme le prouve l'exemple de l'Angleterre. — Que la consommation des viandes salées et de la morue monte aux Antilles seulement, à une somme de 9 millions, et s'éléverait beaucoup plus, si elle n'était pas limitée d'une manière funeste pour la subsistance des habitans et pour notre commerce. Il est possible de donner à la Grande-Bretagne, par la réunion de ces articles, un accroissement d'importation dans nos ports, montant à 34 millions, non compris les cotons en laine : il en résulterait par une juste compensation, une exportation d'une valeur approximative formée de nos vins, eaux-de-vie, vinaigres, huiles d'olive, fruits, légumes, beurre de Bretagne et de Normandie et autres objets, dont la production demande de nouveaux marchés.

Le principe d'une parfaite égalité d'avantages, étant la base de ces échanges, quand la balance pencherait décidément d'un côté, la seule constatation du fait justifierait les mesures prises pour rétablir l'équilibre, ce à quoi on ne peut manquer de réussir, par des tarifs coordonnés habilement et à l'amiable. Sans doute un commerce ainsi distribué, et dont une surveillance spéciale et continuelle empêcherait les avantages de tomber d'un côté ou de l'autre, n'aurait point pour effet d'enrichir un peu-

ple aux dépens de son voisin, et l'on ne pourrait s'en promettre un accroissement de numéraire, mais il n'en serait pas moins propice aux deux parties contractantes : — 1.° En augmentant sans perte de capitaux, la consommation intérieure à laquelle est proportionnée l'activité industrielle et commerciale des peuples; — 2.° En ajoutant des moyens étendus et puissans de satisfaire à des besoins naturels ou locaux, et d'exploiter de nouvelles industries, de les agrandir ou de les perfectionner; — 3.° En accroissant la masse du commerce et le revenu public, dans les deux Etats : d'une part, par une plus grande exploitation des houillières et des mines de l'Angleterre, par un fret plus considérable des navires ayant des cotons en laine pour cargaison, par une préparation des viandes salées d'Irlande, et notamment du bœuf de Cork, sur une échelle plus étendue; de l'autre, par la vente de nos vins et autres produits de notre industrie agricole, qui languit faute de débouchés, par l'acquisition de nouveaux capitaux, sans lesquels il n'y a point de succès pour notre agriculture, et par un accroissement de transactions commerciales, que réclament les intérêts de notre navigation, de nos colonies et de notre population.

Mais au-dessus des avantages mercantiles, il y en aurait d'autres de l'ordre le plus élevé, qui pour les deux peuples résulteraient de leur rapprochement; et il suffit de jeter un coup d'œil sur l'état actuel de l'Europe, pour en mesurer l'importance et en reconnaître la nécessité.

SECTION V.

Commerce avec les Pays-Bas.

Le royaume des Pays-Bas a une surface d'environ 2,991 lieues carrées, et une population de 5,278,000 individus. Il est formé de deux contrées très-distinctes à tous égards : la Hollande, dont le territoire a une étendue de 1669 lieues carrées, et la Belgique, qui en a 1,322. La première possède 2,778,000 habitans, et la seconde, 2,500,000 ou davantage. Il y a 1762 individus, par lieue carrée de la surface du royaume; on en compte, selon quelques autorités, jusqu'à 2475 en Hollande, et 1366 en Belgique.

La prospérité commerciale de ces deux pays décline rapidement. L'Angleterre, la France, les États-Unis se sont substitués à la Hollande dans les deux Indes, dont le commerce lui appartenait presqu'exclusivement au commencement du 17e siècle. Les manufactures de la Belgique, qui avaient une si grande renommée, sont égalées au moins par celles de l'Angleterre, que servent bien mieux les événemens politiques; et les succès des nôtres nous dispensent de leurs secours. Voisine et limitrophe de peuples puissans, qui ont la même industrie qu'elle, cette contrée est écrasée par leur prépondérance; elle est inondée des produits manufacturés des Iles Britanniques, dont le bas prix ne laisse aucune concurrence aux siens; et les douanes françaises repoussent tous ses produits, qui sont confondus avec les marchandises anglaises dans une même proscription.

Quelques chiffres suffisent pour montrer avec quelle vitesse le commerce et ses bienfaits abandonnent un pays soumis à une telle influence. Le port d'Anvers reçut en 1815 3,000 navires; en 1816, 3,694; en 1817, 999, et en 1818, 585 seulement. En trois ans, le commerce de cette place a été réduit au quart, ou même au cinquième. Cependant, un auteur anglais porte à 3077 le nombre des navires grands et petits entrés à Amsterdam, en 1817, et à 731, ceux que reçut, dans le cours de cette année, le port de Rotterdam; mais ces deux villes font presque la totalité du commerce de la Hollande; et ces nombres paraissent comprendre des bâtimens de toutes grandeurs. La diminution de valeur des pêcheries Hollandaises, qui étaient l'un des premiers élémens de la richesse commerciale du pays, manifeste évidemment son déclin. En 1815, cette branche d'industrie maritime occupait 140 navires, qui rapportaient un million et demi de florins; en 1821, 180 bâtimens pêcheurs ne donnaient plus que le tiers de cette somme; et, l'année suivante, le produit des pêches n'a été que de 468,000 florins, ou 936,000 fr., au lieu de trois millions. En 1600, la seule pêche des harengs, par les Hollandais, occupait 1600 embarcations, et rapportait 72 millions. Le cinquième de la population était alors soutenu par le produit des pêcheries.

Le désastre qu'a causé à la Hollande la perte d'une partie de ses colonies, s'est joint à celui de la concurrence commerciale des grandes puissances maritimes. Cependant la possession de Java et des Moluques lui donne encore d'immenses avantages, dans l'Océan indien; et tous ses efforts tendent à rétablir ses anciennes liaisons dans le

Levant, ainsi qu'en Afrique, et surtout à échapper dans l'Asie tropicale à la prépondérance anglaise. Un arrêté royal a créé récemment une société de commerce des Pays-Bas, avec un fond de 12 à 24 millions de florins; la souscription s'est élevée à 30, en un seul jour, à Bruxelles et à Anvers; et il a suffi de 36 heures pour la porter à Amsterdam, à 100 millions de florins. Une si grande masse de capitaux disponibles n'annonce que trop l'état actuel du commerce des Pays-Bas.

En 1780, l'Angleterre trouvait, dans la Hollande et en Flandre, un débouché de 65,500,000 fr. de marchandises; elle n'en tirait que pour 17,875,000 fr. La balance contre les Pays-Bas était de 47 millions et demi. Quarante ans après, la même puissance a vendu, dans les mêmes marchés, en 1820, pour 88 millions de produits manufacturés et autres; savoir: 50, en Hollande et 38 en Belgique; elle y a acheté, en retour, pour 40,920,000 fr. de munitions navales, approvisionnemens et marchandises, en 1818; pour 19,675,000 fr. en 1819, et pour 16 millions et demi seulement en 1820. La balance, en sa faveur, est de 37 millions de fr. sur chacune des deux parties du royaume des Pays-Bas. Ensemble 73,175,000 f. En 1821, les états officiels ont porté la valeur des objets d'origine anglaise, introduits en Hollande, à 28,350,000 f. et celle des produits étrangers et coloniaux à 28,225,000 f.; total 56,575,000. En y comprenant l'interlope, il est versé annuellement pour plus de 100 millions de marchandises anglaises dans le royaume des Pays-Bas. C'est un tiers de plus qu'en 1780.

Les États-Unis importèrent, en 1802, en Hollande,

pour 31 millions de produits indigènes et étrangers; ils en introduisirent pour 83 millions en 1804, lorsqu'ils faisaient le commerce de l'Europe sous pavillon neutre; en 1821, cette valeur s'est trouvée réduite à 19,948,000 fr.

Les exportations de la France pour la Hollande étaient composées ainsi qu'il suit, en 1788: — Pour 6,900,000 fr. de marchandises manufacturées; — 7,100,000 fr. de matières brutes; — 3,200,000 fr. de vins et eaux-de-vie; — 23,000,000 fr. de denrées coloniales; — 5,600,000 fr. de comestibles. — Total, 46 millions.

Les importations de la Hollande, en France, étaient comme il suit: — Pour 5,300,000 francs de marchandises manufacturées; — 15,000,000 fr. de matériaux; — 12,800,000 fr. de comestibles et boissons. — Total 33,100,000 francs. La balance était en notre faveur de 13 millions en 1788; de 9,374,000 fr. en 1787, et de 6,787,000 fr. en 1789. En 1800, elle fut de 43 à notre désavantage, attendu l'état de guerre; la Hollande ayant alors redoublé d'activité pour se rendre l'intermédiaire entre la France et les États du Nord.

C'est par ce commerce de courtage que les transactions de la Hollande se sont accrues; mais pouvant pénétrer aujourd'hui dans tous les lieux où les navires d'Amsterdam portaient nos marchandises, il nous est plus avantageux de nous charger nous-mêmes de leur vente, et de suivre à cet égard l'exemple de l'Angleterre et des États-Unis. D'autres causes concourent à diminuer notre commerce avec la Hollande. Ce pays, qui maintenant domine la Belgique, s'y procure en grande partie les produits agricoles et manufacturés, qu'il tirait autrefois de la

France, et il les obtient à un prix d'autant plus bas, que cette contrée manque entièrement d'autres débouchés. D'un autre côté, nous n'avons plus la possibilité de lui fournir comme autrefois des denrées coloniales; ainsi, trois branches de notre commerce, avec la Hollande, ne peuvent guères être maintenant étendues et fructueuses.

Cependant nos relations avec ce pays doivent être entretenues, attendu : — Que sa proximité leur donne des facilités utiles au déploiement de l'activité des départemens du Nord de la France ; — Que l'habitude et le besoin de nos produits s'y perpétuent, depuis un siècle, et que notamment les vins et les eaux-de-vie y trouvent un débouché constant; — Que la Hollande nous fournit une partie de notre consommation en fromages étrangers, montant à près de 4 millions de fr.; et que la Belgique nous approvisionne d'une quantité de houille presqu'aussi grande que celle venant d'Angleterre; — Que si la Grande-Bretagne avait refusé d'affranchir nos vins d'un droit équivalant à la prohibition, nous aurions pu remplacer ses fers par ceux du Nord, ses houilles, par celles de Hollande, ses épiceries par celles des entrepôts d'Amsterdam, qui peuvent aussi vendre des cafés de Java et des sucres de l'Inde; — Qu'il n'est peut-être pas moins avantageux, d'après divers aperçus, d'échanger nos produits industriels dans les ports de la Hollande, contre des munitions navales, que d'aller chercher celles-ci dans les contrées boréales. — Que des soins heureux pouvant tripler, en quatre à cinq ans, les denrées de nos colonies, il est essentiel de leur ménager un débouché, par lequel 23 mil-

lions s'écoulaient autrefois vers le littoral de la mer Baltique; — Qu'en retranchant de nos importations, en Hollande, les objets manufacturés et les denrées coloniales, leur valeur peut encore s'élever à 16 millions, et fournir à un échange pour des matériaux bruts, tels que les suif, chanvre, potasse et munitions navales; — Que notre seule consommation en poivre, montant, année moyenne, à plus de deux millions et demi, forme un article d'importation, en retour duquel on peut avoir de la Hollande quelque concession avantageuse à la vente de nos produits indigènes; — Qu'il en est ainsi des dentelles de la Belgique, qui forment une partie de notre consommation annuelle, dont la valeur est de 1500,000 francs à 2 millions; — Que la colonie de Java, les Moluques, Surinam peuvent, en demeurant ouvertes à nos expéditions, leur offrir un but avantageux, si des tarifs, justement balancés, sont négociés dans cette vue. — Que les connaissances locales des marchands hollandais, dans les États du Nord de l'Europe, et leur admirable persévérance dans leurs entreprises, leur permettent de pousser, par des transits successifs, des parties de marchandises françaises que nous ne pourrions faire pénétrer nous-mêmes dans des marchés éloignés; — Enfin, qu'autant que le permettent les prohibitions, malheureusement indispensables pour empêcher que notre industrie ne soit lésée par celle de la Belgique, il convient de perpétuer nos liaisons de bon voisinage et d'amitié, avec un pays long-temps identifié avec la France, et dont les habitans méritent, à tant de titres, notre intérêt et nos affections.

SECTION VI.

Commerce avec l'Allemagne.

Les trente-neuf États de la Confédération germanique ont, d'après le tableau dressé pour les archives de la diète, une surface de 11,570 milles géographiques, équivalant à peu près à 19,280 lieues carrées; et formant la treizième partie du territoire de l'Europe; leur population était en 1820, de 30,163,000 individus; ou près de 1500 par lieue carrée. En 1786, l'Empire d'Allemagne ne comptait que 26 millions d'habitans; c'est dans l'espace d'une génération, un accroissement de deux individus sur 13. Les principaux États de la Confédération avaient, il y a cinq ans, la population suivante : L'Autriche 9,482,000 habitans; la Prusse, 7,923,000; la Bavière 3,560,000; la Saxe, 1200,000; le Hanovre 1305,000; le Wurtemberg, 1,395,000; Baden, un million, etc. On estime le produit annuel des mines des États-Germaniques à 182 marcs d'or; 123,000 marcs d'argent; 100,000 quintaux de cuivre; 191,000 de plomb; 8000 d'étain; 2 millions et demi de fer; 6,200 de vif-argent, et 5,200,000 de sel. La récolte du vin monte à 12 millions de pièces; les troupeaux se forment de 20 millions de moutons; 8 millions de porcs; 12 à 14 millions de têtes de gros bétail, et 1,900,000 chevaux. Le seul royaume de Wurtemberg exporte, dit-on, annuellement pour 7,500,000 francs de bestiaux; 2,500,000 francs de tissus de laine; 3 millions de toiles; 2 millions de cuirs, etc. Cependant la richesse de ces contrées ne répond ni à leur étendue, ni à leur

population. Les États confédérés n'ont, d'après les documens officiels, qu'un revenu de 495 millions de francs, ce qui, comparé au nombre d'habitans, ne donne que 16 francs par personne. En France, la proportion est presque double, puisque le revenu étant de 900 millions, il y a 30 francs par individu; elle est presque quintuple dans les Iles Britanniques, dont le revenu s'est élevé, en 1822, à 1,544,000,000 francs; ce qui fait presque 74 fr. par personne. D'où il suit que le revenu de l'État, étant proportionnel à la richesse agricole et industrielle du pays, celle-ci est, en Allemagne, moindre de moitié qu'en France, et inférieure de 4 à 5 fois sa valeur à celle de la Grande-Bretagne. La différence serait bien plus considérable si l'on faisait entrer en compte les états héréditaires de l'Autriche : la Hongrie, la Bohême, la Transylvanie, etc. La population de ces contrées, étant de 18,418,000 individus, porte à 27,900,000 celle de la Monarchie autrichienne. L'ensemble des domaines de la Prusse est peuplé de 10,800,000 habitans, d'après le recensement inséré en 1819 dans la Gazette officielle de Berlin, qui évalue à 5,014 milles géographiques, ou 8,350 lieues de 25 au degré, la surface de ce royaume. C'est un peu moins de 1,300 individus par lieue carrée.

Nous allons exposer sommairement les relations qu'ont, en masse, toutes ces contrées, avec les grandes puissances commerciales.

L'Angléterre, en 1780, vendait pour 30 millions de ses produits, dans les marchés de l'Allemagne; elle en tirait pour 16 millions de matériaux et de comestibles. En 1821, ses exportations se sont élevées à 249,150,000 fr.,

c'est-à-dire, à plus de huit fois leur valeur, il y a quarante ans; ses importations n'ont été que de 14,300,000 fr. en 1819, et de 16 millions en 1820; ainsi l'Allemagne ne fournit pas à la Grande-Bretagne une masse de produits plus grande qu'il y a bientôt un demi-siècle; mais elle en achète pour sa consommation une quantité de marchandises huit fois plus grande; cette importation se compose de près de 75 millions de denrées coloniales, et 175 de produits anglais manufacturés. Autrefois, et même il y a dix à quinze ans, les retours se faisaient en blés. Les Iles Britanniques en tirèrent, en 1805, 100,000 hectolitres; en 1810, 528,000; et en outre 1,680,000 de la Pologne et de la Prusse, à la première de ces époques, et un million d'hect. à la seconde. Aujourd'hui les progrès de l'agriculture ont délivré l'Angleterre de ce besoin.

L'immense supériorité du commerce anglais se montre dans la liste des bâtimens arrivés, en 1817, à Hambourg, qui est le port principal de l'Allemagne.

	Navires.		Navires.
Grande-Bretagne................	589	France..............	73
Hollande et Belgique............	178	Etats-Unis...........	37
Danemarck......................	112	Indes-Occidentales....	30
Portugal.......................	92	Archangel........ ...	22
Navires venant de la Baltique.....	239	Suède...............	47
— Venant de la Méditerranée....	85	Groënland...........	13
— du Veser, Est-Frise et d'ailleurs.	117	Indes-Orientales......	6

Les États-Unis importèrent en 1791, aux Pays-Bas, en Allemagne et aux villes Anséatiques, pour 2,226,000 fr. de marchandises. En 1802, ils vendirent en Prusse, à Hambourg et à Brême, pour 32 millions d'objets, dont

le cinquième seulement provenait de leur territoire ; il y avait dans cette somme pour 26 millions de produits coloniaux et étrangers. En 1821, leurs importations sont restées au-dessous de 12 millions ; elles sont moins considérables des deux tiers qu'il y a vingt ans, pendant la guerre, lorsqu'elles étaient les seules faites sous pavillon neutre.

Le commerce de la France, dans les différentes parties de l'Allemagne, en Prusse, en Pologne, et dans les Etats-Autrichiens, y compris la Flandre, était, en 1788, ainsi qu'il suit : Nos exportations se formaient de : — 39 millions de marchandises manufacturées, étoffes de soie, lainages, linons, etc. ; — 13 millions de marchandises brutes ; — 10 millions de vins et eaux-de-vie ; — 22 millions de denrées coloniales ; — 11 de comestibles ; — Total, 95 millions et demi. Nos importations d'Allemagne en France étaient composées de la manière suivante : — 31 millions de marchandises manufacturées, toiles de Flandre, quincaillerie ; — 19 millions de matières brutes, charbon de Hainault, cuivre, potasse ; — 14 millions de comestibles ; — Total, 64 millions. La balance était en notre faveur de 31 millions et demi. Aujourd'hui nous ne pouvons plus fournir à l'Allemagne de denrées coloniales, et la concurrence anglaise, pour les objets manufacturés, s'est élevée, dans ses contrées diverses, de 220 millions ; mais la consommation s'est prodigieusement accrue. Le royaume de Wurtemberg, dont la population n'est pas de 1400,000 individus, consomme annuellement, d'après M. Memminger, 950,000 livres de café, 2 millions de livres de sucre, 80,000 livres d'épiceries, et pour 4,500,000 fr.

d'étoffes de soie étrangères, ce qui égale ou excède la consommation moyenne de la France.

On ne peut douter que les besoins qu'enfante la civilisation rapide de ces contrées, ne donnassent à leur commerce un développement beaucoup plus grand, si leur division en une multitude d'états, n'y créait des intérêts opposés et des rivalités nuisibles au bien public. Chacun des 39 Souverains germaniques, voulant accroître son revenu, a fait environner son territoire de barrières de douanes. Par exemple, la ville de Mayence a imposé si excessivement la navigation du Rhin, qu'elle a fait abandonner ce moyen de communications commerciales; et dans la détresse que lui cause maintenant son avidité, elle vient d'être forcée de réduire de moitié les droits dont elle frappait les marchandises à leur embarquement et à leur débarquement. Au mois de septembre 1824, la Saxe a représenté à la Diète que les mesures nouvellement prises pour améliorer le commerce de l'Allemagne, n'avaient fait qu'empirer son état, et que, récemment, on avait établi d'autres systêmes de douanes, et ajouté à l'élévation des tarifs; elle a exprimé le désir qu'il y eût liberté de circulation pour tous les produits bruts du sol, sans exception, et pour un aussi grand nombre de produits ouvragés, que le permettent les rapports existant entre les États Germaniques et l'étranger. On admet, comme certain, que les difficultés qui s'opposent aux arrangemens, sont d'autant moins grandes, que le territoire est plus étendu, et qu'il y a un nombre plus considérable d'objets, pour lesquels on réclame la liberté illimitée, ou tout au moins des facilités de vente et de transit. On ne doute

point que leur libre échange ne produise une juste compensation. Rien n'ayant été décidé sur ce sujet important, l'Allemagne méridionale semble prête aujourd'hui à prendre l'initiative pour réunir, dans un seul et unique systême, les douanes extérieures de la Bavière, du Wurtemberg, Bade, Nassau et Hesse-Darmstadt, afin de laisser entièrement libre le commerce intérieur de ces états, sauf à partager au prorata, d'après une population de sept millions, les produits des douanes extérieures.

D'un autre côté, quelques efforts ont été faits pour libérer l'Allemagne de la nécessité de laisser à l'Angleterre le soin de l'approvisionner de denrées coloniales. Une compagnie Rhénane des Indes occidentales a été formée; et l'on apprend, par le rapport qu'elle a publié sur ses exportations en 1823, dans l'Amérique espagnole, qu'elle y a fait un commerce de neuf millions, en produits de l'industrie Allemande, principalement en toiles, draps, cotonnades, fer, cuivre, quincaillerie, chapeaux, verreries et porcelaines. Les fabriques de Prusse en ont fourni pour 5,022,000 francs; la Saxe et le Hanovre, pour 2,508,000 francs, et divers autres Etats pour 300,000 fr. Le succès de ce commerce tend à atténuer celui de l'Angleterre, qui est en possession de fournir à l'Allemagne, la plus grande partie des denrées coloniales qu'elle consomme, principalement 67 millions de livres pesant de sucre, dont près de la moitié est raffinée. C'est une consommation égale aux deux tiers de celle de la France, et qui doit recevoir en ce moment une augmentation considérable, par l'établissement de la navigation à la vapeur sur le Rhin, entre la Hollande et Cologne, Francfort et Coblentz.

A ce genre de tentatives, chaque État Germanique joint des mesures de diplomatie : un traité de commerce est négocié maintenant entre la Prusse et la Russie; il sera commun à la Pologne; un autre traité a été conclu en 1817 entre la Prusse et le Danemarck, afin de régler, d'une manière avantageuse à ces deux pays, leur navigation de la Baltique. L'Autriche elle-même a fait quelques efforts pour augmenter le commerce du port de Trieste, où elle transporte l'héritage de celui de Venise. En 1822, elle en a fait partir un navire de guerre armé en flûte, et destiné à porter à la Chine une cargaison de mercure. Un Institut du commerce et de l'industrie a été établi à Vienne en 1820; enfin, l'année dernière, on vient d'entreprendre d'établir sur le Danube des bateaux à vapeur, dont l'un de 1500 tonneaux a fait, pour la première fois, le trajet de Vienne à Pest, et est remonté de cette dernière ville jusqu'à la première.

Il est vraisemblable qu'on va tâcher d'employer ce moyen pour ouvrir la mer Noire au commerce de l'Autriche, par la route du Danube; mais le cours tortueux de ce fleuve, ses îles, ses bas-fonds, ses crues rapides, son courant violent, les roches et les bancs de sable, dont il est semé, les troncs d'arbres qu'on lui fait charrier, et plus encore l'absence de toute civilisation, dans les contrées, qu'il traverse en quittant la Hongrie, ne permettent d'espérer de cette entreprise aucun succès important. On peut augurer davantage, des efforts que fait l'Autriche pour agrandir ses relations commerciales, au moyen de la domination qu'elle exerce sur le littoral de l'Adriatique. Cette Méditerranée lui donne une communi-

cation courte et facile, pour participer aux transactions avantageuses des marchés du Levant, et déjà ses navires en profitent pour faire une partie du commerce de la Crimée et de l'Égypte. Mais les Iles Ioniennes, entre les mains de l'Angleterre, sont un obstacle, dont en 1814, elle aurait dû prévoir la puissance, comme elle prévoit aujourd'hui quels résultats auraient sur sa prépondérance maritime, dans les mers de l'Italie, la pacification de la Grèce et son affranchissement.

Dans cet état de choses, le commerce de l'Allemagne étant loin d'être fixé par des habitudes et des mesures arrêtées, il est encore possible à la France d'y prendre part avec un succès bien plus grand que celui qu'elle en obtient depuis le rétablissement de la paix : — En balançant la concurrence de l'Angleterre, par le choix et l'assortiment des marchandises, ainsi que par des prix qui peuvent devenir d'autant moins élevés, que la vente sera plus considérable. — En nous rapprochant davantage dans les produits de nos fabriques et de nos manufactures, du goût actuel des consommateurs, dont il importe d'être parfaitement et promptement informé. — En faisant remplir les fonctions consulaires dans les villes du Nord, par des agens habiles et actifs, qui ne laissent jamais ignorer à nos Chambres de commerce, l'état des marchés, la nature et l'étendue de leurs besoins. — En profitant, pour des expéditions, dont les tentatives premières seraient protégées par le Gouvernement, des nouvelles communications ouvertes avec l'intérieur des États Germaniques, par des routes récemment percées, des canaux, des rivières rendues navigables, qui permet-

tent de faire affluer nos produits dans des lieux dont la consommation est encore inexploitée. — En répandant, par les correspondances consulaires et commerciales, les échantillons et les modèles de nos objets manufacturés; en propageant le désir de leur acquisition, par des représentations graphiques, et en employant, pour les faire connaître et apprécier, les moyens dont l'Angleterre se sert avec tant de succès. — En considérant les foires de l'Allemagne comme des expositions solennelles de l'Industrie Européenne où sont produits les titres de chaque peuple, à la prépondérance dans telle ou telle branche d'industrie; et en conséquence employer, pour y paraître avec avantage, tous les moyens que nous assure notre supériorité dans la fabrication des soieries, dans l'orfèvrerie, la bijouterie, et tous les objets que les beaux-arts doivent orner avec goût et élégance. — En négociant, avec chaque Etat de l'Allemagne en particulier, des modifications de tarifs qui puissent ouvrir de plus larges débouchés à nos tissus et à nos comestibles. — En échangeant ces facilités contre des concessions spéciales faites dans une juste mesure, portant principalement sur les matériaux utiles à nos fabriques et sur les approvisionnemens, sans toutefois étendre à d'autres qu'aux parties contractantes les effets de ces concessions. — En développant, par des soins et des encouragemens, l'exportation qui se fait de Paris, dans les contrées de l'Allemagne, et qui est le plus considérable des débouchés ouverts à l'industrie de la capitale. — En étendant, par des dispositions de douanes, par des créations d'entrepôts, par une diminution de prix, les envois de nos sucres

raffinés dans les pays de l'Allemagne où leur consommation peut s'accroître et même doubler d'une année à l'autre. — En repoussant moins les fers de Prusse, les bestiaux de Wurtemberg, les merceries communes, les chanvres, les bois, si, en retour de ces articles, nous plaçons, dans les pays d'où ils proviennent, des objets dont la vente puisse s'augmenter progressivement, et nous permettre de soutenir la concurrence anglaise, du moins à plusieurs égards. — En négociant des arrangemens pour le transit de nos marchandises, des abonnemens pour leur transport et leur emmagasinement, des emplacemens dans les grandes foires, des compensations de droits, et une foule d'autres transactions utiles dans lesquelles échouent les particuliers, mais qui ne peuvent manquer de réussir quand elles sont appuyées de la prépondérance politique d'un Gouvernement fort et habile. — En se prévalant de notre situation géographique, pour ouvrir des lignes itinéraires, multipliées, étendues, qui puissent servir à l'extension de nos opérations commerciales, et faire parvenir directement nos produits naturels et manufacturés, par la route la plus courte, dans les lieux où les importations anglaises n'arrivent que par échelons. — En mettant à profit les avantages du climat de nos départemens méridionaux, pour fournir aux contrées de l'Allemagne ce qui leur est refusé par leur situation géographique : les huiles d'olive, les vins légers, les fruits originaires des pays chauds. — Enfin, en accroissant la masse de nos denrées coloniales, qui trouvaient, il y a quarante ans, au-delà du Rhin, une vente de 22 millions, et qui en auraient maintenant une du double de cette valeur, attendu

que la consommation de ces objets s'est augmentée de moitié, pendant cette période, dans les contrées du continent, et qu'elle a sextuplé en Angleterre.

Section VII.

Commerce avec le Nord.

On comprend sous la dénomination générique d'Etats du Nord de l'Europe :

1.° Le Danemarck, dont l'étendue n'est, depuis la perte de la Norvège, que de 4,600 lieues carrées, et la population de 1,587,000 individus, ce qui fait à peu près 600 par lieue carrée.

2.° La Suède, qui avec la Norvège, a une surface de 26,925 lieues carrées, dont 3000 seulement sont en culture; 8,400 en lacs et forêts, et 15,525, ou les trois cinquièmes incultes ou stériles. La population n'étant que de 3,500,000 individus, n'excède pas 130 personnes par lieue carrée.

3.° La Pologne qui, dans son état actuel, est réduite à 3,080 lieues d'étendue et à 3,400,000 habitans, au lieu d'une surface de 16,650 lieues et d'une population de 16 millions qu'elle possédait autrefois.

4.° Et enfin le colosse du mondè moderne, la Russie, dont le territoire forme la dix-neuvième partie du continent, la quatorzième de notre hémisphère et la vingt-huitième de tout le globe. Cet empire a une surface de 497,500 lieues, sans y comprendre ses nouveaux établissemens d'Amérique; et l'on fait monter sa population à

plus de 45 millions, mais les tables statistiques dressées en 1822, la portent seulement à 40,067,000 individus.

Le commerce de ces contrées et leur richesse agricole et industrielle, ne correspondent point à la vaste étendue de leur surface, et ne sont point en rapport avec leur population. Les revenus de l'Etat, qui donnent témoignage de la puissance de ses ressources, sont à raison de chaque individu, de 20 fr. en Danemarck; de 9 fr. en Pologne et de 7 fr. 50 c. en Russie. Nous avons vu précédemment qu'en Allemagne, ils s'élèvent à 16 f. dans les Etats de la Confédération germanique, et qu'ils montent à 30 fr. en France, et à 74 dans les Iles Britanniques.

La Suède, d'après Saint-Donnat, exporte annuellement pour 6,650,000 fr. de bois, goudron, poix; sa pêche lui fournit 600,000 tonneaux de harengs, dont 50,000 sont consommés dans le pays; ses mines et celles de Norvège, donnaient il y a quinze ans, 15,000 marcs d'argent. En 1810, elle approvisionna l'Angleterre de 205,000 hect. de froment. Le Danemarck lui en vendit 332,000.

La Pologne réduite, sous la domination Russe, au cinquième de sa population et de son ancien territoire, tâche de réparer ses longs désastres. Ses produits agricoles ne pouvant trouver de débouchés extérieurs, elle vient récemment de se créer une industrie nationale, au moyen de 10,000 familles de fabricans et d'artisans étrangers. Des mécaniques à filer la laine, le coton, le chanvre, le lin, et d'autres propres à fabriquer des tissus de ces matières, ont été multipliées dans les principales villes du royaume. Le nombre des fonderies et des forges est de

plus de 300, et le commerce reçoit annuellement 100,000 quintaux de fer, 40,000 de zinc et 500,000 de houille; une exposition bisannuelle des produits de l'industrie a été établie à Varsovie; l'Institut agronomique de Mariemont exerce déjà d'heureux effets; et l'on peut s'attendre qu'une extension favorable des relations commerciales, sera produite pár les soins que le gouvernement prend d'accroître et de perfectionner les communications. Dans ces dernières années, un développement de plus de 100 lieues de routes, qui conduisent de la capitale aux frontières de la Prusse, a reçu des améliorations si grandes, que les charrois n'exigent plus que la moitié du nombre des chevaux qu'on y employait autrefois.

Enfin, la Russie, par des efforts sans relâche, et une application constante à profiter des évènemens, est parvenue à donner à son commerce un développement considérable. En 1783, ses exportations montaient seulement à 13 millions de roubles, et ses importations à 12; faisant ensemble un commerce de 25 millions de roubles, valant alors 4 fr. En 1773, l'exportation des ports russes fut ainsi qu'il suit :

	Roubles.		Roubles.
Produits de la chasse.	496,000	Produits des forêts.....	2,537,000
— de la pêche.....	762,000	— des abeilles.......	584,000
— des bestiaux....	5,276,000	— des mines et salines.	5,230,000
— de l'agriculture..	16,138,000		
		Total.................	30,823,000

Ainsi, dans une exportation de 123 millions de francs, la Russie ne comptait il y a 30 ans, que pour une ving-

taine de millions d'objets, supposant une intervention quelconque du travail industriel des hommes; toutefois, en 10 ans, son commerce s'était accru d'un sixième ou 20,300,000 fr. De 1802 à 1805, par un terme moyen de 4 ans, la valeur des objets exportés ne fut que de 58,250,000 fr., et celle des marchandises importées de 65,500,000 fr. La guerre avait diminué de moitié le commerce russe. En 1819, l'exportation fut de 210,559,000 roubles assignats ou francs, et l'importation de 167,599,000. En 1822, les marchandises exportées ont été évaluées à 201,408,000 fr., celles importées à 188,156,000. D'après un journal russe (les Archives du Nord), le montant des capitaux employés dans le commerce, d'après les déclarations des négocians, n'est que de 319,660,000 roubles; ainsi les transactions extérieures en absorberaient toute la masse; et chaque famille, chaque agroupement de serfs ne travaillant que pour sa subsistance et pour son maître, il n'y aurait presqu'aucun commerce intérieur dans ce vaste Empire. Ce fait singulier n'est pas contredit par la richesse de la foire de Nijni-Nowogorod, dont les transactions se sont élevées en 1823, à 94 millions de roubles; car les marchandises qu'on y achète, sont comptées dans l'exportation (1).

(1) Cette foire est la plus grande du monde; c'est le marché où s'échangent les productions de l'Asie et de l'Europe; on prétend que ses transactions s'élèvent jusqu'à 200 millions, mais c'est très-vraisemblablement une exagération. En 1823, sur une vente de 94,380,000 roubles, 50 millions seulement furent soldés comptant. Il y eut une vente de 12 millions de thé, 5 de fourrures de Sibérie, 10 de cuivre, fer et autres métaux. On assure que

On conçoit qu'un pays peuplé de 45 millions d'hommes soumis à une pareille organisation sociale puisse n'avoir que 3,724 fabriques et manufactures, et que la capitation et les impôts ne rapportent à l'État que 169,350,000 f. Le revenu ne pourvoit aux dépenses qu'au moyen du produit des mines qui est annuellement de 80,000 marcs d'argent et 3,200 marcs d'or, évalués au-delà de 12 millions. Néanmoins la dette perpétuelle monte à 309 millions, celle à terme à 34, et celle de Hollande à 118, et le papier monnaie en circulation représente nominalement le quadruple de sa valeur. Quoique les mines de la Russie soient les plus riches de l'Europe, après celle de la Hongrie, elles ne peuvent améliorer cette situation, le défaut d'industrie supérieure réduisant, par les frais d'exploitation, leur produit annuel au-dessous du tiers de la valeur des métaux.

Le gouvernement russe fait les plus grands efforts pour changer cet état de choses, affranchir les serfs, créer une population industrieuse, naturaliser les arts utiles et répandre leurs connaissances et leurs bienfaits. Parmi d'autres institutions, qui ont cet objet, il a été créé récemment à

---

le bénéfice des marchands fut de 3 millions. Nijni-Nowogorod a une population de 100,000 habitans ; on peut remonter le Volga jusqu'à cette ville, avec des navires de 100 tonneaux. La crue du fleuve est de dix-huit pieds de hauteur verticale, et sa navigation possible de deux cents jours dans l'année. On peut prévoir que c'est par les communications multipliées qu'ouvre cette foire avec les pays de l'Asie, maintenant envahis par le Choléra pestilentiel, que cette redoutable contagion s'introduira en Europe.

Moscow, un Institut technologique, pour propager les sciences nécessaires à la prospérité de l'industrie manufacturière. Le souverain visite en ce moment les provinces méridionales de l'Empire, pour encourager lui-même les progrès de leur agriculture ; il s'y est formé cette année, sous sa protection, une association pour l'extension de leur commerce, le perfectionnement de leurs fabriques et l'accroissement de la culture des vignes dans la Tauride. Mais il faudrait, pour laisser réussir de tels projets, que la Russie ne disposât pas d'une immensité de forces militaires qui donne une puissance irrésistible à l'attrait des conquêtes.

On peut se faire quelque idée du commerce du Nord et de sa distribution entre les puissances maritimes, d'après le tableau des navires, qui passent annuellement le Sund, pour entrer dans la Mer Baltique. Leur nombre jusqu'en 1759, n'était évalué que de 4 à 5000; il en entra en 1770, 7,736; en 1783, 11,233; en 1790, 9,732; en 1800, 9,048; en 1805, 11,537; en 1806, 7,140; en 1817, 13,270; en 1819, 10,670; en 1820, 10,922; en 1821, 9,177; en 1822, 8,486; et en 1823 9,205. Parmi ceux entrés en 1817, il y avait : 2088 navires anglais, 1044 suédois, 470 norvégiens, 917 prussiens et dantzikois, 695 hollandais, 463 danois, 434 allemands, 197 russes, 68 américains, 22 français, 360 d'autres pays; en tout 6,758 navires d'un fort tonnage.

Cherchons la valeur des produits qui se sont écoulés par cette grande communication. En 1780, le commerce anglais, avec le Danemarck, la Norvège, la Suède, les villes Anséatiques et la Russie, montait à 15,950,000 fr. d'exportations, en marchandises britanniques, dont le

retour en matériaux et munitions navales s'élevait jusqu'à 45,000,000 fr. La balance était de 29 millions pour ces Etats septentrionaux. En 1820, il en fut tout différemment. L'Angleterre trouva pour ses produits, une vente de 92,900,000 f. en Russie; de 5,275,000 en Suède et Norvège; de 7,652,000, en Danemarck; ensemble: 105,827,000 fr. En retour de cette grande masse de marchandises manufacturées, elle n'acheta de matériaux que pour 62,500,000 en Russie; 3,550,000 fr. en Danemarck et à peu près autant en Suède; en tout, 69,600,000 fr. La balance fut en sa faveur de 36,227,000 fr., qui forment les bénéfices de son commerce avec les Etats du Nord.

Outre ce gain énorme, égal à la moitié du montant des achats, l'Angleterre trouve dans son commerce avec ces puissances, les moyens d'alimenter les besoins immenses et toujours renaissans de sa marine; c'est là l'objet de ses grandes relations avec le port de Riga, dont en 1823, elle a tiré pour 20,845,000 f. de munitions navales, tandis que la France en a exporté seulement pour 308,000 fr.; le Portugal 494,000; la Prusse 709,000, la Suède 621; l'Italie 19,000; l'Amérique 67,718; le Danemarck 1,290,000; la Hollande 2,250,000, ce qui élève à 28,450,000 fr. les exportations de Riga, et le revenu que la Russie obtient de l'exploitation de ses forêts de la Baltique.

Toutefois, il y a lieu de croire que l'importation de l'Angleterre, dans les ports russes, diminue depuis quelque temps, par l'effet de l'accroissement des droits dont on frappe principalement ses denrées coloniales. En 1819, il fut vendu 36 millions de liv. pesant de sucre brut, par les navires anglais, dans les marchés de la Russie sur la

Baltique; en 1821, on n'en put placer que 19 millions ou presque moitié moins. En 1820, les sucres raffinés y trouvèrent un débouché de 27 millions de livres, qui l'année suivante fut réduit d'un tiers de son étendue. On peut prévoir que les succès de la Pologne, dans la carrière de l'industrie, contribueront à limiter de plus en plus les avantages que la Grande-Bretagne trouvait dans ses relations avec les ports russes.

En 1802, les exportations des Etats-Unis, dans les contrées du Nord, furent de près de 42 millions de fr.; elles n'ont été en 1821, que de 8,600,000 fr. Ainsi le commerce américain est maintenant réduit de 4 cinquièmes, dans les contrées baignées par la Baltique et la mer d'Allemagne, où l'Angleterre a pris l'ascendant.

Le commerce de la France, avec les Etats du Nord, était en 1788, l'une de nos principales sources de richesses; à cette époque, nos exportations étaient composées ainsi qu'il suit : — Pour 3,600,000 francs d'objets manufacturés, destinés en grande partie à la Russie. — 7,100,000 fr. de matières brutes, indigo, coton, pour la Suède et le Danemarck. — 12,000,000 de vins et eaux-de-vie, dont la moitié pour les villes Anséatiques, un quart pour le Danemarck et un autre pour la Russie; — 2,000,000 de comestibles; — 55,000,000 de sucre et de café, dont 47 pour les villes Anséatiques, notamment Hambourg, qui en prenait les trois quarts qu'elle distribuait dans l'intérieur de l'Allemagne. Le surplus était partagé également entre le Danemarck, la Suède et la Russie. —Total 80 millions de francs.

Les importations des pays du Nord dans les ports de

France, étaient formées de la manière suivante : — Pour 5,700,000 fr. de marchandises manufacturées, toiles de chanvre, cotons des colonies danoises, etc.; — 24,000,000 de matières brutes, cuivre, plomb, bois de construction de Russie et de Danemarck, fer et goudron de Suède, chanvre et suif de Russie; — 1,800,000 fr. en comestibles, principalement en poissons de pêche danoise et suédoise. — Total 31,600,000 fr. La balance à notre avantage, était de 48,400,000 francs.

Ce commerce déclina rapidement. Lorsqu'en 1789, il entrait dans la Baltique 4,000 navires, la France n'en comptait déjà que 123 dans ce nombre, et l'Angleterre 3,788; nos ventes étaient réduites à 16 millions de livres de sucre, 6 millions et demi de café, 120,000 barriques de vin et 18,000 d'eau de vie. En 1821, les exportations de la France dans la Baltique, évaluées d'après les droits payés au passage du Sund, se sont élevées à 36 millions, et sans doute elles en valaient davantage; il est vrai qu'elles étaient d'un tiers plus considérables que les années précédentes. Cependant elles n'étaient opérées que par 300 navires, savoir : 127 chargés de vins, 89 de sel et 84 de marchandises diverses.

Les retours formaient une importation dans nos ports, qu'on évaluait à douze millions; ils consistaient en bois de construction pour la marine royale, douves, chanvres, suifs, fers, cuivres, goudrons et cuirs. La balance en notre faveur semblait de 24 millions; mais en 1825, M. le Président du bureau du commerce a donné à la Chambre des députés, des évaluations moins avantageuses; en voici les différens termes :

	Exportations de France.	Importations en France.	Total du commerce avec chaque pays.
Prusse....	13,000,000....	8,000,000....	21,000,000 fr.
Russie....	7,000,000....	9,000,000....	16,000,000
Suède....	2,500,000....	8,000,000....	10,500,500
Totaux.	22,500,000....	25,000,000....	47,500,000 fr.

La balance contre la France serait de 2 millions et demi; cependant nous inclinons à croire que ce commerce est plus étendu et moins défavorable que ces termes ne le laissent supposer.

Il résulte de ces faits : Que l'importation de la France dans les pays du Nord, n'est réduite aujourd'hui que de la valeur des denrées coloniales qu'elle leur fournissait, mais qui égalait une fois et demie celle de tous les autres objets importés; — Que l'Angleterre, qui pendant nos longues guerres, a substitué son commerce au nôtre, dans les contrées septentrionales, ayant accru son importation de 89 millions, elle leur fournit maintenant pour environ 50 millions de denrées coloniales et une pareille somme de produits industriels. — Que la balance, qu'elle obtient avec la Russie, et malgré les dispositions ombrageuses de cette puissance, est à peu de choses près, de la moitié en sus de son importation dans les ports de cet Empire; — Que les exportations anglaises dans la Baltique, sont aux nôtres comme 3 à 1; et qu'elles les excèdent de 69 millions.

Pour réparer les effets d'une dépossession de 35 ans et d'une concurrence favorisée, par autant de bonheur que d'habileté, il faudrait : — Rétablir nos liaisons avec

les anciennes villes A
communications et .
tique , et qui com]
400,000 habitans; —
tatives du Danemarck
soustraire au monopo
peuvent faire sans no
palement nos entrepı
pays , qui acquiert ch
chesses et de civilisat
marck n'offrent que
jours sans avantages.
l'approvisionnement
portée maintenant à
des deux tiers, en u
proportion, égale à c
—Mettre à profit le ta
frappent presqu'exclu
tures et des colonies
leur affluence, ouvri
produits français. —
transactions diploma
merce, dans celui qı
par Kiatcha, et avec
pienne; l'état des arts et des manufactures ne permettant aux Russes d'étendre ces importantes communications et d'en profiter, qu'avec l'auxiliaire d'une puissance plus avancée dans la carrière industrielle. — Adopter dans cet objet la politique commerciale et l'exemple de la Russie, qui, pour accroître les exportations en Chine, fabrique

chez elle à meilleur marché et avec une plus grande perfection des objets d'art et d'industrie, sur des modèles chinois, et parvient à saisir et à satisfaire le goût de consommateurs, placés à une distance de 1800 lieues, qu'il faut six mois et demi pour parcourir. — Participer à l'accroissement de richesse de la Russie méridionale, dont la consommation en produits manufacturés et en vins français ne peut manquer de s'augmenter proportionnellement. — Ouvrir les Dardanelles à notre commerce, quelque obstacle qn'on puisse opposer à cette volonté. — Concourir au commerce d'Odessa et de Taganrok avec la Grande-Bretagne, qui fait la moitié des exportations de blé de ces ports. — Fournir à la Russie méridionale les objets d'industrie, qui forment son commerce avec les pays limitrophes et peuvent parvenir jusqu'au Cachemire. — Enfin, approvisionner les pays du Nord de l'Europe, en denrées coloniales, provenant de nos propres établissemens, ou de ceux de l'Espagne; ce qui est certainement praticable, malgré la concurrence de l'Angleterre, puisqu'en 1802, les Etats-Unis en introduisaient dans leurs ports pour trente millions, sans avoir pour ce commerce, d'autres élémens que leur infatigable activité, leur esprit d'entreprise, et l'habileté de savoir recueillir les produits des colonies étrangères, pour les porter avec avantage, au fond de la mer Baltique.

Section VIII.

Commerce avec le Levant.

L'Empire Ottoman s'étend encore, comme dans les

siècles de sa splendeur, en Europe, en Asie et en Afrique; mais plusieurs de ses vastes provinces sont indépendantes et d'autres presqu'inhabitées. On évalue sa population à près de 40 millions; savoir: 15 millions dans les provinces d'Asie; 14 dans celles d'Afrique, et 11 dans la Turquie d'Europe, qui, ayant une étendue de 26,152 lieues carrées, ne possède, pour chacune, que 383 habitans.

La dissolution dont cet Empire est menacé, pouvant séparer ses différentes parties, nous indiquerons, d'après les recherches de Wilkinson, Carlyle, Hollande, Hughes et M. Félix de Beaujour, quelle est la distribution de leur population.

	Habitans.	Par lieue carrée.
Romélie	2,280,000	500
Bulgarie	1,440,000	300
Valachie et Moldavie	1,840,000	400
Servie et Bosnie	2,780,000	350
Macédoine	700,000	350
Epire	450,000	260
Grèce méridionale	850,000	512
Archipel	1,000,000	650

Avec ces trois millions de Grecs, habitaient, avant la guerre de l'indépendance, environ un million de Turcs, de Juifs et de Francs.

L'étendue de la Grèce, étant de 6,200 lieues, est égale au quart du territoire de la France, mais sa population n'excède pas celle de quatre à cinq de nos départemens. La seule ville de Paris renferme autant d'habitans que l'héritage d'Alexandre en possède aujourd'hui, et qu'en contiennent

toutes les anciennes républiques du Péloponèse. Toutefois, l'heureux climat de ces contrées leur permet d'obtenir de la terre des productions d'une valeur décuple de celles que donne la culture dans les pays du nord de l'Europe. Un hectare, semé en garance, rapporte, après quatre ans, 8000 okes de racines fraîches, réduites à 1200, par la dessication, et valant alors de 30 à 40 sous la livre, ce qui élève le produit annuel de l'hectare à près de 1000 fr. La même surface plantée en cotoniers, donne annuellement 4 à 600 okes de laine. Chaque oke de 50 onces vaut à peu près 2 fr., ce qui porte le produit de l'hectare de 8 à 1200 fr. Une terre plantée en tabac fournit, en Macédoine, un produit brut double de celui que le froment rapporte; mais la culture et la manipulation diminuent considérablement ce profit. Un hectare planté en oliviers, distans les uns des autres d'environ 10 mètres, en contient 360 qui, étant réduits à 240, en rapport, fournissent chacun une mesure d'olives, dont on extrait 10 à 12 liv. d'huile. Si l'on prend le premier de ces deux termes pour la moyenne des différentes récoltes, on trouve que, si la livre d'huile est estimée à 5 sous, l'hectare rapporte au moins 600 francs. En France, le produit de la même surface, semé en froment, étant, par un terme moyen, d'environ 250 francs, il s'ensuit qu'en Grèce, par l'effet d'un climat qui protége de plus riches cultures, l'hectare donne annuellement une valeur de plus du double, quand il est planté en oliviers, et quadruple, quand on le cultive en coton ou en garance.

Un excellent ouvrage de M. de Beaujour fournit des termes positifs, qui permettent d'apprécier jusqu'à quel

point, dans cette belle et malheureuse contrée, les hommes profitent des dons de la nature; quoique formés, d'après une année moyenne, comprenant les dix années de 1787 à 1797, ces termes sont bien moins éloignés de la vérité des choses, que s'il s'agissait d'un autre pays, attendu que les désastres de la guerre ont totalement effacé les progrès que l'agriculture avait faits, dans les lieux où le joug des Turcs était le moins pesant.

Les produits de la Grèce continentale, obtenus par une population de 2 millions d'habitans, répandus sur plus de 6000 lieues carrées, étaient alors ainsi qu'il suit : — Le coton fournissait, par sa récolte annuelle, 80,000 balles de 300 livres chaque; la consommation était de 10,000; on en exportait 20,000 filées et teintes en rouge, dans les fabriques de Thessalie; 50,000, estimées 10 millions de francs, étaient envoyées en Europe; l'Allemagne en achetait 30,000; la France, 12,000; Venise, 4000; Livourne et Gênes, 3000; Londres, deux chargemens; Amsterdam, un, etc. — Le tabac montait à 100,000 balles de 300 liv.; la Turquie européenne en consommait 40,000; l'Egypte, 30,000; la Barbarie, 10,000; l'Italie, 10,000, et l'Allemagne, 10 à 12,000. On en tirait un revenu de 8 millions, dont un tiers était détourné par les douanes. — Le blé rapportait, par sa culture, 3,120,000 quillots, équivalant à peu près à 4,680,000 hectolitres, dont 1800,000 étaient exportés en 120 chargemens, estimés 1600,000 fr. La consommation était de 2,880,000 hect. — L'huile; il en était fabriqué 2,400,000 livres, dont 1800,000 étaient exportées, au prix de deux piastres, chaque mesure de 12 livres pesant. Cet article valait 600,000 francs. — Les

laines n'excédaient pas 900,000 livres pesant; on en tirait une exportation de 540,000 francs. — Le raisin de Corinthe. On en recueillait 10 millions de livres, dont les 8 dixièmes étaient exportés et donnaient, année commune, huit millions de francs, payés en grande partie par l'Angleterre.

La quantité de tous ces produits ne suppose pas une étendue de culture de plus de 40 lieues carrées; et il suffirait de la cent cinquante-deuxième partie de la Grèce continentale, pour les fournir entièrement. Ce pays doit donc tout à son beau climat, à son heureuse situation géographique; et rien, ou du moins bien peu de chose au travail de ses habitans, et à leur industrie agricole.

Les productions qu'on vient d'indiquer donnaient lieu au commerce suivant, avec les peuples de l'Europe, d'après le terme moyen de leurs transactions, de 1787 à 1797 :

	Importation en Grèce.	Exportation.
Commerce anglais. . . .	1,116,640. . .	1,116,640 fr.
— Allemand.	3,089,100. . .	9,326,000
— Italien.	1,288,800. . .	2,200,000
— Hollandais.	200,000. . .	280,000
— Russe.	1,920,000. . .	2,000,000
— Français.	2,326,000. . .	2,620,000
Totaux. . .	9,939,540. . .	17,542,640 fr.

En 1790, le commerce français en Grèce et en Turquie, était ainsi qu'il suit :

	Importations.	Exportations.
A Salonique.	2,500,000.	3,500,000 fr.
En Morée.	1,000,000.	1,500,000
A Constantinople. . .	4,000,000.	. . . 2,000,000
A Andrinople.	500,000.	
Totaux.	8,000,000.	7,000,000 fr.

Voici les résultats de ces données numériques : La Grèce et la Turquie d'Europe réunies donnaient à la France, il y a 30 ans, un débouché pour 8 millions d'objets manufacturés et de denrées coloniales. Nos retours étaient de 7 millions. En 1800, la balance générale du commerce de la Grèce était en faveur de ce pays, qui gagnait annuellement sur les différens États de l'Europe, 7,601,000 francs, ou presque le double des objets qu'il achetait. Les gains qu'il faisait, avaient lieu principalement sur l'Autriche et l'Italie; mais les transactions de la France et de l'Angleterre s'opéraient alors, par un échange presqu'également balancé. Nonobstant cette égalité, ce commerce nous était avantageux, parce qu'il se faisait au moyen de marchandises manufacturées contre des matières brutes; et que, par exemple pour les cotons, les profits étaient de 40 pour 100, attendu que lorsque cet objet coûtait 50 pour premier achat, il s'élevait à 100 par la filature, et n'éprouvait qu'un déchet de 10, par la mise en œuvre. Les débouchés offerts à la France, par le commerce de la Grèce, étaient alors moitié plus grands que ceux qu'obtenait l'Angleterre; mais ils étaient moindres d'un tiers que ceux du commerce Allemand, qui profitait déjà des acquisitions de l'Autriche sur le littoral Adriatique,

par le traité de Campo-Formio. Chaque habitant de la Grèce consommait, il y a une vingtaine d'années, pour 10 francs de marchandises étrangères; et en fournissait pour 17 au commerce d'exportation de son pays; tandis que les habitans des Antilles Françaises, y compris la population noire, consomment, chaque année, pour une valeur dix fois plus grande d'objets importés. La France fournissait à peu près le quart des articles d'origine étrangère nécessaires à la consommation de la Grèce. Ce commerce pouvait être rapidement quintuplé de valeur; pour y réussir, il fallait seulement alors, comme aujourd'hui, que les habitans de cette belle contrée, affranchis de leurs fers, pussent acquérir, par l'exploitation agricole de leur pays, des moyens d'échange, et la faculté de satisfaire aux besoins qu'ils éprouvent, des choses nécessaires à la vie et à l'état d'un peuple civilisé.

Mais le commerce de la Grèce et de la Turquie d'Europe ne constitue que la moindre partie de celui du Levant, qui comprend encore les relations avec l'Asie mineure, la Syrie, l'Égypte, les États barbaresques, et même le commerce de la mer Noire. Esquissons rapidement les transactions de chacune des grandes puissances maritimes, dans cette vaste carrière.

L'Angleterre tirait, en 1700, des différentes contrées du Levant, pour six millions de marchandises; son exportation n'en excédait pas quatre. En 1780, les cargaisons qu'elle y envoyait ne valaient guères plus de deux millions et demi; et leurs retours, un million de plus. Les importations de Turquie dans les Iles Britanniques ont été, en 1818, de 9,225,000 fr.; en 1819, de 6,275,000 fr., et en

1820, de 10,425,000 fr. Cependant, il a été expédié directement dans les ports de la Méditerranée, appartenant aux Turcs et aux Barbaresques, pour 24,025,000 fr. de marchandises anglaises; et de plus, il en a été envoyé pour 13,190,000 fr. dans les entrepôts de Malte et des Iles Ioniennes. Sur le tout, la balance a été de 24,500,000 fr. en faveur de l'Angleterre.

Les navires des États-Unis ont peu fréquenté les échelles du Levant, jusqu'à la dernière paix; ils y ont été conduits, depuis cette époque, par la grande extension qu'a reçue le commerce Américain; et ils y ont importé en 1821, pour 3,700,000 fr. de marchandises étrangères et indigènes.

Nous pensons devoir nous arrêter davantage, sur les vicissitudes que le commerce de la France a éprouvées, depuis un siècle dans la mer Méditerranée.

Depuis le commencement du dix-huitième siècle jusqu'en 1749, la balance fut à notre avantage dans les marchés du Levant; elle commença à flotter en 1749, et depuis 1764, elle ne cessa plus d'être à notre détriment. Dans les dix années comprises entre 1780 et 1789, le terme moyen de l'excédent des importations sur les exportations fut de 13 millions.

En 1788, ce commerce était ainsi qu'il suit: On exportait de nos ports aux Échelles du Levant: — Pour 8,100,000 francs de denrées coloniales et liqueurs; — 3,200,000 fr. de drogues, indigo et bois de teinture; — 9,300,000 fr. de draps londrins, bonneterie, étoffes de soie; — 3,000,000 francs de matières monnoyées, sequins, piastres, etc. — Total 25,600,000 francs.

Les retours se formaient: — De 1,500,000 fr. de toiles

et étoffes du Levant; — 29,000,000 fr. de matières brutes, laines, soies, cotons, cuirs; — 7,000,000 fr. de blé, huile d'olive, café et légumes. — Total 37,500,000 francs.

En 40 ans, nos importations du Levant avaient doublé, par les progrès du luxe et par l'établissement ou l'extension de nos manufactures. Nos exportations ne s'étaient accrues que d'un cinquième; mais ce qui prouve de combien elles étaient susceptibles de s'augmenter par une protection plus active de notre gouvernement et de ses agens, et par une attention plus grande et plus persévérante à profiter des événemens favorables, c'est que dans les 30 années suivantes, la Grande-Bretagne a pu accroître les siennes de 33 millions, et les États-Unis se créer, pour leurs produits, un marché qui leur donne, à 1500 lieues de leur pays, un débouché de près de 4 millions. Quoique le commerce du Levant fût à notre désavantage de 13 millions, dans la balance de ses transactions totales, il était cependant très-important pour la France, et favorable à ses plus grands intérêts. Il lui fournissait une masse de matières brutes, dont la valeur s'élevait au-delà de 100 millions, par les procédés de l'industrie; et il lui donnait à bas prix, le complément de sa consommation en blé. En 1788, il employait 300 navires, formant 40,000 tonneaux, et ayant 3,400 hommes d'équipage.

Plusieurs causes puissantes ont changé cet état de choses : — La concurrence des navires Anglais et Américains, qui jettent annuellement, dans le Levant, pour 41 millions d'objets manufacturés, ce qui équivaut à cinq fois la valeur de nos exportations, en 1788; — La diminution de consommation des pays que fréquen-

taient nos navigateurs, et dont les ressources sont épuisées par une guerre longue et sanglante, les levées militaires, le pillage, l'incendie et tous les maux qu'enfantent les fureurs humaines. — L'accroissement des produits de notre agriculture, qui nous dispense, depuis plusieurs années, de recourir, pour la subsistance de la France, à l'importation des blés du Levant, et qui conséquemment prive ces contrées d'un moyen d'échange. — La perte de nos grandes Colonies, qui nous ôte la faculté de fournir aux contrées de l'Orient, les denrées tropicales qu'elles recevaient autrefois de nous, et dont maintenant l'Angleterre les approvisionne.

Telle est cependant la richesse que donnent aux pays du Levant, un ciel propice et une terre inépuisable, qu'une pacification, qui assurerait l'affranchissement de la Grèce et la liberté du commerce de l'Orient, réparerait bientôt les désastres d'une longue oppression et d'une guerre dévastatrice.

A l'époque où la Grèce consommait pour 10 millions d'objets du commerce d'Europe, et lui donnait en retour 17 à 18 millions de produits indigènes de son territoire, voici quelles étaient les limites de la consommation individuelle, et du travail personnel, dans ce pays, qui fut le berceau de la civilisation de l'Occident. D'après les recherches de M. de Beaujour, le laboureur grec consomme annuellement 6 à 7 quillots de blé, pesant ensemble 400 livres, et valant 30 à 35 francs; il ne mange de viande qu'aux grandes fêtes; il dépense, en caviar, anchois, fruits et légumes, 36 à 40 fr. Toute sa nourriture monte à 66 fr., et au maximum à 75. Il gagne par jour

20 à 25 paras ou sous, et l'artisan 30 à 40. Il suffit donc à l'un de travailler seulement 66 jours, et à l'autre 44, pour pourvoir pendant toute l'année à sa subsistance. Pour nourrir sa famille entière, le premier n'a besoin que du travail de 198 jours, et le second de 132. Ainsi le laboureur peut disposer chaque année de six mois, et l'artisan de plus de huit; ils peuvent les passer dans l'oisiveté, ou les employer à demander à la terre de nouveaux moyens d'échange et d'aisance domestique.

Si ces données concluantes ne suffisaient pas, on pourrait apprécier les progrès dont le commerce de la Grèce est susceptible, par ceux que font, depuis dix à quinze ans, deux pays voisins, sous la domination de princes Ottomans, plus éclairés que leurs prédécesseurs.

On sait que des frontières de l'Égypte au littoral de l'Atlantique, les contrées qui formaient jadis l'Empire de Carthage, sont habitées maintenant par une race connue sous le nom de Maures, et dont on estime la population à 15 millions. La civilisation n'a fait aucun progrès parmi ces peuples barbares; mais un intérêt mieux entendu, dirigeant la conduite de l'un de leurs chefs principaux, Tripoli est devenu, dans ces derniers temps, l'un des grands marchés de l'Afrique septentrionale. Chaque année, les caravanes de l'intérieur y apportent une masse considérable de marchandises, entr'autres : de la poudre d'or, du natron, du séné, de la garance, des plumes d'autruche, des chameaux, et environ 2000 esclaves. On estime les importations à 1,360,000 fr., et les exportations à 1,440,000; mais le change en argent est défavorable, parce que la monnaie est altérée et falsi-

fiée d'un cinquième de sa valeur nominale. L'Angleterre, qui est toujours la première à reconnaître les débouchés dont son commerce peut profiter, a chargé, en 1824, le capitaine Smyth, commandant de l'Aventure, d'explorer la côte de Tripoli; sir W. Becchy a entrepris de vérifier les observations faites par Della Cella, en 1817, et d'examiner les communications, par terre, entre cette ville et l'Egypte; enfin le docteur Oudney a exécuté la courageuse résolution de pénétrer, en partant de Tripoli, jusques dans les contrées centrales de l'Afrique.

L'Egypte offre maintenant au commerce un champ dont les récoltes sont cependant encore plus sûres et plus abondantes; la prospérité de ce pays montre combien de désastres peuvent être réparés dans l'espace de quelques années, par une main ferme et habile. Personne n'ignore que cette contrée, l'une des plus intéressantes du globe, est une vallée longue de 200 lieues, et dont la largeur est resserrée de Sienne au Caire, par des montagnes qui laissent seulement entr'elles un espace de deux à trois lieues; et que, du Caire jusqu'à la Méditerranée le pays s'élargissant, forme le Delta, dont les côtés ont 33 lieues, et dont la base, baignée par la mer, en a environ 50. La surface fertile de l'Egypte est évaluée à 4,300,000 hectares; près de la moitié est susceptible d'irrigation, et donne une ou deux moissons chaque année, depuis 30 à 40 siècles. L'hectare y produit 22 hectolitres de blé, tandis qu'on n'en obtient que 18 de nos meilleures terres. On porte, en nombres ronds, à trois millions la population actuelle. Voici, sur ce sujet, les calculs d'un voyageur, en 1824:

	Maisons.	Habitans.
14 provinces, contenant 3,475 villages....	564,168......	2,256,272
Le Caire..............................	25,000......	200,000
Alexandrie, Rosette, Damiette, Boulak...	14,532......	58,128
Totaux.............	603,700......	2,514,400

Le commerce de l'Europe avec l'Egypte, diffère beaucoup aujourd'hui de ce qu'il était il y a cinquante ans; on comptait alors dans le port d'Alexandrie jusqu'à 8 et 900 navires; mais les cargaisons qui en étaient exportées, étaient presque toutes achetées en argent et non en échange de marchandises. Ces transactions désavantageuses et les difficultés qui entravaient les marchés, éloignèrent les Européens de l'Egypte, et son commerce principal se bornait à ses relations avec la Syrie, où elle trouve un débouché d'environ trois millions. L'administration du pacha actuel Mohammed-Ali, a changé cet état de ruine en une prospérité rapide et brillante, mais peut-être éphémère. On parcourt maintenant l'Égypte avec autant de sécurité que les pays les mieux policés de l'Europe. Des institutions sanitaires, sur le modèle de celles de la France, ne tarderont pas à préserver cette belle contrée des ravages de la peste. Un vaste canal conduit, jusque dans les eaux du Nil, les marchandises débarquées à Alexandrie, et leur épargne le danger des embouchures de ce fleuve; un paquebot à vapeur doit incessamment ajouter aux facilités de remonter au Caire, périodiquement; les communications entre cette capitale et le port de Suez, viennent d'être régularisées par la formation de caravanes de 2 à 300 chameaux, partant à jour fixe, et transportant les marchandises au prix de 6 fr. le quintal;

une compagnie d'assurance a été formée par les soins du consul de France Drovetti ; on voit aujourd'hui un télégraphe, des machines à vapeur et des imprimeries dans l'ancien empire des Ptolémées ; des vignes et des oliviers y ont été multipliés dans ces quatre dernières années ; une colonie de cinq cents Serviens a été établie dans la vallée de Ouad, pour cultiver des mûriers et élever des vers à soie ; une manufacture de drap a été fondée à Boulah ; une filature de coton s'organise ; et une fabrique de salpêtre, dirigée par l'italien Basi, fournit annuellement au gouvernement Egyptien, 3,000 quintaux de salpêtre, qui, par l'évaporation au soleil, dans 48 bassins, ne reviennent qu'à 30 fr. chaque, au lieu du double qu'ils coûtaient quand on employait l'action du feu. Mais de toutes les entreprises utiles du Vice-roi, celle dont le succès a été le plus grand et le plus complet, c'est la culture du cotonier. En 1822, ou essaya, par son ordre, de substituer à l'espèce indigène qui ne donnait qu'une laine grossière, le cotonier du Brésil, dont les produits sont d'une qualité supérieure. La récolte fut de 25,000 balles de 200 livres chaque. Liverpool, qui en acquit la presque totalité, ne paya ce coton que 22 à 24 sous la livre. En 1823, la récolte fut telle, qu'après avoir fourni aux demandes du littoral de la Méditerranée, 50,000 balles furent importées en Angleterre. En 1824, on en a recueilli trois fois plus, parce que des territoires négligés ou abandonnés ont été mis en culture, et que pour les fertiliser, on a nettoyé des canaux d'irrigation dont on ne se servait plus depuis long-temps, par l'effet que les calamités publiques exercent sur l'agriculture. L'exportation a été de 145,323 balles.

Le commerce français a participé à l'activité des relations qu'ont établies ces cultures nouvelles ; 122 de ses navires ont pris, en 1824, des chargemens à Alexandrie, dont les exportations principales ont été ainsi qu'il suit :

	Coton.	Blé.	Cuirs.	Natron.	Café.
	Liv.	Hect.	Numb.	Liv.	Liv.
France	11,788,000	9,765	2,540	»	»
Angleterre	8,101,000	»	»	13,000	»
Malte, Trieste	8,781,000	406,000	80,000	1,100,000	200,000
Hollande	245,000	»	»	69,000	2,400
Constantinople	135,000	550,000	12,000	»	1,800,000
Totaux	29,050,000	965,765	94,540	1,182,000	2,002,400

Des documens officiels, mais que nous croyons incomplets, ont porté nos importations en Egypte à la valeur seulement de 2,799,000 fr., et les exportations de ce pays dans nos ports à 9,606,000 fr., c'est-à-dire beaucoup au-delà du triple.

La Russie n'a point été indifférente, malgré l'immense éloignement de ses ports, à des succès dont on ne peut prévoir le terme. Le capitaine grec d'Aviéroff, commandant un navire russe, est allé directement cette année d'Alexandrie à Cronstadt, avec un chargement de coton. L'Empereur appréciant ces relations directes, lui a fait donner une médaille d'or, et l'a excité par des encouragemens, à continuer de donner au commerce de son pays adoptif cet exemple utile.

Placée bien plus avantageusement qu'aucune autre des grandes puissances de l'Europe, la France est appellée à participer au commerce de l'Egypte, non-seulement par la facilité de ses relations avec ce pays, mais encore par

l'intérêt éminent de ses manufactures de coton, qui se sont élevées en peu d'années au rang des premières branches de l'industrie nationale. L'anarchie des autres provinces de l'Empire Ottoman, les ravages que la peste y exerce périodiquement, et les effets désastreux de la guerre longue et sanguinaire qui désole la Grèce, ont tellement diminué les produits que nous tirions du Levant, que nos fabriques n'en pourraient obtenir qu'une quantité de matières premières insuffisante, si l'Egypte ne leur offrait dans les ressources qu'elle vient de créer, une abondance nécessaire à leurs progrès. On pourra juger de l'importance du commerce dont elle fournit les principaux élémens, par la quantité et la valeur des cotons importés de la Turquie dans nos ports, pendant les quatre dernières

Années.	Quantité.	Terme moyen.	Valeur.	Terme moyen.
1820	4,814,000 liv.	4,534,000 liv.	3,610,000 fr.	3,775,000 fr.
1821	5,254,000		3,941,000	
1822	6,920,000	6,305,000	5,191,000	4,458,000
1823	5,690,000		4,267,000	

Ainsi dans les deux dernières années, nous avons tiré du Levant et en grande partie de l'Egypte, une quantité de coton en laine plus considérable du tiers que pendant les deux années précédentes; et en 1824, le seul port d'Alexandrie nous en a fourni le double des deux années les plus récentes.

Ces faits établissent la nécessité de mettre notre commerce du Levant, en état de soutenir toute espèce de concurrence; ils montrent combien il importe d'étendre et de multiplier nos marchés dans cette partie du globe. Les moyens principaux en sont indiqués dans un excel-

lent mémoire du comité d'agriculture et de commerce de Marseille, adressé au gouvernement en 1802; nous ne pouvons guères y ajouter que les mesures qui résultent des événemens postérieurs et de la situation actuelle des choses.

Pour rétablir et faire prospérer le commerce de la France dans le Levant, ce qui suit, semble utile et même urgent : — Appuyer de toute notre prépondérance politique et de toute notre puissance maritime, une négociation avec la Porte, pour ouvrir à nos bâtimens de guerre et de commerce, la libre navigation de la mer Noire et le passage des Dardanelles, sans retard, visite, péage ou avanie quelconque; — Protéger par une force imposante notre commerce de la Méditerranée, tant que cette mer sera le théâtre de la guerre, et sillonnée par des flottes belligérantes, ou par des pirates barbaresques; — Faire respecter par tous, nos expéditions, nos consuls, nos maisons de commerce et même nos voyageurs isolés; et ne souffrir sans réparation prompte et éclatante, aucune avanie, insulte ou spoliation; — Choisir spécialement pour les Echelles du Levant et pour la Grèce, des agens consulaires d'une fermeté de caractère et d'une prudence éprouvée et supérieure aux événemens; attendu que s'ils ne possédaient ces qualités que dans un moindre degré, les intérêts de la France et même ceux de l'humanité pourraient en souffrir dans des circonstances aussi difficiles; — Profiter des dispositions favorables du Vice-roi d'Egypte, pour obtenir, en secondant ses projets de civilisation et de commerce, une part avantageuse, dans les transactions commerciales d'un pays, qui possède trois

millions d'habitans et la plus belle position géographique des deux hémisphères. — Négocier un tarif de douanes qui facilite l'échange des produits, que l'Egypte obtient de ses nouvelles cultures et notamment de celle du cotonier, contre les marchandises françaises manufacturées, et les produits de nos arts ou de notre sol. — Rétablir avec l'appui et le secours du gouvernement, nos maisons de commerce d'Alexandrie et du Caire, capitales dont la population et la consommation s'accroissent journellement; — Reconnaître quelle est la possibilité et l'avantage de former un établissement d'entrepôt dans le Pachalic de Tripoli, dans la situation maritime la plus favorable au débouché des marchandises dans l'intérieur de l'Afrique par les caravanes du Fezzan. Il y aurait plus de chances de succès pour la France dans cette entreprise, que les Etats-Unis n'en pourraient avoir lorsqu'ils l'ont tentéé il y a deux ans; et il ne serait pas plus difficile pour nous de posséder sur cette côte, un établissement utile, qu'il ne l'est aux Espagnols de garder inutilement la ville de Mellile dans le royaume de Fez, et les forteresses de Ceuta et de Pinon de Velès; — Cultiver davantage qu'on ne l'a fait, depuis la paix, nos relations avec Tunis et Maroc, qui peuvent offrir des débouchés plus larges que ceux qu'y trouvent aujourd'hui nos exportations; la consommation de ce dernier état en marchandises françaises, a été portée à 900,000 fr., lorsque nous fréquentions le port de Salé où se fait la plus grande partie de ce commerce. — Perfectionner par des opérations de détail nos relations en Syrie, notamment à Alep, qui est l'un des points de départ des lignes itinéraires de la Mésopotamie et du golfe

Persique. Par exemple, lorsque l'anarchie des provinces que doivent parcourir les caravanes, les expose à des dangers, négocier avec les Pachas, l'emploi d'une escorte française, qui ne serait ni difficile à lever, ni dispendieuse à entretenir, et qui procurerait le double avantage d'assurer la prépondérance de notre commerce, et de former aux usages de l'Orient une troupe que pourrait rendre très-utile la connaissance des langues et des localités. De nombreux exemples qui datent de ces dix dernières années, prouvent que ce projet, qui eût été impraticable il y a un demi-siècle, ne trouverait aujourd'hui aucun obstacle sérieux. — Essayer d'exploiter les bois de l'Albanie, qui sont presqu'aux portes de Marseille, et dont la bonté a été constatée; leur prix étant moindre d'un tiers que les achats faits dans le Nord, il en résulterait une extension considérable dans nos constructions maritimes et une influence favorable dans nos marchés, dont les objets ne seraient plus grévés par l'extrême élevation du fret. — Essayer également d'approvisionner nos ports, de bois de construction, par la navigation de la mer Noire, où nous aurions moins de concurrence et plus de facilités, puisque la Russie peut faire flotter indifféremment les arbres de ses vastes forêts dans la Dwina ou dans le Borysthène, et les faire descendre à Kerson, de même qu'à Riga, sans autre changement que l'avantage pour nous, de les acquérir dans le premier de ces ports, en échange de nos marchandises, tandis que dans le second, nous devons presque toujours les acheter en argent. — Négocier avec la Russie une diminution de tarif, de charges et de formalités pour l'admission et les opérations de notre commerce dans ses

ports de la mer Noire et de la mer d'Azof, et nous associer à ses transactions avec les pays situés à l'Orient de l'une et de l'autre. — Reconnaître la possibilité et l'avantage de former un établissement commercial dans la Mer Noire, sur la côte des Lazes, vers Trébisonde, par le 40.° degré de latitude et les 35.° et 40.° de longitude. Cet entrepôt procurerait vraisemblablement des marchés importans dans des pays nouveaux; —Accroître notre importation en denrées coloniales, soit de nos établissemens, soit de l'étranger, afin de pourvoir, par nos entrepôts du midi, aux besoins du littoral et des îles de la Méditerranée; et dans cet objet, multiplier les raffineries de sucre, dans nos départemens méridionaux, notamment à Marseille, qui est l'Emporium du commerce du Levant; — Faciliter dans le même but le développement de l'industrie manufacturière dans cette grande Cité, y créer une école des arts et métiers, un Institut de commerce ainsi qu'à Vienne, une société comme à Londres, pour donner gratis ou à un faible prix, une éducation technique aux artisans de toutes les professions; une société libre d'encouragement pour les arts et l'industrie, un conservatoire des arts et métiers, une exposition bisannuelle des produits de l'industrie agricole et manufacturière, et enfin lui procurer les avantages des communications intérieures par des canaux navigables, et ceux de relations extérieures promptes et faciles, par la navigation au moyen du mobile puissant de la vapeur.

Pour fixer les idées par des termes numériques sur les effets probables de l'ensemble des moyens d'améliorations

que nous avons indiqués, nous exposerons les résultats auxquels nos supputations conduisent pour chaque partie de l'Europe en particulier, et nous mettrons en regard l'état actuel de nos exportations, évaluées approximativement, en prenant en considération l'influence des événemens qui ont eu lieu cette année et l'année dernière.

Aperçu des Exportations de la France en Europe.

	Valeur actuelle approximative. —	Valeur possible approximative. —	Différence. — Francs.
Espagne.	40,000,000.	50,000,000.	10,000,000
Portugal.	2,000,000.	10,000,000.	8,000,000
Italie et Suisse. . .	60,000,000.	90,000,000.	30,000,000
Grande-Bretagne.	40,000,000.	60,000,000.	20,000,000
Pays-Bas.	20,000,000.	30,000,000.	10,000,000
Allemagne.	60,000,000.	80,000,000.	20,000,000
Pays du Nord. . .	40,000,000.	50,000,000.	10,000,000
Levant.	18,000,000.	40,000,000.	22,000,000
Totaux. . . .	280,000,000.	410,000,000.	130,000,000

Il résulte de ces termes numériques : — Que les exportations de la France dans les différentes parties de l'Europe sont maintenant par approximation, et eu égard à l'influence des événemens récens, favorables ou nuisibles, d'environ 280 millions de fr.; ce qui forme à peu près des deux tiers aux trois quarts de la valeur totale des exportations, selon leurs variations d'une année à l'autre; — Que les exportations de la Grande-Bretagne en Europe, s'étant élevées en 1821 à 661,550,000 fr., leur valeur est égale à deux fois et un tiers, celle des ex-

portations de la France dans les mêmes contrées du globe; — Que les exportations des Etats-Unis étant à la même époque et dans les mêmes pays de 71,175,000 fr., leur valeur est égale aux deux tiers de celle que fait le commerce français; — Que l'exportation de ces trois grandes puissances maritimes en Europe seulement, forme une masse d'objets naturels et manufacturés, dont la valeur monte à 1132 millions de fr. chaque année; — Que quelque énorme que paraisse ce tribut imposé par leur industrie, soit réciproquement, soit aux autres peuples, il ne constitue pour chaque individu qu'une dépense annuelle d'environ 57 fr. en marchandises et objets étrangers, bruts ou manufacturés; — Que les progrès constans et rapides de l'agriculture et de l'industrie, dans tous les Etats de l'Europe, accroissent chaque jour les moyens d'échange, et tendent sans cesse à augmenter la consommation et conséquemment l'importation des produits étrangers, surtout de ceux qui servent de matières premières aux fabriques; — Qu'en effet, chez les peuples dont la civilisation est peu avancée, il y a un accroissement graduel, en raison de leurs progrès, de la masse des objets naturels ou manufacturés, qui deviennent nécessaires à leurs besoins; et que chez les autres il y a une augmentation proportionnelle aux succès de leur industrie, dans la consommation des matières brutes que leurs fabriques mettent en œuvre. — Qu'il n'y a donc point de limites réelles à l'extension du commerce, mais seulement des entraves, résultant de l'absence des communications, de la funeste direction des passions humaines, de la lenteur des progrès de la civilisation, et de la concurrence des puis-

sances maritimes, dont les transactions se concentrent sur les mêmes points; — Que des mesures praticables d'une exécution prompte, et qui n'exigent que des soins et de la persévérance, peuvent lever les entraves qui restreignent nos exportations, et agrandir les anciens débouchés de notre commerce ou lui en ouvrir de nouveaux; — Qu'elles peuvent accroître considérablement nos exportations dans les différentes parties de l'Europe, et en porter la valeur de 280 millions à 410, ou même la doubler; — Qu'alors cette branche principale de notre commerce serait égale aux deux tiers de l'exportation anglaise, et excéderait de beaucoup le double de l'exportation américaine; — Enfin qu'un tel succès, tout grand qu'il puisse être, n'est pas au-delà du pouvoir de la France, puisqu'avec des ressources infiniment inférieures, la Grande-Bretagne a quintuplé ses exportations en l'espace de 25 ans, et que les Etats-Unis ont augmenté les leurs en 11 ans, de manière à égaler quatre fois et demie leur valeur primitive.



CHAPITRE II.

Commerce avec l'Asie.

L'Asie possédait depuis un temps immémorial les bienfaits des arts et du commerce, quand le reste du globe était encore plongé dans la barbarie. Mais l'institution des castes et le despotisme immuable des usages et des mœurs ont arrêté, dans ses plus belles contrées, les progrès de l'esprit humain; et pour atteindre et devancer, dans la carrière de l'industrie, comme dans celle des

sciences, les nations asiatiques les plus anciennement civilisées, il a suffi de deux siècles de travaux, aux peuples de l'Europe moderne.

On évalue la surface de cet immense continent, et de ses archipels à 1200,000 lieues carrées, et sa population à 650 millions d'habitans; ce qui ferait, en supposant quelque approximation dans ce calcul, 374 individus par lieue carrée, ou près de moitié moins que la faible population de la Hongrie ou du département des Landes.

Profitant des avantages de leur climat et de l'ancienneté de leur industrie, les habitans d'une grande partie de l'Asie continentale et insulaire n'admettent l'Europe, dans leur commerce, que pour lui vendre leurs riches produits; et ils ne veulent recevoir en échange que des métaux précieux, ou seulement un petit nombre d'espèces de nos marchandises; ils suivent, avec une constance que rien ne peut ébranler, le principe, qu'il est important pour la prospérité d'une contrée, de fournir aux étrangers beaucoup plus qu'on ne leur achète. Depuis cent ans, les principales puissances de l'Europe ont tout tenté pour faire tourner, à leur avantage, la balance du commerce de l'Asie. On verra, par ce qui suit, jusqu'à quel point elles y ont réussi.

Au commencement du dix-huitième siècle, l'Angleterre faisait aux Indes Orientales une exportation de 3,500,000 francs; elle y achetait pour 11 millions de marchandises; elle payait conséquemment en argent plus des deux tiers de son importation. En 1780, après la guerre qu'elle soutint contre la France, et qui lui donna les élémens de ses succès futurs, son importation de l'Inde

se trouva élevée à 38 millions, c'est-à-dire triple de celle qu'elle faisait 60 ans avant; mais son exportation n'offrait à ses fabriques qu'un débouché de 21 millions de francs, et différait encore de près de moitié. De 1805 à 1811, l'exportation des produits anglais et étrangers fut, par un terme moyen, de 77 millions de francs; l'importation des produits indiens fut de 200 millions; elle fut généralement d'une valeur triple de celle des ventes, dont elle devrait être le retour; et, sur un achat de 216 millions de marchandises des Indes, l'Angleterre en paya 142 en argent, et 72 seulement en produits manufacturés ou indigènes de son territoire. En 1820 et 1821, les importations des Indes Orientales et de la Chine en Angleterre, furent de 189,000,000 fr. Les objets manufacturés et autres, portés dans ces pays, ont été estimés seulement à 50 millions, la première année, et à 74,530,000 fr. pendant la seconde, faisant, année moyenne, une vente de 62 millions. Ainsi, la valeur des articles que l'Angleterre peut placer dans les marchés de l'Inde, est toujours à celle des objets qu'elle reçoit de ce pays et des ports de la Chine, comme un est à trois.

C'est par un énorme gain sur les contrées, auxquelles la Grande-Bretagne vend manufacturés les produits achetés ainsi dans l'Inde, avec du numéraire, que cette puissance parvient à rétablir l'équilibre de sa balance commerciale, et qui mieux est, à la faire pencher annuellement de 454 millions en sa faveur. Par une spéculation qui embrasse les deux hémisphères, elle fait payer en lingots, à l'habitant des bords de la Plata, les matières brutes qu'elle achète sur les rives de l'Océan indien, et dont elle

quintuple la valeur première, par les prodiges de son industrie. Elle accroît particulièrement les avantages de son commerce avec l'Asie : 1° En joignant aujourd'hui aux cotons en laine, qu'elle en tire, la soie qu'elle fait récolter en grand au Bengale, et le sucre qu'elle y obtient à bas prix; ce qui menace de leur ruine l'Italie et les Antilles, qui ne peuvent donner ces produits à aussi bon compte; 2° en introduisant récemment à la Chine et aux Indes Orientales les tissus de fabrique anglaise, tant de laine que de coton; ce qui aura pour résultat de payer en produits manufacturés, les matières brutes de ces contrées, qui, mises en œuvre dans les Iles Britanniques, sont ensuite vendues, en argent, aux habitans des deux Amériques.

Si l'on cherche quels progrès a faits en masse le commerce anglais dans toute l'Asie, on trouve qu'en 40 années, son exportation a triplé de valeur ; et que l'importation des marchandises de la Chine et de l'Inde, notamment celle des matières premières qui alimentent les fabriques, est maintenant cinq fois plus considérable qu'en 1780. Les sources de cette grande richesse sont dans le commerce de l'Indoustan et dans celui de la Chine; nous allons essayer de les faire connaître rapidement.

Une association commerciale fut formée en Angleterre, il y a deux cents ans, au moyen d'actions de 50 louis, qui donnèrent un fonds de 1,700,000 fr.; c'est cet établissement qui, sous le nom de Compagnie des Indes, possède aujourd'hui les plus belles contrées de l'Asie, et un capital de 500 millions, en vaisseaux, édifices et dépôts de marchandises; son revenu annuel est de 408 millions; le

territoire où s'étend sa domination a une surface de 43,000 lieues carrées, ou plus de trois fois l'étendue des Iles Britanniques, et ses forces militaires sont formées de 118 bataillons d'infanterie et de 26 régimens de cavalerie d'indigènes, avec 3 régimens d'infanterie et 6 bataillons d'artillerie d'Européens.

Cet Empire, le plus grand de ceux dont le commerce fut jamais la base, possède, d'après M. Hamilton, la population indiquée ci-après :

	Milles carrés.	Habitans.
Présidence du Bengale...	328,000.......	57,500,000
— de Madras.........	154,000.......	15,000,000
— de Bombay.......	11,000.......	2,500,000
Acquisition depuis 1815..	60,000.......	8,000,000
Totaux......	553,000.......	83,000,000
Avec les tributaires.....	1,103,000.......	123,000,000

Les Etats indépendans de l'Indoustan sont réduits à un territoire qui n'égale pas le tiers de l'Inde britannique, et à une population qui n'en serait que le huitième. En voici un aperçu statistique :

	Milles carrés.	Habitans.
Le Népaul.............	53,000.......	2,000,000
Lahore, Runjet-Singh..	50,000.......	3,000,000
Le Sind..............	24,000.......	1,000,000
Domaines de Scindia...	40,000.......	4,000,000
Le Caboul............	10,000.......	1,000,000
	177,000.......	11,000,000
Total général......	1,270,000.......	134,000,000

La population des villes est extraordinairement grande, surtout à raison de leur multiplicité. On compte à Benarès 600,000 habitans; Calcutta, 500,000; Surate, 450,000; Patna, 312,000; Madras, 300,000; Lucknow, 200,000; Hyderabad, 200,000; Bombay, 280,000; Dacca, 180,000 Delhi, 150,000; Moorhedabad, 120,000; Nagpour, Baroda, Amedabad, 100,000, etc.

On admettait, il y a une vingtaine d'années, par approximation, qu'il y avait au Bengale seulement 31,335,000 acres de terres en culture, ou un peu moins de 41 millions d'hectares; on y comptait 5,266,000 fermiers ou tenanciers, chefs de famille; en n'y comprenant ni les jachères, ni les pâturages, il n'y avait qu'un tiers du pays cultivé, et à peu près un acre en rapport par individu. Chaque champ donnant, par an, 2 à 3 récoltes, le travail et le produit sont plus considérables qu'en Europe, proportionnellement à l'étendue du territoire; et l'habitude de vivre exclusivement de végétaux fait que la même surface peut nourrir 4 fois plus d'Indiens que d'Anglais. La consommation d'une famille de cinq personnes, ayant quelque aisance, se réduit, pour chaque jour, à 8 livres de riz, 2 livres de légumes, et 2 onces et demie de sel; le tout forme une dépense de 49 centimes, ce qui monte, pour l'année entière à 178 fr. 87 cent. Le logement et les vêtemens ajoutent fort peu de choses à cette somme, la plus modique qui puisse suffire à l'entretien de cinq individus de l'espèce humaine. Voici les effets de cette prodigieuse modicité : le travail ne coûte dans l'Inde, proportionnellement au prix de la nourriture, que d'une à 4 roupies par mois,

ou de 2 fr. 40 cent. à 9 fr. 60 cent. Il y a une multitude d'indigènes qui ne gagnent à fabriquer des mousselines que deux sous par jour, et pour ceux qui sont les mieux rétribués, le travail d'une année s'élève tout au plus à 108 francs; c'est 5 fois moins qu'un nègre des Antilles ne coûte pour son acquisition et son entretien. Par l'effet de cette différence, le sucre des Colonies occidentales revient à environ 10 sous la livre, ou 50 centimes, tandis que, si l'on en croyait le rapport fait par M. Moore, le 20 juin 1822, à l'assemblée de la compagnie des Indes, le Bengale pourra incessamment fournir cette denrée à un penny et demi la livre ou 15 centimes.

Dans l'Indoustan, l'acre de cannes donne annuellement 50 quintaux de sucre, valant environ 500 fr. Dans les Antilles anglaises, il en produit 14 à 20 quintaux, qui, à l'état brut, valent 500 fr.; ainsi, la quantité est double dans l'Inde, quoique le revenu soit le même. Pour y faire une livre de sucre cristallisé, il faut seulement 6 livres de vésou ou jus de cannes, tandis qu'à la Jamaïque, il en faut 8 d'après Bedfort; mais au Bengale, on ne tire point parti des mélasses, qui, aux Indes occidentales, étant converties en rhum, deviennent un nouveau produit et une nouvelle branche de revenu.

Malgré ces avantages, dont les termes ne nous paraissent pas sans exagération, les sucres du Bengale sont repoussés, en Angleterre, par la supériorité d'intérêts des planteurs d'Amérique, et surtout par l'importance des débouchés que donnent les Antilles anglaises à l'exportation des produits manufacturés de la métropole. De 1817 à 1821, il a été importé en Angleterre, par un terme

moyen, 361 millions de livres pesant de sucre des Indes occidentales anglaises, et 18 millions de livres seulement des Indes orientales, ou 19 fois moins. Mais l'importation des autres denrées s'est accrue immensément, surtout celle du coton en laine. Voici la quantité de balles de ce produit qui sont sorties, dans un espace de cinq ans, du port de Calcutta :

	Pour l'Angleterre.	L'Europe.	L'Amérique.	La Chine.	Totaux.
1815	17,204	2,282	»	60,864	80,350
1816	72,999	4,834	1,359	110,643	189,835
1817	136,881	25,079	15,894	99,763	227,620
1818	168,724	35,858	40,456	73,819	318,857
1819	33,479	2,682	1,492	29,335	67,028

Le coton exporté de Bombay, s'est élevé pendant ces deux dernières années, aux quantités suivantes :

1818	128,512	40,109	42,289	112,197	383,107
1819	48,900	18,000	20,000	42,000	128,900

Le maximum de l'exportation du coton de l'Inde a eu lieu en 1818; chaque balle pesant 300 livres, il y eut dans cette seule année, 210 millions de livres expédiées des ports de Calcutta et de Bombay, ou exactement 701,960 balles estimées chacune 80 roupies ou 192 fr.; c'est un commerce d'environ 140 millions. Quoique l'importation de ce produit de l'Inde ait diminué, on comptait au mois de mars dernier, que sur 56,000 balles de coton vendues à Londres dans une seule semaine, il y en avait 12,000 du Bengale et 33,000 de Surate.

L'opium est un des plus riches articles du commerce oriental; le pavot blanc qui le produit est cultivé maintenant en grand au Bengale, sous la direction des anglais; un

acre de terre donne une soixantaine de livres d'opium, qui à 12 fr. chaque, font un revenu de 720 fr.; ce serait 1800 fr. pour l'hectare; on évalue la fabrication du Bengale à 200,000 livres pesant, valant 2,400,000 fr. L'exportation, qui comprend une partie du produit de Bornéo, s'élève d'après M. Kerr à 600,000 livres, qu'on vend à la Chine et dans les autres marchés de l'Inde orientale, à raison de 12 et jusqu'à 36 fr. la livre.

Voici l'exportation d'opium de tous les ports de l'Inde britannique, telle que la donnent les documens officiels.

	Chine.	Ports orient.	Totaux.
1820....	2,408 caisses.....	1,456.....	3,864
1821....	3,130..........	1,075.....	4,205
1822....	1,859..........	940.....	2,799
1823....	4,468..........	1,250.....	5,718
1824....	5,488..........	2,624.....	8,112

Ainsi ce commerce a doublé d'étendue dans l'espace de 5 ans; et l'Angleterre place aujourd'hui moitié plus d'opium qu'en 1820, dans les ports de la Chine et ceux de l'Asie orientale. C'est un nouvel exemple des progrès possibles du commerce de l'Inde; il faut seulement savoir en exploiter les branches fructueuses, pour en obtenir d'immenses richesses. L'exportation de 1824, évaluée d'après les prix ordinaires, à 1000 dollars la caisse, s'est élevée à la somme de 42 millions et demi de francs.

Le poivre est recueilli par le commerce anglais, dans tous les pays qui le cultivent entre le 3e et le 12e degré de latitude. Voici comment cette production est distribuée géographiquement :

Sumatra fournit 168,000 pikols de poivre. Il y est venu en 1822 pour y former des cargaisons, 27 navires américains, 4 français, 6 indigènes et un nombre montant à 500 tonneaux, pour le compte de la compagnie des Indes britanniques ; ce commerce, qui est dans les mains des habitans, est parfaitement libre. Bornéo donne 20,000 pikols dont une partie est importée en Chine; les îles du Prince de Galles, 15,000 pikols; le grand marché de Singapore 21,000; Malacca 5 à 6000 ; la Côte orientale de la Presqu'île 24,000 pikols; en 1821, trois navires américains y ont pris des chargemens. La Côte orientale de Siam et le port de Campot, appartenant au Camboge, donnent 60,000 liv. de poivre dont les deux tiers sont portés à la Chine ou passent au Thibet. Le Malabar, qui produit la meilleure variété, fournit environ 300,000 liv. pesant. On suppose que la production totale est d'environ 338,000 pikols ou 45 millions de livres, qui à raison de 9 dollars le pikol, font un commerce de 3,042,000 dollars ou 22,720,000 fr.

L'Angleterre a augmenté considérablement la part qu'elle prenait dans le commerce du poivre, en échangeant Malacca qui appartenait aux Pays-Bas, et qui fournit cette épicerie en grande abondance, contre ses possessions de Sumatra, y compris l'établissement de Natal et le fort de Marlborough. Par les stipulations du traité qui a été conclu en 1825, les Hollandais gardent nominalement les îles de Malacca où les navires anglais seront admis au même privilège qu'eux; mais ils renoncent à leurs prétentions sur l'île de Singapore, colonie fondée en 1818, et dont la prospérité a été si rapide, que sa population était en 1822, de 10,000 individus, et que son commerce

s'est élevé à 130,000 tonneaux de marchandises évaluées 44 millions et demi de francs. D'un autre côté, le rétablissement de la puissance Hollandaise à Bencoolen, donne aux Pays-Bas un accroissement dans le commerce des autres épiceries. Les seuls districts qui leur ont été cédés aux environs du fort Marlborough, en ont fourni dans ces dernières années les quantités suivantes :

	Liv. de muscade.	Liv. de macis.	Liv. de girofle.
1821	59,832	15,000	16,696
1822	59,864	15,000	16,596
1823	62,830	15,600	18,096
1824	69,810	17,500	25,596
1825	89,000	22,500	34,596

L'île de Java ajoute à cette quantité d'épiceries, dont disposaient les Pays-Bas, une production considérable de poivre, évaluée récemment à plus de 2 millions et demi de livres pesant.

L'extension de la culture de l'indigo est également immense dans le Bengale et le Bahar.

Le terme moyen de sa récolte, de 1820 à 1824, s'est élevé à 95,631 maunds, de 72 livres pesant chaque; il en a été importé à Londres 20,000 caisses en 1823 et 14,000 en 1824. Ce produit ayant été multiplié au point de monter annuellement à plus de 7 millions de livres pesant, est tombé si bas à quelques époques, qu'il payait à peine la rente de la terre.

L'étain, que la nature n'a donné qu'avec parcimonie aux contrées de l'Europe, se trouve dans toute l'étendue de la Péninsule Malaie et dans plusieurs des îles voisines. L'île

Junk-Ceylan en a fourni, en l'espace de quelques années, 12,000 pikols, faisant plus de 800 tonneaux; on en tire des ports de Quedah, Prio et Pera, dans la Presqu'île, une quantité considérable, qui est vendue 75 fr. le pikol de 133 liv. ou 1152 fr. le tonneau, qu'on revend à la Chine 1920. L'étain de Banca et de Lingin, qui a monté en peu d'années à une exportation de 3,000 tonneaux, est encore plus cher; la Chine en consomme une grande partie, et le préfère à celui du Cornouailles; on a prétendu que les mines qui le fournissent, sont découvertes seulement depuis 1710, mais on voit dans les premières relations portugaises de l'Inde, que les navires européens en prenaient dès lors des cargaisons; et les annales Arabes font foi que dès le neuvième siècle, il en était porté à la Chine. C'est principalement par la richesse et la qualité supérieure de ses mines d'étain, que l'île de Banca est devenue importante pour le commerce de l'Asie. La Compagnie hollandaise des Indes n'en tirait autrefois qu'un revenu d'environ 3 millions et demi de fr.; mais leur produit s'augmenta considérablement, quand les anglais, qui s'emparèrent des possessions hollandaises en 1813, eurent perfectionné l'exploitation de ces mines, qu'on abandonnait à l'industrie d'une colonie de chinois de 25,000 personnes. Il est vraisemblable que les Pays-Bas en recouvrant cette île, auront profité de ces améliorations. La préférence qu'on donne dans les marchés de la Chine, à l'étain de Banca sur celui d'Angleterre, est motivée sur sa malléabilité plus grande, qui permet d'en étendre beaucoup les divers usages.

Il serait sans doute utile d'examiner ainsi séparément

les progrès faits à l'égard de chaque produit indien dans ces dernières années; mais ces détails agrandiraient notre tâche au-delà des limites qui lui sont tracées, et nous terminerons ici ce que nous avons cru essentiel d'en rapporter; ajoutant seulement un article, qui n'est jamais mentionné dans le commerce oriental, quoiqu'il y entre pour une valeur considérable; c'est le sel commun; on en importe annuellement au Bengale, 4,300,000 maunds ou 140,000 tonneaux. L'importation qui a lieu à Canton, est plus grande encore; et le gouvernement chinois tire de ce seul objet une taxe qui excède tout ce qu'il prélève sur le commerce étranger. Le port de Bombay exporte 40,000 tonneaux de sel, dont 3,000 vont au Bengale, 4,000 au Malabar, 3,500 à Batavia, etc.

On peut apprendre par les documens, que le Parlement d'Angleterre a fait imprimer en 1820, quelles sont la quantité et la valeur des objets importés de l'Inde et de la Chine dans les ports de la Grande-Bretagne. La voici pour les principaux d'entr'eux :

Marchandises importées de l'Inde et de la Chine.

	1818.	1819.
Coton en laine à 1 fr. la livre..	67,662,000 liv. pes.t	58,856,000 liv. p.t
Café à 126 fr. le quintal......	18,253 quint..	36,866 quint.
Gomme laque à 36 sous la liv.	1,647,000 liv....	751,538 livres.
Indigo à 7 fr. 4 sous la livre...	5,498,000.......	3,689,000
Poivre à 18 sous la livre......	5,912,000.......	5,299,000
Thé de la Chine, à 4 fr. 4 sous.	20,065,728.......	23,750,413
Soie de Bengale, à 24 fr. la liv.	971,130.......	953,817
— de Chine, à 33 fr. 2 s. la l.	146,878.......	523,852
Nankins, à 6 f. 12 s. la pièce..	409,349.......	53,852
Sucre à 50 fr. 8 s. le quintal...	162,394 quint..	205,502 quint.
etc., etc.		

	1818.	1819.
Valeur des marchandises de l'Inde...	8,693,000 st.....	7,832,000 st.
——— de la Chine........	3,598,000.......	4,256,000
Totaux..........	12,291,000.......	12,089,000

La valeur des articles principaux exportés par la Grande-Bretagne, en échange de ces produits, est ainsi qu'il suit :

Dans l'Inde.	1818.	1819.
Cuivre.	335,843 st. . .	317,050 st.
Cotons manufacturés. . . .	701,348. . . .	461,405
Poterie et verrerie.	288,842. . . .	83,145
Fers.	240,684. . . .	128,730
Mercure.	157,035. . . .	78,226
Vins.	57,210. . . .	49,450
Lainages.	269,833. . . .	342,841
A la Chine :		
Lainages.	673,297. . . .	568,628

Val. de l'exp. dans l'Inde. .	3,594,440.	2,358,191 st.
——— A la Chine. . . .	695,554.	595,625
Totaux. . .	4,289,327.	2,953,816 (1).

On voit que l'exportation n'excède pas le tiers ou même le quart de la valeur des objets importés de l'Inde ou de la Chine ; mais la Grande-Bretagne trouve le moyen

(1) 1820. . . . 3,692,000 sterl.
1821. . . . 4,151,000
1822. . . . 3,771,000
} d'Export. britann. à la Chine et dans l'Inde, valeur déclarée.

de rétablir l'équilibre de la balance commerciale, par une réexportation des produits indiens, dont voici le tableau succinct :

Marchandises de l'Inde et de la Chine, réexportées de la Grande-Bretagne, dans les ports des deux Hémisphères.

	1818.	1819.
Coton en laine à 1 fr. la livre...	11,201,000 liv. pes.t	8,214,000 livres.
Café à 126 fr. le quintal.......	66,214 quint...	55,087 quint.
Gomme laque à 36 sous la livre.	676,000 livres..	429,000 livres.
Indigo à 7 fr. 4 sous la livre....	3,098,000.........	3,242,000
Poivre à 18 sous la livre.......	4,476,000.........	3,901,000
Tissus, calicots, à 18 fr. la pièce.	749,000 pièces..	599,000 pièces.
Mousselines à 36 fr. la pièce....	2,417 pièces..	5,040
Tissus prohibés à 21 fr. la pièce.	378,000.........	344,000
Soie du Bengale à 24 fr. la livre.	47,000 livres..	43,000 livres.
— de la Chine à 33 f. 2 s. la liv.	34,000.......	2,900
Thé de la Chine à 4 f. 4 s. la liv..	4,378,000.......	4,201,000
Nankins à 6 fr. 8 sous la pièce.	330,000 pièces..	318,000 pièces.
etc., etc.		

Valeur de l'exportation des marchandises de l'Inde.	3,990,110 liv. st.	3,600,433 st.
— De la Chine.	862,302.....	791,978
Totaux	4,852,412......	4,392,411 st.

Voici les principaux résultats que donnent ces tableaux :

De 1818 à 1820, la valeur des marchandises importées de l'Inde et de la Chine dans la Grande-Bretagne, s'est élevée de 288 à 295 millions de francs.

L'exportation des marchandises anglaises dans l'Asie orientale, a été de 70,872,000 fr., à 102,936,000 fr. La ba-

lance a été contre l'Angleterre de 193 millions en 1818, et de 217 l'année suivante; année moyenne 210 millions. Mais la Grande-Bretagne a réexporté en Europe et en Amérique, une masse de marchandises de l'Orient, estimée de 71 à 103 millions de fr.; terme moyen, 87 millions; elle en a gardé pour sa consommation et pour ses fabriques, une valeur de 123 millions, formée pour l'année moyenne, de 53 millions de livres pesant de coton en laine, un million et demi de livres d'indigo, 20 millions de livres de thé, 1 million et demi de livres de poivre, 1,200,000 liv. de soie, etc., etc. La valeur réelle de ces marchandises excède 160 millions de francs; ainsi l'Angleterre gagne au moins 25 pour cent, sur les objets qu'elle tire de l'Inde et de la Chine, pour alimenter les besoins immédiats de sa population et ceux de ses manufactures. Elle obtient un bénéfice bien plus grand encore sur les marchandises de ces pays, qu'elle réexporte de ses entrepôts. Il suffit d'un trajet maritime de deux à trois jours, ou seulement de 24 heures, pour élever de 20 sous à 25 et à 30 la liv. de coton en laine, de 4 fr. à 6 la livre de thé, de 18 à 20 sous la livre de poivre, de 24 et 33 francs à 28 et 36 la livre de soie, etc. Cette plus value que l'administration parvient en France, à diminuer progressivement, au moyen d'habiles combinaisons des tarifs, est prélevée sur d'autres pays avec tant d'avantages, qu'elle contribue puissamment à cette prodigieuse balance du commerce de l'Angleterre, qui seule pouvait rendre à ses finances leur étonnante prospérité.

On jugera de la grandeur du commerce britannique dans l'Inde, par la puissance des moyens qui y sont employés comme moteurs essentiels.

La Compagnie a fait construire et lancer à l'eau dans la Tamise, pendant un espace de 42 ans, compris entre 1770 et 1811, 224 navires, du port de 202,611 tonneaux. Dans les six années écoulées après le rétablissement de la paix, il a été expédié pour l'Inde, par la Compagnie et par des licences particulières, le nombre de navires ci-après désigné :

	De la Compagnie.		Licenciés.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
1815	52	28,003	36	17,163
1816	95	47,444	80	37,550
1817	165	77,879	101	46,649
1818	188	89,161	125	58,587
1819	168	74,239	122	53,342
1820	89	42,106	69	31,715
	757	358,832	533	245,006

Total général, 1290 navires du port de 603,838 tonn.

Les droits de douanes perçus sur les marchandises apportées de l'Inde et de la Chine par ces navires, ont été ainsi qu'il suit :

1815...	24,000,000 fr..	1817...	21,531,000...	1819...	23,682,000
1816...	23,936,000....	1818...	23,589,000...	1820...	23,607,000

Les deux principaux ports de l'Inde anglaise ont reçu, dans ces derniers temps, le nombre de navires du commerce ci-après désigné.

De 1816 à 1819, Calcutta a reçu annuellement, par un terme moyen, 104 navires, formant un port de 63,000

tonneaux, et venant exclusivement de la Grande-Bretagne, Malte et Gibraltar. En 1819, sur 104 navires qui se trouvaient dans le Gange, 25 étaient anglais, 29 du pays employés, 32 non-employés, 5 portugais faisant 1473 tonneaux, 6 américains faisant 1,996 tonneaux, et 7 français, 2,958 tonneaux; en 1822, il y avait 10 navires français. Il est entré à Bombay, sous tous pavillons, 200 navires en 1818, 190 en 1818 et 164 en 1820. Parmi ceux-ci, il y avait seulement un navire français. Ce port a reçu en outre 730 caboteurs de 15 à 175 tonneaux, faisant ensemble 39,000 tonneaux, et 368 bateaux côtiers d'un port qui n'est point évalué.

Outre les avantages commerciaux que la Grande-Bretagne obtient de l'empire qu'elle exerce dans l'Inde, voici les résultats que lui donne la possession des vastes contrées, qu'elle y a soumise à sa domination. On y a joint l'indication de la dette que la compagnie a contractée, pour soutenir les guerres perpétuelles qui ont élevé sa puissance.

Années.	Revenu brut.	Dépense et intérêt de la dette.	Dette.	Revenu net dans l'Inde.
1814	17,267,000 st.	15,340,000	26,828,000	1,927,000
1815	17,297,000	15,887,000	27,669,000	1,410,000
1816	17,232,000	16,858,000	28,042,000	374,000
1817	18,077,000	17,025,000	28,802,000	1,052,000
1818	18,375,000	17,790,000	29,398,000	585,000
1819	19,459,000	19,422,000	31,045,000	36,000
1820	19,237,000	19,219,000	33,782,000	17,000
1821	21,352,000	19,590,000	33,082,000	1,761,000
1822	22,195,000	20,083,000	31,331,000	2,111,000
1823	22,213,000	»	»	2,250,000

En 1822, le revenu brut montait à..........554,875,000 francs.
La dépense et l'intérêt de la dette, à.........500 millions.
La dette, à..............................783,295,000
Le revenu net, à.......................... 51 millions.
En 1823, il s'est élevé à.................... 54 millions.

L'examen des conséquences qui sortent de ce tableau se rattache aux considérations les plus hautes de l'histoire et de l'économie politique; mais nous ne pouvons leur donner place ici; c'est déjà trop que d'avoir cédé au désir de faire connaître, dans notre langue, des faits presque ignorés, et qui pourtant occuperont, dans les annales du dix-neuvième siècle, le rang qui appartient aux grands évènemens. En nous réservant de donner encore quelques détails sur le commerce anglais dans l'Inde, quand nous traiterons des localités, nous devons nous hâter d'esquisser les progrès récens faits dans cette partie du monde, par la plus nouvelle, mais non la moins entreprenante de toutes les puissances maritimes.

Les États-Unis, dont aucun navire n'avait encore abordé en 1774, les ports lointains de l'Asie orientale, font maintenant à la Chine, un commerce dont les transactions égalent les deux tiers de celles de la Grande-Bretagne dans cette riche contrée. Ces dernières, qui appartiennent exclusivement à la compagnie des Indes, se forment d'une exportation de produits anglais évalués 24 millions de fr., et d'un retour d'une valeur double; 18,000 tonneaux et 2000 marins y sont employés. Les États-Unis expédient pour la Chine 12,000 tonneaux seulement; mais ils se procurent de plus grands avantages par un fret moins élevé et des voyages plus courts; leur navigation est de 11 mois

au lieu de 18; et leurs bâtimens marchands n'étant point armés en guerre, ne coûtent que 300 fr. de fret par tonneau, au lieu de 636, comme ceux de la Compagnie anglaise. Ils sont de plus exempts de la nécessité d'entretenir une factorerie dispendieuse. Aussi, dans l'espace de 20 ans, ont-ils fondé un commerce considérable et qui s'accroît de jour en jour. On estime que la valeur des marchandises importées à Canton, par les navires américains, et le numéraire qu'ils y ont destiné à leurs achats, ont été ainsi qu'il suit, pendant 4 années récentes.

	Marchandises.	Numéraire.
1816.	605,000 dollars. . .	1,922,000
1817.	1,004,000	4,545,000
1818.	1,475,000	5,601,000
1819.	2,603,000	7,414,000

Ainsi, d'une valeur de 13,273,000 fr., tant en marchandises qu'en argent, l'importation américaine à la Chine s'est élevée en quatre ans, à 52,583,000; elle est conséquemment quadruple de ce qu'elle était d'abord. Avant ses derniers progrès, une enquête instituée par le Parlement britannique, avait fait connaître les faits suivans : L'examen des documens officiels montre que de 1804 à 1818 les États-Unis ont fait un commerce de 46 millions de dollards, ou plus de 241 millions de francs, avec le seul port de Canton. Le terme moyen de leurs importations, pendant cette période, a été de 21 millions de fr., et celui de leurs exportations de 20,975,000 fr. Ils y ont employé jusqu'à 46 navires; en 1819, ils en avaient 10 à Canton, tandis qu'il n'y en avait que 9 du Portugal, 3 de la France et 2 de la Hollande. Ils ont exporté :

En 1816. .4,514,000 livres de thé en Amérique, et 2,731,000 en Europe.
1817. .6,074,000........................ 2,880,000
1818. .7,535,000........................ 2,086,000
1819. .8,884,000........................ 3,103,000

La Compagnie des Indes britanniques a exporté du même port :

En 1822. .25,746,000 livres de thé coûtant de 1.er prix. 1,852,000 liv. st.
1824. .27,478,000............................ 1,924,000

On estime que par un terme moyen, le thé bou vaut à la Chine 18 sous la livre; il se vend 32 à 34 en Angleterre, sans les droits; le thé Congou vaut un peu moins; il revient aux consommateurs à 6 francs, et cet objet rapporte annuellement 48 millions de bénéfice à la Compagnie. La liberté des transactions donne aux marchands américains le pouvoir de vendre en Amérique, le thé de la Chine, à raison de 30 sous la livre, et d'obtenir une grande supériorité dans la concurrence, qu'ils opposent à cet égard au commerce anglais.

Mais un nouveau compétiteur redoutable par sa puissance militaire, s'efforce, par d'autres voies que l'Océan, d'envahir le commerce de l'Asie; et il tâche d'assurer ses succès, en dérobant leur connaissance à ses rivaux; c'est seulement depuis peu d'années qu'on a pu découvrir les progrès de la Russie, dans cette grande entreprise; voici des détails qui pourront en faire apprécier les immenses résultats :

Coxe nous avait appris par ses recherches que, malgré une distance de 5,330 milles qui sépare Pétersbourg de Pékin, un commerce actif s'était établi entre la Russie et la Chine il y a déjà 40 ans. Kiachta, qui est situé à 4,315 milles de

la capitale du premier de ces deux empires, et à 1000 de celle du second, est devenu le centre de ces transactions. En 1777, on évaluait les exportations à la Chine à 31 millions et demi de fr.; et leur retour, à 35,616,000 fr. Un comité de la Chambre des Lords a reconnu que récemment ce commerce s'est élevé aux termes suivans.

Importations et exportations égales approximativement.

1818....	76,056,000 fr.	Plus les droits estimés : 99,408,000 fr.
1819....	99,408,000	

Ainsi, ce commerce a triplé, malgré des droits qui semblent monter à 50 pour cent; sa masse, qui constitue presque le tiers des transactions de la Russie, lui donne cependant par sa valeur, une importance moins grande encore que celle qui s'attache à des relations presqu'inconnues, mais liées indubitablement à l'avenir par la chaîne des événemens. Ce sont les rapports de l'Empire russe avec les contrées de la Haute-Asie qui dominent les plaines de l'Inde.

Lorsqu'en 1808, sir John Malcolm et M. Elphinstone parcoururent le Caboul, par ordre du gouverneur-général du Bengale, ils apprirent que des communications avaient lieu entre la Russie et le Turkistan, nommé improprement en Europe Grande Bulgarie; — Que le roi de Bokhara, ville principale de ce pays, avait envoyé deux ambassadeurs à l'impératrice Catherine; — Qu'un commerce de pelleteries et de lainages s'était établi entre les deux contrées; — et que même les Musulmans de Tobolsk profitaient, pour faire le voyage de la Mecque, des caravanes

servant à ces communications. Cependant ce ne fut qu'en 1813 que ces relations devinrent annuelles et régulières; depuis cette époque, il part au mois d'octobre, d'Orenbourg, à l'orient de la mer Caspienne, des Cafilahs ou caravanes de 3000 personnes et de 500 chameaux, escortées par 500 hommes de troupes avec de l'artillerie; leur trajet, qui est de 400 lieues à travers des steppes inhabitées, privées d'eau et de végétation, se fait en 72 jours, ou même en 55, sans aucune perte d'hommes. On évalue à 20 millions de roubles l'importation que les Russes font ainsi à Bokhara; et l'on ne doute point que ce commerce ne puisse prendre un grand et rapide accroissement, puisqu'outre les besoins de la population de cette ville, qu'on porte à 100,000 habitans, et ceux des Usbecks, maîtres du pays, et dont le nombre est de deux millions et demi, c'est à ce marché que se rendent les caravanes de la Perse, du Cashgar, du Caboul et du Cachemire, pour y échanger les marchandises de l'Asie contre celles de l'Europe (1). Les richesses qui y sont portées de chacun de ces pays différens, seront appréciées par les renseignemens que le voyageur anglais Moorcroft a pris sur les lieux, et qui font connaître l'étendue de la fabrication des schals dans la seule vallée de Cachemire. Il y a dans cette contrée célèbre par cette belle industrie, 50,000 ouvriers, qui, chaque année, tissent, au moyen de 16,000 métiers environ, 80,000 schals évalués chacun 1000 francs, par un terme moyen, ce qui fait 80 millions de fr. pour un seul article de manufacture et d'exportation.

(1) Eversmann; 1823; 1 vol. in-4.°

Les liaisons de la Russie avec les États indépendans de l'Asie septentrionale, vont favoriser le projet que cette puissance exécute d'établir à Cazan des manufactures de cette espèce, alimentées par les importations directes du Thibet; pour cet important objet, il a été poussé jusqu'à Gortop des caravanes dont la composition est modifiée selon la nature des pays qu'elles doivent traverser. Les grandes foires, qui se tiennent dans la Haute-Asie, et qui, comme celle de Haridwar, au pied de l'Himalaya, réunissent, par des motifs religieux et commerciaux, jusqu'à deux millions et demi d'individus, offriront aux marchandises russes des débouchés immenses. Afin de se rapprocher de ce but, ou peut-être dans des vues plus profondes, un établissement vient, dit-on, d'être formé à Balk, vers la frontière septentrionale de l'Inde britannique, et des relations amicales existent, à ce qu'on assure, entre les gouverneurs des provinces russes en Asie et le chef des Afghans ou Sikls, Runjet Singh, le seul potentat de l'Indoustan qui ait échappé jusqu'à ce jour aux triomphes des armées britanniques.

Cette extension du commerce russe en Asie, est secondée par l'influence que le cabinet de Saint-Pétersbourg exerce sur la Perse, surtout depuis la négociation du général Yermolof en 1823. Cette influence est si grande qu'on croyait en Angleterre, l'année passée, que la cour de Téhéran avait cédé aux Russes un de ses ports dans le golfe Persique. Cette acquisition, qui servirait bien moins les intérêts de la Russie qu'elle ne nuirait à ceux de l'Angleterre, aurait permis aux Américains de se substituer à la première de ces puissances, afin d'élever contre la seconde

une concurrence redoutable dans les pays dont cette Méditerranée baigne le littoral. La Grande-Bretagne a semblé vouloir user de représailles en formant cette année dans les îles Melville et Bathurst, à l'extrémité septentrionale de la nouvelle Hollande, des établissemens dont la situation convient à des relations commerciales avec la Chine et le Japon. La réussite de cette entreprise fortifierait l'éloignement des Japonais pour les Russes, et diminuerait l'importation que ces derniers font à la Chine, par les caravanes de la Sibérie (1).

Tandis que ces trois grandes puissances s'efforcent ainsi, l'une de conserver le commerce de l'Inde, et les deux autres de le partager avec elle, ou de le lui ravir, que fait la France, qui leur montra le chemin de ces riches contrées, et que doit-elle faire pour y retrouver les avantages qu'elle y avait acquis? Mais avant que d'en chercher les moyens, tâchons de fixer, par des termes positifs, quelle était l'étendue de ces avantages.

Au commencement du dix-huitième siècle, les importations de l'Inde en France montaient à 6,368,000 fr., et nos exportations à 3,780,000; les premières excédaient les secondes de 2,588,000 fr. ou près de moitié. De 1749 à 1755, nous tirions de l'Inde pour 21,422,000 fr. de marchandises; nous en vendions pour 18,276,000 francs

---

(1) L'établissement anglais a été formé dans le détroit d'Apsley, qui sépare les îles Bathurst et Melville; la pointe nord de cette dernière est désignée sur les cartes, sous le nom de cap Van-Diemen. Le hâvre, qui est appelé port Cockburn, gît par 11° 25' sud, 130° 28' long. orient. mérid. de Greenwich.

dans ses diverses contrées; la différence n'était que de 3,146,000 fr. ou moins d'un septième. De 1784 à 1788, nous portâmes à 33,797,000 fr. nos importations; nos exportations furent de 26,829,000 fr.; la balance fut contre nous de 6,968,000 francs ou d'un cinquième. En 72 ans, nos importations de l'Inde avaient plus que doublé; et nos exportations s'élevaient à 10 fois leur valeur primitive.

Les marchandises rapportées d'Asie consistaient : — En 26 millions et demi d'ouvrages manufacturés, cotons blancs, teints; mousselines, nankins, étoffes de soie, mouchoirs, etc.; — 6 millions d'épiceries, thé et café; — 1,150,000 fr. seulement en matières brutes, soies, cotons, ivoire; — 500,000 fr. de porcelaine, éventails, coquillages; — 3 à 400,000 fr. de drogues, matières tinctoriales et autres objets. — Total 33 millions.

Les objets exportés dans l'Inde, par nos navigateurs, consistaient : — En 654,000 fr. d'articles manufacturés; — 745,000 fr. en vins et eaux-de-vie; — 700,000 fr. en bois et métaux; — 72,000 francs en articles divers; — 15,253,000 francs en piastres ou davantage. — Total 26,800,000 fr.

Ce commerce, dont la masse s'élevait à 60 millions, semblait bien plus avantageux qu'il ne l'était réellement; il servait principalement à entretenir un luxe onéreux, dont il fallait payer les objets en numéraire, il nuisait directement aux fabriques françaises, en substituant pour 26 à 27 millions de tissus de l'Inde, aux étoffes qu'elles auraient pu produire; il ne nous procurait que pour un million seulement de matières utiles à nos manufactures,

et il n'offrait qu'un débouché de la moitié de cette valeur aux produits de notre industrie; enfin, il nous donnait une balance défavorable de 6 à 17 millions, lorsqu'on comparait seulement la somme de l'exportation et de l'importation, mais dont le montant était effectivement de plus de 30 millions, par la quantité de piastres qu'on envoyait annuellement à la Chine et dans l'Inde.

Au surplus, c'était encore moins par la nature des choses que par l'inertie de la France, la mauvaise direction de ses spéculations, l'ineptie ou l'infidélité de ses agens, la vacillation perpétuelle de ses mesures, que son commerce d'Asie avait de tels résultats. Il n'était pas impossible de trouver des hommes courageux comme Dupleix, éclairés et actifs comme Poivre, pour diriger nos transactions, dans l'Inde, d'une manière avantageuse; on pouvait diminuer, par un tarif habilement balancé, l'importation des articles de luxe, accroître par des encouragemens et même des primes, l'exportation des objets manufacturés, et augmenter, par des affranchissemens de droits, l'importation des matières premières que fournit l'Asie équatoriale, et dont nos fabriques eussent quadruplé la valeur. Mais avant que nous eussions réparé les effets de nos erreurs, les événemens nous privèrent de tous les moyens, dont, pendant un demi-siècle, nous n'avions pas su faire usage. L'agrandissement de la puissance anglaise restreignit d'abord notre commerce dans l'Inde, et bientôt la perte de nos établissemens l'anéantit pendant 25 ans. Les traités de 1814 et 1815 ne nous ont rendu qu'un simulacre de possessions tout-à-fait inutiles à nos transactions commerciales.

Pondichéri, qui, lorsque l'Indoustan était soumis à la

domination des princes indigènes, exerçait une influence puissante sur la côte Coromandel et même sur la Presqu'île entière, n'est aujourd'hui qu'une ville sans défense, environnée d'une banlieue enclavée de toutes parts dans le territoire de la compagnie des Indes, et approvisionnée par des marchés sous sa dépendance. On y compte environ 50,000 habitans presque tous Indiens. Aucun intérêt national ne rattache la France à cette sorte de comptoir; et il importe peu à sa population quels maîtres sont appelés à la régir.

Chandernagor, sur le Gange, au-dessus de Calcutta, est, s'il se peut, encore plus étroitement dépendant de ce qu'il plaît aux Anglais, de lui laisser de liberté et de commerce. Cette ville contient encore 40,000 habitans, parmi lesquels on compte 300 familles d'agriculteurs, 400 de marchands, 1500 d'artisans, 190 de potiers, 200 de barbiers, 120 de femmes publiques, cinq de mendians, etc. Quoique les navires de 4 à 500 tonneaux puissent remonter le Hougly jusque devant la ville, depuis 1816, il n'y est venu qu'un seul navire français; tous les autres sont demeurés à Calcutta; et il a fallu renoncer à entretenir des chefs de comptoirs ailleurs qu'à Pondichéry, Chandernagor, Mahé et Karikal, tant est grande dans l'Inde, la stagnation de notre commerce (1). Ce sont les quatre villes, qu'on vient de nommer, qui forment maintenant l'ensemble de nos possessions de l'Inde. Les recettes locales de ces établissemens couvrent les dépenses de leur administration, et même donnent au gouvernement, un revenu annuel d'un million; mais notre com-

(1) Journ. des Voy., N.° 78.

merce n'y trouve point de marchés; il n'en retire aucun avantage; et il est au-dessous de la dignité d'un empire comme la France, de conserver la souveraineté illusoire d'établissemens privés de l'indépendance qui leur est nécessaire pour être ou pour devenir utiles, et sur lesquels s'exerce sans relâche la vigilance inquiète de voisins puissans, réunissant, pour étouffer leur prospérité, tous les moyens dont nous manquons pour la développer et la soutenir. Il est à désirer qu'à l'aide des rapprochemens que les événemens politiques amèneront indubitablement, on négocie l'échange de ces établissemens, pour l'Ile de France, que l'Angleterre n'a point d'intérêt éminent à conserver.

L'état de nos possessions de l'Inde, et l'idée dominante que le commerce ne peut prospérer dans ce pays sans établissemens nationaux, ont contribué à ralentir nos transactions maritimes, dans l'Océan indien. Voici le nombre des navires qui, dans les dernières années, y étaient employés :

En 1822, sur 51 navires, venant d'au-delà du Cap de Bonne-Espérance, et ayant 17,651 tonneaux et 1,105 hommes d'équipage, il y en avait 10 venant de l'Inde en général, et 7 des comptoirs français, en particulier; 32 autres venaient de l'Ile Bourbon, chargés de ses produits mêlés à ceux de l'Asie, dont elle est l'entrepôt. Un navire de l'Ile de France, et un navire étranger étaient dans le même cas. Sur ce nombre, deux seulement entrèrent à Bordeaux.

En 1823, cette navigation s'était accrue de 18 navires et de 3,800 tonneaux; elle fut au total de 69 bâtimens formant un port de 21,451 tonneaux, et armés de

1352 marins; il y en eut, dans ce nombre, 16 formant 5,588 tonneaux chargés, dans les comptoirs français de l'Inde; 7 formant 1935 tonneaux, chargés dans les comptoirs étrangers; plus, 2 navires étrangers de 400 tonneaux chaque, et enfin, 44 du port de 13,058 tonneaux, ayant pour cargaison, les produits agricoles de Bourbon et des marchandises de son entrepôt. Cette année, Bordeaux reçut 3 navires de l'Inde, 3 de Bourbon et un de l'Ile de France.

Voici un tableau de la quantité et de la valeur des articles principaux que nous avons reçus de l'Inde en 1823; il peut servir à donner une idée de la composition de notre commerce et de son degré d'importance dans cette partie du monde.

Sucre	3,116,000 livres.	537,000	francs.
Café	105,000	111,000	3,189,000
Indigo	518,000	2,103,000	
Coton	804,000	438,000	
Poivre	1,864,000	1,400,000	2,195,000
Girofle	89,000	240,000	
Canelle	31,000	120,000	
Muscade	2,600	11,000	
Thé	121,000	424,000	
Etain	134,000	115,000	1,616,000
Gomme	148,000	98,000	
Laque	32,000	24,000	
Nankin	»	140,000	
Riz	500,000	62,000	
Scammonée	156,000	240,000	
Poils de chameaux	200,000	600,000	
Autres objets	»	337,000	
Valeur totale			7,000,000 fr.

Ces 3,400 tonneaux de marchandises entrent dans la consommation annuelle du royaume; on peut admettre que, de plus, un 7.e de leur valeur exprime à-peu-près le montant de ce qui est introduit dans les entrepôts et évacué par le transit ou la réexportation; ce qui élevant l'importation du commerce d'Asie à 7 ou 8 millions de produits indiens, donne lieu à une exportation de produits français d'une valeur approximativement semblable.

Si, en y comprenant la valeur des objets de l'Inde introduits en contrebande, on porte jusqu'à 20 millions la masse entière des importations et exportations asiatiques, on trouve que ce commerce n'est encore que du tiers de celui que nous faisions, en 1788, dans les contrées orientales.

Les exportations des États-Unis dans l'Inde et à la Chine, dépassant 40 millions de fr., elles sont quadruples des nôtres, ou même davantage.

Celles de l'Angleterre les égalent six à sept fois.

En 1819, le commerce maritime de la Russie, par ses quatre grands ports, se formait d'une importation de 126,865,000 fr., et d'une exportation de 150,073,000. Son commerce par terre, qui, à cette époque, étant suspendu avec la Turquie, se formait, en grande partie, de celui fait au moyen des caravanes avec la Chine, l'Inde septentrionale et la Perse, montait à 40,734,000 fr. d'importation et à 60,486,000 d'exportation. Les transactions totales s'élevant à 778 millions, le commerce d'Asie en constituait la 8.e partie.

Pour rendre à la France la position commerciale qu'elle peut occuper dans les contrées baignées par l'Océan indien, les moyens suivans semblent devoir contribuer effi-

cacement à la réussite. — Se prévaloir des avantages peu connus, conservés par le traité de 1815 à nos armemens, qui peuvent commercer librement, sans aucune licence particulière, dans toute l'étendue de l'Inde britannique, changeant, selon leur gré et les besoins de leur entreprise, de port et de destination, ce qui est interdit aux navires anglais libres, c'est-à-dire n'appartenant pas à la compagnie. Les seuls bâtimens de l'Inde même peuvent jouir de cette faculté, qui est très-précieuse pour eux; mais qui est diminuée par la prohibition à laquelle ils sont soumis, de ne naviguer qu'au-delà du Cap de Bonne-Espérance. — Opérer ainsi, dans les nombreux établissemens anglais, ce qu'on nomme le commerce d'Inde en Inde, sorte de grand cabotage fort lucratif pour les navires qui le font sous pavillon britannique, et qui même peut l'être encore pour les nôtres, quoiqu'ils payent des droits plus forts de moitié que les bâtimens anglais, et que ceux-ci soient exempts de toute taxe sur leur importation et leur exportation, excepté les vins de France. — Éviter d'expédier pour le Bengale, où il y a une grande affluence de nos marchandises, et des droits doubles pour les étrangers, montant à 30 pour 100 sur l'huile d'olive, à 25 sur l'eau-de-vie, à 20 sur les vins de Bordeaux; le drap, la batiste, le cuivre, le plomb, le fer en barres, etc. — Préférer Surate, dont le marché est, il est vrai, peu considérable, mais qui le deviendrait bientôt s'il était connu comme l'un de nos entrepôts; les droits n'y sont en tout que de 2 et demi pour 100 sur les marchandises importées et exportées. — Suivre l'exemple des armateurs anglais, qui chargent du benjoin ou du poivre à Sumatra, vendent le

premier à Bombay, le second à la côte Coromandel, et prennent en retour à Bombay ou à Surate des cotons destinés pour l'Europe, ou à Madras et Pondichéry, de l'indigo et du coton qu'ils échangent contre leurs cargaisons primitives; sans donner de grands bénéfices, ce commerce est avantageux. — Compter uniquement sur la vente des objets de bonne qualité, bien conservés, soigneusement emballés et étiquetés. L'eau-de-vie et les vins de Bordeaux sont d'une défaite assurée; le cidre est de bonne vente; les articles de la manufacture de Sèvres, services de table, cabarets, sont d'un débit certain; le prix des métaux se soutient, ainsi que les matières tinctoriales, la parfumerie, les liqueurs fines, les objets de mode pour femmes; mais les draps et autres tissus importés par les Anglais encombrent tous les marchés. — Fréquenter le port de Batavia, ouvert en 1818 à toutes les nations, pour une assez faible redevance, et s'associer à sa prospérité; mais y redouter la concurrence anglaise et surtout celle des Américains, qui y achètent, avec des espèces, les productions du sol et y ont porté deux millions de piastres en 1818. — Former des maisons d'agence à Manille, dont le commerce a pris beaucoup d'importance depuis l'ouverture de son port et l'exportation libre de ses produits par les étrangers. Ce serait un grand débouché pour nos objets manufacturés, si les Anglais qui commencent à s'y établir, ne nous prévenaient, par de grandes transactions, qu'ils opèrent à l'aide des échanges et de leur papier commercial. — Redoubler d'efforts pour participer, dès le principe, à l'extension du commerce des Philippines, qui est déjà de 24 millions de fr., savoir : 11 millions d'importations et 13 d'ex-

portations. — Profiter de la restriction apportée par le traité de l'Angleterre et des États-Unis, qui limite les expéditions de ceux-ci à Calcutta, Bombay et Pulo-Penang, ce qui les exclut d'une multitude de comptoirs anglais, où nous sommes admis. — Remarquer que, par le cabotage des mers de l'Inde, un indigène réussit à faire de grands bénéfices, quoiqu'il soit obligé de payer les intérêts du montant de son armement, de 8 à 12 pour 100, tandis qu'une expédition française peut être entreprise à un intérêt moindre de moitié, et avec les avantages d'un équipage moins dispendieux et d'une première cargaison plus profitable. — Rétablir entièrement nos liaisons à Canton, où nous sommes traités aujourd'hui sur le même pied que les autres nations européennes, à l'exception de quelques vexations locales et individuelles qu'il serait aisé de faire cesser par les réclamations des chefs de nos bâtimens de guerre. — Suivre et imiter les progrès des Anglais et surtout des Américains, qui augmentent chaque année à la Chine, le nombre de leurs navires, ce qui manifeste l'avantage qu'ils y trouvent. Les derniers y expédient jusqu'à 60 bâtimens par an, et quoique le tonnage en soit moins grand que celui des navires anglais, on assure que la nature des cargaisons est plus valable, et qu'ils payent davantage aux douanes chinoises. Or, on sait, par un intéressant Mémoire de M. Ducamper, que la Compagnie des Indes britanniques employait, il y a cinq ans, au commerce de la Chine, 20 à 22 navires de 1000 à 1200 tonneaux, dont la cargaison était estimée à 80,000 liv. sterl. chaque, ce qui fait un port de 25,000 tonneaux de marchandises et 40 millions de transactions commerciales, formées par-

tiellement d'une importation de 100,000 balles de coton du Malabar et du Bengale, qui, avec une grande quantité d'objets d'Europe, sont échangées contre une masse immense de thés, des soies écrues, de la grosse porcelaine et quelques nankins. — Participer à ce commerce de la Chine par une autre voie, en s'associant à la Russie, qui a considérablement accru, dans ces derniers temps, les liaisons qu'elle entretient, à travers la Sibérie et au moyen des caravanes, avec le marché chinois établi à Kiachta; il est une foule de produits manufacturés qui peuvent être introduits en Chine par cette voie, et que la Russie n'est à même de fournir qu'au moyen de notre concurrence. — Négocier également une part dans les entreprises de la même puissance, qui, depuis plusieurs années, a devancé les Anglais au-delà des monts Himalaya, trafiqué dans l'Oundès avec les Cachemiriens, et même envoyé des caravanes de 5 à 600 hommes à cheval, par la route de Yarkem jusqu'à Gortop, résidence du gouvernement du Thibet, par 31° 45' de latitude, au revers de la chaîne du Caïlas. — Cultiver les relations ouvertes depuis peu entre l'île Bourbon et Sumatra, où, à l'exception de quelques points occupés par les Hollandais, tout le littoral est accessible à notre commerce, sans autres droits que de légers présens aux Rajahs; on peut y échanger des objets manufacturés contre du poivre; on y porte des toiles de la côte Coromandel, qui y donnent un bénéfice de 25 pour 100. — Exploiter également Bornéo et les autres îles de l'Océan indien, où les marchandises de fabriques françaises ont pris une vogue et un débit très-grands depuis huit ou dix ans. — Visiter les Moluques, où les Hollandais

admettent les étrangers à Amboine, Banda, Ternate et Célèbes; les épiceries et les autres revenus de cet archipel donnent à la Hollande un bénéfice net de 13 millions. — Suivre et activer les progrès de notre commerce en Cochinchine, d'où l'on peut exporter du sucre blanc, de la soie écrue, de la canelle, du thé de qualité inférieure, un peu de poivre, etc. On y place des draps, des armes, du fer, du cuivre et quelques objets de curiosité pour la Cour. Les tarifs pour les Européens sont les mêmes que pour les Asiatiques; le Roi favorise particulièrement les Français, et deux de nos compatriotes sont au nombre de ses mandarins. — Opérer pareillement à l'égard du royaume de Siam, dont les Anglais se sont ouvert l'accès, en 1822, par une mission bien conduite. Cette contrée et la Cochinchine peuvent avoir une navigation de 60,000 tonneaux avec la Chine, et l'on espère entretenir, par leur moyen, de nouvelles relations avec cet empire, embrassant depuis Hainan jusqu'à la Mer Jaune, et procurant des transactions commerciales avec des provinces où les produits d'Europe sont encore presque étrangers. — Apprendre, par le succès qu'ont obtenu finalement les Anglais, qui, depuis un siècle, s'efforçaient de s'introduire dans ces deux royaumes, qu'il ne faut pas même désespérer d'arriver à posséder le même avantage au Japon, malgré l'exemple du capitaine Golownin et les préventions qui y sont excitées, contre les Européens, par l'ambition des Russes. — Vérifier si, comme le laisserait croire le voyage du lieutenant White, de la marine des Etats-Unis, fait, avec peu de succès, sur les côtes du royaume de Camboge, ou Cambodia, on ne peut établir avec les habitans

de cette contrée aucune relation avantageuse. Il est difficile de se persuader qu'il n'y a aucun commerce à faire avec un pays dont la capitale a trois lieues de circonférence, 54 ponts, un arsenal de 250 pièces d'artillerie et de 150 galères de 40 à 100 pieds de long; des casernes pour 50,000 hommes, un fleuve navigable, et une population de 180,000 ames. Il paraît que des droits de douanes trop élevés, des difficultés tenant au change de la monnaie, et le caractère sordide et plein de duplicité des autorités locales, furent les obstacles qui diminuèrent les avantages qu'attendaient les deux navires américains, remontés, en 1822, jusqu'à Saigon, pour y prendre des cargaisons de sucre (1). — Adopter l'usage britannique, d'occuper militairement des points heureusement situés aux approches des lieux où l'on veut établir son commerce, choisissant les îles qui ferment un passage fréquenté par les navires, ou les ports, qui commandent une Méditerranée, telles que l'île de Singapore, dans le détroit de Malacca, et l'île de Kesmis dans le golfe Persique. — Imiter les tentatives de la Grande-Bretagne, pour s'établir, avec consistance, sur quelques points de ce golfe, et s'ouvrir des débouchés dans la Perse méridionale, dans la Mésopotamie, et dans les Etats de Runjet-Singh, qui bordent l'Indus, et constituent une puissance nouvelle dont le développement rapide et les étonnans succès rappellent ceux de Nadir-Shah et d'Hyder-Ali. — Et enfin, par cet ensemble de moyens, rétablir notre

---

(1) *History of a voyage to the China sea, by John White. Boston.* In-8.° 1823.

commerce en Asie, l'accroître, le fortifier et en décupler la valeur, le portant d'environ 7 millions, à 70 et au-delà, sans autre établissement que des entrepôts bien choisis, abandonnés s'ils deviennent inutiles, conservés et agrandis, s'ils favorisent nos vues commerciales et nous donnent de nouveaux marchés; reconnaissant, pour une erreur, l'opinion que pour faire un commerce considérable en Asie, il faut, comme l'Angleterre, être le souverain des trois cinquièmes de l'Inde, dont la surface est de 140,000 lieues carrées, et la population de 83 millions d'individus; il suffit, afin d'en être pleinement convaincu, de remarquer que les Etats-Unis n'ont pas un seul établissement quelconque aux Indes orientales, et qu'en 1793 toutes les exportations qu'ils y faisaient montaient uniquement à 7,641,000 fr.; cependant sans le secours d'aucune possession, et sous l'influence de stipulations désavantageuses, ils sont parvenus à élever ces mêmes exportations, en 1821, à la somme de 42,847,000 fr.; d'où il suit que, sans territoire, ils ont en 27 ans, sextuplé leur commerce, et l'ont porté à un terme que nous n'avons pu atteindre, à la moitié près, dans l'espace de tout un siècle, et avec des moyens de succès mille fois plus grands.

Quoique les importations anglaises, russes et américaines en Asie, montent annuellement à près de 180 millions, l'accroissement de la consommation des marchandises d'Europe, par les races indigènes, et la substitution graduelle du commerce européen au cabotage des natifs, permettent de compter encore sur de nombreuses transactions, principalement dans les

grandes îles situées entre le Bengale et la Chine. L'usage des objets d'origine étrangère s'y est prodigieusement répandu, depuis quelques années; malgré les préjugés qu'entretiennent la religion, les mœurs et la politique des Indous. On y compte au moins 10 millions de consommateurs qui achètent du thé, de la soie et des porcelaines de la Chine, des draps, des cotons fabriqués, des fers manufacturés d'Europe, des mousselines et de l'opium de l'Indoustan, du café et des fruits secs d'Arabie, et jusqu'à des vins de France et de Madère. Dans un seul port de Java, il a été importé pour la consommation dans le cours d'une année, 13,000 quintaux de fers; et telle est l'étendue des retours, que de Batavia, pour le seul port de Londres, il est parti en un an, des navires montant à 13,000 tonneaux. Pendant l'occupation de Java par les anglais, il en fut exporté à Calcutta 10,000 tonneaux de bois de teck, et il y fut construit avec ce même bois, des navires montant à plus de 8000 tonneaux. Cet objet offrit dans beaucoup de cas, un bénéfice de 300 pour cent. L'opium en donne un qui n'est pas au-dessous de 250 pour le gouvernement, et de 30 pour les marchands, quand il est exporté de Calcutta à Java, qui en consomme annuellement une valeur de 5 millions de fr. Le poivre de l'Archipel est d'une qualité moins estimée que celui de la Péninsule indienne; mais il l'emporte en abondance et en bon marché. Les registres des douanes font monter à 3 millions de livres, la quantité moyenne de celui importé des îles, dans le port de Calcutta; son prix de premier achat est de 5 dollars le pécul ou pikol, de 133 liv. $\frac{1}{3}$, ou moins de 4 sous la livre. L'exportateur le vend 8 à 9 dollars; c'est l'un des

articles du commerce des Américains, qui, au moyen de navires d'un faible tirant d'eau, pénètrent dans les anses peu fréquentées, et s'abouchent avec les indigènes. Java leur fournit pareillement du café et du sucre à un prix très-bas. Cette île est presque le seul lieu des Indes orientales, où le caféyer porté d'Arabie, soit cultivé en grand; chaque arbre y donne une livre et un quart de graines, et il y en a qui en rapportent vingt-cinq à trente. Son produit est de plus de 16 millions de livres, que le cultivateur vend à raison de 6 à 7 dollars le pikol, ou 5 sous la livre. Le sucre dont la quantité s'accroît annuellement, montait, en 1817, à 10 millions de livres; il est manufacturé par les chinois émigrés, avec une réunion d'avantages si grands, qu'il ne coûte que deux dollars, par pikol, lors même qu'il est terré; ce qui revient à 7 c. ou moins de 6 liards la livre; c'est presque le 6.e seulement de sa valeur aux Indes occidentales. Le coton est relativement d'une valeur beaucoup plus élevée; il vaut de 10 à 12 dollars le pikol ou 13 à 14 sous la livre. On doit encore citer parmi les produits des îles de l'Archipel indien, l'étain de Banca, dont la quantité est égale à plus des deux tiers de celle que donnent les mines abondantes du Cornouailles. Nonobstant la direction vicieuse des travaux, on obtient annuellement de cette île 4,725,000 liv. d'étain de qualité supérieure.

Le cabotage d'Inde en Inde est immense; les européens ont commencé depuis peu d'années à s'en emparer et à le disputer aux Chinois et aux habitans de Célèbes. Cependant ceux-ci continuent de parcourir encore les marchés de l'Asie orientale, depuis la nouvelle Guinée jusqu'à Siam; ils ont une multitude de navires de 20 à 70

tonneaux; et l'on peut se faire une idée de la richesse de leurs transactions, en apprenant qu'ils achètent annuellement en argent à l'île de Penang, pour 7,500,000 fr. d'opium. On comptait l'année passée 786 prames, employées annuellement pour leur commerce, à transporter d'une île à l'autre, des cargaisons estimées de 24,000 francs jusqu'à 200,000. Quant aux Chinois, leurs jonques forment chaque année une importation d'au moins 20,000 tonneaux; il y en a du port de 100 jusqu'à 1500; elles ne font qu'un voyage par an, quoique parfois leur navigation n'excède pas vingt jours. On estime à 500 personnes le nombre des passagers, qu'elles apportent annuellement à Java pour s'y établir; et l'on assure que cette transmigration a formé à Bornéo une population de 200,000 habitans, qui ne sont soumis aux souverains indigènes que nominalement; les jonques chinoises faisaient jadis exclusivement le commerce de la Cochinchine, du Tonquin, de Camboge et de Siam; mais depuis 1816 les ports de ces contrées ont été ouverts successivement aux navires de la France et de l'Angleterre, et tout annonce que l'Europe usurpera progressivement sur les indigènes, les avantages que leur donnait de temps immémorial, le cabotage de l'Océan indien. Il importe beaucoup à notre commerce de participer aux bénéfices que présentent ces transactions nouvelles, mais on ne peut se flatter d'y réussir, que lorsque l'esprit d'association sera reconnu parmi nous, comme l'un des premiers élémens de la prospérité commerciale.

Ce grand moyen de succès est particulièrement nécessaire pour les entreprises hasardeuses, faites afin d'en-

vrir des débouchés dans des contrées presqu'inconnues, qui offrent des chances qu'il est impossible de soumettre au calcul. Les parties de l'Asie orientale, qui pourraient être l'objet d'expéditions exécutées par des associations libres, déterminées à courir des chances plus nombreuses que celles auxquelles on est exposé dans la pratique ordinaire du commerce, sont principalement l'Empire birman, le royaume de Siam et les îles du Japon. Il n'est peut-être pas sans quelque utilité de donner une idée de l'état actuel de ces contrées, et des avantages que notre commerce trouverait à tenter leur exploration.

L'Empire birman qui vient de susciter une guerre sanglante à l'Inde britannique, comprend les anciens royaumes d'Ava, d'Aracan, de Pégu, de Martaban et de Tanassarin; il s'étend jusqu'aux frontières de la Chine; ses mines d'or, d'argent, de fer et de plomb ajoutent aux moyens d'échange que lui donnent l'abondance et la variété de ses productions végétales. Les habitans ayant moins de préjugés que les autres Asiatiques en général, et mettant beaucoup de luxe dans leurs vêtemens, on assure que s'ils n'avaient pas pris en haine les marchands anglais, ils consommeraient autant d'objets manufacturés de la Grande-Bretagne que les Etats de l'Amérique méridionale; leur commerce maritime est facilité par des rivières, dont la navigation est sûre et commode; et leurs relations avec les pays limitrophes ont lieu par de grandes caravanes, qui arrivent annuellement à Rangoun, la seconde capitale de l'Empire; les unes y viennent de Siam et les autres de la Chine; les dernières y apportent des marchandises pareilles à celles qu'on achète à Canton; elles les

échangent contre du coton en laine, objet de première nécessité pour la Chine, qui en 1818, en a reçu du Bengale 40,000 balles, de Bombay 31,006, de Goa 7,000, et du commerce anglais 33,000; en tout 115,006, équivalant à près de 34 millions de livres pesant.

L'état du commerce de Siam est connu par le rapport du capitaine Richardson (1), qui, en 1818, remonta le fleuve Menam, jusqu'à l'île Bankok, où réside le Roi. Il se trouvait alors dans le port plusieurs navires américains et deux goëlettes de Bombay; on pouvait y charger du sucre, à raison de 7 dollars le pikol; les armes à feu étaient l'objet principal que demandaient les indigènes, et ensuite les tissus de soie. Surate est le seul endroit de l'Inde où l'on puisse se procurer des renseignemens sur ce marché, qui, depuis 1788, n'a peut-être pas reçu une cargaison directement envoyée d'Europe; on peut y acheter du bois de Sandal et y trouver des pierres précieuses; mais les navires y sont exposés à des mesures vexatoires, semblables à celles que prennent les Birmans et les Japonnais; on enlève leurs armes, on les soumet à la séquestration jusqu'à ce qu'ils reçoivent la permission spéciale de communiquer; et toutes les transactions sont sous l'empire d'un monopole oppressif exercé par les dépositaires de l'autorité souveraine.

La mission dont fut chargé en 1822 M. Crawfurd, pour faire ouvrir les ports de Siam et de la Cochinchine, au commerce anglais, a fourni d'autres détails sur le premier de ces royaumes. Dans le rapport très-curieux de cet

(1) Bombay Gaz. 1819.

agent du gouvernement de l'Inde britannique, les exportations des ports de Siam sont évaluées ainsi qu'il suit: sucre 24 millions de livres; poivre 8 millions; gomme laque 24 millions; et en outre, une grande quantité de benjoin, ivoire, plumes, peaux, nids d'oiseaux, etc., formant ensemble environ 41,800 tonneaux. C'est principalement avec la Chine que ce commerce a lieu; il n'est point restreint, comme celui des Européens, à une partie unique de cet Empire; il s'étend sur plusieurs provinces, avec lesquelles il pourrait donner des communications indirectes, mais libres d'entraves.

Les exportations de la Cochinchine sont portées à 4 millions de livres de sucre, principalement expédiées à la Chine; 300,000 livres de canelle; 153,000 livres de soie écrue, du thé, à raison de 2 à 4 sous la livre, des bois de teinture et de construction, etc. Le commerce avec la Chine est de 20,000 tonneaux, de 16 pikols chaque; le seul port de Bankok en fait la moitié. Les relations des européens avec la Cochinchine sont libres d'interférences et d'avanies des autorités locales, et beaucoup plus favorables sous ce rapport, que celles avec le royaume de Siam ou l'Empire birman.

Le commerce du Japon offrirait de si grands avantages à l'Europe, que la longue et cruelle détention du capitaine russe Golownin, n'a point empêché des navigateurs entreprenans de tenter dans ces derniers temps, d'établir des relations avec ce royaume. Dès 1803, un navire américain et un navire anglais de Calcutta se présentèrent devant Nangasaki; en 1806, une ambassade y fut envoyée par les Russes; un navire de cette même nation voulut y

entrer en 1810 et un autre vint mouiller en 1813 à Matzmai; enfin en 1818, le navire anglais les Frères s'introduisit jusqu'au fond de la baie de Jeddo; mais tous furent repoussés d'après l'inflexible volonté de la loi japonaise, qui défend tout commerce avec les étrangers, excepté avec les Chinois et les Hollandais, dans le seul port de Nangasaki, où ils sont soumis à la plus sévère surveillance et à mille précautions tyranniques. Les renseignemens donnés par l'expédition la plus récente, font présumer que le peuple du Japon, qui apprécie l'utilité qu'il tirerait d'un commerce libre avec les européens, voit avec regret les obstacles qui l'en privent; le gouvernement de ce pays semble au contraire moins disposé que jamais à tolérer l'inexécution des lois prohibitives; il est instruit beaucoup plus qu'on ne le croirait de la situation de chaque peuple maritime; et l'on ne peut douter que sa rigueur, pour chacun, ne soit d'autant plus grande qu'il aurait plus à craindre pour son indépendance, de la puissance à laquelle il ouvrirait les ports du Japon. Ainsi, le voisinage des établissemens russes d'Ochotsk et des Kourilles lui cause une telle inquiétude, qu'il considère toute tentative commerciale de la Russie, comme un projet d'hostilité, déguisé sous des apparences pacifiques. Il ne conçoit pas une moindre défiance des efforts de la compagnie des Indes, pour joindre le commerce du Japon à celui du reste de l'Asie maritime; mais privé de tout ce qui peut lui donner ombrage, le commerce français serait peut-être admis moins difficilement, à participer aux avantages de la Hollande. Le capitaine Gordon, négociant aussi habile que navigateur intrépide, n'hésite point à

croire qu'il suffirait pour une fortune commerciale, d'obtenir des relations modérément restreintes avec Jeddo; il remarque que le Japon, qui compte 30 millions d'habitans, ne possède point de moutons, et ne fabrique point de draps, quoique le climat en comporte l'usage, et semble en imposer la nécessité. Les autres objets manufacturés, les tissus de coton, le sucre, l'indigo y trouveraient un immense débouché; et les richesses minérales des îles Japonaises donneraient des retours considérables. On ne peut se flatter toutefois de réussir par des ambassades, à ouvrir ce commerce; et d'assez fortes raisons font croire qu'on y parviendrait plutôt, en employant des navires français expédiés par des particuliers, et ne pouvant soit par leur armement, leurs relâches, ou les connexions de leurs armateurs, donner ombrage à un gouvernement soupçonneux; il serait surtout essentiel de n'avoir aucun rapport avec les possessions russes et britanniques de l'Asie, et d'être entièrement étrangers aux intérêts de leur commerce. L'importance d'un tel débouché a fait élever la question délicate de la possibilité d'un interlope avec les îles du Japon; et l'on incline à penser qu'il n'est pas hors de toute vraisemblance qu'on réussirait à découvrir des lieux et des circonstances qui y seraient favorables; mais, il faudrait une grande circonspection, pour ne pas alarmer les habitans du littoral, par la vue inaccoutumée d'un navire étranger, mouillé dans leurs baies les moins fréquentées; il faudrait une vigilance continuelle, pour ne pas être surpris et enveloppé par les nombreux bateaux qui gardent les côtes; et l'on ne pourrait essayer une entreprise aussi hardie qu'avec un bâtiment assez petit pour

entrer et passer partout, mais bien armé, bien manœuvré, et ayant une cargaison assez riche pour faire en peu de temps de grands profits. Le risque d'une telle expédition n'en permet les chances qu'à une association qui peut sans crainte, affronter les rigueurs de la fortune, et hasarder beaucoup pour obtenir davantage.

Parmi les grandes entreprises que peut permettre l'usage de ce moyen puissant de prospérité, l'une des plus importantes serait l'établissement du commerce avec l'Asie, par ses anciennes voies, c'est-à-dire par les golfes Persique et Arabique, au lieu de continuer à suivre longuement et péniblement la route du Cap de Bonne-Espérance. L'exemple de l'Angleterre, qui malgré les facilités qu'elle possède, veut abandonner cette route pour celle qu'on cessa de pratiquer, il y a trois siècles, ne permet guères de révoquer en doute la préférence que celle-ci mérite. Il paraît que ce sont les marchands arméniens, qui lui ont appris à en apprécier mieux les difficultés, qu'on représentait comme insurmontables. Ces négocians pleins d'adresse et de persévérance, voulant alimenter le marché de Constantinople, des toiles de coton du Bengale, chargeaient à Calcutta pour un fret modique, des navires anglais, qui portaient leurs marchandises à Mascate, Ormus ou Bender-Abassi; ils les expédiaient de ces ports du golfe Persique, par des saïques qui les transportaient à Bassora, ville servant d'entrepôt au commerce de l'Inde et de la Turquie. Là, trois routes différentes les conduisaient à leur destination: 1.° Celle du Diarbékir, qu'on parcourt en remontant le Tigre en bateau, jusqu'à Bagdad ou à Moussol, d'où les marchandises sont portées à Diar-

békir, par les caravanes, et de cette ville à Constantinople sur des mulets en convois nombreux; 2.° Celle des bords de l'Euphrate, qu'on fait suivre autant que possible aux chameaux, en passant par Bassora, Alep, Lattaquié et Alexandrette, où les balles sont embarquées, pour Smyrne ou Constantinople; 3.° La route de Damas, qui est la plus courte et la moins fréquentée à cause du désert redoutable qu'elle traverse. Les marchandises sont envoyées de Damas à Béryte ou Baruth, rade du littoral syrien, où viennent les chercher les bâtimens chargés d'en approvisionner la capitale de l'Empire ottoman.

En prenant cette direction, le commerce arménien rencontrait de grands obstacles; il lui fallait une traversée de trois mois pour atteindre, en partant de Calcutta, les ports du golfe Persique; la navigation de cette Méditerranée étant peu connue, on croyait que des navires, d'un fort tonnage, ne pouvaient y pénétrer, et l'on déchargeait les marchandises à Mascate ou à Ormus, pour les faire transporter, par des barques arabes, dans l'intérieur du Golfe. Il y avait tant de délais pour remonter l'Euphrate, et ensuite expédier les caravanes de Bassora, pour leur obtenir des escortes, et leur faire traverser les déserts de l'Arabie et de la Mésopotamie, qu'il s'écoulait six mois avant qu'on atteignît Constantinople. Il fallait donc près de deux années pour l'importation et l'exportation, quand on était assez heureux pour échapper au naufrage des barques, au pillage des caravanes, aux avanies des beys et des pachas. M. de Beaujour, qui étudia soigneusement ce sujet, il y a 25 ans, estime qu'en portant seulement à 15 pour 100 par an le bénéfice des Arméniens, il devait

y avoir une différence de 100 pour 100 dans la valeur de l'objet acheté à Calcutta et à Constantinople; et il en concluait que la voie de la mer, en doublant le cap de Bonne-Espérance, devait être préférée.

Mais le quart d'un siècle écoulé, depuis l'époque de ce calcul, a produit d'immenses changemens dans ses données. L'Angleterre s'est emparée de l'empire entier du Mogol; elle a soumis les peuples qui en étaient tributaires ou seulement voisins; la distance de 311 lieues, qui sépare Calcutta de Bombay, a semblé diminuer, à mesure que les obstacles, qui l'agrandissaient, se sont applanis; le dernier de ces ports est devenu la base des opérations commerciales, que les Arméniens étaient forcés de faire à Calcutta, et sa situation les a favorisées; l'Iman de Mascate a payé, par son dévouement à l'Angleterre, les secours qu'elle lui a donnés dans ses revers; la prépondérence Britannique s'est augmentée progressivement en Perse, en raison de l'accroissement de puissance de la Russie, et des motifs qui la font redouter; l'exemple du vice-roi d'Égypte a fait comprendre aux pachas de la Syrie et de la Mésopotamie, que leur intérêt bien entendu devait leur faire protéger le commerce, et surtout ménager celui d'un peuple dont ils connaissent le pouvoir et l'activité. En conséquence, dès 1817, au rapport de Williams Heude, la navigation entre le port de Bombay, et le golfe Persique, s'élevait déjà à 7000 tonneaux; ce qui suppose le fret de 100 à 120 navires, manœuvrés par 8 à 900 matelots. Une exploration détaillée des contrées que doivent traverser les lignes itinéraires du commerce, a été exécutée par des voyageurs anglais, d'un mérite su-

périeur; et enfin, depuis un an, on s'efforce d'appliquer les avantages de la navigation à la vapeur, aux communications, par les golfes Persique et Arabique. Dans cet objet, un prix a été proposé pour établir des paquebots à vapeur sur ces deux mers, et pour doubler le cap de Bonne-Espérance; on offre, pour ce dernier voyage, exécuté avec un navire de 200 tonneaux au moins, une récompense de près de 20,000 liv. sterl. Une compagnie a fait un fond de 7 millions et demi de fr. pour l'établissement de communications échelonnées par la mer Méditerrannée, et au moyen des navires à vapeur, qui permettraient d'aller dans l'Inde en 35 jours. Les négocians de Calcutta ont souscrit pour 250,000 fr. à cette entreprise.

Des exemples récens lèvent tous les doutes que nous avions encore, sur la possibilité d'employer le moteur de la vapeur, dans les navigations de long cours. Le Libertador, construit sur les chantiers de Liverpool, pour naviguer sur l'Orénoque, par ce moyen, vient de partir pour sa destination. L'Entreprise, de 500 tonneaux, dont 300 forment son approvisionnement de combustible, pour deux machines de la force chacune de 60 chevaux, a été expédiée, au mois d'août dernier, de Depfort, pour Calcutta. Un négociant de Batavia a obtenu une patente, qui lui accorde, pour quatre ans, le privilége de construire des navires à vapeur dans les chantiers des Pays-Bas, pour la navigation des côtes de Java, avec le pouvoir d'aller d'Europe dans l'Inde, en jouissant des immunités coloniales. En conséquence, un navire de 1100 tonneaux, qui doit être mû par une machine de la force, dit-on, de 300 chevaux, est en construction dans le port de Rotterdam.

Puisse la France suivre l'utile exemple de cette activité commerciale, qui seule garantit aujourd'hui, par les richesses qu'elle procure, et par l'ascendant de leur puissance, le rang auquel est appelé chaque état, dans l'association des peuples civilisés.

Chapitre III.

Commerce avec l'Afrique.

L'Afrique, dont quelques contrées semblent disputer à l'Asie l'antériorité de la civilisation, est cependant la région du globe, qui rassemble le plus grand nombre de peuples barbares, étrangers aux arts et à toute industrie dirigée par les sciences; c'est celle conséquemment où le commerce de l'Europe doit trouver le plus d'avantages, puisqu'il peut y échanger cette multitude d'objets nécessaires ou agréables, qu'enfante une habileté supérieure, contre les métaux précieux ou les riches productions, départis aux contrées africaines, dans la distribution des trois règnes de la nature.

On évalue, par une vague approximation, la surface de ce continent à près de 890,000 lieues carrées, et, par une détermination plus incertaine encore, sa population à 150 millions d'hommes; supposition dans laquelle il n'y aurait en Afrique que 168 individus par lieue carrée.

Rien ne contraste davantage que les faibles progrès du

commerce, dans cette partie du monde, et les espérances qu'il a toujours données, et qu'il entretient encore. Nous allons exposer les uns et indiquer les autres.

Au commencement du dix-huitième siècle, le petit nombre de relations que l'Europe avait avec l'Afrique, étaient entre les mains des Hollandais, qui possédaient le Cap de Bonne-Espérance, et des Portugais qui dominaient au Congo, et sur une grande partie des côtes orientales et occidentales du continent africain. L'Angleterre en tirait pour 340,000 fr. de marchandises. En 1750, ses importations s'élevaient à 864,000 fr., et ses exportations à la moitié de cette somme seulement, attendu que la traite des nègres faisait pencher la balance en faveur des pays où avait lieu ce trafic inhumain. En 1780, la Grande-Bretagne achetait, en Afrique, pour 1,700,000 fr. de produits naturels; et elle y portait pour un million de marchandises. De 1805 à 1811, elle en recevait pour une somme variant de 4,800,000 fr. à 12,840,000 fr.; et elle y trouvait un débouché de 17,484,000 à 37,512,000 fr.; mais elle possédait alors toutes les colonies françaises et hollandaises, et les exploitait à son profit. Enfin, en 1821, elle importait dans son seul établissement du Cap de Bonne-Espérance, pour 6,152,020 fr. d'objets naturels et manufacturés, et dans les autres parties de l'Afrique, non compris le Levant, pour 7,322,000; ensemble 13,474,000. Elle n'y achetait alors que pour 3,360,000 fr. de produits; la balance en sa faveur était de dix millions.

Les vicissitudes de ce commerce tiennent d'une part aux événemens, qui en faisant tomber au pouvoir de l'Angleterre, les établissemens français et hollandais, ont faci-

lité l'extension de son importation en Afrique; de l'autre elles se lient à la rétrocession de plusieurs de ces établissemens, et surtout à l'abolition de la traite des nègres, qui a tari la principale source d'échange, que trouvaient les objets importés d'Europe. En 1800, le nombre des esclaves exportés, par les navires anglais, s'élevait annuellement par un terme moyen à 38,000; leur vente formait un commerce de 60 à 75 millions de francs; mais cette valeur n'était point comprise dans les tableaux parlementaires, parce que les transactions par lesquelles on l'obtenait, avaient lieu directement, entre l'Afrique occidentale et les Antilles anglaises.

Pour réparer la perte de ce trafic, la Grande-Bretagne a fait des tentatives multipliées qui lui ont procuré des marchés plus étendus.

Voici l'état officiel de son commerce avec les côtes occidentales de l'Afrique pendant les dix dernières années :

Années.	Exportations d'Angleterre.	Importations en Angleterre.	Droits prélevés sur les imp. par les douanes.
1815	169,134	149,662	28,664 st.
1816	159,656	197,474	30,895
1817	143,399	127,323	19,202
1818	198,868	122,352	30,715
1819	240,883	110,280	36,190
1820	202,301	153,620	25,299
1821	227,023	63,282	23,011
1822	321,019	164,076	27,146
1823	360,511	114,969	26,528
1824	302,213	132,292	26,084

Ainsi, sans augmenter la valeur des objets qu'elle tire de cette partie de l'Afrique, l'Angleterre est parvenue, dans ces 3 dernières années, à y vendre moitié plus de marchandises qu'il y a dix ans. Il n'y a point de doute qu'elle n'ait reçu la différence en poudre d'or et en lingots.

Si l'on embrasse toutes ses transactions avec le continent africain, on reconnaît que de 1700 à 1780, elle quadrupla son exportation dans cette partie du globe, et quintupla son importation; pendant la guerre terminée en 1815, elle en obtint d'immenses avantages; elle décupla la valeur des objets qu'elle en recevait en 1780; et, au lieu d'un débouché d'un million, elle s'en ouvrit un de 37. Aujourd'hui même qu'elle a aboli la traite, elle trouve encore en Afrique un marché de 13 millions et demi; c'est-à-dire 14 fois plus considérable qu'il y a 40 ans.

Ces progrès n'ont semblé à l'Angleterre qu'un présage de ceux qu'il était possible d'obtenir par un grand développement de mesures d'ordres différens qui embrassent, dans un système bien combiné, toutes les contrées du continent africain. Quelques détails rapides suffiront pour en donner une idée. Les expéditions commerciales ont été précédées par les entreprises de voyageurs intrépides, observateurs exacts et judicieux, qui ont tracé des itinéraires, indiqué des marchés, fait connaître des produits nouveaux et entamé des négociations fructueuses. Ce moyen a réussi en Afrique comme en Asie, où, depuis dix ans, la Perse a été explorée par sir John Malcolm, le Caboul par M. Elphinstone, le Sinde par le capitaine Christie, le Belochistan par le lieutenant Pottinger, le Cashgar

le Cachemire et le pays des Afghans, par l'infatigable Moorcroft. Des envoyés anglais ont pénétré pareillement jusqu'au centre du continent africain, les uns en partant, comme Burschell et Campbell, du cap de Bonne-Espérance, et d'autres, du littoral de la Méditerranée, comme le docteur Oudney et le major Graham. Ces missions commerciales et politiques sont devenues le sujet d'enquêtes faites d'après le modèle des informations judiciaires, pour obtenir la connaissance positive des faits nécessaires à l'administration; ce sont leurs résultats qui ont déterminé l'établissement de nombreuses colonies en Afrique, et de nouvelles reconnaissances propres à faire savoir où il serait avantageux d'en former encore d'autres.

L'Afrique australe surtout, où l'Angleterre ne possédait rien avant la cession du Cap de Bonne-Espérance en 1802, est maintenant une terre acquise par le travail et une forte population, qui sont les meilleures garanties des colonies contre l'invasion étrangère. C'est un exemple convaincant de la rapidité possible d'un tel succès, quand il est assuré par de sages mesures. En 1750, sous la domination hollandaise, la colonie du Cap n'avait que 18,430 habitans; elle en possédait 61,947 en 1798; 116,044 en 1821, et 120,000 en 1822. On y comptait, en 1818, 42,854 blancs, 22,980 Hottentots, et 33,320 nègres. Comme on n'y avait point importé d'esclaves depuis très-long-temps, ils y étaient devenus d'un prix exorbitant; mais leur valeur a diminué graduellement à mesure qu'il est venu des laboureurs d'Europe, dont on reconnaît aujourd'hui la supériorité, et dont on préfère le travail à celui des Malais. La ville contient, d'après les derniers recensemens,

8,246 blancs, 1,870 affranchis, 950 apprentis ou esclaves de la traite, libérés, 520 Hottentots et 7,076 esclaves. Total : 18,662 habitans. Dans les deux districts du Cap et de Stellenbosch, il y a 376 fermes à vignobles, estimées 16,882,000 guiders, valant chacun 12 sols. On y compte 23,758,000 ceps, donnant 2,728,300 gallons de vin, ou 11,913,000 bouteilles, et de plus 150,000 gallons d'eau-de-vie. De 1806 à 1821, le produit s'est augmenté dans la proportion de 4 à 11. Le terme moyen de la quantité de vin entré dans la ville, de 1820 à 1822, a été de 1,650,000 gallons ou 6,620,000 bouteilles, dont la moitié a été exportée légalement. On porte en outre du produit ci-dessus, à 150,000 gallons de vin, la quantité de cet article provenant des fermes qui ne sont pas destinées exclusivement à la culture de la vigne. Il faut se hâter de dire que si l'on en excepte les vins de Constance, tous ces produits sont d'une qualité médiocre et répondent mal aux espérances qu'on avait fondées sur eux.

Les nouveaux établissemens de l'Angleterre dans l'Afrique australe sont ceux ci-après : — Albany, dont le commerce avec les indigènes est très-étendu et très-avantageux. — Frédericksbourg, où, malgré le climat, la température n'est pas assez élevée pour empêcher le travail des blancs pendant les jours les plus chauds. — Waterlo, qui contient déjà 800 habitans. — Hastings et Wellington, qui sont près de la côte. — Graham's Town, qui git à 60 lieues de la mer; elle avait 5000 habitans en 1823 : la sécheresse et les insectes migrateurs en font souffrir les cultures. — Gnadenthal, à 42 lieues du Cap, fondé en 1817, par les frères Moraves, possède déjà 2000 habitans. —

Georgetown, à 100 lieues à l'est du Cap. — New-Katakou, à 300 lieues au nord; son territoire fertile l'emporte sur celui des établissemens de Kraal et de Makoun. — Algoa-Bay, où l'on projette de naturaliser en grand les vignes de France, et où l'on fait déjà du vin. 600 hommes y furent établis en 1820, et leur nombre s'éleva bientôt à 3,000. — Le petit Deal, bâti à peu de distance sur la côte, est habité par des pêcheurs qui fournissent du poisson à la colonie nouvelle, etc.

Plusieurs voyages du botaniste Forbes à la baie de Lagoa, sur la côte orientale, par le 26e degré de latitude australe, semblent annoncer que la Grande-Bretagne a l'intention de pousser jusque-là ses établissemens. En 1775, un colonel autrichien, nommé Bolts, essaya de fonder une colonie dans cet endroit; il avait reçu une charte de l'Impératrice Marie-Thérèse, qui voulait rendre le commerce maritime, perdu par l'abolition de la compagnie d'Ostende, à ses États du littoral adriatique de la Toscane et de la Flandre; mais les Portugais, qui découvrirent cette baie en 1545, et qui même s'y établirent, réclamèrent contre la tentative de Bolts, qui fut désavouée par le prince de Kaunitz; et un vaisseau de guerre, parti de Goa, vint détruire la colonie autrichienne lorsqu'elle commençait à prospérer (1). L'Angleterre, qui ne redoute pas de tels obstacles, vient d'étendre, bien au-delà de ce point de contestation, ses explorations commerciales; elle les a portées jusqu'au milieu des comptoirs portugais, qui subsistent sur cette côte inconnue depuis trois siècles; et

(1) Wadstrom, pag. 192.

le capitaine William Owen a été chargé, en 1824, de visiter avec une escadrille cette partie de l'Afrique, et de remonter le fleuve Zambesi, qu'on peut parcourir en canots pendant 800 milles.

Sur la côte occidentale, les progrès de l'Angleterre ont été retardés par la puissance des Achantis et par l'insalubrité du climat de Sierra-Léone. Cette dernière colonie comptait 9,555 habitans en 1819; savoir : 4,430 à Free-Town, et 1,177 à Regent-Town; mais la compagnie d'Afrique avait reconnu l'impossibilité de donner à sa population une extension très-grande; elle avait chargé le voyageur Adam de chercher une position plus salubre entre le Cap des Palmes et la rivière du Congo; Malemba, qu'on regarde comme le Montpellier de cette région, est le lieu qu'il a indiqué; c'est une ville commerçante qui gît entre Cabenda-Hook et la rivière Loanga-Luiza (1); il est vraisemblable que ce nouvel établissement aura lieu sans abandonner l'ancien. Des projets d'accroître, dans cette partie, les possessions anglaises, sont formés chaque jour : Robertson, dans un ouvrage publié en 1819, a insisté sur la nécessité d'occuper, dans une étendue de 100 lieues, la côte au nord de Sierra-Leone. Par suite d'un plan analogue, l'île Sainte-Marie, dans la Gambie, a été peuplée en 1815, et l'on y a fondé l'établissement de Bathurst. Enfin, en 1823, il a été avancé, dans des documens produits devant le Parlement, qu'il est avantageux au commerce anglais qu'on occupe les îles du golfe de Gui-

(1) *Adam's Remarks on the contry extending from Cap Palmas to the Congo.*

née : Annabon, qui a 10 lieues de circonférence; Saint-Thomé, qui en a 40; l'île du Prince, située à 30 lieues de la précédente et à 40 du continent, et surtout l'île Fernando-Po, qui a 5 lieues de large et 12 de long, et qui est élevée, salubre et munie sur chaque côte d'un bon ancrage; elle est à 10 lieues de l'embouchure du Camarones, dans le Matamba, et peut devenir un entrepôt très-important; elle a été explorée par le brick de guerre le Faisan. Toutes ces îles gissent près de l'équateur, et sont censées avoir appartenu au Portugal; elles sont presqu'en vue les unes des autres, ainsi que de la Côte d'Or et de l'embouchure des fleuves qui se jettent dans le golfe de Guinée : Rio del Rey, Calabar, Formosa, Lagos et Volta, dont les eaux descendent des montagnes qui séparent cette partie de l'Afrique du Bournou. On peut prévoir que, par l'exécution de tant d'utiles projets, l'Angleterre donnera, en peu d'années, une vaste extension à son commerce d'Afrique.

Les Etats-Unis qui s'efforcent d'imiter en tout leur ancienne métropole, ont essayé récemment de fonder comme elle, des établissemens coloniaux, dans cette partie du globe. Une expédition partie de New-York, a porté à la côte d'Afrique, une transmigration de 150 nègres ou mulâtres, qui se sont fixés au Cap Mesurado, et ont donné à la ville, qu'ils y bâtissent, le nom de Monroë ou de Sibérica; mais il est douteux que les peuples voisins laissent prendre à cet établissement la consistance dont il aurait besoin pour leur résister, comme l'a fait Coaste-Castle, que les Achantis n'ont pu prendre même après en avoir détruit les troupes et tué le gouverneur dans une bataille. Le

commerce américain n'a fait aucun progrès, dans ces contrées, depuis 1793; il y vendait alors pour 832,000 £. de marchandises; en 1821, il n'en plaçait que pour 764,000, dans tous les marchés de l'Afrique; mais ses navires redoublaient d'activité pour trouver de nouveaux débouchés, et leurs entreprises portaient déjà quelque ombrage à l'Angleterre.

Il faudrait sans doute, au lieu d'indiquer les tentatives des aventuriers des États-Unis, énoncer ici, quel commerce font en Afrique, les portugais, qui y possèdent de vastes territoires et des îles admirablement situées; mais nous avons déjà montré sommairement en parlant de ce peuple, qu'il ne suffit pas d'avoir les élémens de la richesse, et qu'il faut encore savoir les rendre utiles.

Les possessions portugaises en Afrique, sont :

	Étendue.	Population.
Madère et Porto-Santo	50 lieues carrées.	91,000 indiv.
Les Açores	147	160,000
L'Archipel du Cap-Verd	216	36,000
Les îles du golfe de Guinée	53	35,000
Le gouvernement d'Angola	70	75,000
Celui de Mosambique	139	60,000
Totaux	675 lieues carrées.	457,000 indiv.

Cette étendue excède de près d'un tiers celle de toutes les colonies françaises, et cette population est plus considérable du quart que celle de toutes nos possessions d'outre-mer; et cependant il n'en résulte pour la métropole de ces établissemens, aucun commerce, d'un avantage assez grand pour être digne de remarque. Madère seule est sortie de l'inertie, où sont tombées les colonies por-

tugaises, parce que cette île fournit à l'Angleterre les vins qu'exige sa consommation, et qu'elle est devenue par le fait, le vignoble de cette puissance, qui l'exploite entièrement et à son gré.

La France moins bien traitée, dans le partage des possessions d'Afrique, entre les peuples d'Europe, n'a réparé ce premier malheur, ni par l'habileté de ses entreprises, ni par la constance ou le bonheur qui pouvaient les accompagner. A la fin du règne de Louis XIV, elle y achetait pour 500,000 fr. de gommes, cuirs en poil et dents d'éléphants; la traite d'environ 2000 nègres, vendus aux Antilles au prix de 1000 fr. chaque, élevait l'exportation française de deux millions. Les marchandises données en retour étaient évaluées seulement à 650,000 fr.

En 1788, l'achat de la gomme, de l'ivoire et des cuirs avait triplé; il montait à 14 ou 1500,000 fr. Le nombre moyen des esclaves, enlevés à leur terre natale de 1786 à 1788, étant annuellement de 30,000, à raison de 1300 fr. chaque, élevait à 39 millions nos exportations de l'Afrique occidentale. Nous y portions en échange, pour 18 millions de marchandises, dont 8 provenant de notre sol ou de notre industrie, et 10 d'origine étrangère, particulièrement des toiles. Dans l'Afrique orientale, nos deux colonies de l'Ile de France et Bourbon, donnaient lieu à une importation en France de 2,700,000 fr., terme moyen de 1785 à 1787; notre exportation dans ces établissemens s'élevait seulement à 4,600,000 fr. Ainsi à son époque la plus prospère, le commerce d'Afrique était composé de 41,700,000 fr. d'importations, tant en France que dans nos colonies, et de 22,600,000 fr. d'exportations; il of-

frait une balance contre nous de la moitié des importations ; il est vrai que cette balance au lieu d'être soldée en Afrique avec de l'argent, l'était aux Antilles, en denrées coloniales, qu'on transportait ensuite en France, pour y être vendues ; mais en définitive la métropole soldait la différence de valeur des objets importés et exportés ; car elle payait en marchandises, les nègres achetés au comptant, et quant aux autres, elle les payait en numéraire, en achetant les denrées coloniales données en échange, pour eux aux Antilles ; il est évident que si les colons n'avaient pas reçu chaque année, pour 30 millions d'esclaves, les denrées avec lesquelles il les achetaient, auraient été échangées contre des produits de notre sol et de notre industrie, à qui ce débouché était fermé. Mais d'un autre côté, la production de ces denrées n'était due qu'à la traite qui soutenait et accroissait la population des Antilles ; ainsi, le commerce français tournait dans un cercle de nécessités, qui lui donnaient bien plus d'activité que d'avantages réels.

Tous ces élémens ont changé ; la guerre nous a privés de l'Ile de France ; elle nous a fait suspendre pendant 30 ans, la concurrence que nous avions commencé à établir sur un grand nombre de points ; enfin l'abolition de la traite enlève aux peuples africains, leur grand moyen d'acquérir des productions d'Europe ; elles les réduit à quelques produits éventuels, consistant dans la chasse de l'éléphant, la recherche de la poudre d'or dans les rivières, et la récolte de la gomme sur les Mimosas, qui croissent spontanément dans leurs bois. L'agriculture ou l'industrie n'ajoute rien à ces objets, dont la quantité est insuffisante

pour satisfaire les besoins de ces peuples et leur avidité. C'est cette cause qui enchaîne le commerce, et l'empêchera de faire aucun progrès tant qu'on n'établira pas des relations avec les contrées de l'intérieur, habitées par des peuples pasteurs, cultivateurs, possédant les moyens d'acheter, et pouvant offrir un autre trafic que la traite. On a cru suppléer à cette opération difficile, en faisant l'éducation agricole des habitans du littoral, et en les civilisant; mais sans rappeller que depuis le commencement des choses, la vallée du Nil est le seul endroit de l'Afrique où la civilisation se soit développée, et sans faire observer que 30 à 40 siècles n'ont pu la propager au-delà de ce pays, il suffit de remarquer que le commerce exige des succès actuels et non des espérances, susceptibles d'être réalisées par la suite des temps.

Dans leur état présent, nos transactions en Afrique se forment uniquement de celles de nos colonies de Bourbon et du Sénégal; elles se composent approximativement d'une exportation de nos ports, dans ces établissemens, montant à 3,200,000 fr., et d'une importation de denrées coloniales et produits Africains, d'à-peu près 4,500,000 fr. Ainsi, notre commerce d'Afrique, comparé à ce qu'il était il y a 30 à 40 ans, ne présente plus qu'une importation du neuvième de la valeur qu'elle avait alors, et une exportation, qui n'est que le septième de son ancien terme. Cette diminution est moins regrettable, quand on voit que la balance ne penche contre nous que du tiers au quart, au lieu de moitié comme autrefois; elle l'est bien moins encore, quand on considère que, dans sa valeur actuelle, ce commerce ne comprend point d'esclaves. Tel qu'il est

il offre un débouché à nos produits quatre fois plus considérable que ceux trouvés jusqu'à présent par les navires américains ; mais d'un quart seulement de ceux qu'a su s'ouvrir la Grande-Bretagne.

Pour atteindre ce terme, le surpasser, créer en Afrique des marchés multipliés et importans, les moyens suivans sont soumis aux méditations des hommes d'Etat et des négocians ; dont les entreprises sagement conçues et habilement exécutées, contribuent avec une si grande puissance à la prospérité publique.

— Négocier la rétrocession de l'Ile de France, et s'il le faut son échange contre nos inutiles possessions de l'Inde. Cette colonie ne sert en rien à l'Angleterre, qui possède le Cap de Bonne-Espérance ; et ne pourrait vouloir la garder que pour nous nuire ; ce à quoi elle est loin d'avoir aucun intérêt, depuis que de nouvelles combinaisons politiques lui suscitent un adversaire dont les entreprises sont plus redoutables et surtout plus prochaines. — A défaut de l'Ile de France, choisir avec discernement un port favorable à l'établissement d'un entrepôt, sur la côte occidentale de Madagascar, et non dans la partie opposée de cette île, dont l'insalubrité et le gissement ne conviennent pas à cet objet. — Suppléer ainsi au défaut de rade et d'établissement de relâche à Bourbon, qui ne permettrait guères d'entreprendre une suite étendue d'opérations maritimes et commerciales, sur les côtes de l'Afrique orientale. — Au moyen d'un port à l'île de France ou à Madagascar, et d'un entrepôt favorable à ces opérations, embrasser par des entreprises hardies, mais sagement exécutées, le double littoral de la Mer Rouge et ce-

lui de l'Afrique jusqu'au sud du canal de Mozambique. — Suivre l'exemple de l'Angleterre, qui persuadée de l'avantage d'établir des relations commerciales dans le golfe Arabique, n'a pas cessé de s'en occuper, depuis l'exploration hydrographique de cette mer, il y a 25 ans, par sir Home Popham, jusqu'aux missions de lord Valentia, de son dessinateur Salt, et récemment des officiers envoyés par la Présidence de Bombay. — Faire reconnaître et occuper quelque point, dont la possession puisse être aussi avantageuse que celle de l'île de Keshmis, qui donne à l'Angleterre la domination du golfe Persique (1). — Essayer de soutenir à Moka et à Djiddah la concurrence anglaise, et de participer au marché qui approvisionne toute la Péninsule arabique, de marchandises européennes, en échange de 2000 balles de café, ou plus vraisemblablement d'une quantité double. — Tenter de former un entrepôt sur la côte Abyssinienne de la Mer Rouge, tel que celui indiqué par lord Valentia, et qu'on croit avoir été effectué en 1819, pour faciliter et protéger les opérations du commerce anglais, avec l'Abyssinie et la Nubie, contrées jusqu'à présent fermées entièrement à l'industrie européenne. — Dans cet objet, avoir des agens près du Ras et des

---

(1) Cette île gît à l'entrée du golfe, vis-à-vis le port de Charak, qui n'est qu'à vingt jours de marche de Schiraz, la seconde ville de la Perse; elle a l'avantage de posséder de l'eau douce et un sol calcaire cultivable, tandis qu'Ormus, Larak et les autres îles de cette mer sont volcaniques, stériles et privées d'eau. Ce poste a été occupé après la prise et la destruction de la ville des Pirates.

principaux chefs abyssiniens, à qui le Gouvernement britannique n'a pas dédaigné d'envoyer des présens au nom du Roi; obtenir d'eux des concessions commerciales et la faculté de s'établir à Massouah, qui est le centre du trafic de cette partie de l'Afrique avec l'Arabie. — Ouvrir par la Mer Rouge, des débouchés avec les contrées qu'arrose le cours supérieur du Nil, et se mettre en rapport avec les lieux où stationnent les riches caravanes venant de l'intérieur de l'Afrique. — Agir de concert dans ces opérations avec le Vice-roi d'Egypte, qui possède à Suez, une flotille qu'on dit être de 200 bâtimens légers, et qui doit désirer que la concurrence des puissances commerciales de l'Europe, soit balancée dans la mer Rouge. — Adopter pour les communications, dans le golfe Arabique, entre les ports de Suez, Djiddah, Moka, Massouah, et même en dehors avec Mascate et Bombay, la navigation à la vapeur, suivant le projet proposé récemment par Vilkinson, et en employant pour moteur la machine perfectionnée de Perkins, au moyen de laquelle on espère parvenir à faire en 31 jours, les 2,282 lieues, qui séparent Falmouth de Bombay. — Entretenir des relations plus suivies avec Mascate, dont l'Iman a plus de 10 millions de sujets, et dont les anglais ont recherché la faveur, par une foule de moyens; il peut être utile aux navires qui fréquentent le golfe Persique, de relâcher dans le port de sa capitale, dont le mouillage est sûr et commode. — Explorer la côte d'Afrique entre Aden et Mozambique, et chercher les moyens d'ouvrir des débouchés avec l'intérieur; projet qu'on assure avoir été exécuté autrefois par les portugais, et que les anglais se préparent à renouveller en s'é-

tablissant dans une petite île, d'où ils pourront communiquer avec la ville de Sena, située à 40 lieues de la côte, sur le Quilimancey, fleuve navigable dans un espace de 2 à 300 lieues. — Encourager le cabotage entre l'île de Bourbon et celle de Zanzibar, qui fournit de l'ivoire, du girofle et de la canelle, et qui a des communications nombreuses avec Mascate dont elle dépend. — Former à Madagascar, des entrepôts situés dans les parties de cette grande île, qui n'ont point encore été habitées, ni même visitées par les Européens, et qui présenteraient peut-être plus de chances commerciales et surtout moins d'insalubrité. — Examiner s'il serait avantageux d'essayer de former quelque établissement dans les îles ou sur le littoral de l'Afrique australe. Il y a 40 ans, que ce projet tenté par l'Autriche échoua, par des incidens étrangers au succès de son exécution; repris depuis 1819, par l'Angleterre, il semble réussir pleinement à cette puissance, qui a fondé dans cette partie du globe des colonies d'artisans européens. — Dans les lieux occupés ou dépendans, où l'on veut former des colonies, suivre l'exemple de l'illustre Penn, qui acheta des indigènes de la Delaware le terrain de Philadelphie. C'est ainsi qu'en 1819, les anglais voulant s'assurer la navigation du droit de Malacca et la communication directe avec la Chine, appuyèrent leur établissement de l'île de Penang en se faisant céder Singapore, par un Raja, pour un présent annuel de 4000 piastres. — Prévenir dans les situations les plus avantageuses sur l'une ou l'autre côte d'Afrique, les Etats-Unis, qui depuis 5 ans, renouvellent périodiquement des tentatives dans cet objet, telles entr'autres celles faites en

1820, à Serbro, près Sierra-Léone, et au Cap Mesurado par la Cyane et l'Elisabeth, vaisseaux de l'Etat, partis de New-York, pour former des établissemens dans l'objet ostensible d'instruire les nègres, au moyen des artisans et des agriculteurs, qu'ils transportaient, et sans avoir, prétendait-on, d'autre projet que celui de civiliser l'Afrique. — Abandonner la politique nuisible de resserrer et concentrer nos établissemens sur la Côte occidentale; le système contraire d'embrasser, par nos comptoirs et nos entrepôts, la plus grande étendue possible de côtes, étant justifié par la nécessité d'agir sur une multitude de points différens, chez des peuples qui n'ont point entr'eux de communications commerciales et dont rien ne peut vaincre l'indolence. — En imitant à cet égard l'Angleterre, qui occupe dans cette partie Apollonie, Dix-Cove, Secondec, Commenda, Cap-Coast, Annamaboe, Tantam-Querry, Accra, Prampram, Sierra-Léone, les îles de Loss, le fort James de la Gambie, occuper de rechef nos anciens établissemens abandonnés de Pordudal, Podor, Joal, Salum, Casamance, Whydah, Amokou, Ruffisque, Portendic, Biseaux et Guiomère. — Créer de nouveaux établissemens dans les lieux, qui peuvent avec des soins; offrir les moyens de recueillir des denrées, pour former des cargaisons, et surtout donner des débouchés avec l'intérieur, tels que ceux ouverts en 1822, par Porto-Longo, entre Sierra-Léone, le Timbou et le pays des Foulahs, et ceux que les Maures de Taruffa, près Portendic, ont offert de procurer aux anglais, pour louer leurs chameaux, aux caravanes qui partiraient de la Gambie. — En éloignant l'idée que ces établissemens doivent être

des colonies ayant des gouverneurs, des administrations, des garnisons, et occasionnant les dépenses qui en résultent, les borner strictement à ce qui suffit à leur objet commercial, c'est-à-dire à quelques soldats, leur chef, et un agent actif et intelligent. Il y a tout au plus 100 hommes de troupes au Cap-Coast, qui touche au territoire des terribles Achantis, et où il se fait un trafic considérable de poudre d'or, en échange des objets manufacturés, que consomme la ville de Comasie, dont on fait monter la population à 200,000 habitans. — Examiner s'il ne serait pas utile d'occuper ainsi quelque position favorable, soit dans l'Archipel des Bisagos, si bien reconnu en 1817, par l'amiral Roussin, soit à Tamara, l'une des îles de Loss. Une entreprise de ce genre a été effectuée en 1820, sur l'une des îles du premier de ces groupes, par une expédition des Etats-Unis; et les anglais qui occupaient dans le second, la seule île de la Factory, ont pris maintenant possession de l'Ile française, qu'ils appellent Crawfort. Les ressources offertes par ces archipels sont importantes pour les navires qui fréquentent les côtes d'Afrique; ils y trouvent abondamment toute espèce d'approvisionnemens, en échange de marchandises européennes. — Considérer que, depuis Apollonia jusqu'à Accra, dans un espace de 64 lieues, le littoral offre 27 établissemens européens, tandis qu'il n'y en a que 5 sur 72 lieues de côtes jusqu'à Whydah, où nous avions autrefois un comptoir. — Remarquer que les belles découvertes du docteur Oudney, et du major Denham, dans l'Afrique intérieure, en 1823, donnent un puissant intérêt aux établissemens européens, qui seraient formés dans le fond du golfe de

Guinée, puisqu'il vient d'être reconnu que les montagnes primitives, qui touchent au lac de Tsaad, sur lequel est situé Bournou, ne sont qu'à 110 lieues du vieux Calabar. — Continuer avec de plus grands efforts, à chercher à établir des communications directes avec les contrées de l'Afrique centrale, où l'on trouve un grand fleuve et une Méditerranée, dont les villes sont habitées et cultivées par une population considérable, réunie dans des villes de 50,000 habitans, et se rassemblant chaque semaine dans des marchés, au nombre de 80 ou 100,000 individus. — Participer au commerce florissant de ces contrées, où abondent l'or, le fer, le cuivre et les productions végétales; et dans cet important objet s'ouvrir des communications: 1.° par une route partant d'un établissement dans le fond du golfe de Guinée; 2.° par le cours supérieur du Sénégal, dont les sources sont voisines de celles du Niger ou Dialiba, qui passe près de Tombouctou; 3.° par une caravane partie de Portendic ou d'Arguin, ou des environs du Cap Non, en passant par Akka, comme font en 40 jours de marche, celles du royaume de Maroc; 4.° et enfin, par une autre caravane, partie des bords de la Méditerranée et se dirigeant au Midi, à travers le désert, depuis le golfe de Tripoli jusqu'à Bournon, dans un espace de 333 lieues, que les voyageurs anglais ont mis 90 jours à parcourir. — Balancer dans le choix de ces entreprises: 1.° la proximité d'un établissement dans le golfe de Guinée, et l'obstacle qu'opposeraient les montagnes et la population sauvage et barbare des Fellatas; 2.° l'avantage de remonter, par la navigation à la vapeur, le fleuve du Sénégal, de Saint-Louis à Galam, à une distance

de 85 lieues en ligne droite, et de 160 à cause des sinuosités, sans employer plus de 20 jours à ce voyage, et l'inconvénient grave de l'insalubrité dont les effets exposent la vie des européens dans cette navigation; 3.° la facilité que trouvent à se rendre de Tripoli et de Sainte-Croix à Bournou et à Tombouctou, les caravanes escortées de 2 à 300 cavaliers, et l'effroi que fait naître pour nous le projet de traverser un désert de 3 à 400 lieues, sous l'ardeur du soleil à son zénith. — Être persuadé que quelque grands que soient ces obstacles, ils seront surmontés par l'activité et la persévérance de l'Angleterre, qui ne s'est point rebutée depuis 20 ans, par les désastres de Mungo-Park, Ritchie, Gray, Ledyard, Tuckey et de tant d'autres infortunés voyageurs, et qui est enfin parvenue à découvrir l'Afrique centrale, ainsi qu'à y établir des agens chargés des intérêts de son commerce. — Suivre un tel exemple, qui promet des avantages réels au commerce et à l'industrie; mais apprécier ce qu'ils valent ces prétendus projets de civiliser l'Afrique, d'y enseigner l'agriculture, d'y naturaliser les arts et de devenir les instituteurs de ses peuples, lorsque dans les pays où l'on forme de pareilles entreprises, de vastes provinces sont encore, comme l'Irlande, habitées par des hommes à demi-sauvages, ou cultivées comme aux Etats-Unis, par des esclaves, dont le nombre égale le septième de la population totale (1).

(1) Le récensement des États-Unis de 1820, porte à 1,538,000 le nombre des esclaves; la population totale étant de 9,637,000 il y a un nègre esclave pour six hommes libres dans les provinces de l'Union américaine du Nord.

CHAPITRE IV.

Commerce avec l'Amérique.

Un hémisphère demeuré inconnu à l'ancien monde, pendant quarante siècles, subjugué par quelques centaines de soldats espagnols, peuplé de nouveaux habitans, enrichi de cultures nouvelles, et offrant à l'industrie, au commerce et à la civilisation une immense carrière, qu'ils parcourent avec succès, telles sont les merveilles que l'Amérique présente à notre admiration.

On évalue la surface de ce vaste continent à 1600,000 lieues carrées; sa population n'excède pas 34 à 35 millions d'hommes; c'est seulement 21 individus par lieue carrée, ce qui forme une population 30 fois plus faible que celle de l'Europe, et 18 fois moindre que celle de l'Asie. Mais, dans le Nouveau-Monde, il n'y a point, comme dans ce dernier continent, de contrées populeuses inaccessibles au commerce de l'Europe. Le besoin de nos produits et leur habitude y sont connus depuis long-temps, même des peuples indigènes les plus sauvages. Les hordes errantes des Pampas de la Plata et celles des montagnes, d'où descendent les affluens du Missouri, estiment l'eau-de-vie et le rhum comme les premiers de tous les biens, et proportionnellement à leur population, il n'est point de nation civilisée qui consomme autant d'armes à feu.

Dans des documens officiels soumis au Parlement d'Angleterre, on a porté à 50 fr. la valeur des objets d'importation européenne consommés annuellement dans l'Amérique méridionale; et l'on peut prévoir qu'avant dix ans

cette valeur sera doublée; elle est dans les colonies de la France, en y comprenant l'interlope, de 364 fr. par personne; à la Jamaïque, de 344; à Cuba, de 250; et aux États-Unis, de 24 à 30 francs, quoique déjà la population y soit à la fois agricole et manufacturière; en France, elle n'excède pas 13 fr. 50 cent. Ainsi, le commerce d'Amérique est, en prenant pour base la population, double du nôtre dans les contrées de l'Union septentrionale, quadruple dans les anciennes possessions de l'Espagne, et 25 à 30 fois plus grand dans les colonies de l'Archipel américain.

C'est par la richesse et l'abondance de ses produits que le Nouveau-Monde parvient à payer une consommation si considérable, et à subvenir, dans les marchés qu'il ouvre à l'Europe, à l'achat immense des objets de son industrie. Il faudrait, pour donner une idée de ses ressources, plus de développemens que nous n'avons ici d'espace; et nous devons nous borner à tracer rapidement le tableau des succès et des revers qu'ont éprouvés les puissances maritimes dans cette partie du globe; son examen montrera de quels progrès est susceptible son exploitation commerciale, au moyen d'un enchaînement de nombreuses transactions d'ordres divers.

L'Espagne, qui fonda en Amérique l'un des plus vastes Empires du monde, et qui n'y possède maintenant que deux îles, dominait encore, il y a quelques années, les régions riches et fertiles dont nous allons donner une notion succincte.

1.° Le Chili s'étend du 24° de latitude australe jusqu'au Cap Horn; mais ses derniers établissemens ne dépassent

pas le 44e parallèle; sa longueur est de 467 lieues; sa largeur varie de 70 à 150, selon la distance que les Andes laissent entre leur haute région et la côte du grand Océan; sa surface étant d'environ 16,000 lieues carrées, équivaut presqu'à celle de l'Espagne; sa population est évaluée à 600,000 ames : un voyageur, qui a visité ce pays en 1821, ne la porte qu'à 400,000; ses mines d'or et d'argent rapportaient autrefois 3,700,000 fr. Les dernières donnent aujourd'hui 20,000 marcs, à raison de 8 dollars chaque, faisant 832,000 fr. L'extraction du cuivre, qui est plus avantageuse, donne 60,000 quintaux à raison de 13 doll. C'est un article de 4 millions de fr.; on l'envoie, en grande partie, à Calcutta.

2.° Le Pérou possédait, lors du recensement de 1791, 1500,000 habitans répandus dans 14 villes et 991 villages. Caldcleugh, qui a visité ce pays en 1821, ne fait monter sa population actuelle qu'à 1,400,000 ames, y compris 800,000 indiens. Lima, sa capitale, a 70,000 habitans, dont 25,000 sont Espagnols, 15,000 affranchis, 15,000 esclaves et 12,000 métis et indigènes. Une évaluation plus récente, celle de Proctor, en 1824, élève audelà de 100,000 le nombre des habitans de Lima. On évalue la surface du Pérou à près de 100,000 lieues carrées. On estimait autrefois à 40 millions de fr. ses produits agricoles et industriels; les propriétés ecclésiastiques donnaient 11 à 12 millions de revenus, et la dîme 2 millions. L'exportation du Pérou et du Chili montait, en 1802, à 42 millions en valeurs métalliques, et à 21 en produits divers. L'importation était d'environ 55 millions. En 1824, celle du Pérou seulement a été es-

timée à 48 millions par les négocians anglais qui résident dans le pays, et que le voyageur Proctor a consultés.

3.° Buénos-Ayres, avec les territoires qui en sont détachés temporairement, n'a guères moins de 150,000 lieues de surface; sa population paraît s'élever à 1,300,000 individus, non compris les Indiens qui sont au nombre de 975,000. En 1818, les États-Unis ayant jugé utile à leurs intérêts commerciaux, d'envoyer à Buénos-Ayres un commissaire chargé d'examiner les ressources de l'état de la Plata, les documens résultant de cette mission évaluent à 50 millions de fr. les importations dont on peut y trouver l'échange contre des produits d'une valeur analogue. En 1802, l'Espagne en tirait pour 25 millions d'or et d'argent, et pour 10 millions de produits divers; elle y vendait annuellement pour 16 millions de marchandises. En 1824, l'exportation des produits indigènes de la Plata n'a été évaluée qu'à 30 millions et demi de fr.; mais la contrebande, qu'on portait à 12 millions et demi, se formant principalement de matières d'or et d'argent qui échappent facilement aux appréciations, était sans doute beaucoup plus considérable, puisqu'en 1822 les marchandises étrangères importées à Buénos-Ayres, y avaient trouvé une vente de 64 millions. Les principaux objets exportés furent, l'année passée, 655,000 cuirs de bœuf et de vache, 339,000 cuirs de cheval, 13 millions de livres pesant de viande salée ou desséchée, 420,000 peaux de chinchilla, 10,000 peaux de tigres et autres animaux, 1,270,000 piastres et 180,000 quadruples ou pièces d'or de 84 fr. chaque, etc.

4.° Colombie, formée des anciennes provinces de Ca-

racas, de la Guyane et du royaume de Grenade, possède 2,644,000 habitans, d'après le recensement des sept États de l'Union, publié, en 1823, à Santa-Fé de Bogota. On compte, dans la partie maritime formée par le Vénézuelle, 900,000 habitans dont les deux tiers sont d'origine indienne ou africaine. La Nouvelle-Grenade, qui a 1,744,000 habitans, possède, dit-on, 250,000 blancs, 400,000 métis, 450,000 indiens, 550,000 mulâtres, et 94,600 nègres libres et esclaves. Le commerce de Colombie consistait, il y a 20 ans, en une exportation de produits naturels, valant 31 millions de fr., et de plus 15 millions en valeurs métalliques. L'Espagne y plaçait pour 40 à 45 millions de marchandises d'Europe. Les commissaires anglais envoyés dans l'Amérique méridionale ayant estimé, par un terme moyen, à 50 fr. par an, la consommation de chaque habitant de ses régions, en objets manufacturés et autres provenant des importations européennes, la population de Colombie donnerait, d'après cette base, un débouché de 142 millions aux marchandises ou comestibles des puissances maritimes; on en trouverait un de 65 à Rio la Plata, et un de 100 millions au moins au Pérou et au Chili. Pour montrer que cette évaluation n'est pas exagérée, nous détaillerons, d'après des données authentiques, le commerce de la province d'Antiochia, dans le royaume de la Nouvelle-Grenade, en 1807. On y comptait alors 27,330 espagnols, 61,806 individus de couleurs mêlées, 12,931 esclaves nègres, et 4,719 Indiens; en tout, 106,000 habitans. L'exportation était ainsi composée: Produits du sol 388,000 piastres, mines d'or 1200,000, mines d'argent, de cuivre et de sel 50,000;

total : 1,638,000 piastres. Cette somme équivalant à 8,598,000 fr., le produit était de 86 fr. par individu, et permettait une consommation approximativement égale en marchandises d'Europe.

5.° Guatimala ou l'Amérique centrale est un état formé des anciennes provinces de Nicaragua, Honduras, San-Salvador, Costa-Rica, Guatimala et Quetlemango; sa population est de 1,500,000 individus. Ses ports sont: Acajutla, Isabelle, dans le Golfe d'eau douce; Omoa, Truxillo et Saint-Juan sur l'Atlantique, et Réalejo sur le grand Océan; sa prospérité peut recevoir un immense développement d'un canal, qui unirait à cette dernière mer les eaux du lac de Nicaragua; des navires de 5 à 600 tonneaux pourraient y naviguer; sa longueur n'excéderait pas 5 à 6 lieues.

6.° Le Mexique, auquel se rattachait autrefois la province de Guatimala, possède seul aujourd'hui six millions et demi de population. Sa surface est d'environ 120,000 lieues carrées, ou plus de quatre fois celle de la France; mais on n'y compte que 19 habitans par lieue carrée; il en pourrait contenir autant que l'Europe entière, s'il était aussi peuplé que les Iles Britanniques. En 1712, il ne rapportait à sa métropole que 16 millions; en 1802, son revenu s'était accru de 85 millions; il consommait une importation de 110 millions de marchandises d'Europe, qu'il payait avec 45 millions de produits naturels, et 85 millions en or et en argent. Si, considérant la difficulté des communications, qui ne peuvent avoir lieu dans l'intérieur, par aucun fleuve, on réduit la consommation du Mexique en objets étrangers, à la moitié de

celle des habitans de Colombie et de Buénos-Aires, elle sera encore de plus de 162 millions; et Guatimala, n'étant pas susceptible de cette réduction, en pourra faire une de 75 millions.

Les besoins de ce pays sont immenses et ne peuvent être satisfaits que par le commerce de l'Europe. Bulloch, qui a visité le Mexique en 1824, rapporte que les seuls ouvriers habiles qu'on y trouve, sont les selliers, les carrossiers et les passementiers; on n'y sait point encore fabriquer le drap, et c'est depuis peu d'années que l'usage en est devenu commun; les boulangeries et quelques grandes fabriques de Mexico, sont des espèces de prisons dont les ouvriers sont la plupart des esclaves; on ne cultive ni le lin, ni le chanvre, et les seuls tissus, fabriqués avec des matières indigènes, sont des calicots grossiers faits avec un coton qui est roux naturellement; il n'y a aucune fabrique de papier; il n'y a point d'horlogers; et les orfèvres, les couteliers sont incapables d'exécuter autre chose que de mauvais ouvrages; les arts industriels sont tellement arriérés que l'usage de la scie est à peine connu, et qu'on taille les planches avec des haches, comme le font les paysans russes.

On peut juger, par ces détails, de l'extension que recevront les transactions commerciales, aussitôt que les progrès de l'agriculture du pays auront créé des moyens d'échange.

Les états du commerce de la Véra-Cruz, qui est le principal port du Mexique, font connaître que pendant une période récente de trois années, la valeur des objets importés et exportés a été ainsi qu'il suit :

	Importations.	Exportations.
1820	71,360,000	57,194,000 fr.
1821	38,036,000	32,362,000
1822	19,575,000	54,110,000

Ce commerce fut fait par les navires ci-après désignés :

	1820.	1821.	1822.
Espagnols	57	48	34
Américains	128	61	66
Autres	1	7	30
Totaux	186	116	130

Les ports de Campêche, Tabasco, Soto-la-Marina, Tampico et surtout celui d'Alvarado, dûrent ajouter considérablement aux transactions dont on vient d'indiquer la valeur.

En considérant en masse le commerce des contrées qui composaient autrefois l'Amérique espagnole, on trouve, si l'on en exclut celui de Cuba, qu'il était, il y a 20 ans, d'environ 241 millions d'importations d'Europe, et de 295 d'exportations américaines. D'après les termes approximatifs, posés ci-dessus, il pourrait s'élever aujourd'hui à 545 millions de francs, ce qui serait une augmentation de plus de moitié dans l'importation, par l'effet d'un commerce libre de quelques années. On calculait autrefois que le produit territorial était de 103 millions, et celui des mines de 192. On estimait la contrebande des métaux précieux, à 100,000 marcs, expédiés du Pérou, par l'Amazone, ou par le grand Océan, et à 67,000 qui passaient en Europe, par la Plata. Sur ces

42,000 kilogrammes, on supposait que le sixième était en or, ce qui portait à 28 millions la valeur de cet interlope, et faisait monter à 333 millions la totalité de l'exportation connue de l'Amérique espagnole.

Mais, pendant les longues guerres civiles qui ont ravagé toutes ces contrées, les sources de leur richesse se sont taries, ou du moins ont cessé de couler; les pays, qui fournissaient à l'Europe, depuis trois siècles, la plus grande partie des métaux précieux qu'elle employait à frapper ses monnaies, ont été forcés de recourir à ses trésors, pour subvenir à leurs dépenses publiques. L'Angleterre a prêté les sommes ci-après indiquées aux divers États qui se sont émancipés de la domination espagnole.

1822......	Au Chili..............	24,000,000 fr.
1822......	A Colombie............	48,000,000
1822......	Au Pérou..............	28,800,000
1824......	A Colombie............	114,000,000
1824......	A Buénos-Ayres.........	24,000,000
1824......	Au Mexique............	76,800,000
	Total........	315,600,000 fr.

Indépendamment de ce capital de 316 millions, placé par l'Angleterre sur la foi des destins de ces Etats, trois compagnies, qui possèdent des fonds considérables, ont été formées pour l'exploitation des mines du Mexique. La première, dirigée par le colonel du génie Robinson, a l'entreprise des mines de Guanaxuato et de Valenciana, submergées depuis 12 ans; 25 millions de francs seront employés pour les rétablir. La seconde compagnie dispose

de cinq millions pour le desséchement des mines de Réale-del-Monte, à 20 lieues de Mexico; et une troisième possède six millions, qui ont une destination analogue. On ne peut prévoir quelles seront les limites d'une exploitation, dans laquelle on emploiera, pour la première fois, en Amérique, toutes les ressources de l'art du mineur, soutenues par l'usage des machines à vapeur les plus puissantes. C'est après avoir ainsi rattaché à ses intérêts ceux de l'Amérique espagnole, que l'Angleterre, certaine désormais d'exercer, sur ses belles contrées, un protectorat utile à son commerce et à sa prépondérance politique, a reconnu leur indépendance, et l'a garantie de toute hostilité, par sa seule intervention, qui ferme à leurs adversaires les chemins de l'Océan.

Le Portugal, qui fonda presque aussitôt que l'Espagne sa puissance dans le Nouveau-Monde, l'a perdue en même temps et par les mêmes causes.

7.° Le Brésil, qui s'est aussi séparé de sa métropole, est un empire dont la surface a 75,000 lieues carrées, ou 3 fois la surface de la France; mais, sa population, d'après le rapport fait aux Cortès, ne s'élevait, il y a trois ans, qu'à 3,617,000 individus; savoir : 843,000 blancs, 259,000 américains indigènes, 426,000 métis libres, 202,000 esclaves métis, 159,000 nègres libres, 1,728,000 nègres esclaves; total : 3,617,000 individus. Ainsi, plus de la moitié de la population est dans l'esclavage, le quart seulement appartient à la race blanche, et le 10.e à celle des indigènes; les originaires d'Afrique constituent près des deux tiers du nombre total des habitans; les métis en forment le 6.e Dans l'Amérique espagnole, sur 16 millions

d'habitans, il y en a deux de race européenne, neuf d'indigènes, de nègres et de mulâtres, et 5 de métis indiens. Ainsi, le croisement des races blanche, rouge et noire, a fourni le tiers de la population, et les originaires d'Europe ne forment que le 8.ᵉ du nombre total des habitans.

Corréa de Serra et divers documens font monter à 4,221,000 individus la population du Brésil; et l'on suppose, avec vraisemblance, que son accroissement naturel et surtout la traite qui s'est faite depuis 1814 avec une grande activité, l'ont portée à cinq millions. C'est 67 personnes par lieue carrée; population qui, toute faible qu'elle est, s'élève encore à plus du quadruple de celle du Pérou, où, sur la même surface, il y a seulement 15 habitans; mais, une circonstance favorable au commerce est observée dans la population considérable des villes du Brésil. Brackenridge, secrétaire des commissaires américains Rodney, Graham et Bland, donne, d'après des renseignemens authentiques, la liste suivante :

	Habitans.		Habitans.
Fernambouc.....	40,000	Portalègre.....	30,000
Bahia..........	90,000	Maranham.....	20,000
Villa-Rica.......	20,000	Para..........	15,000
Rio-Janéiro......	90,000	Guyaba.......	30,000
Saint-Paul.....	20,000	Villaboa......	5,000

Ensemble : 360,000 individus, formant le 9.ᵉ de la population totale qui se trouve ainsi fixée dans les vingt villes principales. Si l'on en excepte Mexico, qui a 150,000 habitans, aucune ville des anciennes provinces espagnoles n'est aussi peuplée que Bahia et Rio-Janéiro : Buénos-

Ayres a seulement 65,000 habitans, Lima 70,000, Saint-Jago du Chili 50,000, Santa-Fé de Bogota 55,000.

D'après Caldcleugh, il faudrait élever la population de Rio-Janéiro au-delà de 125,000 habitans, y compris 4,000 étrangers; on y comptait, en 1821, 105,000 nègres, et l'on portait à 40,000 ceux importés chaque année, tant dans cette capitale que dans les autres ports.

Le Brésil fournissait, il y a 40 ans, à sa métropole, une exportation évaluée à près de 60 millions, et composée principalement des objets ci-après :

	Fr.		Fr.
Diamans	3,120,000	Café	126,000
Or monnoyé et en lingots	25,312,000	Cacao	560,000
Sucre	18,810,000	Roucou	37,000
Tabac	2,340,000	Salseparcille	107,000
Coton	1,125,000	Huile de baleine	617,000
Bois du Brésil	1,000,000	Fanons de baleine	313,000
— de construction	370,000	Cuirs salés et tannés	1,836,000

D'après un tableau publié par Texeira da Moraes, et qui descend du commencement de ce siècle jusqu'en 1819, les exportations du Brésil en Portugal montèrent, en 1801, dans leur maximum, à 92,352,000 fr., et les importations, en 1804, à 71,150,000 fr. En 1819, la valeur des produits brésiliens importés en Portugal ne fut que de 46,980,000 fr., et les retours en marchandises d'Europe, parties des ports portugais, furent seulement de 40,915,000 fr.

On admet, par une supputation approximative, que le Brésil fournit maintenant à l'Europe, par ses exportations annuelles :

400,000 balles de coton pes. 80 millions de liv. et val. 120 millions de fr.
50,000 caisses de sucre.... 90 millions de liv........ 40 millions.
70,000 rouleaux de tabac. 17,500,000 liv..........17,500,000

Ainsi, dans l'état d'inertie et de désorganisation sociale de l'Amérique portugaise, les seuls produits de l'agriculture forment une masse de denrées tropicales suffisante pour charger annuellement une flotte de 940 navires de 100 tonneaux, et qui, dans les ports d'Europe, vaut 177 millions. S'il est exact, comme on l'assure d'après les relevés de l'administration des monnaies de Rio-Janeiro, qu'en 1818, le produit des mines du Brésil fut de 7,000 kilogrammes d'or, cette branche du revenu public s'élèverait à 23,100,000 fr., et porterait à 200 millions l'exportation actuelle de cette partie du Nouveau-Monde. En évaluant à 4 millions le nombre des habitans producteurs et consommateurs, il s'en suivrait que la dépense de chacun d'eux pourrait monter à 50 fr. en marchandises importées, sans autre condition qu'une libre concurrence dans les marchés brésiliens. C'est donc un commerce de 200 millions que les puissances industrielles et maritimes trouvent maintenant dans l'Amérique portugaise; nous verrons bientôt quelles sont celles qui sont parvenues à s'en emparer presqu'exclusivement.

Nous ne parlerons point ici des Colonies qui, telles que la Guyane hollandaise et les îles de l'Archipel américain, possédées par la France et par l'Angleterre, sont soumises dans leurs relations commerciales à un régime exclusif ou singulièrement restreint; mais nous tâcherons de faire connaître l'état actuel de l'une de ces anciennes possessions, qui, depuis vingt ans, a cessé de dépendre de sa

métropole, et dont le commerce est affranchi de l'Europe.

8.° Saint-Domingue, dont on évalue la surface à près de 4,000 lieues carrées, possédait, en 1788, une population :

	Blancs.	Affranchis.	Esclaves.
Dans la Partie française, de........	27,717.......	21,808....	405,628
Dans la Partie espagnole, de.....	35,000......	38,000....	30,000
Totaux..............	62,717......	59,808....	435,628

Cette population de 558,000 individus était la plus condensée de l'Amérique, quoiqu'elle ne donnât que 139 personnes par lieue carrée. L'expulsion des blancs a réduit à 495,000 le nombre des habitans; et une guerre sanglante, précédée et suivie de révolutions désastreuses, a dû le diminuer plus encore. Cependant, en 1824, M. Granville, agent du Gouvernement haïtien aux États-Unis, a publié, dans la Gazette de Philadelphie, les résultats d'un nouveau recensement, qui porte la population à 935,335 individus; savoir : celle de la partie française, à 873,867, et celle de la partie espagnole, à 61,468. Mais, on avait déjà reconnu, par une balance du commerce de l'île, publiée en 1823, qu'il n'y avait point d'exactitude dans ces documens dont on attend un effet politique. Par exemple, il avait été avancé dans un état du commerce haïtien, dressé en 1823, que les États-Unis avaient exporté des cafés de Saint-Domingue, pour l'énorme somme de 10,144,578 dollars; tandis qu'il est prouvé, par les tableaux officiels de Washington, que cette exportation n'a pas dépassé 1,801,150 dollars, ou le 6.e seulement de la valeur exagérée qu'on lui prêtait. Néanmoins, le commerce

d'une île vaste et fertile, admirablement située, et peuplée peut-être de 600,000 habitans, ne peut manquer d'être fort étendu, surtout quand la paix intérieure et un gouvernement régulier protègent ses transactions. Voici ce que nous avons pu recueillir de certain en consultant les documens officiels des pays en relation avec Saint-Domingue. Le café est aujourd'hui la principale production de cette île; il en a été exporté, en 1823 :

Par les États-Unis...	8,394,393 livres pesant, valant	9,455,000 fr.
— La France......	6,797,010..................	6,800,000
— L'Angleterre....	4,952,864..................	4,502,500
Totaux.......	20,144,267..................	20,757,500 fr.

La quantité de sucre reçue de Saint-Domingue aux États-Unis n'a été, en 1823, que de 24,000 livres pesant, valant 1,631 dollars, et nous n'en trouvons point d'indication dans l'état des importations anglaises; en 1821, la France en acheta dans les marchés de l'île, 286,000 livres, et 779,000 livres de coton en laine, qui furent admises au privilége colonial. En évaluant les autres objets que Saint-Domingue peut fournir à l'exportation dans sa situation actuelle, il est impossible de porter à plus de 25 millions la valeur des produits de son territoire disponibles dans ses ports. L'importation d'Europe doit être à-peu-près égale à cette somme.

9.° Les États-Unis, par lesquels nous terminerons cette notice sommaire des contrées américaines, dont le commerce est indépendant, sont à la fois la première puissance du Nouveau-Monde et l'une des grandes puissances

maritimes du monde civilisé; ils sont l'un des pays de l'Amérique qui offre à l'Europe le commerce le plus riche et le plus étendu, et qui lui oppose en même temps la concurrence la plus redoutable; leurs ports sont les marchés les plus actifs et les plus vastes du nouvel hémisphère, et il est avantageux de les fréquenter; mais leurs expéditions commerciales embrassent les deux Indes; elles rivalisent partout avec l'Angleterre et la France, et semblent vouloir envahir, à l'exclusion des puissances européennes, toutes les transactions dont l'Amérique peut être l'objet.

En considérant les États-Unis sous ce double rapport, ils formeront une transition naturelle entre les détails que nous devions donner sur les contrées du Nouveau-Monde, ouvertes au commerce libre de l'Europe, et ceux qu'il nous reste à communiquer sur les relations de chaque puissance maritime avec les diverses parties de l'Amérique.

Les États-Unis, d'après le dénombrement de 1820, ont une étendue de 1,637,000 milles carrés, et une population de 9,637,999 individus; savoir :

	Hommes.	Femmes.	Totaux.
Blancs........	3,995,053..	3,866,657..	7,861,710 ind.
Gens de couleur.	112,770..	125,391..	238,161
Esclaves.......	788,028..	750,100..	1,538,128
Totaux....	4,895,851..	4,742,148..	9,637,999 ind.

En 1823, la population était de 9,654,415 habitans, sur lesquels il y avait 1,543,688 esclaves. On en comptait, en 1790, 694,280; en 1800, 889,881; en 1810, 1,165,441. L'augmentation de cette classe fut, dans les 10 premières années, de 195,601 individus; dans la seconde période,

de 275,560; dans la 3.e, de 372,687, et dans une 4.e, formée de 3 ans seulement, de 5,560. On voit que les esclaves forment, à très-peu près, le 6.e de la population des États-Unis : réunis aux gens de couleur libres, issus, comme eux, de la race nègre, ils forment une masse d'individus originaires d'Afrique, de 1,776,289; savoir : 900,798 hommes et 873,491 femmes; quoique ce soit moins que le 5.e de la population, c'est beaucoup, surtout eu égard à la rapidité de multiplication des habitans de toute race aux États-Unis. Les recensemens officiels n'y comptaient, en 1790, que 3,929,326 habitans; il y en avait le double en 1813; cette population tire son origine principale de 21,200 Anglais, qui passèrent à la Nouvelle-Angleterre de 1630 à 1640. A ne compter que l'accroissement de la race blanche, on trouve qu'après une période de 183 ans, il y a aujourd'hui aux États-Unis 370 fois le nombre d'individus qui fondèrent la population européenne du pays.

L'accroissement des richesses n'est pas moins prodigieux; voici l'aperçu que Bristed donne du capital de l'Union américaine en 1820 :

	Dollars.
Terres cultivées, à 10 dollars l'acre	3,000,000,000
— incultes, à 2 doll.	1,000,000,000
Maisons de toute espèce	1,000,000,000
Propriétés, dans les fonds publics	100,000,000
— en papier de banque	100,000,000
En esclaves, 1500,000 à 150 doll. chaque	225,000,000
Monnaie, biens ruraux, machines, manufactures Meubles et autres propriétés personnelles	1,550,000,000
Total	6,975,000,000

Le même publiciste offre dans le tableau suivant une comparaison curieuse de la richesse des trois grandes puissances commerciales et maritimes. Nous nous bornons à le rapporter en traduisant les valeurs :

	Capital en terres, maisons, argent.	Revenu national.	Revenu du Gouvernement.
Grande-Bretagne	94,500,000,000	4,725,000,000	1,200,000,000 fr.
France	63,000,000,000	3,150,000,000	950,000,000
États-Unis	54,000,000,000	1,890,000,000	236,000,000
Savoir : Gouvernement de l'Union			131,000,000
Savoir : — des États séparément			105,000,000

Cette richesse des États-Unis, même en admettant que son évaluation soit exagérée, présente l'un des prodiges les plus étonnans qu'ait jamais produits la puissance du commerce; elle semble vraiment merveilleuse quand on se rappelle que l'existence politique de ce pays date seulement du traité de Paris, du 3 septembre 1783.

En 1774, avant la guerre qui amena ce grand événement, les importations de cette contrée, élevée maintenant au rang des premières puissances maritimes et commerciales, montaient seulement à 30,500,000 fr., et les retours à 35 millions.

En 1822, son commerce était ainsi qu'il suit :

	Francs.	
Exportation des produits indigènes	261,838,000	378,839,000 fr.
— des produits étrangers	117,001,000	
Importation nationale	404,166,000	437,015,000
— étrangère	32,849,000	
Masse du commerce extérieur		815,854,000 fr.

D'après M. Gallatin, le tonnage des navires américains

entrés dans les ports de l'Union fut : en 1790, de 486,890 tonneaux; en 1792, de 567,698; en 1794, de 745,595. On en comptait 438,863 employés au commerce extérieur, 162,579 employés au cabotage, 27,176 employés à la pêche de la morue et de la baleine. On calculait à raison de 6 hommes pour 100 tonneaux pour les caboteurs et le commerce extérieur, et de 12 hommes pour les pêcheurs; il y avait alors environ 40,000 marins employés. En 1823, il y en avait 62,000, et le port de la marine marchande était de 1,350,000 tonneaux, dont 1,250,000 en service. La marine militaire est composée de 12 vaisseaux de ligne et de 17 frégates; elle est en tout, de 63 bâtimens de guerre.

Les États-Unis, considérés comme entrepôts et marchés dans le nouvel hémisphère, reçoivent pour environ 440 millions de marchandises étrangères; c'est à raison de 44 fr. par individu de leur population; ils en revendent pour 140 millions et en consomment pour 300; c'est une dépense de 30 fr., pour chaque habitant, en produits exotiques. Dans aucun pays de l'Europe, la consommation individuelle n'est aussi considérable en articles d'origine étrangère; conséquemment, les États-Unis offrent, proportionnellement à leur population, le plus grand débouché qu'on puisse trouver chez les peuples civilisés pour les objets naturels et manufacturés, servant à leurs besoins personnels et à ceux de leurs fabriques. Nous verrons bientôt quelles sont les relations commerciales que la France et l'Angleterre ont avec eux. Considérés comme puissance maritime, exportant dans toute l'Amérique les produits de leur territoire et ceux qu'ils acquièrent de l'étranger, les États-Unis ont approvisionné, ainsi qu'il suit, les différentes parties du Nouveau-Monde en 1821.

Canada et Acadie.	11,306,000 fr.
Antilles anglaises.	1,291,000
Antilles françaises et espagnoles.	63,150,000
Amérique portugaise.	7,772,000
——— espagnole.	5,837,000
Exportations dans le Nouveau-Monde.	89,356,000 fr.

Les exportations totales des États-Unis s'étant élevées, dans le cours de cette année, à 326,800,000 francs, il y en eut presque le tiers qui eurent lieu en Amérique. Quand on examine quels effets ont dû produire sur l'extension du commerce des États-Unis, les mesures diplomatiques qu'ils ont adoptées récemment, à l'égard des nouveaux états formés dans les deux Amériques, on est disposé à croire que leurs exportations ne sont pas maintenant, dans ces deux parties du globe, au-dessous de 100 millions, et qu'elles leur donnent des retours d'une valeur correspondante. Cherchons à présent quelle est la valeur des transactions qui sont opérées par le commerce de la Grande-Bretagne dans les ports de l'Union américaine.

Le Nouveau-Monde a toujours été, depuis sa colonisation, une source abondante de richesses pour l'Angleterre. Dès 1700, à une époque à laquelle les relations commerciales étaient encore si peu développées, ses navigateurs lui avaient ouvert aux Antilles et dans l'Amérique septentrionale, un marché, où 18 millions et demi de ses produits trouvaient leur vente, en échange de 27 millions et demi de denrées coloniales et d'approvisionnement. En 1750, l'exportation anglaise, en Amérique, montait à 70,425,000 francs, et l'importation des objets reçus en

échange à 76 millions. En 1780, nonobstant une guerre souvent désastreuse, le commerce anglais portait, dans les contrées du Nouveau-Monde, qui lui étaient accessibles pour 100 millions de marchandises, et il en tirait pour 75. De 1805 à 1811, la Grande-Bretagne étant maîtresse de toutes les colonies françaises et hollandaises, ses transactions s'augmentèrent énormément. Elle exporta : — Aux États-Unis pour 125 à 300 millions de fr. de marchandises; — Aux Indes occidentales pour 100 millions, et jusqu'à 300; — Au Canada pour 57 millions et jusqu'à 174. Elle en importa : — De l'Amérique septentrionale, pour 112 millions à 300; — Des Indes occidentales, pour 237 millions à 380. Enfin, en 1821, malgré la rétrocession de plusieurs colonies, et la concurrence que permet la paix générale, l'Angleterre s'est trouvée posséder encore le commerce que voici, dans les diverses contrées du Nouveau-Monde :

	Exportations.	Importations.
Colonies anglaises des Indes occident...	104,328,000	215,000,000 fr.
— de l'Amérique septentrionale..	41,431,000	
Colonies étrangères des Indes occid....	30,168,000...	26,000,000
Colon. continent., espagnoles et autres.	22,032,000...	19,584,000
Brésil..........................	54,863,000...	31,056,000
États-Unis.......................	125,000,000...	86,400,000
Total du comm. anglais en Amér..	377,822,000...	378,040,000

Voici les résultats que donne l'examen de ces termes numériques : La Grande-Bretagne fait maintenant, dans les deux Amériques, un commerce de 755 millions de fr.; c'est beaucoup au-delà du quadruple de celui qu'elle en obtenait, il y a 40 ans. Il est présumable qu'au moyen des mesures qu'elle a prises récemment, ses transactions,

dans le Nouveau-Monde, dépasseront 800 millions en 1825. Elle est parvenue à force de soins et d'heureuses combinaisons, à rétablir l'équilibre de sa balance, que les denrées coloniales des Antilles faisaient pencher de près de moitié en faveur de l'importation. Elle gagne 20 millions ou moitié, avec ses colonies du Canada et de l'Acadie; 4 avec Saint-Domingue et Cuba; 3 avec l'Amérique espagnole; 23 et demi avec le Brésil, et 38 et demi avec les États-Unis; ce qui fait une balance de 75 millions, à son avantage, dans ses rapports avec ces différens pays. D'après les rapports officiels publiés en 1822, à Washington, il faut même élever cette somme à 25 millions de plus; car la totalité des importations anglaises aux États-Unis, tant de la métropole que de ses colonies, est portée à 150 millions de francs dans ces documens; ce qui ferait monter la valeur des exportations de la Grande-Bretagne, en Amérique, à 400 millions de fr., et ses bénéfices, au quart de cette somme, si l'on ne faisait point entrer en compention, la balance défavorable de ses colonies des Antilles.

L'extension journalière du commerce anglais rend, au surplus, impossible d'en fixer les limites dans cette partie du globe; par exemple, en 1816, il ne portait à Buénos-Ayres, que pour 11,200,000 francs de marchandises; et nous sommes informés qu'en 1822, il en a vendu, dans cette ville, pour 29 millions, ou presque 3 fois davantage. De même, en 1817, l'importation anglaise à Valparaiso du Chili fut seulement de 819,000 fr., et en 1823, elle s'est élevée à 11,571,000 fr. En 1821, il entra 114 navires anglais, dans le Rio-la-Plata; en 1822, il y en eut 167 qui en exportèrent 957,000 peaux de vache et de cheval.

C'est dans ces termes numériques que l'on doit chercher tout le secret de la politique britannique et de l'avenir du Nouveau-Monde; ils expliquent: — L'indifférence toujours croissante de l'Angleterre, pour ses colonies des Indes occidentales, dont les avantages soutiennent difficilement la comparaison, avec ceux qu'offre l'Indoustan. — Le rapprochement de la Grande-Bretagne et des États-Unis, dont l'émancipation n'est plus un sujet de haine et de regrets, depuis que leur commerce est devenu, pour l'Angleterre, une exploitation cinq fois plus grande qu'elle n'était quand ces contrées étaient sous sa dépendance. — L'intérêt puissant que le gouvernement britannique montre aux provinces émancipées de l'Amérique espagnole et portugaise, où l'Angleterre trouve maintenant des marchés, pour une exportation de 106 millions de fr., et une importation de 76, donnant un bénéfice de 30 millions, ou davantage.

En nous occupant enfin du commerce de la France, dans le Nouveau-Monde, nous regrettons de ne posséder, sur cet important sujet, que des souvenirs et des espérances, et de ne pouvoir y joindre un tableau de prospérité, autre que celui qui appartient à des temps, dont il ne reste que la mémoire.

Vers la fin du règne de Louis XIV, les possessions de chaque puissance européenne, en Amérique, étant séquestrées par le régime exclusif le plus rigoureux, il n'y avait d'autre commerce que celui qu'on faisait avec ses propres établissemens; nous tirions alors de nos vastes colonies insulaires et continentales pour 16,700,000 fr. de denrées; nous ne pouvions placer que pour neuf millions de mar-

chandises, dans leurs marchés, soit à cause de l'interlope des Hollandais, du trafic onéreux des compagnies privilégiées, et aussi de la pénurie de notre industrie agricole et manufacturière. Nous perdîmes, en 1763, le Canada, l'Acadie, Saint-Christophe, la Grenade et plusieurs autres colonies; mais celles qui nous restèrent furent affranchies du monopole; leur culture s'étendit, leur population s'augmenta; et, en 1788, notre commerce en Amérique, parvenu à son plus haut terme, était composé ainsi qu'il suit.

Nos exportations se formaient: — De 42,447,000 fr. d'objets manufacturés; — 19,611,000 fr. de comestibles, farines, légumes, viandes salées; — 7,285,000 francs de vins et eaux-de-vie; — 6,513,000 francs de bois, merreins, feuillards, métaux; — 2,057,000 fr. de marchandises diverses. — Total : 78 millions.

Les importations, dans nos ports, étaient ainsi qu'il suit : — 134,000,000 de francs de sucre et de café; — 26,000,000 fr. de coton; — 11,600,000 fr. d'indigo et de roucou; — 10,000,000 francs de cacao, gingembre, etc. — Total : 185 millions.

Ces valeurs étaient celles des quantités ci-après de denrées coloniales, importées en France par un terme moyen formé des trois années, comprises entre 1787 et 1789. — Sucre de toutes sortes, 175,000,000 de livres pesant. — Café, 73,400,000. — Coton, 9,000,000. — Total, 257,400,000 livres pesant. Faisant ensemble, indépendamment des autres produits coloniaux, 129,000 tonneaux de mer, équivalant au chargement d'une flotte de près de 1300 navires, du port de 150 tonneaux chacun.

Les colonies américaines, qui donnaient ces immenses produits, possédaient en 1788, la population indiquée ci-après :

	Blancs.	Affranchis.	Esclaves.	Totaux.
Saint-Domingue	27,717	21,808	405,528	455,000
Iles Guadeloupe	13,466	4,034	85,461	101,971
La Martinique	10,603	4,851	83,416	98,870
Sainte-Lucie	2,159	1,588	17,221	20,968
Tabago	1,400	1,050	10,539	12,989
Guyane française	1,307	484 et 806 Indiens.	10,748	13,345
Totaux	56,652	33,631	612,913	703,196

L'examen de cet état de choses offre les résultats suivans : Dans une période de 80 ans, le commerce de la France, en Amérique, éprouva un accroissement de 9 fois sa valeur première, quant aux exportations, et de 11 fois quant aux importations. Une population coloniale d'environ 700,000 personnes, fournissait à la métropole, une quantité de denrées tropicales, montant pour chaque individu de toute caste à 265 fr. La consommation de cette population, en marchandises et comestibles, importés par notre commerce, n'était guères que de 111 fr. par personne, attendu l'énorme interlope des étrangers, et l'ouverture des ports de nos établissemens, par l'arrêt de 1784. En conséquence, la balance du commerce de la France, avec ses possessions d'Amérique, était annuellement à son désavantage de 107 millions, ou plus d'une fois et un tiers la valeur de nos exportations, dans ces contrées. Il est vrai que nous portions à l'étranger la plus grande partie des denrées de nos établissemens, et que leur vente nous procurait en retour une masse immense

d'approvisionnemens et de matériaux; mais notre industrie manufacturière ne trouvait point dans nos colonies, soumises à l'influence des étrangers, et à un régime de castes et d'esclavage, restrictif de la consommation, les avantages qu'aurait donnés un ordre de choses modifié différemment. C'est ce qui explique comment la perte de nos colonies, qui ruina notre commerce extérieur, n'atteignit que faiblement notre industrie et ne put nuire à la marche de ses succès, tandis que l'Angleterre serait écrasée par une telle calamité.

En considérant nos colonies, comparativement à celles de la Grande-Bretagne, à cette époque, on trouve que nos exportations étaient moitié plus considérables que les siennes, et que la valeur des denrées que nous tirions alors de nos établissemens d'Amérique, était trois fois et demie plus grande que les importations provenant des colonies anglaises de cette partie du globe. Les temps sont bien changés : une guerre de 30 ans a privé la France de ses principales possessions du Nouveau-Monde; Tabago et Sainte-Lucie sont restées en 1814, au pouvoir de l'Angleterre; la Louisiane près de nous échapper, a été cédée aux Etats-Unis; l'insurrection africaine a détruit la prospérité prodigieuse de Saint-Domingue; la Grande-Bretagne a subjugué l'Indoustan qui lui fournit du sucre, du coton, de la soie, et qui consomme les produits de son industrie; les Etats-Unis sont devenus les pourvoyeurs de tout l'archipel des Antilles, dont ils enlèvent les productions indigènes en retour des approvisionnemens qu'ils leur procurent; l'abolition de la traite des nègres met un terme à ces grandes transmigrations, qui recrutaient an-

nuellement et accroissaient la population agricole; enfin, l'interdiction qui fermait aux étrangers l'Amérique espagnole et portugaise, a cessé avec la puissance qu'avaient exercée pendant trois siècles, Madrid et Lisbonne, sur les plus belles contrées de l'Amérique. L'Angleterre et les Etats-Unis se sont emparés de ces marchés, jusqu'alors presqu'inconnus, et ils y trouvent pour leur exportation, tant dans les îles que dans les régions continentales, un débouché qui s'élève à 57 millions pour les américains, et à 107 pour les anglais. La France liée avec les métropoles des nouvelles confédérations de l'Amérique, n'a point opposé sa concurrence au projet de dominer ces marchés; elle n'a même point soutenu quelques tentatives partielles, faites par le commerce, pour participer aux avantages que promet l'exploitation de ces riches provinces; elle s'est bornée presqu'entièrement dans les deux Amériques, aux colonies qu'elle a recouvrées, et à ses anciennes liaisons avec les Etats-Unis. Examinons successivement ces deux branches de commerce.

Nos relations coloniales étant traitées particulièrement dans un chapitre spécial, nous en exprimerons seulement ici le sommaire :

Les exportations de la France dans ses colonies des Antilles et de la Guyane, évaluées à leur arrivée dans ces établissemens, c'est-à-dire avec l'accroissement de prix qu'elles reçoivent du transport et des bénéfices du commerce, montent de 50 à 60 millions de fr., savoir : — 25 à 30 millions d'objets manufacturés; — 5 à 6 millions de vins et eaux-de-vie; — 10 à 12 millions de comestibles; — 10 à 12 d'objets secondaires. — Total, 50 à 60 millions.

Les importations sont approximativement, ainsi qu'il suit : — 34 à 40 millions de sucres bruts et terrés ; — 16 à 18 de café ; — 10 à 12 de coton, indigo, roucou, bois d'ébénisterie, etc. — Total 60 à 70 millions de francs. Ces valeurs sont celles de — 100 millions de livres pesant de sucre ; — 12 millions de café ; — 1,200,000 livres de coton ; — 1 million de cacao, etc. Faisant ensemble, indépendamment des autres produits coloniaux, environ 60,000 tonneaux de mer, équivalant au chargement d'une flotte de 600 navires du port de 150 tonneaux chacun ; c'est moitié moins que la navigation qu'exigeait, il y a 40 ans, le produit des établissemens français d'Amérique.

Les trois colonies qui donnent ce commerce sont : la Martinique, les îles de la Guadeloupe et la Guyane ; leur population actuelle, qui sera détaillée plus tard, forme une masse de 240,000 individus.

Une série de considérations importantes sortent de l'examen de ces termes numériques : Après une période de moins de 40 ans, le commerce colonial de la France, en Amérique, se trouve être réduit dans sa masse totale, de 263 millions de fr. à 110 ou 130 ; ce qui fait une perte de plus de moitié. Au lieu de 185 millions de denrées coloniales, que nous fournissaient nos établissemens des Indes occidentales, ils ne nous en donnent aujourd'hui que pour 60 à 70 millions ; ce qui fait une différence de valeur de 120 ; et ils ne peuvent nous approvisionner que du tiers à la moitié de notre ancienne importation, tandis que notre consommation s'est augmentée du double. La fatalité de ces résultats est diminuée en quelque chose, quant à nos exportations, qui égalent à un 10.e près, celles

qui avaient lieu lors de la plus grande prospérité de nos établissemens d'Amérique. La balance n'est maintenant contre nous que de 10 millions et même peut-être de 7, tandis qu'en 1788, elle était de 12 fois plus considérable. Les 240,000 habitans de nos colonies occidentales fournissant annuellement à la métropole, pour 60 à 70 millions de denrées tropicales, c'est pour chaque individu, une production de 250 à 292 fr., ce qui offre une supériorité dans le maximum actuel, de 27 fr. par personne, sur le travail productif de 1788. La différence serait beaucoup plus grande, si la Guyane n'était pas comprise dans ce calcul. La consommation de cette population en marchandises et comestibles, importés par le commerce français, est à raison de 208 à 250 fr. par personne; elle excède de beaucoup plus du double, celle qui avait lieu il y a 30 à 40 ans; ce qui manifeste une moindre introduction de ces objets par la contrebande étrangère, et sans doute aussi, les progrès des Antilles françaises, dans la civilisation, qui ne marche qu'entourée de nouveaux besoins.

Nous reviendrons particulièrement sur cette branche importante de commerce, dans le dernier chapitre de cet ouvrage, et nous y développerons ce que nous avons dû nous borner ici, à esquisser pour rassembler dans le même cadre, tout ce qui est relatif à nos transactions en Amérique.

Les Etats-Unis sont, après les Antilles françaises, le premier marché ouvert, dans le Nouveau-Monde, à notre commerce maritime. De 1787 à 1789, les navires américains importèrent en France, pour 13 à 14 millions de matériaux et de comestibles; nous ne portâmes aux Etats-

Unis que pour environ 2 millions de nos produits, et leur vente tomba même à 1200,000 fr. Il était difficile alors de prévoir le rang que prendrait ce pays, parmi les puissances commerciales. La guerre qui embrâsa l'Europe, féconda l'activité de ce peuple nouveau; en 1793, nous reçûmes de lui pour 21 millions et demi de denrées et de marchandises; en 1802, ses importations furent de 25 millions de produits indigènes, et de 45 millions de produits étrangers; en tout 70 millions; nos colonies étaient comprises dans ce total.

Depuis la pacification générale, le commerce américain n'a point éprouvé l'échec, dont le menaçait la concurrence, dans nos ports et dans ceux de nos colonies. En 1817, il a importé dans les uns et les autres, pour 51,615,000 fr. de produits indigènes, et 14,885,000 de produits étrangers; ensemble 66 millions et demi. Les exportations de France aux Etats-Unis furent, d'après Seybert, par un terme moyen de 1802 à 1804, calculées dans leur rapport à l'importation américaine, dans nos ports, comme 16 et demi sont à 18, tandis que celles de l'Angleterre furent comme 47 et demi à 35. En 1821, les importations des Etats-Unis, bornées uniquement à nos ports et non compris ceux de nos colonies, montèrent à 35 millions de fr.; nos exportations en retour, sont évaluées à 29,927,000 francs dans les documens officiels de Washington; savoir : un quart en objets manufacturés et les trois autres en vins, eaux-de-vie et autres produits naturels; la balance est à notre désavantage de 5 millions ou du 7.e; nos relations avec les Etats-Unis sont tellement bornées, qu'en 1822, sur 113 bâtimens entrés à Bor-

deaux, venant de l'étranger, trois seulement arrivaient directement de cette partie de l'Amérique, et ne formaient pas ensemble 500 tonneaux; en 1823, il n'en est entré pareillement que 3 dans ce port fréquenté.

Sans doute, quoique le Brésil et l'Amérique espagnole n'aient pas été ouverts à notre navigation par des négociations avec les Gouvernemens établis dans ces contrées, un assez grand nombre d'expéditions ont été entreprises par des armateurs pour participer à leur commerce; mais on ne peut fixer l'étendue de ces transactions qui ont été masquées par une autre destination explicite, et qui, ayant à soutenir des droits énormes et la concurrence anglaise et américaine, n'ont point eu le succès qu'on avait droit d'espérer. De 1820 à 1823, sur 80 navires qui sont relâchés, année moyenne, au Para, capitale de l'une des plus belles provinces du Brésil, la moitié étaient anglais ou américains, et pendant les trois années, il ne s'en est présenté que 18 sous pavillon français. On ne peut guères supposer que la valeur totale de nos expéditions dans l'Amérique portugaise excède la moitié de celles des États-Unis, qui montaient à 7 millions et demi en 1821.

Les anciennes colonies espagnoles, déchirées long-temps par des dissentions civiles et une guerre sanglante, n'offrent point, en réalité, un commerce aussi riche qu'on le suppose communément, et les objets dont elles ont le plus grand besoin, des armes et des munitions, ne leur sont point fournies par la France; aussi ne nous donnent-elles point de débouchés tels qu'on l'imagine d'après la renommée de leurs richesses.

Toutefois, depuis 1815, nous fréquentons avec succès

le port de la Havane, dans l'île de Cuba; en 1822, il est entré à Bordeaux seulement 17 navires venant de cette colonie espagnole, faisant ensemble 2,872 tonneaux. En 1823, il en est entré 11, du port de 2004 tonneaux. Il y a quelques raisons de croire qu'une partie avait relâché à Cuba, et qu'ils avaient visité auparavant le littoral de l'Amérique continentale.

En résumé, le commerce de la France, dans les différentes parties du Nouveau-Monde, est approximativement ainsi qu'il suit :

	Exportation de France.	Importation en France.
Colonies françaises. . .	60,000,000 fr.	70,000,000 fr.
Etats-Unis.	30,000,000. .	35,000,000
Amérique esp. et port.*	8,500,000. .	8,000,000
Saint-Domingue. . . .	12,500,000. .	12,000,000
Totaux. . .	111,000,000. .	125,000,000 fr.

Par quels moyens peut-on améliorer cette situation du commerce français en Amérique? Comment accroître la masse de nos exportations dans les différentes régions de cet immense continent? Quelles entreprises peuvent augmenter la quantité de denrées coloniales dont nous avons besoin pour nos transactions en Europe et pour notre consommation? Quelles mesures enfin peuvent faire changer l'inclinaison de notre balance, qui, sans être éminemment onéreuse, laisse cependant un déficit d'une douzaine de millions entre la valeur des objets exportés et celle de l'importation. La grandeur et l'importance de ces questions nous obligent, pour jeter plus de clarté sur notre

sujet, de séparer des recherches propres à nos transactions en Amérique avec les pays étrangers, les mesures relatives au commerce des colonies, que nous traiterons dans un chapitre spécial.

Pour exploiter avec tous les avantages que la France peut en obtenir, le vaste et riche commerce du Nouveau-Monde, les moyens déduits ci-après semblent recommandés, par l'étude suivie des localités, des intérêts qui s'y rattachent, et de l'état actuel des choses dans l'hémisphère américain. — Multiplier les soins et les efforts pour accroître nos exportations aux États-Unis; considérer le poste de consul général dans ce pays comme l'un des plus importans qu'on puisse occuper dans le monde commercial, et attribuer à une fatalité dont on ne peut trop s'empresser de réparer les effets, la disproportion qui existe entre la valeur des objets américains que nous recevons et celle des marchandises françaises exportées aux États-Unis. La balance est à notre désavantage d'un 7.ᵉ, tandis qu'elle est, en faveur de l'Angleterre, de plus de moitié dans des opérations absolument semblables. — Négocier des avantages pour l'introduction de nos vins, soit directement, par des stipulations de tarifs, soit avec plus de facilité, par des diminutions de taxes locales, éventuelles, de frais d'ancrage et autres qui lèsent les expéditions. — Dans l'objet de participer à l'approvisionnement d'une population de 10 millions, qui ne peut avoir d'ici long-temps des manufactures suffisantes à sa consommation et à son exportation considérable, protéger l'établissement des maisons de commerce françaises dans les ports de l'Union, où la concurrence anglaise domine le moins. — Procurer

à nos marchandises des débouchés dans l'intérieur, par des dépôts et des maisons d'agence placés à l'ouvert des nouvelles communications avec les États-Unis, au-delà des Alléghaniens, soit par le canal de New-York, ou par le Mississipi et l'Ohio. — Accroître le débit de nos objets manufacturés, en imitant ceux de l'Angleterre, auxquels les habitudes du pays font donner la préférence; c'est par une semblable imitation que les fabriques de Spitafields parviennent à faire passer leurs soieries pour des étoffes de France, introduites en contrebande, et qu'elles les font passer pour des tissus de Lyon, ce qui en accroît la vogue, le prix et la vente. — Préférer particulièrement avec un peuple navigateur, qui, tel que celui des États-Unis, peut se pourvoir lui-même, les profits étendus qui résultent de transactions nombreuses opérées à des prix peu élevés, plutôt que des bénéfices plus considérables obtenus d'une petite masse d'objets; les uns éloignant la concurrence et les autres l'appelant. — Fournir au commerce américain avec la Chine, les objets d'arts, la porcelaine, les armes à feu, les livres chinois reproduits fidèlement et élégamment par la lithographie, et une multitude d'autres articles que l'état des arts mécaniques et libéraux oblige les États-Unis à emprunter aux peuples qui les ont devancés dans la carrière de l'industrie. — Compter sur l'avenir, dans nos relations avec un pays dont l'étonnante prospérité doit amener un accroissement considérable dans la consommation des objets de luxe que nous pouvons lui fournir, surtout si l'activité de notre commerce empêche les habitudes anglaises de s'y naturaliser exclusivement. — Faire entrer dans nos importations, à titre spécial, les

cotons des États méridionaux qui peuvent servir d'échange à des produits manufacturés introduits par la Louisiane dans les marchés du haut Mississipi, ou même au Mexique, par la route ouverte en ce moment, et partant de l'Etat du Missouri, qui possédera ainsi une communication importante avec le centre de l'Amérique espagnole. En 1823, le seul port de Liverpool a reçu des États-Unis 82,400,000 livres de coton en laine ; c'est 3 fois plus que le Brésil n'a pu lui en fournir, et 40 fois plus que les Indes occidentales. — Suivre les progrès que les Florides ne peuvent tarder de faire, et profiter des nombreuses communications que la navigation établit maintenant, au moyen des bateaux à vapeur, sur les fleuves des États-Unis et le long de leurs côtes. — Soutenir par des expéditions bien conçues, combinées habilement quant aux cargaisons, à la saison et aux relâches échelonnées, la concurrence qu'opposent à Cuba le commerce américain et le commerce anglais, qui font, l'un la moitié, et l'autre le quart des transactions de cette île. — Se prémunir, à la Havane particulièrement, et en général aux Antilles et aux États-Unis, par de simples précautions sanitaires et des moyens hygiéniques facilement praticables, contre les désastres qui assaillissent ces expéditions commerciales, quand les équipages sont atteints par la fièvre jaune. — Procurer au commerce français l'avantage de bonnes cartes et de documens nautiques essentiels sur les ports de Cuba et de Porto-Rico, où il peut être avantageux de relâcher, et où l'on peut faire des cargaisons sans danger pour la santé des équipages et à meilleur compte qu'à la Havane et à Saint-Jean. — Visiter, entre autres, à Cuba,

les ports de Matanças et de la Trinité, qui semblent devenir, depuis deux ans, des dépôts de denrées coloniales, où les chargemens sont moins lésés de frais. — Reconcilier Saint-Domingue avec la France et assurer à notre commerce l'exploitation des marchés de cette île, qui possède 600,000 consommateurs, et donne aujourd'hui pour 50 millions de transactions aux peuples maritimes dont elle reçoit ses approvisionnemens. — Hâter un changement aussi nécessaire dans nos rapports avec les belles contrées de l'Amérique espagnole et portugaise, où notre commerce trouverait d'immenses ressources dans le rétablissement de la concorde, la stabilité des institutions et l'admission de tous les peuples maritimes sur le pied d'une parfaite égalité d'avantages. — Sans rien préjuger sur les décisions de la politique, relativement à ces contrées, considérant qu'un plus long retard livrerait entièrement et exclusivement leur commerce à l'Angleterre et aux États-Unis, dont les agens consulaires y sont déjà établis, faire exercer des fonctions semblables ou analogues dans les principaux marchés de l'Amérique, par des délégués chargés de protéger les expéditions françaises près des autorités locales, de les éclairer par des informations authentiques et de faire parvenir au gouvernement la connaissance de l'état des choses et des événemens qu'il lui importe d'apprendre sans délai. — Réclamer incontinent contre les mesures abusives, contraires au droit des gens, attentatoires aux relations fondées sur la réciprocité des sentimens de bienveillance et d'amitié qui, par un besoin commun, doivent lier les peuples des deux hémisphères, quelles que soient les dissidences qu'élèvent les questions de politique

générale. — Séparer de ces dissidences les intérêts pressans du commerce, et distraire pour le bien de tous, du sujet épineux et dilatatoire de l'émancipation définitive et absolue, et de la reconnaissance formelle des anciennes Colonies espagnoles et portugaises, de simples questions de tarifs, d'approvisionnement et d'exportation de marchandises; ainsi que dans la dernière guerre d'Espagne, on a vu, par une disposition du Gouvernement francais, digne de servir d'exemple, le commerce maritime préservé du malheur des hostilités, et mis à l'abri de la terrible représaille des lettres de marque (1). — Seconder la protection donnée à notre commerce dans les ports américains, par des agens revêtus d'un caractère officiel, en appuyant leurs efforts par la présence de forces maritimes qui fassent respecter notre désir de la paix et d'un commerce libre, également favorisé et réciproquement utile. — Participer ainsi aux avantages immenses que l'Angle-

(1) Le traité conclu le 2 février 1825, entre la Grande-Bretagne et les Provinces-unies de la Plata, contient une disposition analogue dont le bienfait doit mériter pareillement la reconnaissance du monde aux hommes d'état qui l'ont accueilli. L'article 2 porte : « Si malheureusement l'amitié et la bonne intelligence entre les deux parties éprouvaient une interruption, les sujets et citoyens de l'un et l'autre États, auront le droit de continuer leur séjour et leur commerce, sans être molestés en aucune manière, et sans qu'on puisse mettre aucun embargo ni séquestre sur leurs propriétés et effets, pourvu qu'ils se conduisent d'une manière paisible et conforme aux lois. » Puisse une pareille stipulation être désormais introduite dans chacun des traités qui seront conclus par les gouvernemens des peuples de l'Europe.

terre et les États-Unis tirent des anciennes Colonies européennes du Nouveau-Monde, et dont l'évaluation, fondée sur des calculs détaillés, s'élévera immédiatement après une pacification, à 545 millions pour les Provinces espagnoles, et à plus de 200 pour l'Amérique portugaise. — Suppléer à la quantité de denrées tropicales que ne peuvent nous fournir nos colonies, et que réclament notre consommation et notre commerce extérieur, en achetant à des prix avantageux, pour les transporter dans nos ports, dans le Levant ou la Baltique, les sucres du Brésil et de Colombie, l'indigo de Vénézuelle, le cacao de Caracas, les cuirs de Buénos-Ayres, les métaux du Chili et du Pérou, et les cotons brésiliens et mexicains. — Se prévaloir de la proximité de la Martinique et de Cayenne, pour employer à ce commerce, non des navires d'un port considérable, qui sont d'un armement dispendieux, mais un essaim de goëlettes, faisant un grand cabotage, de port en port, le long du littoral américain, remontant facilement les fleuves, pénétrant dans les criques, embrassant un vaste espace dans leurs expéditions, et se ralliant sous la protection de briks de guerre stationnés ou croisant dans les mêmes parages.

— Exploiter ainsi avec tout l'avantage des connaissances locales, et avec la faveur du voisinage, des liaisons personnelles, des intérêts nationaux, des habitudes populaires, les côtes de ces régions immenses, riches et peuplées, où le commerce ne manque que de sûreté et d'occasions, pour déployer une activité, qui lui ferait quintupler facilement l'étendue actuelle de ses transactions. — Imiter les moyens de succès qu'emploient l'An-

gleterre et les États-Unis, en multipliant les expéditions, en formant des maisons d'agence et de commerce, dans les ports les plus favorables, en établissant des dépôts, sur les points où aboutissent les communications ; en créant des caravanes, qui étendent la sphère d'activité des relations ordinaires ; mais, avant tout, en préparant nos succès commerciaux, par une enquête détaillée, faite sur les lieux, et transmise aux négocians et aux armateurs de nos ports, et en assurant à nos expéditions, par une série de mesures diverses, la bienveillance et la protection des autorités locales, et des garanties contre des taxes vexatoires, ou les effets des révolutions politiques. — Tâcher de soutenir à Buénos-Ayres la concurrence anglaise, qui y est très-puissante ; y réparer, s'il est possible, les effets de notre incurie, qui nous a fait perdre l'approvisionnement de ce marché, d'où l'on peut fournir aux besoins du Paraguai, du Chili et même du Pérou. Sur 21 de nos navires, qui y sont venus en cinq ans, cinq étaient sur lest, et en relâche, pour aller à la pêche de la baleine, et les 16 autres n'avaient que peu de marchandises. — Porter à la Plata, au Chili et au Pérou : des toiles, des cotons manufacturés, des meubles, des objets de luxe, des armes, des draps, des soieries, des modes, du mercure, qui se vend 275 francs le quintal, et dont la consommation monte annuellement à un million de livres pesant. — Prendre en échange des chargemens de cuirs, pelleteries, peaux de chinchilla, laines de mouton et de vigogne, huiles de loup-marin, de baleine et de cachalot, cotons de Catamarca, quinquina, cochenille, blé, or, argent, cuivre, étain, suif, notamment du chanvre du Chili, qui est pré-

féré, par les Anglais, à celui de Russie, et dont ils font d'immenses exportations. — Exclure, d'après les conseils éclairés de M. de Roquefeuil, les objets de qualité supérieure des cargaisons destinées au Chili, où le luxe a fait peu de progrès, et considérer l'exportation des vins et eaux-de-vie, comme en seconde ligne, après celle des marchandises manufacturées. — Faciliter la navigation dans le grand Océan, et le passage du Cap Horn, par un établissement au Port-Désiré, ou sur quelque autre point favorablement choisi, entre l'embouchure de la Plata et le détroit de Magellan; les îles Malouines, qui pouvaient remplir cet objet, ont été occupées cette année par ordre du gouvernement de Buénos-Ayres, et cent habitans viennent de s'établir au Port-Louis, moins dans l'intention sans doute de profiter commercialement de cette position, que d'empêcher quelque peuple entreprenant, comme celui des États-Unis, de s'y fixer solidement (1). — Pratiquer, en grand, avec le secours d'un établissement de ce genre, les différentes espèces de pêches des mers australes : celle de la baleine sur les côtes du Brésil, des veaux marins à New-Shetland, et du cachalot, ainsi que de plusieurs sortes d'amphibies à fourrures utiles ou précieuses sur les côtes de la Patagonie. — Partager, s'il

---

(1) Les nouv. Éphémérides de Weimar (tome XIV) annoncent qu'une colonie anglaise a été formée, en 1825, à la pointe sud-est de la Terre de Feu, et que 400 colons ou soldats y sont déjà établis. Son objet est de servir de repaire aux baleiniers de l'Océan austral, et aux navires qui passent de l'Atlantique dans le grand Océan.

est possible, avec les États-Unis, les profits énormes qu'ils tirent de la traite des pelleteries, à la côte du Nord-Ouest d'Amérique, et de leur échange à la Chine. On compte que de 1804, à 1807, leurs importations de cette espèce à Canton, se sont élevées à 59,346 peaux de saricoviennes, et de 1807 à 1811, à 47,962. On fait ce commerce avec des bâtimens qui ne tirent pas plus de 12 pieds d'eau; leur cargaison est, l'une portant l'autre, de 1,500 peaux, valant à la Chine 150 francs chaque, indépendamment des fourrures communes. — Concourir à la navigation d'Acapulco aux Philipines, qui consiste en importations d'objets manufacturés et d'approvisionnement, participer au nouveau commerce des îles du grand Océan, d'où l'on porte à la Chine du bois de sandal. En 1819, celui des Sandwich y valait 45 francs le pikol de 133 liv.; et celui des Marquises, 30 francs; ces prix étaient très-bas.

— Mais surtout employer pour étendre et faire prospérer le commerce français en Amérique, tout ce que peut l'ascendant d'un Gouvernement, dont la puissance maritime n'est égalée que par l'Angleterre, et qui doit s'en servir comme elle, à réprimer la piraterie, à repousser les prétentions téméraires, et à exiger partout la liberté des expéditions commerciales, sur le pied d'une juste réciprocité d'avantages, de sûreté et de protection. — Faire usage notamment de cette influence au Brésil, où notre commerce a besoin d'être affermi, et d'être protégé contre des dispositions vexatoires; avoir des consuls à Fernambouc et au Para, où la concurrence étrangère étant moins développée qu'à Rio-Janéiro et à Bahia, on

peut obtenir des succès plus sûrs et plus étendus, spécialement dans le cabotage des fleuves, où les échanges avec les Indiens donnent un bénéfice de 25 à 30 pour cent. — Répandre les connaissances nautiques nécessaires pour attérir dans ces ports, pour entrer au besoin dans les baies et les anses intermédiaires, et pour remonter l'Amazone, dont la navigation offre moins de difficultés qu'on ne le croit communément, quoique par le défaut de pilotes et de cartes suffisantes, onze navires sur 239, se soient perdus, de 1817 à 1819, en naviguant dans ce fleuve. — Profiter du gissement du Brésil, au vent de nos colonies des Antilles, et en amont du courant tropical de l'Atlantique, pour donner à nos expéditions commerciales, une double destination, qui leur permette de saisir, dans un plus grand nombre de marchés, les chances de vente les plus favorables, sans accroître la durée de leur voyage, proportionnellement à l'avantage de faire échelle. — Associer les capitalistes et les négocians français aux grandes et utiles entreprises, qui peuvent étendre notre commerce dans le Nouveau-Monde; telles que l'ouverture des canaux des deux mers, et l'établissement des caravanes régulières de Panama, par des moyens semblables à ceux qui permettent aux Russes de communiquer avec l'Inde septentrionale, le Thibet et la Chine. — Favoriser les marins qui dirigent le grand cabotage d'Amérique, honorer les pilotes et les capitaines au long cours, qui se distinguent dans leur importante profession; ouvrir annuellement, dans nos grands ports de commerce un concours public sur des questions essentielles à la navigation côtière du Nouveau-Monde; décer-

ner, par jugement d'une Académie de Marine, ou d'un jury formé d'anciens navigateurs, des médailles d'or, à ceux qui auront le mieux fait connaître : l'entrée et le cours d'un fleuve, comme l'Amazone ou la Plata, les difficultés d'un mouillage comme celui de Para et de Buénos-Ayres, les dangers d'une côte, les variations des courans pélagiques, et les écueils élancés au milieu des plus vastes mers. — Former, non comme autrefois, des compagnies privilégiées ayant droit exclusif d'exploiter la navigation de l'Amérique, au détriment du commerce national, mais des associations libres, créant un fond commun par des souscriptions qui donnent un dividende, proportionnel au bénéfice des expéditions. Ce mode a l'immense avantage de rendre presqu'insensibles les revers auxquels le commerce particulier est exposé, quand il spécule sur des pays peu ou mal connus, et dont les transactions participent à l'instabilité de toutes choses ; il est extrêmement favorable pour lutter contre une concurrence puissante, en permettant d'employer des moyens centuples de ceux que possède l'armateur isolé, abandonné uniquement à ses forces ; il donne enfin la faculté de risquer, sans graves inconvéniens, des expéditions dont le succès est quelquefois aussi grand qu'il était hasardé, et qu'un seul négociant n'oserait entreprendre, sans compromettre sa fortune, ses engagemens et son honneur.

Au moyen de l'ensemble de ces mesures, dont aucune n'est au-dessus du pouvoir de la France, et qui sont pour la plupart facilement et promptement praticables, on obtiendrait les résultats suivans : — Notre exportation aux États-Unis doublerait de valeur ; elle égalerait la moitié de

celle de l'Angleterre, et s'élèverait approximativement à 60 millions, au lieu de 30. — Nous trouverions à Saint-Domingue un débouché triple d'étendue de ce qu'il est aujourd'hui, et nous placerions, dans cette île, pour 36 millions de marchandises, au lieu de 12. — En obtenant le tiers, ou seulement le quart du commerce dont la pacification de l'Amérique espagnole doit accroître les importations étrangères à Colombie, au Mexique, au Pérou et à la Plata, nos exportations, dans ces contrées, monteraient, au terme le plus bas, à 72 millions. — En participant, pour un tiers tout au plus, dans le commerce, dont l'établissement d'une libre concurrence, doit accroître les importations étrangères du Brésil, nos exportations s'y élèveraient à 66 millions.

Ainsi, la France qui trouve seulement, dans les diverses contrées de l'Amérique, autres que ses colonies, un marché où la vente de ses produits agricoles et industriels n'est maintenant que d'environ 50 millions, peut accroître jusqu'à 234, tout au moins, la valeur de ses exportations dans cette partie du monde, et y quintupler, en peu de temps, l'étendue de ses transactions commerciales. — Dans leur état actuel, nos établissemens des Antilles et de la Guyane, comportent à peine une consommation de 60 millions de nos produits, et l'exportation qui s'y fait maintenant, n'élèverait que jusqu'à 300 millions la vente des objets naturels et manufacturés, que notre commerce fournirait à l'Amérique entière; mais il s'en faut de beaucoup que nous tirions de ces établissemens, et en général de tous ceux que nous possédons dans les deux hémisphères, les avantages qu'ils peuvent nous donner. Nous

tracerons, dans un dernier chapitre, le tableau des colonies françaises, et nous chercherons par quels moyens on peut les faire concourir efficacement à la prospérité du commerce de leur métropole.

CHAPITRE V.

Commerce avec les Colonies.

La prospérité des colonies peut seule agrandir le commerce qu'elles font avec leur métropole. Les moyens d'accroître cette prospérité appartiennent donc au tableau de ceux qui peuvent étendre et améliorer les relations commerciales de la France; nous allons les faire connaître le plus brièvement possible. Il faut se rappeler, pour les apprécier, que l'état florissant de chaque établissement colonial dépend d'un certain nombre de conditions dont l'accomplissement est le but que doivent atteindre ces moyens. Ces conditions variant selon l'objet que doit remplir chaque espèce d'établissement, nous indiquerons successivement ce qui importe à la fondation de nos colonies de déportation et d'entrepôt, et au développement agricole et industriel de celles chargées de fournir à notre consommation par leurs produits, et d'ouvrir par les besoins de leur population, de grands débouchés à notre commerce d'exportation.

Section I.re

Colonies de Déportation.

L'impérieuse nécessité de ces établissemens, leurs conditions d'existence et leurs avantages étant pleinement démontrés dans la première partie de cet ouvrage, il nous reste seulement ici à chercher, d'après les principes que nous avons établis, quel doit être l'emplacement de nos colonies de déportation, et quels résultats peuvent en être obtenus par le commerce.

Parmi nos possessions dans les deux hémisphères, il faut, contradictoirement à une opinion dominante à plusieurs époques, exclure le Sénégal et la Guyane des lieux où il est possible d'établir des déportés, attendu : — Que la contiguité des territoires rendrait impossible d'empêcher l'évasion des condamnés; — Que le sol étant formé d'alluvions fluviales ou pélagiques, il n'y aurait aucune chance de conserver la santé des déportés et même leur vie. — Que ces colonies étant déjà peuplées et en outre habitées par des nègres esclaves, on ne peut y former d'établissement de déportation qu'en réunissant ce qui doit être séparé par de puissantes considérations de sûreté, de morale et d'intérêt.

Ces obstacles, qui ont fait et feront toujours échouer les projets de colonisation du littoral de la Guyane et du Sénégal, soit par des déportés, soit par des européens en grandes masses, nous indiquent les conditions exigées par la destination du lieu qu'on désire découvrir. Il faut :

— Que ce lieu soit une île d'une étendue bornée, qui permette une surveillance facile, et qui soit, s'il se peut, hors de la ligne la plus ordinaire des communications maritimes, mais essentiellement située entre les tropiques. — Que le terrain soit dépouillé de toute alluvion, plutôt sec qu'humide, et devant sa fertilité plutôt au climat et à la culture qu'à la profondeur du sol végétal et à l'abondance des eaux. — Qu'il n'y ait point, dans la colonie, de population esclave, dont le repos puisse être troublé par ses communications avec les déportés, et puisse mettre en danger de grands intérêts et des avantages dont la continuation est nécessaire à la France.

Par ces motifs, les îles de la Martinique, de la Guadeloupe et de Marie-Galante ne peuvent recevoir de déportés. Nonobstant cette exclusion, il ne nous sera pas impossible d'indiquer, dans la Mer des Antilles, plusieurs points qui semblent réunir les conditions nécessaires à une colonie de déportation, et auxquels personne encore n'a songé quand on s'est occupé de cette recherche. Ce sont l'île de Bièque, la Désirade et Saint-Martin.

1.° L'île de Bièque, nommée aussi l'île aux Crabes, gît entre l'Archipel des Vierges et Porto-Rico; elle a sept lieues de long sur 2 et demie de large; sa surface est au moins de 12 lieues carrées, et diffère peu de celle de Marie-Galante, qui compte 12,000 habitans et pourrait en recevoir le double. Le sol en est fertile, boiseux, bien arrosé; il y a dans sa partie méridionale trois hâvres: le Port-Royal, le Port-Moustique et celui de la Foi. Cette île est inhabitée et sans maîtres, les Espagnols ayant chassé ceux qui ont voulu s'y établir, dans la crainte que la

proximité d'un établissement étranger ne favorisât l'introduction des marchandises de contrebande dans la partie occidentale de Porto-Rico, dont la distance n'est que de cinq lieues. Aucun obstacle ne s'éléverait aujourd'hui contre une entreprise qui, d'ailleurs, ne peut exciter les mêmes alarmes que l'établissement d'une colonie d'entrepôt telle que celle dont le Danemarck avait conçu le projet, et déjà même jeté les premiers fondemens.

2.° La Désirade est une île du gouvernement de la Guadeloupe; elle appartient à la France depuis la colonisation des Antilles; mais elle est presque sans rapport et comme abandonnée; elle est à deux lieues au vent de la Grande-Terre; on porte l'étendue de sa surface à 6 lieues carrées; sa population est bornée à 300 blancs et gens de couleur, et 800 esclaves; toutes ses cultures n'occupent que 340 carrés, dont une cinquantaine sont plantés en coton; le reste de son territoire est en friche et sans propriétaire autre que le premier occupant; il est médiocrement fertile, mais sans marécages; l'air est très-salubre, et la situation de l'île, au vent de l'Archipel, l'expose à des brises qui abaissent la température et rendent la chaleur modérée.

3.° Saint-Martin appartient pareillement au gouvernement de la Guadeloupe, quoique situé à 60 lieues sous le vent de cette île, et n'ayant aucun rapport avec elle; sa surface est d'environ 30 lieues carrées, dont les deux tiers appartiennent à la France; le reste est aux Hollandais, qui exploitent l'île entière à leur profit et au détriment de notre commerce. La partie française ne compte pas plus de 180 habitans par lieue carrée. Ce serait sans doute un incon-

vénient que de ne pouvoir disposer de l'île toute entière pour y former un établissement de déportés; mais il y en aurait un sans doute encore plus grand dans le voisinage qu'on donnerait aux Colons hollandais, qui perdraient de plus l'usufruit qu'ils retirent maintenant d'un territoire dont nous n'avons que la possession nominale. La résolution d'occuper ainsi la partie française de l'île déterminerait vraisemblablement le gouvernement des Pays-Bas à consentir à quelque arrangement, pour nous céder la propriété des 10 lieues carrées qui lui appartiennent, et pour l'échanger contre un terrain d'une étendue décuple que nous pourrions lui donner le long des forêts de la Guyane qui bordent le Maroni. Cet échange serait également avantageux aux deux parties contractantes; il dédommagerait le bel établissement de Surinam de la perte d'Esséquibo, Berbice et Démérari, cédés à l'Angleterre, et il nous donnerait le moyen d'exécuter complètement un important projet.

Le territoire des trois îles qu'on vient d'indiquer a l'étendue exprimée ci-après :

		Hectares.
Bièque	18,360 grands carrés des Antilles.	19,532
La Désirade	9,180	9,766
S.-Martin. Partie française	30,600	33,260
— Partie hollandaise	15,300	16,500
Totaux	73,440	79,058

Cette étendue est triple de celle de toutes les terres cultivées de la Martinique, qui tient le premier rang parmi nos colonies; en la diminuant de toute la partie hollandaise de Saint-Martin, et en supposant que le 7.e n'est

pas susceptible de culture, il reste encore 50,000 carrés de terre, c'est-à-dire le double de l'étendue occupée à la Martinique par les cannes à sucre, les caféyers, les cotonniers et les plantes alimentaires.

De ces faits, il résulte : — Que la France a la possibilité de former des colonies de déportation, établissemens dont l'impérieuse nécessité et les avantages sont démontrés. — Que le défaut de succès des entreprises qui ont eu lieu dans ce but doit être uniquement attribué à ce qu'on a méconnu les conditions d'existence et de prospérité de ces établissemens. — Que la réunion de ces conditions se trouve dans les trois îles qu'on vient de désigner, et qui appartiennent à la France, ou dont la possession n'offre point de difficultés insurmontables. — Que, dès à présent, il est à la disposition du Gouvernement de fonder à la Désirade un établissement de 3000 déportés, et d'en créer un second à Saint-Martin, où l'on pourrait en placer trois fois autant, avec la faculté de doubler ce nombre par l'acquisition de la partie hollandaise de l'île. — Que des négociations peuvent assurer à la France la propriété de l'île de Bièque, qui est inhabitée et susceptible de recevoir plus de 6000 déportés. — Que ces trois îles peuvent contenir, par aperçu, une population active de 18,000 individus, augmentée du quart ou du tiers par les femmes et les gens débiles, et non compris les garnisons et les administrations. — Que la cession de la partie hollandaise de Saint-Martin permettrait d'élever ce nombre au-delà de 30,000, et conséquemment de pourvoir à tous ce qu'exige la commutation de la peine des travaux forcés, dans les bagnes et dans les maisons de réclusion, en une

déportation aux îles susdites. — Que, sans cette cession, la Désirade, Bièque et la partie française de Saint-Martin, offrant à la culture environ 50,000 carrés de terre, suffisent, à raison de 2 à 3 carrés pour chaque individu, à l'emploi fructueux de 17 à 18,000 déportés. — Qu'en admettant qu'un 5.e de cette surface fût destiné aux cultures alimentaires, et 40,000 carrés, plantés en cotonniers, le produit annuel de ceux-ci étant de 600 livres de laine, à 25 sous chaque, il en résulterait un revenu de 30 millions au moins. — Qu'on en obtiendrait facilement au-delà de 40, en donnant plus d'extension à ces établissemens; et que, puisqu'il est reconnu qu'on tire 1800 fr. à 2,000, du travail agricole d'un homme, sous les tropiques, 25,000 déportés réussiraient certainement à fournir ce riche revenu. — Qu'une importation coloniale de cette valeur, comportant un pareil retour en marchandises et objets de consommation de la métropole, il s'ensuivrait une exportation de nos ports de 40 millions, et conséquemment, pour la France, la création d'un commerce de 80. — Qu'il suffirait, pour obtenir cet immense avantage, d'astreindre les déportés à un travail médiocre, fort au-dessous de celui des chiourmes, et qui, néanmoins, procurerait le remboursement des frais de leur transport et de leur établissement dès la première ou la seconde récolte de leurs cultures. — Enfin qu'un tel revenu permettrait, outre ce remboursement, de subvenir convenablement aux besoins des déportés, d'améliorer leur situation, de perfectionner les établissemens publics de la colonie, et d'encourager, par des récompenses, les travaux des condamnés et leur retour vers les vertus sociales.

Pour parvenir à ces résultats, les principaux moyens d'exécution sont ceux indiqués ci-après : — Opérer la déportation non en masse, comme celle à Sinamari; mais partiellement et successivement, faisant préparer par les premiers venus les logemens et les cultures alimentaires nécessaires à ceux qui doivent les suivre. — Établir dans chaque colonie le régime militaire, qui est le seul dans lequel on puisse allier un ordre et une discipline sévères à la liberté individuelle qu'exigent les travaux et la situation nouvelle des déportés. — Réserver l'usage de la chaîne pour les délits commis dans la colonie et pour les déportés qui ont encouru une condamnation capitale. — Gouverner cette masse d'hommes par l'espoir de l'avenir e en oubliant le passé, qui, pour eux, n'est que crime, honte et malheur; leur tenant compte uniquement du présent, qu'ils peuvent utiliser par le travail, et rendre expiatoire par leur bonne conduite. — Séparer en des établissemens différens les différentes classes de condamnés, employant ceux soumis à une peine moins grave à servir de chefs aux autres. — Diviser les individus condamnés à la même peine d'après leur aptitude au travail, leur docilité, la régularité de leur conduite, faisant de chaque qualité un titre, pour passer dans la classe immédiatement supérieure, et jouir des avantages qui y seraient attachés. — Employer principalement et presqu'uniquement les moyens de discipline intérieure pour garder et surveiller les déportés, évitant l'emploi d'une force militaire qui, pour être efficace, devrait être considérable et conséquemment d'un entretien difficile et dispendieux. — Placer en dehors du séjour des condamnés les troupes destinées

à la sûreté de l'établissement; empêchant toute autre communication que celle de l'autorité surveillante, et réservant l'intervention de la force armée pour les circonstances graves. — Faire garder les côtes par des stationnaires et des bâtimens légers et tenir la garnison dans un territoire militaire, interdit aux déportés, comprenant le port, les magasins et les moyens d'approvisionnemens, ainsi que ceux de communications extérieures. — Considérer tout moyen coercitif, autre que ceux qu'on peut trouver parmi les déportés eux-mêmes, comme étant d'un usage funeste, dangereux, contraire aux principes de la colonisation de cette sorte d'hommes. — Admettre enfin, comme le but principal d'un pareil établissement, de ramener par l'intérêt personnel et la nécessité, aux habitudes d'ordre, d'amour du travail et du prochain, des hommes qui n'ont perdu, oublié ou méconnu ces premières notions de la société que par l'empire du besoin, des vices ou des passions malfaisantes, dont le pouvoir cesse, presque toujours, avec les circonstances funestes qui en sont l'origine.

Nous pourrions montrer, par une multitude de faits, la certitude et l'étendue des succès qu'on obtiendrait de ces mesures.

S'il fallait un nouveau témoignage de l'utilité des colonies de déportation, nous le trouverions dans l'extension que l'Angleterre donne maintenant à cette sorte d'établissemens. En 1812, la Nouvelle Hollande n'avait qu'une population de 12,471 condamnés; en 1818, ses habitans montaient à 25,051, et en 1820, à 29,187. En 10 années, le nombre des naisssances a été de 3,011, et celui des décès de 2,315; à Hobart-Town, capitale de Van-

Diemen, sur 105 enfans, nés en 1820, il y en avait 83 légitimes. Ainsi, la seule reproduction accroît la population d'un nombre qui excède de près d'un tiers celui des décès; et les enfans nés hors du mariage ne forment que le quart des naissances annuelles, tandis qu'ils en constituent beaucoup au-delà du tiers, dans les capitales des peuples de l'Europe.

La population des colonies australasiennes était, en 1820, ainsi qu'il suit :

	Nouv. Galles.	Van-Diemen.	Total.
Hommes libres	1,307	714	2,021
Nés dans la colonie	1,495	185	1,680
Condamnés	15,249	3,549	18,798
Enfans	5,668	1,020	6,688
Totaux	23,719	5,468	29,187

La situation des condamnés était ainsi qu'il suit :

Pardonnés absolument	159	23	182
— conditionnellement	962	208	1,170
Libres par expir. de sentence	3,255	362	3,617
Ayant congé	1,422	368	1,790
Sous sentence	9,451	2,588	12,039
Totaux	15,249	3,549	18,798

Le succès des établissemens de l'Australasie, formés au moyen de la déportation, est pleinement démontré par ces nombres, qui présentent dans leur examen une foule de considérations politiques, économiques et morales. Ce succès est si complet et si grand, qu'en 1824, un établisse-

ment de déportés a été formé aux Bermudes, pour les travaux publics, et que les intérêts de ces colonies américaines, ainsi que ceux de leur Métropole, en ont obtenu déjà des avantages signalés. . . . .

La Russie a reconnu pareillement combien il est préférable d'établir les condamnés, dans des colonies de déportation, au lieu de les retenir dans l'oisiveté des prisons; elle poursuit avec activité l'exécution du projet, formé, il y a quelques années, de peupler ainsi, et de fertiliser les déserts de la Sibérie. Les condamnés, qui y sont envoyés, et qui passent par Ekaterinbourg, pour se rendre à leur destination, sont annuellement, par un terme moyen, au nombre de 6000 individus, dont les femmes forment la cinquième partie. . . . .

Pour se faire une idée des changemens qui peuvent être apportés, dans les habitudes physiques et morales des condamnés, par l'influence du travail, de la propriété, et des douceurs de la vie domestique, il faut méditer les faits énoncés par sir James Mackintosch, devant le parlement d'Angleterre; ce savant publiciste a affirmé qu'en 1822, la Nouvelle-Hollande contenait 7,556 condamnés émancipés, ayant 5,859 enfans, et possédant 29,000 acres de terres en culture, 212,000 en friche, 1,200 maisons en ville, le double à la campagne, 415 chevaux, 48,000 têtes de bétail, et 174,000 moutons.

Enfin, s'il paraissait impossible, ou téméraire de confier, en grande partie, le soin de l'ordre et de la discipline des colonies de déportation aux déportés eux-mêmes, nous pourrions nous appuyer des succès qu'on obtient, des moyens que nous proposons, dans plusieurs maisons

de réclusion, et même dans celles qui renferment des aliénés; on y emploie utilement des détenus, et même des fous, pour surveiller et garder les prisonniers de la même espèce, et il est rare qu'il en résulte des inconvéniens.

Mais une expérience plus en grand et plus frappante, par sa réussite singulière, est celle faite dans l'Inde, il y a peu de temps, par sir John Malcolm, que le gouvernement du Bengale avait chargé de rétablir, dans les provinces centrales, les bases de la société, détruites dans une longue suite de guerres civiles et étrangères.

Le plus grand fléau de ces provinces était une horde de Pindarries, sortie des montagnes, et connue depuis plus de 700 ans, sous le nom de *Bhils*, qui signifie voleurs. Cette race est formée d'hommes à demi-sauvages, petits, laids, robustes, voués dans l'Inde à l'infamie, parce qu'ils mangent de la vache, toujours prêts à souffrir la mort ou à s'y exposer pour obéir à leurs chefs; vivant du pillage des voyageurs qu'ils surprennent par diverses ruses, ou des déguisemens, et dont ils s'emparent, en leur lançant de loin un lacet de soie autour du cou. Pour réformer ces brigands, sir John Malcolm recourut particulièrement à l'influence de leurs femmes; il employa surtout le moyen que nous recommandons, pour les déportés; il choisit les chefs les plus redoutables, et leur fit organiser à l'Européenne, un corps de leurs compatriotes, chargés d'en contenir la masse dans l'ordre et le devoir; il leur confia la garde du trésor et la sûreté des communications; il en prit même plusieurs pour lui servir de gardes, et il n'a jamais eu qu'à se louer de leur fidélité.

Par de tels moyens, et par l'ensemble des autres mesures, qui assureraient l'établissement et la prospérité des colonies de déportation nécessaires à la France, on obtiendrait pour résultats principaux : — De libérer le budjet de l'État d'une dépense de 6 à 7 millions qui doit s'accroître d'année en année, et qui suffit à peine aujourd'hui pour l'entretien de 20,000 individus condamnés aux travaux forcés et à la réclusion. — D'accroître le commerce colonial de la France d'une exportation de produits agricoles et industriels, d'environ 40 millions; et qui, ayant pour retour, une valeur approximative de denrées tropicales, spécialement de cotons en laine, indispensables à nos fabriques, donnerait au commerce une extension de 80 millions de francs.

Section II.

Colonies d'Entrepôt.

La fondation de colonies de cette espèce est nécessitée principalement par le besoin d'ouvrir au commerce français, de nouveaux débouchés en Afrique, et par celui d'éloigner les étrangers de nos établissemens agricoles, dont ils atténuent les avantages.

Il n'est possible de participer au commerce que promet l'exportation de l'Afrique centrale, que par des comptoirs établis dans des situations favorables, et procurant des communications avec les marchés de l'intérieur. Il est encore utile, même sans se promettre ce but important,

d'entretenir des relations avec les habitans de la côte orientale d'Afrique et du Golfe de Guinée, qui font le commerce de la gomme, de l'ivoire et de la poudre d'or.

Pour ce double objet, il semble essentiel : — D'établir un grand cabotage, par la navigation à la vapeur, ou autrement, entre l'île de Bourbon, la côte Mozambique, le golfe Persique et la mer Rouge. — De former des loges, des comptoirs, des dépôts de marchandises dans les lieux qui peuvent devenir des marchés avantageux. — D'essayer, par cette sorte de colonie d'entrepôt, quels avantages on pourrait obtenir, dans une situation donnée, d'établissemens formés sur une plus grande échelle. — D'étendre, par ce moyen, l'influence qu'il est utile d'avoir, dans une contrée, sans toutefois consolider dispendieusement des entrepôts, et sans leur donner plus d'importance que ne comporte le bénéfice qu'on en espère; — D'occuper nos anciens comptoirs de la Sénégambie, parmi lesquels étaient : Bisseaux, dont le commerce était beaucoup plus considérable que celui du Sénégal, et qui ne fut abandonné que par condescendance pour le Portugal; Guiomère, qui gît à 8 lieues de la grande ville d'Axim, et que la Hollande s'appropria, quand les Portugais nous l'eurent enlevé; Whydah ou Juida, qui surtout peut ouvrir des communications importantes, etc. — D'examiner si Portendie ne peut pas servir de point de départ à des caravanes dirigées sur Tombouctou, et si quelques points au sud de la ville de Sainte-Croix, dans le royaume de Maroc, ne pourraient pas être occupés dans le même objet. — De pressentir quels obstacles les gouvernemens barbaresques opposeraient à des communi-

cations régulières avec l'Afrique centrale, et s'efforcer de les applanir, en unissant de nouveaux efforts à ceux que ne cesse de faire l'Angleterre, qui, par sa persévérance, touche maintenant au succès. — De faire reconnaître, s'il ne serait pas avantageux à notre navigation, au-delà du Cap de Bonne-Espérance et du Cap Horn, de former des entrepôts au port de Ilhéros, sous le 26° de latitude australe, sur la côte de la Cafrerie, ou vers le port Désiré sur la côte de Patagonie, dans l'Amérique méridionale. — De fonder à Madagascar un entrepôt, sur les rivages à l'occident de cette île, et de tâcher de prendre part au commerce de Séna, ville populeuse située sur le fleuve Quilimancey, dans l'Afrique orientale. — D'obtenir la faculté de former à Massouah, ou sur quelque autre partie du rivage occidental de la mer Rouge, un comptoir qui puisse donner des débouchés en Abyssinie et en Nubie, et qui entretienne des relations avec les ports de la côte d'Arabie. — D'exécuter, s'il est avantageux, le projet des Américains, qui voulaient établir un entrepôt sur la côte du Pachalic de Tripoli, afin de s'ouvrir des communications avec l'intérieur de l'Afrique, par l'une des voies les plus fréquentées des caravanes. — De destiner, enfin, annuellement au budjet de l'État, une somme qui puisse servir aux dépenses des entrepôts tentés ou établis pour donner de nouveaux débouchés à notre commerce, dans les deux hémisphères.

Le second objet, qu'on doit se proposer en fondant des entrepôts, est celui d'écarter le commerce étranger de nos colonies, qu'il approvisionne de toutes choses, ne laissant au commerce de la métropole que l'occasion d'ex-

péditions ruineuses; ce qui détache la France de ses établissemens d'outre-mer, et fait adopter l'opinion, qu'ils sont inutiles ou même onéreux; erreur qui prépare l'événement désastreux de leur abandon, et appelle ainsi leur destruction, ou leur envahissement par les races africaines.

Pour prévenir de telles calamités, en remontant à leur source, il faut: — Empêcher l'interlope, en éloignant le commerce étranger des colonies agricoles, et en le concentrant dans un port d'entrepôt, d'un accès facile, dans une situation centrale, où les transactions commerciales jouiraient de toute la liberté qui a fait si rapidement prospérer la petite île de Saint-Thomas. — Rétablir l'équilibre entre l'importation et l'exportation, en faisant approvisionner autant que possible les colonies par le commerce français, qui peut y porter et y vendre avec des avantages réciproques, une multitude d'objets, dont le débit est maintenant prévenu et empêché par la concurrence des étrangers, la longue habitude de leurs produits manufacturés, et la supériorité que leur ont donnée des succès constans. — Employer les ressources de l'agriculture et l'industrie coloniale, pour suppléer à ce que la Métropole ne pourrait fournir en assez grande abondance, ou avec la modération de prix et la certitude qu'exigent les besoins de nos établissemens transatlantiques.

Les moyens d'exécution pour atteindre ce dernier objet ne peuvent être déduits ici; mais nous pouvons affirmer qu'ils sont nombreux et efficaces. A l'égard des restrictions à imposer au commerce étranger, la prudence fait une loi d'attendre, pour les ordonner, que l'état actuel

des choses ait reçu une amélioration notoire de l'usage des ressources de la métropole et des colonies, qui permette à celle-ci de se passer presqu'entièrement des étrangers, comme le font les établissemens de la Grande-Bretagne.

Le port des Saintes, dont la situation est intermédiaire entre les Antilles françaises, paraît réunir les conditions nécessaires à l'établissement d'un entrepôt général; il gît à trois lieues de la Basse-Terre, 12 de la Pointe-à-Pitre, 28 de Saint-Pierre, et 34 du Fort-Royal; la rade en est excellente; l'air est salubre et la température modérée, dans les quatre petites îles, qui forment le pourtour du mouillage, et dont la surface est de 16 à 1700 hectares.

Il faudrait, pour faire prospérer l'établissement d'un port libre aux Saintes: — L'affranchir de tout droit, laissant la plus grande latitude possible aux transactions du commerce, et ne faisant aucune distinction de pavillon, ni de provenances. — Faciliter l'établissement des maisons de commerce des îles françaises et du continent, en leur allouant des terrains convenables. — Concentrer graduellement dans ce port: l'importation étrangère des approvisionnemens nécessaires aux colonies; celle des marchandises coloniales admises en entrepôt; la vente des sirops et des taffias, le commerce des marchandises provenant du sol et de l'industrie de la métropole et exportées, pour la consommation des colonies étrangères, du continent et des îles. — Augmenter cette dernière branche, par des liaisons habilement ménagées et de manière à faire tourner enfin au bénéfice de la France, les chances qui depuis deux siècles, n'ont cessé d'être à son détri-

ment. — Substituer à force de soins, les comestibles et les marchandises provenant de la métropole, à tout ce que les colonies consomment d'objets importés par les étrangers. — Augmenter par une fabrication perfectionnée, la valeur des denrées qu'exportent les navires américains, non-seulement en améliorant la qualité du rhum, mais surtout en convertissant en cette liqueur la majeure partie des sirops vendus aujourd'hui à vil prix. — Encourager et faciliter dans cet objet, l'établissement aux Saintes, d'une manufacture en grand, de rhum, alimentée par les sirops de la Martinique et de la Guadeloupe, et procurant à la métropole une immense exportation de charbon de terre. — Diminuer néanmoins progressivement la masse des sirops et des rhums, dont la fabrication n'a lieu qu'aux dépens de celle des sucres, et dont la vente aux étrangers diminue d'autant notre commerce, en privant les colons de la différence qui existe entre la valeur des mélasses et celle des sucres bruts ou terrés. — Parvenir à ce but important, par une fabrication supérieure à celle qui a lieu maintenant, et dont l'imperfection tient à des causes que nous avons indiquées ailleurs. —Tarir ainsi dans sa source le commerce étranger, en diminuant par une transformation avantageuse aux Colonies, les objets de son exportation actuelle; et en faisant produire par la métropole, et à son défaut par les colonies elles-mêmes, les approvisionnemens qu'exige la consommation de celles-ci, et qu'elles achètent chèrement aujourd'hui de l'Angleterre et des Etats-Unis. — Considérer comme d'heureux progrès vers un meilleur ordre de choses, la diminution annuelle du commerce d'importation des étrangers, et l'accroissement

de leur exportation, de manière à rétablir l'équilibre de leur valeur et à faire cesser la différence de l'un et de l'autre, qui, à une époque peu distante, était de moitié à la Martinique et des trois quarts à la Guadeloupe. — Par cet ensemble de mesures et principalement par l'établissement d'un port d'entrepôt, hors du territoire des colonies agricoles, mettre ainsi le commerce et l'industrie de la métropole, et l'agriculture, ainsi que les fabriques des îles françaises en possession d'un accroissement de transactions formé progressivement de tout ce que perdra le commerce étranger; savoir : En premier lieu, un interlope que nous évaluerons seulement à 16 millions, dans l'hypothèse d'efforts heureux, ayant produit récemment une grande amélioration, mais qu'il faudrait porter à l'énorme somme de 96 millions, pour la Martinique et la Guadeloupe seulement, s'il égalait celui de 1788. En second lieu, un commerce d'importation et d'exportation, qui maintenant est dans les mains des étrangers, et dont la valeur nominale s'élève jusqu'à près de 40 millions. D'où il suit que l'exécution et le succès complet des mesures indiquées, donneraient à la France un accroissement de commerce de 56 millions au minimum, et qui sans sortir des circonstances ordinaires de la paix, en dépasserait probablement soixante.

Si l'on admet comme élémens de l'exécution des mesures qui conduiraient à cet objet, une volonté forte et persévérante et la continuation de la paix, on croit que cinq années seraient une période plus étendue que ne le nécessiterait l'achèvement de cette entreprise importante, dont le succès ferait passer 50 à 60 millions de transactions avantageuses entre les mains du commerce français.

Section III.

Colonies agricoles.

Les colonies agricoles de la France sont si peu connues que leur richesse n'a point encore été déterminée d'après des bases rationnelles, et que, sur ce sujet, il y a presque autant d'erreurs que d'assertions. L'étendue du commerce des colonies étant la juste mesure de leur prospérité, et celle-ci résultant de l'accomplissement d'un certain nombre de conditions, nous pouvons remonter, par la connaissance de ces élémens, à la détermination positive du degré de prospérité auquel peut parvenir ou s'est élevé déjà chacun de nos établissemens d'outre mer.

Dans cet objet important, et pour arriver à une solution complète exprimée par des nombres, nous examinerons successivement jusqu'à quel point les quatre colonies agricoles de la France possèdent les conditions nécessaires d'une haute prospérité qui puisse étendre celle du commerce de la France. D'après les bases posées précédemment, nous chercherons par quels moyens on peut suppléer à ce qui manque à nos établissemens pour atteindre ce but essentiel; quels avantages chaque colonie trouve dans son état actuel, et quels sont ceux qu'on pourrait obtenir d'un système d'améliorations sagement conçues et habilement exécutées.

1.° *Situation.*

		Latitude.	Longitude.
Bourbon..	Mer d'Ethiopie. . . .	20° 51′ S.	53° 10′ orient.
Martinique..	Mer Caraïbe. . . .	14° 35′ *N.*	63° 26′ occid.
Guadeloupe.	*Idem.*	15° 59′. . . .	64° 5′.
Cayenne. . .	Atlant. équatoriale.	4° 57′. . .	54° 37′

Les inconvéniens de la situation de l'île de Bourbon sont : sa distance considérable de la métropole, son isolement, son défaut de ports et le voisinage de l'île de France, qui, en passant au pouvoir de l'Angleterre, devient en temps de paix une colonie rivale, et en temps de guerre une base d'opérations hostiles. Ses avantages sont : un gissement, qui comporte la culture riche et féconde des plantes tropicales, et qui, par l'effet d'une température modérée, n'exclut point la possibilité du travail des blancs; une proximité favorable à des liaisons de commerce avec Mozambique et Sofala, où l'on peut trouver de nouveaux débouchés aux produits de notre industrie; une position qui permet d'entreprendre des expéditions pour les golfes Persique et Arabique, et d'établir des liaisons avec des pays que le commerce n'exploite encore que partiellement.

Les moyens d'assurer et d'accroître ces avantages sont : — D'échanger les établissemens de l'Inde, Pondichéri et Chandernagor, dont la possession ne peut plus nous convenir, contre l'île de France, qui nous est nécessaire pour servir de port à l'île de Bourbon et agrandir notre commerce. — De fonder à Madagascar une colonie d'entrepôt dans un lieu qui ait un hâvre sûr et commode et un air salubre. Cet établissement est absolument nécessaire à l'approvisionnement de Bourbon et des navires français commerçant au-delà du Cap de Bonne-Espérance, et dont le nombre s'accroîtrait, si nous établissions des relations avec l'Afrique orientale et les îles indépendantes de l'Océan indien.

La situation de la Martinique et de la Guadeloupe à l'in-

convénient de la grande proximité des îles anglaises de Sainte-Lucie et de la Dominique, qui facilite, en temps de paix, la contrebande, et, en temps de guerre, les embuscades des corsaires, la station des escadres ennemies et le blocus des ports. Les avantages de leur situation sont nombreux; ce sont principalement : un gissement, qui permet de cultiver toutes les espèces végétales des tropiques; une situation centrale dans la longue chaîne des Antilles, un attérage facile, des ports multipliés et excellens, une médiocre distance de la métropole, n'exigeant guères que 30 jours de voyage, une heureuse proximité des plus belles contrées du Nouveau-Monde; et spécialement à la Martinique, une station navale, une position militaire, un poste de communication entre les deux hémisphères, et la place de commerce, qui est le centre des transactions les plus étendues de l'Amérique tropicale.

Les moyens d'accroître ces avantages sont ceux ci-après : — Établir des liaisons commerciales avec les ports secondaires et les lieux peu fréquentés du littoral de Colombie et du Mexique, au moyen d'un grand cabotage fait par des goëlettes, fines voilières, protégées contre les pirates par des briks de guerre multipliés. — Employer les navires mus par la vapeur pour communiquer régulièrement avec Cuba, Saint-Domingue, Porto-Rico, et concourir avec les Iles danoises et les navires américains à l'approvisionnement des marchés de ces colonies populeuses. — Détruire l'interlope de Sainte-Lucie et de la Dominique. — Faciliter les opérations maritimes dans nos ports principaux en préparant aux bâtimens des moyens d'aiguade, de réparation et d'approvisionnement, ce qui diminuerait les travaux

pénibles et dangereux des équipages et la longueur dispendieuse des relâches. — Tenir le commerce informé par des paquebots et des avis multipliés, des besoins de chaque marché de l'Archipel des Antilles ainsi que du continent, afin qu'il puisse profiter de toutes les occurrences favorables. — Ouvrir aux navires français exclusivement les ports secondaires de nos colonies, ce qui, diminuant les frais de transport et de commission des marchandises, en abaisserait le prix et en accroîtrait la consommation. — Rendre plus salubres les ports des Antilles françaises, afin que les expéditions des navires ne soient pas grévées de frais d'hôpitaux et de longues quarantaines, et que la perte des équipages, par l'irruption des maladies contagieuses, n'en compromette pas le succès.

L'île de Cayenne, qui constitue la partie cultivée et commerçante de la Guyane française, a l'avantage d'une position au vent de l'Archipel d'Amérique, ce qui permet d'échelonner les relâches du commerce; le sol en est fertile, la température modérée; tous les végétaux des tropiques y prospèrent; mais son isolement, le défaut de port profond et d'établissemens maritimes atténuent les avantages de sa situation.

En résumé, nos colonies l'emportent, par une proximité favorable, sur les belles îles des Moluques et des Philippines; elles ont l'avantage sur le Canada et la Nouvelle-Hollande par leur gissement tropical; et leur situation insulaire les préserve du malheur de ces irruptions désastreuses, dont sont menacées les possessions britanniques dans l'Inde, par les Pindaries et les Birmans, et en Afrique, par les Caffres et les Achantis.

2.° *Territoire.*

	Lieues carrées.			
	Longueur.	Largeur.	Circonfér.	Surface.
Bourbon.	20. . . .	15. . .	56. . .	230
Martinique.	20. . . .	8. . .	70. . .	58
Guadeloupe prop. dite.	15. . .	9. . .	46. . .	69
— Grande-Terre. . . .	11. . .	14. . .	48. . .	46
Marie-Galante.	4. . .	4. . .	12. . .	7
Cayenne et lieux adjac.ˢ				20
Étendue de la surface des colonies agricoles. . .				430

La séparation et l'isolement de chacune des parties de ce territoire leur donne l'avantage : — De n'avoir point à redouter les excursions d'un ennemi limîtrophe, les migrations des insectes dévastateurs, tels que les sauterelles, ou les excursions des bêtes féroces, telles que les tigres de l'Indoustan ou les lions de l'Afrique australe.—D'accroître avec l'étendue des côtes, celle des moyens de pêche, utiles à la subsistance des habitans et surtout les communications maritimes qui sont presque les seules possibles, dans les pays de la zône torride nouvellement habités. — De multiplier le nombre des courans d'eau, par l'effet nécessaire du double versant des montagnes, ce qui favorise l'établissement des usines. — De varier les situations et les expositions, ce qui permet de varier les cultures. — De multiplier les places de commerce, et de rapprocher de leurs transactions les produits qui en sont les objets. — De diminuer les inconvéniens de la proximité des établissemens de l'ennemi et de donner de nombreuses facilités à une défense efficace.

Mais tous les avantages que possède le territoire des colonies, deviendraient seulement des motifs de regrets, si son étendue ne répondait point aux besoins qu'il est destiné à satisfaire, et si, comme les établissemens suédois et danois de Saint-Barthélemi et Saint-Thomas, la surface de ce territoire était hors de proportion, avec la quantité de denrées que la culture doit en obtenir, pour la consommation de la métropole et pour son commerce. Examinons si cette condition d'étendue est remplie par les colonies que la France possède maintenant.

Dans l'état imparfait de l'agriculture coloniale, et sans autres progrès dans les opérations des fabriques, que ceux qu'offre le terme moyen du produit des Antilles françaises, il faut l'étendue suivante pour donner à la métropole ce qu'exige sa consommation en denrées des tropiques.

	Lieues carrées.	Carrés.	Produit du carré.
Cannes à sucre.	13.	20,000.	6,000 liv. de sucre.
Caféyers.	5 $\frac{1}{4}$.	8,000.	2,000. de graines.
Indigotiers.	1 $\frac{1}{3}$.	2,000.	750. de fécule.
Cotoniers.	34.	52,000.	5 à 600. de laine.
Totaux.	53. $\frac{2}{3}$.	82,000.	Le carré est de 3,402 toises carrées.

Pour fournir au commerce d'exportation de la France, une quantité double de ces produits, excepté le coton, il faudrait seulement 30,000 carrés de plus, ou environ 20 lieues carrées; ce qui porterait à 112,000 carrés ou moins de 74 lieues, la surface totale du territoire néces-

saire pour une aussi grande masse de richesses. Il faudrait en sus, dans l'état actuel des choses, et d'après les proportions qu'il donne : 18 lieues de cultures alimentaires pour la population agricole, et 50 lieues de pâturages pour les bestiaux. Il n'en faudrait donc en tout que 142, tant pour les cultures coloniales et alimentaires, que pour les savanes; ce qui ne fait pas le tiers du territoire entier des colonies agricoles de la France, même sans y comprendre le littoral de la Guyane, ni aucune partie des nouveaux défrichemens du Sénégal. Si l'on substituait des prairies artificielles aux savanes, les pâturages seraient réduits de moitié; et si la population était accrue par la colonisation des blancs, dont l'industrie supérieure ferait produire moitié plus de subsistance aux cultures alimentaires, les plantations de vivres seraient diminuées d'autant; ce qui ôtant 34 lieues au domaine de l'agriculture, le bornerait à 108, c'est-à-dire au quart de l'étendue du territoire de nos colonies.

D'où il suit : — que Bourbon, la Martinique, la Guadeloupe et Cayenne suffisent par l'étendue de leur territoire, pour produire tout ce qu'il est possible de désirer, soit pour la consommation du royaume en denrées coloniales, soit pour l'extension de notre commerce, par l'exportation d'une quantité de ces denrées égale à notre consommation. — Qu'en supposant qu'un tiers du territoire de nos colonies soit stérile, ou d'une culture rendue peu avantageuse, par la situation locale, l'insalubrité ou les difficultés du défrichement ou de l'exploitation, il y a encore à choisir dans les deux autres tiers, la meilleure moitié des terrains les plus favorables, avec une latitude, qui per-

mettrait d'en cultiver le double. — Qu'il serait au moins superflu de chercher à fonder d'autres colonies agricoles, puisque celles que nous possédons, ont trois à quatre fois l'étendue qu'exigent les limites les plus reculées de tous nos besoins. — Que conséquemment tous les efforts de la France, pour augmenter ses établissemens d'outre mer, doivent se porter sur des colonies d'entrepôt et de déportation, susceptibles de former de grands marchés nécessaires à notre commerce, ou de rendre utile la population malheureuse et nuisible des prisons et des bagnes. — Et enfin que nos quatre colonies agricoles possèdent un territoire, qui permet l'extension de leur culture, et l'accroissement de leur population, dans des termes doubles de ceux qu'offre leur état actuel ou même dans des proportions beaucoup plus grandes encore.

3.° *Salubrité.*

La puissance des agens physiques qui constituent le climat de la zône torride, agit dans les colonies européennes, sur la mortalité de leurs habitans, en raison des localités, de la différence des races et de celle du régime et des soins conservateurs.

Par l'effet de la différence des localités, la mortalité de la population prise en masse, est ainsi qu'il suit :

A la Martinique, un sur 30.	A la Havane, un sur 29 ½
A Sainte-Lucie, un. . . 30.	A Batavia, un. . . 26 ½
Au Mexique, un. . . . 30.	A Bombay, un. . . 20

Par l'effet de la différence des races et de la résistance qu'oppose chacune d'elles aux agens délétères, la mortalité est à Bombay dans les rapports suivans :

Parmi les Européens, un sur.	18 ¼
— les Musulmans, un	17 ½
— les Parsis, un.	24
A Batavia :	
Parmi les Hollandais, un sur.	11
— les Chinois, un.	29
— les Javanais et les Malais, un.	46
— les esclaves, un.	13
Aux Antilles :	
Parmi les créoles blancs, un sur.	25 ½
— les affranchis, un.	24
— les Européens, un.	20

Par les effets meurtriers de la fièvre jaune et des dysenteries contagieuses, elle est ainsi qu'il suit :

Parmi les troupes françaises, un sur.	3
— les troupes anglaises, un.	5
Par la différence des soins conservateurs :	
Parmi les esclaves de la Grenade, un sur.	23
— les esclaves de la Trinidad, un.	28 ½
— les esclaves de la traite, débarquant, un.	6
— les esclaves enrégimentés de l'Angl., un.	28
— les esclaves de la population agricole de la Martinique (1), un.	31 ½

Par la différence des terrains élevés, ventilés, et de ceux coupés de marais et d'eaux stagnantes :

---

(1) Voyez pour les détails, les Mémoires de l'auteur sur ce sujet, et consultez Barrow, Stavorinus, Pugnet, Colquhoun, les Transactions de la Société de Bombay, etc.

Dans la Péninsule sept. de la Martinique, un sur 37
— la Péninsule méridionale, un 31

Ces derniers nombres montrent que dans des localités heureusement choisies, la vie humaine n'est pas plus exposée sous la zône torride que dans nos climats; mais il importe de le redire : il ne faut attendre aucun succès des plans les mieux concertés, des dispositions les plus sages, des dépenses les plus grandes, tant qu'on ne reconnaîtra pas avec des soins prévoyans, les lieux destinés à l'habitation des hommes, et que leur existence ne sera pas défendue contre les épidémies et les contagions, par des mesures préservatrices exécutées avec une persévérance infatigable.

Toutefois, ce serait se faire une idée fausse des contrées tropicales, en les voyant devenir le tombeau de tant d'européens, que de croire que l'air y est infecté d'un germe pestilentiel; la nature n'est point gouvernée, dans ces régions lointaines, par d'autres lois que sous le ciel de notre patrie. Aucune contagion ne s'y développe, si elle n'a été récemment importée du dehors, ou si l'on ne l'a laissée se perpétuer de proche en proche, depuis une introduction antérieure. Aucune épidémie n'a lieu, loin des endroits marécageux, dans les campagnes soumises à l'action des vents, et dans les lieux dont les habitans joignent à l'exercice et à la propreté, un bon régime alimentaire. Mais dans les ports où les étrangers sont entassés dans des demeures insalubres, nourris d'alimens malsains, en proie aux passions et aux chagrins, exposés aux contagions qu'apportent les navires, et que disséminent leurs cargaisons ou leurs équipages, la vie est sans

cesse menacée, et rarement elle atteint sa limite naturelle. Il en est encore ainsi dans les campagnes, lorsqu'elles sont voisines des marais, connus dans l'Inde, sous le nom de Jungles, et aux Antilles, sous celui de Palétuviers. Des fièvres intermittentes attaquent alors la population, minent par des invasions répétées la force des cultivateurs, et amènent à leur suite une multitude de maladies, qui abrègent leur existence.

Deux séries de mesures sont indiquées contre ces calamités, par leur nature et par leurs causes : contre les contagions, telles que la fièvre jaune, la varioloïde et le cholera-morbus, il n'y a point d'autres moyens préservatifs qui soient efficaces, que la séquestration des individus infectés ou soupçonnés de l'être, et si la maladie est introduite, le prompt éloignement de tous ceux qui n'en sont point encore atteints. Contre les épidémies, dont les causes sont plus nombreuses et plus variées, il faut recourir à un système d'hygiène plus compliqué; toutefois on ne peut manquer de réussir à en tarir la source funeste : — En éloignant des marais, qu'il est impossible de dessécher, la population des colonies, et surtout les européens et les nouveaux colons. — En choisissant les derniers avec un soin particulier, dans le nombre des individus, dont la constitution est en rapport avec le climat de la zône torride. — En améliorant le régime de la population agricole et des troupes, dont la mauvaise nourriture produit des maladies asthéniques, et des dysenteries mortelles et même contagieuses. — En écartant des villes les européens, qui n'étant pas encore acclimatés par un long séjour, conservent une fatale aptitude à contracter

la fièvre jaune, dont le germe s'est disséminé, en mille endroits, par des irruptions multipliées. — En établissant dans les ports et à bord des navires du commerce, un ensemble de mesures, que réclament les intérêts de l'humanité, pour la conservation des équipages, la limitation des quarantaines, et la garantie de la santé publique. — En adoptant pour les troupes, les marins, les déportés et les esclaves, le principe bienfaisant de l'amirauté d'Angleterre, qui compte au premier rang des élémens de la capacité d'un chef, l'art de conserver les hommes.

Les dispositions propres à conduire à l'objet de chacune de ces mesures sont détaillées dans une Hygiène des Antilles, que nous avons publiée en 1817, et qu'ont honorée de leur approbation les plus hautes autorités de l'Etat et de la Science. Nous pouvons encore indiquer dans le même but, le Projet de réglement, pour prévenir, arrêter et combattre les maladies contagieuses, dans les colonies françaises des deux hémisphères, soumis en 1817 à la Commission des colonies, dont l'auteur était membre, examiné, en 1818, par le Comité du conseil d'Etat, chargé du département de la marine et des colonies, approuvé en 1820, par la Commission sanitaire et centrale du royaume, et communiquée postérieurement aux conseils de gouvernement des colonies, par ordre du Ministère de la marine.

4.° *Fertilité.*

Les terrains qui composent, dans les colonies, l'ensemble des propriétés, sont, sinon les plus fertiles, tout au moins ceux dont l'exploitation est, par leur situation,

la plus facile et la plus avantageuse; leurs différens degrés de fertilité résultant principalement de la nature du sol, on pourra juger, par le tableau suivant, de ce que l'agriculture doit en attendre.

	Lieues carrées.			
	Formation volcanique.	Formation calcaire.	Formation alluviale.	Étendue totale.
Martinique	33 ⅓	4	8	45 ⅓
Iles de la Guadeloupe	26	30	16	72
Marie-Galante	»	6	½	6 ½
Bourbon	10	»	»	10
Cayenne et lieux adj.	6	»	6	12
Etendue de chaque espèce de terrain	75 ⅓	40	30 ½	146

Les terrains volcaniques sont de trois sortes; chacune a l'étendue énoncée ci-après :

	Terr. ponceux.	Terr. taffacés	Terr. argil.	Étend. tót.
Martinique	6 ⅓	6 ⅓	20 ⅔	33 ⅓
Iles Guadeloupe	»	10	16	26
Bourbon	»	4	6	10
Cayenne	»	»	6	6
Etendue de chaque espèce de terr. volcan.	6 ⅓	20 ⅓	48 ⅔	75 ⅓

L'étendue du territoire des colonies agricoles de la France étant de 430 lieues carrées, et celle des propriétés de 146 seulement, cette dernière surface ne forme pas le tiers de l'autre; et il y a 284 lieues carrées de terres stériles ou en friche, formant au-delà des deux tiers de notre

domaine colonial. Néanmoins, il suffit de l'étendue actuelle des propriétés pour donner tout ce qu'exige, en denrées tropicales, la consommation de la France, et un commerce d'exportation d'une quantité égale. En effet, nous avons vu précédement, que, pour ce double objet, avec des cultures alimentaires et des pâturages proportionnés, 142 lieues carrées sont une surface, dont l'étendue excède tout ce qui peut être nécessaire.

Sur les 146 lieues, formant l'ensemble des propriétés, il y en a : — Trente de formation alluviale, possédant le plus haut degré de fertilité. Les cannes à sucre se plaisent dans cette espèce de sol, mais son habitation est insalubre, et le travail des blancs n'y est que rarement praticable. — Quarante de formation calcaire, et d'une fertilité médiocre, comparativement aux terrains d'alluvions; mais, toute espèce de culture peut y prospérer, et le séjour n'en est nuisible à l'homme que par l'élévation de la température, qui n'est atténuée, ni par la hauteur des montagnes, ni par l'abondance des eaux, ni par le voisinage des forêts. — Soixante-quinze lieues, ou plus de moitié, dont les terrains sont volcaniques, et présentent divers degrés de fertilité, savoir: — Dans les 6 à 7 lieues de terrains ponceux, à la Martinique, il n'y a pas une plus grande fertilité que dans les îles calcaires, mais la culture y est facile, l'air salubre, et les formes du sol favorables aux opérations de l'industrie agricole. — Dans les 20 lieues de terrains tuffacés, on trouve le minimum de la fertilité, et même assez souvent le sommet des mornes est presque stérile; mais les vallons, arrosés par des torrens, sont propres aux cultures partielles; et, ces terrains étant si-

tués sous le vent des montagnes, le long de la mer, ils ont l'avantage de recevoir des pluies fécondantes, et de communiquer avec les grands marchés, au moyen d'embarcations rapides et légères. — Dans les 48 lieues de terrains argileux, la fertilité dépend du degré de décomposition des laves. C'est cette circonstance qui donne à la Martinique la supériorité qu'elle possède sur la Guadeloupe proprement dite ; néanmoins si l'on exprime la fertilité des terrains calcaires et ponceux, par un, et celle des terrains d'alluvions, par 3, on doit considérer, comme étant intermédiaire, celle de la formation argileuse, et conséquemment l'énoncer par le nombre 2.

L'ensemble des propriétés des colonies agricoles, étant ramené à ces termes, on trouve qu'il y a :

30 lieues de terrains d'alluvions ou de 1.re classe;
48. . . . de terrains argileux ou de 2.e classe;
46. . . . de terrains ponceux et calcaires ou de 3.e classe;
20. . . . de terrains tuffacés, au minimum de la fertilité.

Sous le rapport de la salubrité, l'habitation de ces terrains doit mériter la préférence dans l'ordre suivant : terrains ponceux, tuffacés, argileux, calcaires et d'alluvions.

Il ne faut pas croire que dans les 284 lieues carrées, dont aucune partie n'est comprise dans l'étendue des propriétés, il n'y ait point des terrains fertiles et susceptibles d'une riche culture. Sans doute, dans ces deux tiers de notre territoire colonial, il y a des marais vastes et profonds, des montagnes inaccessibles, des plateaux bordés de précipices, des rochers dépouillés de terre végétale, et des forêts dont la conservation est nécessaire; mais un

tiers, ou la moitié peut-être de cette étendue est susceptible d'une exploitation avantageuse, et n'a besoin, pour donner des récoltes précieuses, que d'une population laborieuse, dont la force ne soit pas au-dessous des opérations d'un défrichement. Les terrains, qu'on dédaigne dans les colonies françaises, seraient exploités soigneusement et avec fruit, par les Hollandais de la Guyane, ou les Danois de Saint-Thomas; et certainement la moitié des cultures des Antilles anglaises couvrent un sol qui ne vaut pas celui qu'on abandonne à la Martinique et à la Guadeloupe, comme ne valant pas la peine d'être mis en valeur. Toutefois, la nécessité de recourir aux terrains en friche, n'existe point dans la tâche de développer la prospérité agricole de nos établissemens d'outremer. Il suffit, pour cet objet, d'une surface de 142 lieues carrées tout au plus; les propriétés en ont actuellement 146; ainsi, sans aucune invasion sur les bois, le domaine de l'agriculture peut trouver, dans les seuls terrains constituant les propriétés, tout ce que réclame l'extension de ses produits.

5.° *Population.*

	Blancs.	Affranchis.	Esclaves.	Total.
Martinique	10,000	10,000	80,000	100,000
Iles Guadeloupe	12,500	6,500	101,000	120,000
Bourbon	15,000	5,000	53,000	73,000
Guyane	1,000	1,500	13,500	16,000
Totaux	38,500	23,000	247,500	309,000

Les recensemens étant toujours au-dessous de la vérité,

on peut porter assurément ces nombres, par approximation, à :

45,000 blancs, indigènes ou européens;
25,000 affranchis, originaires d'Afrique;
250,000 esclaves nègres, ou métis.

Total. . 320,000 habitans, dont 275,000 de race africaine.

La partie active de la population esclave ne se forme guères dans les colonies françaises que de la moitié du nombre total des individus de cette classe; l'autre moitié se compose des enfans, des vieillards, des infirmes et des nègres ayant exemption; ainsi, la population laborieuse n'excède pas 125,000 personnes des deux sexes.

L'étendue actuelle des cultures suppose une distribution de travaux agricoles, qui exige la population rurale, dont voici les nombres :

	Carrés.		Cultivateurs.
Cannes. . . .	27,570,	à 3 cultivateurs pour 2 carrés.	20,677
Caféyers. . .	11,475,	à 1 cultivateur chaque.	11,475
Cotonniers.	4,600,	à 1 cultivateur pour 2 carrés. .	2,300
	43,645	carrés en culture coloniale. .	34,452

Il y a, dans nos colonies agricoles, 250,000 esclaves; s'ils étaient tous employés aux cultures, il y en aurait à très-peu près 6 attachés aux travaux qu'exige un carré de terre, qui n'excède que de peu de chose un hectare et un tiers. En réduisant à moitié, cette classe, il y aurait encore 3 individus, par carré de 3,402 toises carrées; c'est-à-dire deux fois plus qu'il n'est nécessaire, même en faisant toutes les concessions possibles.

Dans l'état actuel de l'agriculture coloniale, qui n'obtient pas de l'usage des machines et des animaux, le surcroît de forces, qu'elle devrait employer, 34,500 cultivateurs, suffisant pour les terres en rapport, il en reste 215,000, ou 6 fois autant, qui sont oisifs, incapables, ou détournés de leur destination première. Si l'on admet qu'une population rurale, qui fournit 35,000 cultivateurs, est double de ce nombre, ce qui est une supputation considérée comme vraie aux Antilles, il y a 180,000 esclaves inutiles, dans nos colonies, à leur produit agricole. On peut même croire qu'il n'y en a pas moins de 200,000, ou près des 4 cinquièmes, quand on calcule le nombre d'affranchis, qui exploitent eux-mêmes leurs propriétés, et les blancs créoles ou européens, qui, depuis quelques années, surtout, se livrent aux travaux des cultures secondaires, et à ceux de l'industrie agricole. Au lieu de cet état d'inertie ou de cette distribution vicieuse du travail, qui enlève la population rurale à sa destination, pour lui donner des professions qu'elle remplit mal, ou pour la placer en domesticité, supposons que les nègres des colonies sont tous attachés à la glèbe; que la moitié seulement est inerte, par les effets de l'incapacité physique; enfin que la quantité de travail qu'exige en plus, la grande culture, étant compensée par celle qu'exige, en moins, celle des cultures secondaires, il suffit, en masse, d'un cultivateur par carré. Nous trouverons, d'après ces bases, avouées par l'expérience, que l'étendue des terres en rapport devrait être maintenant, dans nos colonies, de 125,000 carrés, ou près de 82 lieues carrées. Nous avons vu que pour fournir à toute notre consommation, et en-

core aux exportations de notre commerce, il suffit de 112,000 carrés, ou moins de 74 lieues en cultures coloniales. D'où il suit que la population esclave des établissemens transatlantiques, employée exclusivement à l'agriculture, serait suffisante pour porter nos colonies au plus haut degré de prospérité, et doubler, sans aucun excès de travail, l'étendue du rapport de leurs cultures; mais, la condition nécessaire d'un si grand succès serait d'attacher à l'agriculture, 2 individus sur 4 de cette population, au lieu d'un sur six, comme aujourd'hui; et il faudrait obtenir, pour cet objet, le travail de 125,000 nègres, au lieu de 35,000, qui forment seuls la population rurale effective.

Des obstacles invincibles s'opposent à cette importante amélioration; et empêchent qu'on ne rende à la culture, les 90,000 individus formant la moitié laborieuse des 180,000 qu'on en a détournés, et qui servent d'artisans ou de domestiques, dans les villes, ou vivent de quelque industrie stérile pour les intérêts coloniaux. Ces obstacles sont : des habitudes enracinées, des convenances, des droits acquis, consacrés par le temps, la nature du contrat social, et une possession qui a tous les titres de la propriété. Il faut donc recourir à d'autres moyens pour augmenter la population active des établissemens français, au-delà des mers, et pour tenir lieu de la traite. Une grande mesure peut seule donner ce résultat : c'est la colonisation des blancs.

Les bornes naturelles de notre sujet ne nous permettent point d'entrer dans les détails d'exécution de ce projet. Nous devons nous borner à dire que ses bases essentielles

sont d'opérer partiellement et successivement, et non simultanément et en masse, comme on a toujours fait. Nous ajouterons qu'une enquête a pleinement justifié, et l'expérience complètement vérifié, les assertions avancées, dès 1817, dans un mémoire où nous avions démontré par les faits, la possibilité et les avantages de la colonisation des blancs. Il ne reste aujourd'hui aucun doute sur le succès de cette grande mesure, exécutée par les moyens que nous avons indiqués.

Voici les limites qui en bornent l'étendue : Pour produire les denrées coloniales que consomme annuellement la France, et de plus, une quantité égale, destinée au commerce extérieur, exceptant toutefois le coton de cette dernière masse, il faut 112,000 carrés de cultures en rapport, et, au maximum, dans l'état actuel d'imperfection des opérations agricoles et industrielles, un pareil nombre de cultivateurs. En descendant aux détails, on reconnaît qu'il en faut même encore moins.

40,000 carrés de cannes exigent seulement	60,000 cultiv.
16,000. . . . . de caféyers.	16,000
4,000. . . . . d'indigotiers.	2,000
52,000. . . . . de cotonniers.	26,000
112,000 carrés de cultures.	104,000 cultiv.

Mais, les colonies de déportation pouvant donner à nos fabriques le produit de 40,000 carrés plantés en cotonniers, il suffirait que les colonies agricoles en eussent 12,000 en rapport, ce qui réduirait à 6,000 tout au plus les individus travaillant aux cotonneries, même en ad-

mettant qu'il faut pour 2 carrés un cultivateur, tandis que, certainement, un européen peut en cultiver 3. Ainsi, toute la population active que demande ce projet, se borne à 84,000 individus répartis dans nos quatre établissemens principaux. Un calcul rigoureux a montré que, quelque soit le nombre de ceux employés réellement aujourd'hui aux travaux de la terre, le produit n'est guères au-delà de ce que 34,000 ouvriers doivent faire; conséquemment, il faudrait coloniser 50,000 européens pour remplir cet immense déficit. Une transmigration aussi considérable ferait désespérer du succès; heureusement, elle n'est point nécessaire, et réduite à la moitié, ou même à 20,000 individus, elle atteindrait infailliblement le but qu'on se propose. Il ne faudrait, pour en compléter l'effet, qu'obtenir, par des mesures locales d'administration, un accroissement de 30,000 cultivateurs indigènes; or, cette tâche n'a rien d'impraticable, puisque ces mesures peuvent atteindre, sur une population noire de 180,000 individus, 90,000 personnes capables de travaux agricoles. Il suffirait donc d'en rattacher une sur 3 aux opérations de la culture. On ne peut douter que des encouragemens bien dirigés ne puissent donner la même destination à la moitié des 25,000 affranchis, et que, par la multiplication des bêtes de labour et des instrumens d'agriculture, on ne puisse accroître considérablement la force appliquée aux travaux des colonies.

En résumé, les élémens de la prospérité, dont nous avons indiqué les puissans effets, sont : — La colonisation partielle et successive de 20 à 25,000 européens; — La conservation des 34,000 cultivateurs qui fertilisent au-

jourd'hui nos colonies; — L'accroissement de leur nombre, par 25 à 30,000 individus, appartenant aux 180,000 esclaves détournés des occupations agricoles, ou aux 25,000 affranchis qu'il importe d'encourager à s'y livrer. Nous ferons voir bientôt par quel succès serait suivie l'exécution de ces mesures.

6.° *Culture.*

L'étendue de toutes les espèces de cultures des colonies françaises, est approximativement ainsi qu'il suit :

Martinique.......	24,500 carrés, ou..	16 lieues carrées.
Iles Guadeloupe...	26,510........	17 $\frac{1}{3}$
Bourbon........	6,126........	4
Guyane......	4,060.......	2 $\frac{2}{3}$
Total....	61,190 carrés...	40 lieues carrées.

Les plantations de vivres, telles que celles du manioc, du riz, du maïs, des patates, des ignames, des bananiers, occupent à-peu-près le quart de cette surface. Les cultures coloniales sont ainsi qu'il suit :

Cannes à sucre.....	29,570 carrés, ou	19 $\frac{1}{3}$ lieues c.
Caféyers.........	11,465......	7 $\frac{1}{5}$
Cotonniers, roucouyers.	4,600......	3
Total.....	45,635 carrés...	30 lieues c.

Ces surfaces équivalent à environ 40,000 hectares de cannes à sucre, 14,000 de caféyers, et 6,000 de cotonniers et roucouyiers; ensemble, 60,000 hectares.

1.° Les 30,000 carrés de cannes donnent approximati-

vement 100,000,000 livres de sucre brut; c'est 3,330 pour le produit d'un carré qui doit en rapporter 6,000, par un terme moyen, et avec une industrie manufacturière et agricole encore éloignée de la perfection actuelle des arts de l'Europe; d'où il suit qu'il s'en faut de 2,670 livres de sucre par carré, que nos colonies prises en masse n'atteignent à ce médiocre degré de perfection.

2.° Les 10 à 12,000 carrés de caféyers produisent annuellement 9,000,000 livres de graines; c'est à peine un produit de 750 livres par carré; or, le terme moyen d'une culture soignée est triple de cette quantité et même s'élève encore plus haut; mais, comme nous embrassons ici des résultats qui doivent être diversifiés autant que le sont les terrains, les expositions et les circonstances des récoltes, nous ne porterons qu'à 2,000 livres pesant le rapport annuel du carré de terre planté en caféyers productifs. Il s'en faut de 1250 livres par carré que l'on atteigne maintenant ce terme, attendu que la culture du caféyer décline à la Martinique et à la Guadeloupe, et que presque tous les riches propriétaires l'ont abandonnée.

3.° Le cotonnier et l'indigotier ne sont plus cultivés que partiellement dans nos colonies, et les produits du dernier de ces végétaux sont disparus du tableau que fournissent nos établissemens. On ne compte qu'environ 4,000 carrés plantés en cotonniers, donnant à l'exportation 1,600,000 livres de coton; c'est 400 livres par carré, ou un 5.e de moins que ce qu'on obtient par le terme moyen d'une culture médiocre. A Cayenne, au témoignage de M. Noyer, on obtient de 7 à 900 livres de coton du carré de la Guyane, qui, cependant, est moindre

de 902 toises carrées que la mesure agraire de même nom à la Martinique; mais les terrains d'alluvions de la Guyane sont extraordinairement fertiles.

Au lieu de cette culture languissante et bornée, voici le but qu'il est utile et possible d'atteindre presqu'immédiatement dans les quatre colonies agricoles de la France :

Carrés.		Livres.
40,000	de cannes à sucre, à 6,000 liv. de sucre brut chaque.	240,000,000
16,000	de caféyers à 2,000 liv. de graines chaque........	32,000,000
4,000	d'indigotiers à 750 liv. d'indigo chaque...........	3,000,000
52,000	de cotonniers, à 5 à 600 liv. de coton chaque.....	26,000,000

Les conditions premières de cet immense accroissement de prospérité coloniale sont une étendue de 112,000 carrés de terres fertiles et le travail de 104,000 cultivateurs. Il y a maintenant près de 30,000 carrés cultivés en cannes à sucre; il ne faudrait donc qu'une extension du tiers de l'étendue de cette culture; Bourbon et la Guyane offriraient les plus grandes facilités pour des plantations en cannes de 5,000 carrés, ou quatre lieues et un tiers dans chacune de ces deux colonies. Les caféyers de nos établissemens occupent près de 12,000 carrés; il faudrait agrandir leur culture d'un tiers, ce qui n'offre aucune difficulté, puisque ces arbustes habitant les sommets des collines élevées, ils peuvent occuper dans toutes nos îles de vastes terrains, maintenant envahis par les plantes buissonneuses. Les 4,000 carrés qu'il faudrait ajouter à leurs plantations actuelles équivalent seulement à 2 lieues deux tiers carrées. L'indigotier est l'objet d'une culture secondaire à créer entièrement, et qui conviendrait aux terrains humides et profonds de la Guyane; il exige seu-

lement 4,000 carrés. Le cotonnier demande, au contraire, la surface la plus vaste; mais, ainsi que nous l'avons fait observer, il peut être cultivé spécialement dans les colonies de déportation; il suffirait dans ce cas, pour compléter la consommation de la métropole, que les colonies agricoles possédassent 12,000 carrés plantés en coton, équivalant à moins de 8 lieues : il y a maintenant plus de 4,000 carrés employés à cette culture; il faudrait en tripler l'étendue; mais on sait que les terrains secs, pierreux, qui ne peuvent convenir à aucun autre végétal utile, sont ceux où prospère le cotonnier, et qu'il est aisé d'en trouver le long des côtes volcaniques, de très vastes, dont on ne tire aucun bénéfice, et qu'on peut couvrir, dès l'année prochaine, des forêts de cet arbuste. — En somme, les cultures nécessaires pour fournir à la consommation de la France et à son commerce d'exportation, n'exigeant que 72,000 carrés, il faudrait en ajouter 26,000 aux 46,000 qui sont maintenant en exploitation régulière, ou, en d'autres termes, porter à 50 lieues carrées, la surface de 30 lieues occupée maintenant par les cultures coloniales. Avec cette extension, ces cultures n'excéderaient encore que de peu de chose le tiers de l'étendue des propriétés, qui est de 146 lieues carrées; et leur surface ne formerait pas le 8.e de celle qu'offre le territoire de nos colonies agricoles, non compris le littoral marécageux et les immenses forêts de la Guyane.

Mais il est une autre tâche plus difficile que celle de trouver pour la culture, des terrains suffisans : c'est de perfectionner les opérations agricoles et industrielles à un tel point que l'on obtienne, de la même surface, presque

moitié plus de sucre et trois fois autant de café; ce qui, toutefois, équivaut seulement à donner à toutes nos colonies un degré d'activité et de perfectionnement égal à celui d'un grand nombre de sucreries et de caféyères de Saint-Domingue autrefois et de la Martinique aujourd'hui; terme que les progrès des arts permettent cependant de dépasser encore considérablement. En voici les moyens principaux dégagés d'une multitude de détails d'exécution, hérissés de calculs et d'exemples qui sont consignés dans des mémoires spéciaux.

Pour doubler le produit des 800 sucreries de nos quatre colonies agricoles, il faudrait : — Accroître, par une accession combinée de forces humaine, animale et mécanique, celles employées maintenant dans les colonies françaises, aux travaux de chaque habitation. — Pour augmenter la force humaine et faciliter le perfectionnement des opérations industrielles, procurer à chaque sucrerie, par la colonisation de 20,000 européens, un nombre d'ouvriers proportionnel aux besoins des usines. — Augmenter progressivement, chaque année, le nombre de ces ouvriers de manière à ce que tout le travail intérieur des fabriques soit fait par eux. — Faciliter l'introduction de procédés plus parfaits de cuite et d'énivrage du jus de cannes, en substituant des européens intelligens à des nègres qui n'agissent que par une routine dont rien ne peut les écarter. — Destiner annuellement, pour les 760 sucreries des Antilles françaises, 15 à 1600 hommes choisis dans les raffineries, ou employés, quelques mois avant leur départ, dans ces établissemens, pour y acquérir les connaissances nécessaires. — Rattacher, autant que possible, au travail

des grandes cultures les nègres des villes, et employer dans cet objet important divers moyens efficaces d'administration. — Encourager, par des dispositions favorables, les affranchis qui, au lieu de se dévouer aux professions industrielles qu'ils exercent dans les villes, se livreraient à l'apprentissage des opérations manufacturières, afin d'en faire leur occupation dans les sucreries. — Améliorer le régime alimentaire des esclaves, et y introduire l'usage de la viande, sans lequel on ne peut espérer d'augmenter la force, l'activité et le travail agricole de cette classe d'hommes. — Pour accroître la quantité de force animale nécessaire aux sucreries, multiplier les bœufs qui servent aux charrois, les mulets et les chevaux qu'on emploie aux portages et aux moulins à manége. — A cet effet, former des hattes dans l'intérieur des îles, multiplier les bestiaux, créer des prairies artificielles qui restreindraient les savanes à la moitié de leur étendue actuelle; fonder à la Guyane un établissement qui puisse fournir à bon compte aux Antilles françaises, tous les animaux domestiques dont elles ont besoin; approvisionner pareillement Bourbon au moyen de Madagascar; et faire naître dans toutes nos colonies une abondance favorable aux progrès de leur population. — Accroître la force mécanique employée dans les usines de la Martinique et de Bourbon, en multipliant les moulins à sucre mus par la vapeur; introduire à la Guadeloupe et à Cayenne cette espèce de moulin; perfectionner partout ceux qui ont pour moteur l'eau ou le vent; employer dans les ports et dans les campagnes les grues, les crics, les pompes, les machines à feu, les presses hydrauliques et les autres moyens qui suppléent à l'homme, et dont

l'usage est rare ou inconnu dans les colonies, quoique la prospérité publique y soit uniquement restreinte par le défaut de bras. — Par un ensemble de mesures dont l'énoncé serait ici trop étendu, amener les procédés chimiques et manufacturiers des sucreries, à un degré de perfectionnement analogue à celui auquel les arts les ont fait parvenir en France. Par exemple, chauffer le vézou à la vapeur, l'évaporer sans ébullition; remplacer les chaudières de fer hémisphériques par des chaudières de cuivre à fond plat; donner aux fourneaux une autre construction qui ménage le combustible ; décanter le jus de canne au lieu d'écumer; employer, pour clarifier, le sang de bœuf et le charbon animal; au lieu d'élever la cuite de 98 à 115 degrés réaumuriens, la laisser au-dessous du 88.e, selon la méthode de Dutrone; et par l'ensemble de ces moyens, éviter de brûler et de caraméliser une immense quantité de sucre, qui est détruite par les procédés actuels; enfin diminuer par un enivrage exact le résidu que forment les sirops non cristallisables, et augmenter d'autant la fabrication du sucre, en améliorant de plus sa qualité.

Pour tripler le produit des caféyères des Antilles françaises, de la Guyane et de Bourbon, il faudrait : — Mettre à la disposition de chaque propriétaire de l'une de ces sortes d'habitation, un cultivateur européen, ou même plusieurs, selon l'étendue des plantations; la situation des caféyères dans les montagnes, en ferait un séjour salubre et agréable pour les nouveaux colons, qui pourraient s'y livrer à toute espèce de travail, sans aucun danger pour leur santé. — Augmenter par ce moyen la force appliquée à la culture du caféyer, et préparer en

même temps l'introduction des perfectionnemens dont elle est susceptible. — Faire dans chaque colonie des semis et des pépinières de caféyers de Moka, de Marie-Galante et des Anses d'Arlet; et distribuer chaque année des jeunes plants, qui en proviendraient, aux propriétaires dont les arbres seraient dégénérés. — Introduire sur les habitations, l'usage de ces pépinières, qui seules peuvent conserver et propager les variétés les plus parfaites du caféyer. — Expérimenter la greffe de cette espèce utile, sur d'autres arbustes de la même famille naturelle; et choisir ceux-ci, parmi les espèces qui ont l'existence la plus longue et la plus robuste. Il existe un mémoire de l'Auteur sur ce sujet. — Essayer les effets de l'incision annullaire sur le caféyer. — Détruire les insectes qui l'attaquent parfois, soit par le lavage habituel à la brosse, soit par une recette particulière, en usage dans les jardins de Kew, et que nous avons fait communiquer aux colonies. — Dessécher le café, en grand, non au moyen de glacis, dont l'usage est dispendieux, long et souvent contrarié par la proximité des nuages dans les montagnes, mais par de vastes cylindres chauffés à la vapeur. — Exporter la graine dans son enveloppe nommée parchemin, ce qui conserverait son parfum et diminuerait la main-d'œuvre dans les colonies; pour cet état de la denrée, le tarif des douanes devrait être modifié spécialement. — Chercher un moyen d'empêcher les caféyers de pivoter, ce qui dans les terres peu profondes, telles que celles des Mornes, cause leur dépérissement et leur mort. — Adopter pour les colonies, les moyens employés en France et en Angleterre, pour encourager les cultures qu'on veut étendre et perfectionner;

accorder des prix pour des plantations nouvelles et bien soignées, d'un nombre d'arbustes déterminé; donner des primes pour le café en parche, exporté des colonies, dans nos ports et pour celui provenant avec des qualités supérieures, d'origine immédiate de graines arabiques; publier annuellement le tableau des perfectionnemens apportés dans la culture et la préparation du café, relever le courage et même le caractère des habitans caféyers, qu'un étrange préjugé fait considérer, comme d'un rang inférieur à celui des propriétaires de sucreries; employer enfin, l'émulation, la juste louange et tout ce qui excite les hommes à persévérer dans leurs travaux, et à les rendre de plus en plus utiles à eux-mêmes et à leur patrie (1).

Pour rétablir sur une grande échelle la culture du cotonnier et de l'indigotier, il faudrait : — Destiner spécialement à leurs travaux les colons européens, répartis entre les anciens établissemens, dans l'île de Cayenne, celle de la Guadeloupe proprement dite, et dans les parties de la Martinique et de Bourbon, propres à ces cultures. — Accorder des primes pour les nouveaux produits obtenus par ces colonies. — Aider par des secours, en tra-

(1) La Société d'agriculture de Calcutta vient de proposer des prix pour la meilleure culture et le plus grand produit du caféyer et du cotonnier ; pour l'introduction et la naturalisation de chaque espèce de fruit d'Europe ; pour l'amélioration des fruits indigènes, et pour la culture de ceux des Moluques. Le Gouvernement anglais a fait une fondation pour soutenir l'institution de ces prix, qui tendent à augmenter la production des denrées coloniales dans l'Inde britannique.

vail, en instrumens et en conseils éclairés, les premiers établissemens qui se formeraient et serviraient de modèles aux autres. — Distribuer des graines de cotonnier et d'indigotier, des qualités supérieures indiquées dans des recherches spéciales, communiquées en 1819 au Ministère de la marine. — Répandre l'usage des bons procédés de culture, par des instructions orales et imprimées, et mieux encore par la puissance de l'exemple. — Prêter aux nouveaux colons, les machines dont ils peuvent avoir besoin, pour défricher, récolter ou fabriquer, ce qui en fait connaître l'usage, le répand et le fait adopter. — Munir à cet effet les magasins de l'administration d'un certain nombre de charrues à avant-train, d'araires, d'extirpateurs, de herses, de semoirs, de faux, de moulins à coton, de cuves en cuivre propres à tremper l'indigo, etc. — Ordonner aux directeurs des jardins botaniques, des expériences spéciales sur les moyens de perfectionner les différentes sortes de cultures, notamment sur le choix des espèces exotiques, la taille, la greffe, l'échenillage, l'arrosement, les engrais, les amendemens et les autres opérations agricoles qui accroissent les récoltes ou les améliorent. — Eclairer ces recherches par celles qu'il est possible de faire en France, et dont le succès peut être obtenu par les mêmes hommes, qui ont déjà illustré leurs noms et leur pays, en découvrant en peu d'années tant de choses utiles aux arts et à l'industrie.

Indépendamment du produit que donnent les cultures coloniales, le territoire agricole de chaque colonie fournit encore une quantité de subsistances, qui entrent dans le commerce intérieur, ou qui servent immédiatement à

nourrir ceux dont le travail les obtient du sol : ce sont des racines féculifères : le manioc, la patate douce, l'igname, le chou-caraïbe, ou bien des fruits mucoso-sucrés, le bananier, la figue-banane, ou des fruits farineux : l'arbre à pain, le chataignier du Malabar, ou enfin une foule de légumes d'origine américaine, européenne, asiatique ou africaine. La majeure partie de la subsistance est fournie à la population par ces produits végétaux. Dans les colonies principales et dans les villes où l'usage du régime alimentaire de l'Europe est le plus répandu, la consommation de chaque individu est, en outre, de 60 livres de farine de froment et de 26 livres ½ de viande salée ; mais la principale nourriture consiste en farine de manioc et en 62 à 65 livres de morue ou autres poissons salés ; dans les colonies secondaires, la consommation des subsistances tirées de l'extérieur est beaucoup moins considérable. Il est presque inutile de dire que dans la réalité, la distribution de la viande salée et de la farine de froment n'a point lieu, par une égale répartition dans toutes les classes de la population, et qu'elle est presqu'entièrement bornée aux blancs ; toutefois il n'en est point ainsi des poissons salés et de la farine de manioc, qui sont d'un usage général.

Le régime alimentaire des colonies doit être réprouvé par la politique et l'humanité, car il place dans les mains de l'étranger l'approvisionnement d'une grande partie des subsistances nécessaires à la population, et les alimens dont il se compose, secondant l'action débilitante du climat au lieu de la réparer, provoquent une foule de maladies ; il est indispensable d'améliorer la nourriture

de la population : — En multipliant les bestiaux au moyen des hattes et des importations de la Guyane et de Madagascar, afin d'introduire l'usage de la viande fraîche, parmi les garnisons, les affranchis, les déportés et les dernières classes de la population. — En introduisant la coutume anglaise de fabriquer une sorte de bierre domestique, qui diminuerait les graves inconvéniens causés par des eaux chargées de sels terreux ou de débris organiques. — En renouvellant les tentatives que nous avons faites en 1819, pour naturaliser aux Antilles la culture de la pomme de terre, qui réussit aux Canaries, au Bengale, à Sumatra, etc. — En soumettant à une inspection de police, la fabrication de la farine de manioc, vendue dans les marchés, et en faisant exécuter les réglemens qui défendent d'en extraire la moussache ou fécule, ce qui réduit cet aliment à une sorte de son et le prive de ses principes nutritifs. — En donnant aux troupes qui occupent les forteresses ou forment les garnisons, des terrains qu'elles puissent cultiver, afin d'améliorer leur nourriture et même de fournir aux marchés des villes, des légumes abondans qui ajoutent à la subsistance publique. — En se servant de ce moyen, pour acclimater, multiplier, et répandre les productions végétales qui sont nécessaires ou utiles à la population, pour diminuer les effets fâcheux de son régime actuel.

On conçoit que chacune de ces dispositions pourrait être la matière d'un mémoire étendu ; et en effet, la plupart de leurs objets ont été traités, en détail, par l'Auteur, qui s'est prévalu de l'expérience et de l'observation, pour proposer, il y a plusieurs années, soit au Ministre

lui-même, soit à la Commission des colonies, dont il était membre, des améliorations dont le succès importait au bien-être des habitans de nos établissemens d'outre-mer.

On appréciera mieux les avantages attachés aux cultures de ces établissemens, en comparant leurs produits au revenu qu'on obtient du sol des contrées de l'Europe. Le grand carré de 3,402 toises carrées, fournit, par un terme rapproché du minimum, 6000 liv. de sucre brut, 2000 de café, 5 à 600 de coton, ou 750 d'indigo. Cultivé en cannes, il rapporte 3000 fr. quand le sucre vaut 500 fr. la barrique; il n'en donne maintenant que 2,720, attendu l'abaissement du prix de cette denrée, jusqu'à 45 francs le quintal; ses travaux exigent 3 cultivateurs, pour 2 carrés, ce qui fait pour chacun d'eux, au maximum, 2000 fr., et au minimum 1815; les frais d'entretien, qui sont cependant considérables, ne sont pas supportés par ce produit; ils sont couverts, quand les colonies sont florissantes, au moyen de la vente du sirop et du rhum. Planté en caféyers, le carré rapporte 2000 livres de graines, qui, à 1 franc 50 cent., font un revenu brut de 3000 francs; il n'exige qu'un seul cultivateur, qui conséquemment obtient de son travail beaucoup plus que lorsque la terre est cultivée en cannes à sucre; mais, le caféyer n'entre en rapport qu'à sa troisième année. En cotonniers, le carré fournit 5 à 600 livres de laine, dans les îles, et presque le double dans les excellens terrains de la Guyane; comme il suffit du travail d'un seul homme pour 3 carrés, le produit montait à 3000 francs pour chaque cultivateur, quand le coton valait 2 fr. la livre;

mais depuis qu'il est tombé à 25 sous, ce n'est plus, pour le labeur d'un individu, que 1875 francs par an. Enfin, le carré d'indigo, qui produit 750 livres de fécule tinctoriale à 10 francs chaque, donnerait l'énorme somme de 3,750 francs pour le travail du cultivateur manufacturier, si ce produit n'était soumis à des pertes fréquentes, par l'effet des insectes, de l'inclémence des saisons ou de la variation des prix, ce qui en restreint considérablement les bénéfices. En considérant ensemble les quatre espèces principales de cultures coloniales, on trouve que leur produit est annuellement de 1800 fr. à 2000 pour chaque cultivateur, ce qui porte la journée de travail à une valeur brute de 5 fr. à 5 fr. 50 cent. Il ne faut regarder ce revenu que comme un terme moyen entre le produit actuel, qui est atténué par le concours d'une multitude de causes funestes, et le produit élevé, qui résulterait de l'ensemble des améliorations proposées dans cet ouvrage.

7.° *Industrie.*

La colonisation de cinq à six mille Européens est le seul moyen de perfectionner l'agriculture et l'industrie manufacturière, dans chacun de nos établissemens transatlantiques, et conséquemment d'accroître la richesse et la prospérité de chacun d'eux; l'exécution de cette grande mesure ajouterait encore à ses heureux effets, en les étendant sur les arts mécaniques et sur toutes les professions, qui ont pour objet de pourvoir aux besoins pressans de la population. Sans nuire aux intérêts et aux droits de la métropole, qui fournit essentiellement à ses établissemens

d'outre mer, les principaux articles de leur consommation, il est nécessaire de créer, dans les colonies, une industrie locale capable de satisfaire à tout ce qui manque aux importations du commerce français. C'est l'unique moyen d'empêcher l'étranger d'intervenir dans les transactions des colonies, et il n'est point d'autre remède pour délivrer ces pays malheureux d'un état de besoin, de disette, et de dénuement des objets les plus utiles à la vie.

Parmi ces objets, qu'il est essentiel de multiplier, perfectionner, répandre, fabriquer ou vendre à meilleur marché, afin d'en augmenter la consommation, les plus importans, sont ceux ci-après : — Des établissemens de pêche, qui diminueraient la dispendieuse consommation de la morue étrangère. Une colonie de pêcheurs expérimentés importés, dans chaque colonie, et chargés de fournir les hôpitaux, les garnisons, les marchés de poissons frais, et d'espèces variées, serait d'un grand secours pour accroître les moyens de subsistance de toutes les classes de la population. — Des salines qui rendraient plus utiles les produits de la pêche, en permettant de les conserver quelque temps; elles seraient d'ailleurs indispensables à l'entretien des hattes, attendu que le sel entre nécessairement dans les moyens de nourriture et de conservation des bestiaux, sous la zône torride. Les localités faciliteraient l'établissement des salines, et il n'en résulterait aucun tort pour celles de la métropole, qui ne peuvent, attendu le prix du fret, approvisionner nos colonies transatlantiques. — Des fabriques de poterie commune, de tuiles, de briques, de chaux, qui permettraient de multiplier les maisons, et de prévenir le mal-

heur d'une population condensée, dans des pays visités par des contagions meurtrières. — Des chantiers destinés à fournir aux colonies agricoles, les bois de la Guyane et de Madagascar, nécessaires aux constructions civiles et militaires, et qu'il faut remplacer par des achats dispendieux de bois de l'Amérique du Nord. — Des machines à curer les ports, à déblayer les canaux, des pompes à incendie, des grues pour le chargement des navires, des pontons pour leurs réparations, des corps-morts pour leur mouillage dans les rades, des balises pour signaler les écueils, et autres moyens de conservation dont manquent presque toujours les établissemens coloniaux. — Des moyens de réparer les machines à feu, et de construire les moulins à eau, à vent et à manège, d'après les meilleurs principes et les derniers perfectionnemens. — Des fabriques de rhum, munies d'appareils propres à obtenir, non comme aujourd'hui, des tafias dépréciés, mais une liqueur identique avec les rhums de la Jamaïque et de la Barbade, et conséquemment d'un prix non moins élevé. — Des fabriques de soude qui puissent nous libérer d'une importation étrangère de six millions par an. Les plantes alkalifères, telles que le *Phytolacca decandra, l'Asclepias Syriaca, l'Helianthus tuberosus*, croissent spontanément aux Antilles. — Des fabriques de cochenille, qui puissent fournir à la consommation du royaume, dont la valeur n'est pas au-dessous d'un million et demi. Le Cactus cochenillifère croît avec vigueur et facilité le long des côtes occidentales de la Martinique et de la Guadeloupe. — Enfin, des cultures qui, telles que celles du thé et de la garance, peuvent être exécutées entièrement par des blancs, et donner un revenu considérable.

Il serait trop long d'énoncer ici toutes les branches d'industrie qui, sans nuire aucunement à la métropole, peuvent être naturalisées ou étendues dans les colonies, et augmenter le bien-être de leurs habitans en multipliant autour d'eux les moyens de satisfaire à leurs besoins; mais nous en avons dit assez pour faire reconnaître que le premier moyen d'alléger le malheur de l'esclavage, c'est de faire naître l'abondance dans les pays qui ne peuvent encore, de long-temps, en être délivrés, et qu'il n'est point de soins plus utiles, ni plus pressans que ceux qui peuvent améliorer la subsistance d'une population nombreuse à laquelle la France doit intérêt et protection.

8.° *Commerce.*

D'après les états des douanes, le commerce de la France avec ses colonies est ainsi qu'il suit, par un terme moyen de quatre années finissant en 1823 :

Importations des denrées coloniales......	40 millions.
Exportations des produits de la métropole..	31
Total du Commerce colonial....	71 millions.

Nos évaluations fondées sur une étude approfondie des produits de chaque colonie, sur la consommation déterminée par une observation immédiate, et d'après la comparaison d'un grand nombre de documens, portent ces valeurs beaucoup plus haut. Les seules transactions de nos établissemens avec leur métropole sont, en estimant en masse leurs objets, moitié plus considérables, ou tout au moins d'un tiers plus étendues.

100,000,000 de liv. de sucre brut, à 66 cent. le kilogr.		33,000,000 fr.
12,000,000	de café, à 1 fr. 50 cent. la livre	18,000,000
1,600,000	de coton, à 1 fr. 50 cent.	2,400,000
1,000,000	de cacao, *idem*	1,500,000
Bois de teinture, d'ébénisterie, épiceries, etc.		5,100,000
Total du Commerce colonial		60,000,000

En retour de ces produits, les colonies reçoivent une masse d'objets provenant du sol ou de l'industrie de la France, montant à une valeur approximativement égale. L'ensemble des transactions qui constituent l'importation dans les ports de la métropole, et l'exportation de nos produits dans les colonies, est donc d'environ 100 à 120 millions. Voici leur distribution actuelle, en y comprenant le commerce étranger, dont la masse varie de 34 millions à la moitié de cette somme, selon l'influence des circonstances temporaires.

	Export. des denrées coloniales.	Import. nationale et étrangère.	Masse totale du commerce colonial.
Martinique	32,500,000	30,000,000	62,500,000 fr.
Guadeloupe	33,000,000	30,500,000	63,500,000
Guyane	1,500,000	1,000,000	2,500,000
Bourbon	3,000,000	25,00,000	5,500,000
Totaux	70,000,000	64,000,000	134,000,000

Si l'on ajoute à cette somme le montant de l'interlope, il faut vraisemblablement élever jusqu'au delà de 150 millions de fr. la valeur des transactions commerciales, ayant lieu maintenant dans les colonies agricoles de la France. La participation de la métropole s'élève approximativement aux deux tiers de cette richesse; l'autre tiers

est inégalement divisé entre le commerce américain et le commerce anglais.

Par l'ensemble des mesures indiquées dans cet ouvrage, et spécialement par celles qui sont propres à agrandir la prospérité des colonies, le commerce, au lieu d'être renfermé dans ces limites, atteindrait dans nos seuls établissemens agricoles, l'étendue exprimée ci-après :

240 millions de livres de sucre brut à 66 cent. le kilogr.	80,000,000 fr.
32........de café, à 1 fr. 50 cent..................	48,000,000
4........d'indigo, à 6 fr..........................	24,000,000
12........de coton, à 1 fr. 50 cent.................	18,000,000
Cacao, roucou, bois de couleur, épiceries, etc..	10,000,000
Total..................	180,000,000

L'exportation des étrangers, réduite à son minimum, serait d'environ 10 millions pour les rhums et sirops, qu'ils échangeraient dans les entrepôts contre des articles d'approvisionnemens que la métropole ne peut fournir à ses colonies avec des avantages réciproques.

Les résultats que donnerait un tel état de prospérité seraient ceux énoncés ci-après : — L'importation des denrées coloniales dans les ports de France étant double de la quantité nécessaire aujourd'hui à la consommation du royaume, elle fournirait à l'exportation, dans le Levant ou dans les contrées du nord de l'Europe, 100 à 120 millions de livres de sucre, 16 millions de café, et deux millions d'indigo, valant, dans nos marchés, 76 millions de francs. — Elle remplirait, en outre, tous les besoins de la population en denrées coloniales, et compléterait la quantité de coton en laine nécessaire aux fabriques. —

Sa valeur serait triple de l'importation actuelle de nos colonies; elle l'excéderait de 120 millions par an, et équivaudrait 4 fois et demie à l'évaluation moyenne qui en est donnée par la direction des douanes. — Mais, d'ailleurs, l'exportation des étrangers serait réduite de moitié par la diminution des sirops qu'opérerait une meilleure fabrication, et par une moindre distillation de cette matière première qu'on change en rhum et en tafia, dans l'impossibilité de la cristalliser et d'en faire du sucre. — La production d'une masse de denrées coloniales, triple de celle que nos quatre établissemens agricoles peuvent fournir maintenant, accroissant, dans une même proportion, les moyens d'achats des habitans des colonies et leur consommation, l'exportation de nos produits ruraux et industriels trouverait un débouché d'une valeur approximativement égale. — Ainsi, l'agriculture et les manufactures de la métropole posséderaient, dans les colonies françaises, un marché offrant à leurs produits une vente peu au-dessous de 180 millions; c'est-à-dire triple de celle qui a lieu actuellement, ou même sextuple si l'on s'en référait aux évaluations officielles. — La masse générale de notre commerce colonial s'éléverait à 350 millions, sans y comprendre d'autres transactions que celles entre la métropole et ses établissemens agricoles. — Les colonies obtiendraient un bénéfice annuel de 10 millions, outre un accroissement de consommation et de bien-être, tel que, nonobstant une augmentation de 25,000 habitans, la dépense de chaque individu serait portée de 260 fr. à 533, ou plus de moitié en sus de ce que donne, pour la part de chaque personne, sans distinction de caste, la valeur annuelle de l'importa-

tion française et étrangère, et non compris la valeur des produits indigènes. — La métropole, en procurant uniquement un passage à bord des bâtimens de guerre aux nouveaux colons destinés aux travaux de nos établissemens agricoles, donnerait à 25,000 individus de la classe laborieuse, la faculté d'obtenir une valeur double ou triple de leur travail journalier, et conséquemment d'autant plus de moyens de soutenir une famille nombreuse. — Enfin, l'accroissement de la population blanche de chaque colonie, par l'accession de 3 à 6,000 européens, doublant l'effectif des milices, fournirait une force militaire capable de prévenir et d'empêcher l'invasion étrangère, ainsi que les désastres auxquels sont exposés nos établissemens d'outre mer, par l'insurrection des nègres, qui sont quatre à cinq fois plus nombreux que la race blanche. On serait dispensé par suite d'entretenir des garnisons dont l'effectif n'est jamais assez considérable pour empêcher les colonies d'être prises par l'ennemi, quoiqu'il soit suffisant cependant pour exiger de grandes dépenses, et nécessiter le sacrifice d'une foule de militaires qui sont sans cesse exposés dans les villes à des contagions meurtrières, tandis que dans les campagnes, on n'en éprouve jamais les désastres.

Les moyens d'amélioration coloniale indiqués dans cette dernière section pour nos établissemens agricoles, joints aux heureux effets qu'on doit se promettre de la fondation de colonies de déportation et d'entrepôt, donnent lieu de croire qu'on obtiendrait facilement, en moins

de cinq années, un accroissement de commerce tel que l'expriment par approximation les termes suivans :

	Leur exportation.	Leur importation.	Total.
	—	—	—
Colonies de déportation.	40,000,000...	40,000,000...	80,000,000 fr.
— d'entrepôt..........	20,000,000...	20,000,000...	40,000,000
— agricoles............	180,000,000...	170,000,000...	350,000,000
Commerce colonial.....	240,000,000...	230,000,000...	470,000,000 fr.
— Selon les Douanes.....	40,000,000...	31,000,000...	71,000,000
— Selon notre évaluation.	70,000,000...	64,000,000...	134,000,000
— Avec les comptoirs de l'Inde et du Sénégal..........			136,000,000
Accroissement par le produit des améliorations........			334,000,000

Ainsi, par un ensemble de mesures qui n'exigent que l'usage des ressources que la France possède, il est possible et même aisément praticable de porter de 136 millions à 470 la masse des transactions de notre commerce colonial, d'obtenir de nos établissemens, au delà des mers, une importation de denrées des tropiques de 240 millions, et de trouver dans leurs marchés des débouchés pour 230 millions de nos produits agricoles et industriels.

Si l'on doutait de la possibilité d'un si grand succès, mille exemples s'offriraient pour garantir l'avenir par le témoignage du passé. — Lorsque l'Angleterre s'empara de la Guadeloupe, en 1759, l'importation que cette île recevait, pour satisfaire à ses besoins, ne montait qu'à un million; trois ans après, quand cette colonie fut rendue à la France, sa population s'était accrue de 30,000 habitans; il y avait 72 sucreries de plus, et l'importation était

quadruplée. — En 1787, toutes les colonies anglaises des Indes occidentales ne donnaient à leur métropole que 136,000 barriques de sucre; en 1804, elles lui en fournissaient 274,580; en 16 années, dont 10 avaient éprouvé l'influence de la guerre, leur produit avait doublé, et au-delà. — En 1796, la Jamaïque ne rapportait que 33,000 quintaux de café; en 1800, elle en obtenait 106,000 de ses récoltes, et en 1805, elle en produisait 189,000; l'émigration de nos colons de Saint-Domingue avait contribué à tripler d'abord cette riche moisson, et il avait suffi de dix ans pour la quintupler. — C'est seulement depuis la paix que l'Angleterre, reconnaissant l'utilité de ses colonies de déportation, s'en est occupée sérieusement, et déjà leur population s'élève à 42,000 habitans. — S'il faut montrer enfin la possibilité de faire le bien dans ces contrées lointaines, et d'y exécuter sur une grande échelle, des opérations utiles et importantes, nous pouvons citer une foule de faits contemporains. — En 1817, dans la partie de l'Inde britannique, qui formait les États d'Holkar, sur 3,791 villages, il y en avait 1663 ou près de moitié abandonnés et en ruine par l'effet des guerres civiles et étrangères. Il en a été rétabli et repeuplé 269 en 1818, 243 en 1819 et 508 en 1820. — Il y a des villes où 2,270 maisons ont été construites dans une seule année, et des campagnes, où deux mille charrues ont été distribuées aux laboureurs dans cet espace de temps.

La grandeur colossale des entreprises n'est pas même un obstacle à leur réussite; et dans ces régions éloignées de l'Europe et privées du pouvoir de ses arts, une volonté forte et persévérante peut suppléer à tout. Pendant l'ad-

ministration du lord Hastings, qui n'a pas duré trois années, le Bengale a vu : — Le moteur économique et puissant de la vapeur appliqué à la fabrication des monnaies, à la préparation du riz, à l'arrosement des rues et des places publiques de Calcutta, à la navigation du Gange, et bientôt après aux opérations de la guerre contre l'Empire birman. — Les communications intérieures assurées et facilitées par des ponts en pierres, d'une longueur de 1000 pieds, ou par des ponts suspendus en cordages, jetés temporairement, pendant la saison des inondations, sur des rivières dont le lit prend alors une largeur immense. — Le commerce extérieur agrandi par l'établissement d'une colonie et d'un port franc dans l'île de Singapore, qui, en quatre années, a acquis une population de 11,000 habitans et une richesse de transactions évaluées à 50 millions de francs. — Enfin, le sol des provinces intérieures qui, depuis un siècle, était privé des bienfaits de l'irrigation, rendu à l'agriculture et à la fertilité, par le magnifique canal de Delhi, dont les eaux, parcourant une étendue de plus de 180 milles, répandent aujourd'hui l'abondance sur cette vaste surface, naguères privée d'habitans et de moissons (1).

Puisque, pour accroître la prospérité de ses colonies, l'Angleterre peut concevoir de telles entreprises, et trouver des hommes capables de les exécuter, rien de sem-

(1) Cet admirable ouvrage a été exécuté par Robert Blane, capitaine des ingénieurs, et fils du savant et respectable Sir Gilbert Blane, premier médecin du Roi d'Angleterre.

blable est-il donc impossible pour le pays où naquirent Turgot, Colbert et Sully?

RÉSULTATS GÉNÉRAUX.

De l'ensemble des faits exposés dans cet ouvrage, résultent par une induction immédiate et nécessaire, les conséquences suivantes : l'agrandissement et la prospérité du commerce ont pour cause essentielle le développement simultané des transactions intérieures et extérieures. La consommation qui donne lieu aux premières, s'accroît en raison des progrès de l'agriculture et de l'industrie, et de la richesse que procurent les relations étrangères. Les transactions extérieures, continentales et maritimes constituent : le commerce d'exportation des produits du sol et de l'industrie, le commerce d'importation et d'entrepôt, et le commerce colonial. Les progrès de chacune de ces branches dépendent d'une série de conditions rigoureuses, et ne peuvent avoir lieu que par leur accomplissement.

Le commerce d'exportation a pour base la prospérité de l'agriculture et de l'industrie; il dépend de l'influence qu'exercent : le climat, le sol, la population, le génie industriel des peuples et leurs institutions.

Le commerce d'importation a pour conditions nécessaires de ses avantages : sa limitation dans des bornes plus étroites que l'exportation, le perfectionnement industriel des produits importés, leur réexportation la plus grande possible, et l'indispensable nécessité des objets importés,

qui entrent dans la consommation, ou du moins l'avantage manifeste de leur échange contre des objets indigènes.

Le commerce colonial a le double objet de donner des marchés certains et exclusifs aux produits de la métropole, et de fournir à sa population les denrées des tropiques, qu'exige sa consommation. Les colonies agricoles qui doivent remplir l'une et l'autre de ces conditions, n'y parviennent que par une prospérité, fondée sur une situation avantageuse, un territoire suffisamment étendu, un air salubre, un sol fertile, une population considérable, une culture productive, une industrie manufacturière perfectionnée, une administration simple et peu dispendieuse, et un système de défense efficace et économique.

Les colonies ont encore pour objets d'ouvrir des relations avec des contrées lointaines, qui offrent de nouveaux débouchés, de donner des moyens d'écoulement au trop-plein de la population, et de permettre d'épargner la vie des criminels, en les établissant dans des pays éloignés, où leurs travaux changent leurs habitudes corrompues, et les rendent utiles à la société et à eux-mêmes. Le premier de ces objets est rempli, par les colonies d'entrepôt qui sont des marchés établis sur des points distans, et dont les communications étendues multiplient les transactions commerciales. Le second est accompli par les colonies de déportation, qui, par le travail des condamnés, donnent lieu à une exportation et à des retours considérables.

L'ensemble des causes qui concourent, chacune, par son action, à rendre prospères l'exportation, l'importation et les transactions coloniales, constitue la puissance

du commerce qui vivifie l'agriculture, fait fleurir les arts et l'industrie; enrichit l'État, et multiplie ses ressources. Cette puissance devient stationnaire ou rétrograde, quand ses causes s'affaiblissent ou cessent partiellement; son déclin et sa décadence s'effectuent par le concours d'occurrences nuisibles qui sont générales, temporaires, éventuelles ou locales. Parmi les causes principales, celles qui exercent l'influence nuisible la plus grande, sont: l'extension même du commerce, qui fait naître la concurrence, l'accroissement du nombre des puissances commerciales qui multiplie les rivalités, l'encombrement des marchés, par l'affluence des produits sur les mêmes points, les traités de commerce désavantageux, les tarifs mal balancés, les droits de douanes excessifs, les débouchés perdus ou devenus insuffisans, les guerres maritimes désastreuses, la perte des colonies, leur interlope, et les limites trop restreintes de la consommation intérieure et coloniale.

La France, riche de tous les dons que la Providence a départis aux pays du globe les plus favorisés, a le pouvoir de multiplier ses produits naturels et manufacturés, et d'agrandir proportionnellement son commerce. Pour atteindre le plus haut terme de la prospérité commerciale, il lui faut uniquement profiter de tous ses avantages, et les développer par son activité, sa persévérance et sa supériorité industrielle. Il lui faut combattre les causes nuisibles qui s'opposent à l'extension de son commerce, et trouver les moyens d'accroître l'étendue et le nombre des marchés servant de débouchés à ses produits indigènes et coloniaux.

L'agrandissement du commerce intérieur tient, sans doute, à l'organisation sociale et à une multitude de causes, dont plusieurs échappent à la puissance des Gouvernemens, mais parmi celles soumises, dans leur action, à la sagesse des mesures de l'autorité, il faut placer : l'agroupement de la population, la facilité des communications, et la diffusion des connaissances agricoles et industrielles.

Le commerce extérieur donne à l'agriculture et à l'industrie des moyens de développement que leur refuse une consommation trop limitée; il leur procure de nouvelles ressources dans la balance favorable qu'il peut obtenir de ses transactions avec l'étranger. Sa prospérité est soumise à des conditions dont la connaissance résulte de l'étude approfondie des besoins des peuples, de leur histoire, de leur état actuel et de l'influence puissante des localités. Les moyens d'agrandir le commerce varient selon les données que fournissent ces bases; ils embrassent, dans leur action, toutes les contrées du globe. Ceux qui s'appliquent, d'après nos recherches, aux diverses régions de l'Europe, promettent de porter les exportations de la France, de 280 millions à 410; de donner un accroissement de 130 millions à la valeur des objets exportés; d'obtenir des importations s'élevant tout au plus à 390 millions; et de fonder ainsi, en Europe seulement, un commerce dont les transactions totales monteraient à 800 millions, et seraient, à 40 millions près, triples de celles qui s'opèrent maintenant.

Les moyens d'agrandir le commerce français, en Asie, ont plus de puissance, sans promettre cependant d'aussi

grands effets; ils tendent à rétablir la plupart de nos marchés dans cette partie du globe, à décupler la valeur des exportations, que nous y faisons, à l'élever de 7 millions à 70 et au delà, et à maintenir autant que possible l'équilibre de la balance, qui penche toujours, dans le commerce oriental, au détriment de l'Europe. C'est dans ce dernier objet qu'il faudrait essayer de borner les retours à la valeur des articles exportés, et de fixer à 140 millions l'ensemble des transactions du commerce de la France avec l'Asie.

Les moyens de créer un commerce étendu en Afrique, sont tellement éventuels qu'en comprenant seulement, dans leurs produits, l'entrepôt du Sénégal, à l'exclusion de la colonie agricole de Bourbon, ainsi que du littoral de la Méditerranée, qui se confond avec les contrées du Levant, il est à peine possible de compter sur une exportation de dix millions. Si l'on suppose une importation de pareille valeur, le commerce d'Afrique s'élevant à 20 millions, serait cependant dix fois plus considérable qu'aujourd'hui.

Par un ensemble de mesures applicables aux diverses contrées de l'Amérique, autres que ses colonies, la France peut trouver, dans le Nouveau-Monde, des marchés assez vastes pour élever ses exportations de 50 millions à 234, y quadrupler ou même y quintupler la valeur de ses transactions commerciales, et les agrandir au point de former une masse de 450 millions d'exportations et de retours.

Le commerce, avec les colonies, se développant par l'établissement des colonies de déportation ainsi que celui

des entrepôts, et surtout par les nombreuses améliorations que réclament les colonies agricoles, peut s'élever de 136 millions à 470, et s'augmenter de 334 millions, ou plus de deux fois et demie sa valeur actuelle, offrant aux produits du sol et de l'industrie de la France, des débouchés évalués à 230 millions, et donnant des retours estimés à 240.

Ainsi, par l'usage des ressources qu'elle possède, la France a la possibilité d'obtenir un commerce extérieur, tel que l'expriment les termes suivans :

	Exportation.	Importation.	Totaux.
Commerce d'Europe	410,000,000	390,000,000	800,000,000 fr.
— avec l'Asie	70,000,000	70,000,000	140,000,000
— avec l'Afrique	10,000,000	10,000,000	20,000,000
— avec l'Amérique	234,000,000	216,000,000	450,000,000
— avec les colonies franç.	230,000,000	240,000,000	470,000,000
Masse totale du commerce de la France, au moyen des améliorations proposées	954,000,000	926,000,000	1,880,000,000 fr.

Conséquemment, par l'exécution des mesures qui peuvent remplir les conditions nécessaires de sa prospérité commerciale, la France accroîtrait d'un milliard la valeur de ses transactions extérieures, et la porterait beaucoup au delà du double de sa masse actuelle; elle obtiendrait un commerce plus étendu de 800 millions, que celui qu'elle faisait il y a quarante ans, et seulement moindre d'un huitième que celui de la Grande-Bretagne; enfin, par une balance favorable de 30 millions, au terme le plus bas, elle doublerait en moins de cinq ans le capital, qui constitue maintenant le fond de notre commerce d'exportation.

Ce n'est pas seulement un accroissement de richesses, que procurerait à la France une telle extension de son commerce; une multitude d'autres avantages lui seraient donnés, soit par les effets, soit par les causes de cette extension. L'agriculture et l'industrie, qui, pour multiplier et perfectionner leurs produits, ne demandent que des débouchés larges et assurés, développeraient toutes les ressources d'un territoire vaste et fécond, et d'une population nombreuse, active et intelligente; les arts chimiques et mécaniques, qui nous doivent leurs premiers progrès, cesseraient d'être pour nous des sciences transcendantes, dont les applications utiles sont bornées ou inconnues; et leurs prodiges deviendraient les sources de la fortune publique. Il ne serait plus refusé, par la fatalité, à des millions d'hommes, du travail et des moyens d'existence et de bien-être; la mendicité serait détruite; on pourrait abolir, ou du moins restreindre les dispositions du code criminel, qui punissent du dernier supplice, tant d'actions diverses; les bagnes et les prisons, ces plaies douloureuses des sociétés modernes, n'affligeraient plus la morale et l'humanité; des colonies de déportation faciliteraient le repentir, et rendraient utile le retour à la vertu et à la pratique des devoirs civils; nos établissemens transatlantiques nous offriraient tout ce que nous regrettons en vain de ceux que nous avons perdus; notre pavillon, flottant encore sur le littoral des mers de l'Afrique et du Nouveau-Monde, indiquerait à nos navires une multitude de comptoirs, où les attendraient d'heureuses spéculations; réparant les maux causés par de longues années de gloire et de désastres, nous pourrions élever notre for-

tune à côté de celle de l'Angleterre, au faîte du succès; notre commerce ne serait du moins devancé dans la carrière de ses heureuses entreprises, ni par le colosse de l'Empire russe, ni par le génie actif et infatigable des États-Unis; nous retrouverions, dans l'abondance, la richesse et la prospérité que fait naître le commerce, la puissance et la grandeur que la guerre et ses triomphes nous avaient promises; les revenus de l'État et ses ressources s'accroîtraient immensément; ils nous donneraient des garanties contre des ambitions rivales et menaçantes; et le bonheur du présent deviendrait le gage assuré d'un heureux avenir.

P. S.

Pendant l'impression de cet ouvrage, ou lorsque son manuscrit était soumis à l'examen de la Commission de l'Institut, des évènemens qui doivent exercer sur le commerce une influence puissante, favorable ou nuisible aux intérêts de la France, sont survenus, avec une étonnante rapidité, dans l'un et dans l'autre hémisphères; nous en avions prévu, craint ou désiré plusieurs; il en est qui ont devancé ou trompé notre attente : un grand nombre ont confirmé nos calculs, et quelques uns, appelés par nos vœux, les justifient déjà. En laissant le soin de les classer à la sagacité pénétrante de nos lecteurs, nous en tracerons seulement un précis sommaire.

La France a conçu le juste espoir de voir bientôt son commerce s'étendre et s'améliorer par les heureux effets de ses institutions nouvelles. Le Conseil supérieur de commerce, présidé par le Souverain lui-même, a commencé ses travaux, et décidé plusieurs questions importantes. — Le Bureau du commerce a recueilli soigneusement les renseignemens qui peuvent être utiles à nos expéditions maritimes, dirigées vers les marchés de l'Amérique méridionale, et il les a transmis aux Chambres

de commerce du Royaume ; on doit beaucoup attendre de ce mode d'institution, et désirer qu'il ne soit point temporaire et éventuel. — Des encouragemens ont été donnés aux fonderies où l'on construit des machines à vapeur, et l'on a dressé les projets et les devis de grandes communications entre Paris et le port du Hâvre, au moyen d'un canal et d'un chemin de fer. — Les canaux de Saint-Martin et du Pas-de-Calais ont été ouverts à la navigation ; et plusieurs autres, qui montreront d'habiles applications des perfectionnemens que la science hydraulique doit à M. Girard, ne tarderont pas à être exécutés. — Un pont suspendu en chaînes de fer, le premier de ce genre qu'on aura élevé en France, est construit sur la Seine au-dessous de Paris, d'après les plans et par les soins de M. Navier, l'un de nos plus habiles ingénieurs. — Un pont en fil-de-fer, qui ne coûte que 200,000 fr., a été jeté sur le Rhône par MM. Seguin, dans un endroit où le fleuve a une largeur de 500 pieds. — Les travaux du port de Marseille, ceux du Hâvre et de Cherbourg, la construction des Lazarets de la Gironde et de la Loire, ont fait des progrès satisfaisans. — Un pont construit en pierres, avec autant de hardiesse que de magnificence et de solidité, assure maintenant et facilite les communications de Bordeaux avec la rive droite de la Garonne ; — et l'on vient d'achever, pour le commerce de la capitale, une Bourse qui est l'un des plus beaux édifices de l'Europe. — Une École des arts industriels a été fondée à Lyon, au moyen du legs laissé à cette ville par le major-général Martin, qui, parvenu à se faire dans l'Inde une fortune immense, avait conservé cependant le souvenir

de son pays et le désir de lui être utile. — Paris a offert à la France l'exemple de l'enseignement gratuit des sciences élémentaires, donné aux personnes de la classe industrielle, de tout âge et de toute profession; c'est à M. Dupin qu'on doit ce genre précieux d'institution, qu'ont adopté déjà Metz, Strasbourg, Lille, et plusieurs autres villes du royaume.

Des mesures importantes ont été prises à l'extérieur, par le Gouvernement, pour favoriser et agrandir le commerce. — Une ordonnance du Roi, du 17 avril 1825, a déclaré indépendante la Partie française de l'île de Saint-Domingue; les droits perçus dans ses ports, soit sur les navires, soit sur les marchandises, tant à l'entrée qu'à la sortie, seront égaux et uniformes pour tous les pavillons, excepté le pavillon français, en faveur duquel ces droits seront réduits de moitié. — Une convention du 31 octobre suivant, étend à l'île entière cette immunité. Elle réduit à la moitié du droit différentiel, le droit d'entrée en France, de tous les produits indigènes de Saint-Domingue, excepté les sucres. Ainsi les cafés et les cotons de cette île payeront un droit intermédiaire entre celui imposé aux produits de même nature, provenant de nos colonies, et celui fixé pour l'introduction de ces produits, par les étrangers. — Quelques dispositions semblent avoir été prises pour procurer à nos expéditions au Mexique, la protection des autorités locales. — La France n'est pas restée totalement étrangère au traité par lequel le Portugal a reconnu l'indépendance du Brésil, et stipulé que les relations commerciales entre les deux pays seront rétablies en payant réciproquement sur toute marchandise

un droit provisoire de 15 pour cent. Il y a lieu de croire que nos transactions, dans les ports brésiliens, seront améliorées. — Nos colonies des deux Indes ont été l'objet de diverses mesures dont on attend d'heureux effets. — On a réduit à moitié le droit de sortie de 2 pour cent, perçu aux Antilles, *ad valorem*, sur les cargaisons des navires français destinés pour les ports du royaume. — Une ordonnance rendue par suite d'une séance du Conseil supérieur de commerce, présidée par le Roi, a institué une Enquête pour rechercher les causes de la cherté de la navigation française, comparée avec celle des autres nations maritimes. Cette Enquête aura pour résultats la modification avantageuse de nos réglemens commerciaux; la circulaire du Ministre de la marine, qui charge dix commissions créées dans les ports, de s'occuper de cet objet important, développe très-bien les points principaux sur lesquels doit porter l'investigation. — Une ordonnance en date du 21 août 1825, a statué sur l'organisation fondamentale de la colonie de Bourbon; elle en a établi l'administration sur de nouvelles bases, propres à garantir son gouvernement du danger de l'arbitraire, sans lui ôter cependant la force dont il a besoin pour remplir ses devoirs. On se propose d'appliquer aux autres établissemens français les dispositions de cette ordonnance, qui contient le germe de nombreuses améliorations dans le régime colonial. — Combien doit-on trouver d'encouragemens dans les entreprises qui ont pour objet d'accroître la prospérité de nos possessions d'outre-mer, lorsqu'on voit les succès suivre immédiatement chaque mesure prise en leur faveur? — Le commerce de la métropole avec ses

colonies a présenté, en 1824, une valeur beaucoup plus grande qu'en 1823, et distribuée ainsi qu'il suit : parmi les importations, il y a eu pour 8 millions de café au lieu de 6, et pour 35 millions et demi de sucre brut, au lieu de 22 millions et demi. Parmi les exportations, on compte pour 3,300,000 fr. de grains et farines, au lieu de 2,800,000; pour 1260,000 d'ouvrages de fer et de fonte, au lieu de 960,000; pour 1385,000 fr. d'huiles, au lieu de 458,000; pour un million de soieries, au lieu de 834,000 fr.; enfin, pour six millions de tissus de coton. au lieu de 4,779,000. En masse, la différence a été celle ci-après :

	1823.	1824.	Différence.
Importation coloniale	35,176,000	50,323,000	15,147,000 fr.
Exportation française	36,237,000	44,020,000	7,783,000
Totaux	71,413,000	94,343,000	22,930,000

Ainsi par le seul effet de quelques soins, et même à plusieurs égards, par leur seule expectative, notre commerce colonial s'est accru d'une année à l'autre, de 23 millions, et semble promettre aujourd'hui beaucoup plus encore. Que sera-ce donc quand, par un système de mesures combinées sagement et exécutées avec habileté et persévérance, toutes les branches de la richesse commerciale de la France seront fécondées et agrandies ?

La Grande-Bretagne continue à soutenir, par une politique habile, hardie et persévérante, la fortune de

son commerce colossal. En 1824, ses transactions ont été ainsi qu'il suit :

	Francs.
Exportation des produits indigènes.	1,241,232,000
— des produits étrangers et coloniaux. .	276,144,000
Valeur totale des exportations.	1,517,376,000
Valeur totale des importations.	1,001,496,000
Balance en faveur de la Grande-Bretagne.	515,880,000
Revenu de l'État, en 1823.	1,187,472,000
——— en 1824.	1,213,104,000
Accroissement du revenu, nonobstant la diminution des taxes et des droits de douanes.	25,632,000

Cette prodigieuse prospérité est affermie et augmentée par les soins d'une diplomatie infatigable. Le Danemarck, le Hanovre et les villes Anséatiques ont été liés, en 1825, à l'Angleterre par des traités de commerce. — Par l'influence de la Grande-Bretagne et sous sa médiation, le Portugal a reconnu l'indépendance du Brésil, dans un traité signé le 29 août dernier, à Rio-Janéiro. — Dès le 19 février, un traité de commerce et d'amitié conclu à Buénos-Ayres, entre l'Angleterre et la république de la Plata, a commencé le démembrement des anciennes colonies espagnoles de l'Amérique. — Des traités semblables sont ou vont être conclus avec les autres États indépendans : la Colombie, le Pérou, le Chili, Guatimala et le Mexique. Il est superflu de dire qu'ils favorisent, accroissent et garantissent les intérêts du commerce britannique.

Les efforts de l'Angleterre dans d'autres parties du

globe n'ont point été suivis de pareils succès.—Les États-Unis, dont la politique a un caractère de roideur et de défiance, ont mal accueilli les avances qu'elle leur avait faites. — L'Empire Birman, qui seul empêche l'Inde britannique de toucher à la Chine et d'en attirer le commerce, oppose une plus grande résistance aux armées anglaises qu'on ne s'imaginait au commencement des opérations militaires; et quoiqu'il n'y ait aucun doute sur le résultat heureux de cette guerre, il est vraisemblable qu'on ne l'obtiendra qu'avec beaucoup d'or et de sang.— Deux puissances, dont le pavillon était inconnu aux rives de la Méditérannée, s'efforcent aujourd'hui l'une de rivaliser avec le commerce anglais, et l'autre de se procurer les moyens d'y parvenir bientôt. L'Autriche a multiplié ses transactions dans le Levant; et son escadre, quittant l'Adriatique, a protégé ses entreprises commerciales et favorisé les Turcs dans la guerre d'extermination qu'ils font aux Grecs. L'Angleterre vient de comprimer ce double essor, par sa déclaration de neutralité et par celle qui, affranchissant Corfou, en fait un port libre et un entrepôt ouvert à tout venant. La concurrence des États-Unis serait moins facile à repousser, si leur escadre obtenait le double objet de son apparition inattendue dans la Méditérannée; savoir : de la Porte, l'ouverture de la Mer Noire au commerce américain, et du gouvernement Grec, la cession de l'île de Paros ou de celle de Milo, pour y former, à 1600 lieues des ports de l'Union, un grand établissement de relâche et d'entrepôt.

Plusieurs entreprises, que l'Angleterre espérait devoir accroître encore son commerce immense, ont échoué

cette année, malgré l'habileté qui semblait en assurer la réussite. On doit regretter que l'intrépide Parry n'ait pu exécuter celle qui avait pour but d'ouvrir, par l'Océan arctique, une route presque directe avec le Nord-Ouest de l'Amérique et la mer de la Chine et du Japon. — On doit regretter encore plus que les mesures adoptées par le Gouvernement, d'après la résolution de la chambre des Communes, prise en 1825, pour améliorer le sort des nègres esclaves, n'ait point reçu d'exécution, même dans la seule île de La Trinitad, où l'on voulait en essayer l'effet. On devait, d'après l'ordre en conseil du 10 mars 1824, donner aux esclaves une intruction religieuse, abolir les marchés tenus les dimanches, abolir l'usage du fouet pour les négresses, empêcher qu'on ne vende séparément le mari de sa femme et la mère de ses enfans, établir des banques de dépôt pour assurer la propriété des esclaves, donner des facilités aux affranchissemens, admettre avec des restrictions le témoignage des esclaves devant les tribunaux. — L'adoption de ces améliorations n'est pas moins dans les intérêts privés et généraux que dans ceux de l'humanité. Sur 750,212 esclaves, habitant les Indes occidentales britanniques, il s'est opéré, de 1817 à 1820, une diminution de 18,251 personnes, par la différence des décès et des naissances. Cette perte effrayante, qui s'élève, pour l'année moyenne, à plus de 6,000 individus, ou un sur 121, laisse à peine à ces colonies un avenir de trois générations. — Un autre projet, qui se rattachait immédiatement à l'extension du commerce anglais, a échoué pareillement; c'est celui qui, par la réduction des droits de douanes dans les ports

de la Grande-Bretagne, tendait à obtenir des puissances continentales, la réciprocité. Aucun état de l'Europe ne s'étant laissé persuader qu'il y aurait égalité d'avantage, dans ce système, le ministère britannique a annoncé l'intention de mettre un droit additionel de cinq pour cent sur tous les objets importés des pays qui refusent de suivre l'exemple de l'Angleterre, et de permettre l'introduction de ses produits dans leurs marchés, à des conditions numériquement égales à celles de l'admission de leurs marchandises dans les Iles Britanniques. — La Russie, loin d'adopter des mesures qui agrandissent les débouchés qu'elle donnait aux produits anglais, a restreint de plus en plus les importations de ce pays; sa plus belle province maritime, la Finlande, qui compte 700,000 habitans, n'a reçu de l'étranger, en 1824, que 1883 aunes de draps, vingt pièces de rubans, presque point de soieries, et pour 269 fr. de merceries; ses exportations se sont élevées à une valeur de 5,728,000 fr., et les marchandises achetées pour sa consommation n'ont pas excédé 4,673,000. — Par d'autres causes, le commerce de l'Angleterre avec l'Espagne semble avoir éprouvé pareillement en 1824, une réduction considérable. Il entra dans le port de Cadix, en 1816, 281 navires anglais; l'année dernière il n'en est entré que 141, ou moitié moins. On ne peut attribuer cette singulière diminution à l'accroissement du commerce français dans le midi de la Péninsule; car, pendant la même année, le nombre de nos navires entrés dans Cadix n'a été que de 49.—Parmi les causes qui restreignent dans la Méditerranée la navigation des Anglais, on cite, comme ayant un effet qui s'étend également sur le com-

merce de la France, l'invasion récente de cette mer par une foule de navires suédois et prussiens, dont le fret est extrêmement bas; attendu qu'on peut satisfaire avec bien moins de dépenses leurs équipages habitués à vivre de peu, et que d'ailleurs il y a une différence de moitié dans le prix des constructions navales. On calcule que, par un terme moyen, la construction d'un navire coûte en Angleterre, 426 fr. par tonneau de port, tandis qu'il ne revient en Prusse qu'à 239, et en Suède et en Norvège à 214.

Mais les chances contraires, que le commerce anglais a trouvées, cette année, dans quelques unes de ses transactions extérieures, ont été compensées par ses progrès dans le Nouveau-Monde, et par l'accroissement qu'il reçoit chaque jour de la consommation intérieure des trois royaumes. Des soins éclairés et persévérans ont été donnés à ce dernier objet par le Gouvernement britannnique. — Pour favoriser l'agriculture, on a maintenu l'exclusion des blés étrangers, d'après le principe du bill de 1815, modifié par celui de 1822, qui réduit à 70 shillings, le tôt de 80, auquel devait s'élever le quartier de blé indigène avant qu'on ouvrît les ports à ce produit. C'est pour l'hectolitre à peu près 28 fr.; mais une quantité de froment du Canada, montant au moins à 60,000 hectolitres, étant sans écoulement dans les entreptôs depuis deux à trois ans, il a été statué que les restrictions seraient levées pour un an seulement, quant à ce produit colonial, et qu'il serait admis à la consommation moyennant un droit unique d'environ deux francs l'hectolitre. — Le Parlement a réduit à moitié la prime de 6 shill. par cw. de sucre raffiné, exporté; et cette faveur, qui impose annuellement de près

de 29 millions de fr. la consommation intérieure, cessera sans doute par des réductions successives. — On espère également obtenir que les sucres des deux Indes soient admis sans distinction, et que ceux importés du Bengale soient dégrévés de la taxe de 10 shill. dont ils sont surchargés, afin que les sucres des Antilles puissent en soutenir la concurrence.

A l'influence qu'exerce sur l'accroissement de la consommation et du commerce intérieur, l'allègement des taxes, la diminution des droits de douanes, la multiplication des produits de l'agriculture et leur amélioration, l'Angleterre joint la puissance des moyens de communication les plus étendus, les plus rapides et les moins dispendieux dont jamais on ait fait usage. Les entreprises qu'elle a conçues cette année, pour en étendre les effets, égalent en grandeur celles des Pharaons de l'ancienne Égypte, et les surpassent de toute la supériorité qu'ont les monumens utiles sur ceux d'un fol orgueil et d'une vaine ostentation. — Un chemin souterrain est ouvert sous la Tamise, afin de faire communiquer les deux rives de ce beau fleuve, sans entraver la navigation. Deux galeries parallèles sont ouvertes à deux milles et demi au-dessous du port de Londres, à travers un banc d'argile, dont l'épaisseur sera de 14 pieds au dessus de leur voûte; leur partie supérieure sera à 46 pieds au-dessous des plus hautes eaux de la rivière, qui, dans cet endroit, a 1100 mètres de large : leur entrée du côté du Surrey sera à 400 pieds du rivage, et à 200 du côté de Londres; leur longueur, y compris les approches, sera d'environ 1500 mètres; chacune aura intérieurement une lar-

geur de 13 pieds et demi et une hauteur de 15 pieds; l'une sera pour l'aller et l'autre pour le retour des voitures; elles seront garnies de trottoirs et éclairées par des gazophores nombreux. C'est un ingénieur français, M. Brunel, qui a dressé le plan de ce bel ouvrage, et qui l'exécute par des moyens ingénieux et puissans, dont l'invention lui appartient. — Les avantages que donne la Tamise au commerce de Londres, sont diminués singulièrement par le défaut de quais, et par la multitude des magasins et des maisons habitées, qui, s'avançant jusqu'au bord de l'eau, mettent obstacle au libre débarquement des marchandises sur tous les points, et à la facilité des communications. Dans l'impossibilité de remédier à ce grave inconvénient, soit parce que les nombreux propriétaires des terrains qui bordent le fleuve, refuseraient de les vendre, soit parce qu'ils en demanderaient un prix excessif, le colonel Trench, membre du Parlement, a projeté de construire un quai voûté et en terrasse, dont l'étendue serait prise sur la rivière, ou sur l'espace qu'elle laisse maintenant à marée haute, sans être recouvert par ses eaux. Cet immense édifice embrasserait l'intervalle qui est entre le pont de Londres et celui des Black-Friars, et s'avancerait au-delà de ce dernier point vers le pont de Westminster, jusqu'à Scotland-Yard; sa largeur serait de 86 pieds et sa hauteur de 60; il serait bâti sur des arches assez élevées pour laisser circuler en dessous les embarcations qui parcourent sans cesse la Tamise, et dont les marins se trouveraient ainsi à l'abri de l'intempérie des saisons. Au lieu d'un terre-plein, il y aurait au-dessus des galeries voûtées, qui serviraient aux

communications et au dépôt des marchandises; le faîte de ce monument colossal serait une terrasse plantée d'arbres, d'où l'on découvrirait l'admirable spectacle d'un fleuve qui reçoit annuellement 14,000 navires chargés des productions de tous les pays du globe. On a calculé que la location des magasins et la vente des billets, qui donneraient le droit de jouir de la promenade des terrasses, suffiraient non-seulement pour rembourser la dépense de ces constructions gigantesques, mais encore donneraient un profit considérable. — Les Iles Britanniques étant intersectées par des fleuves et des bras de mer dont la largeur et les eaux impétueuses ne permettent point d'établir des ponts sur des arches en maçonnerie, on imagina, il y a peu d'années, de franchir ces obstacles puissans au moyen de ponts suspendus, analogues à ceux des Indous et des Péruviens. Le succès de ces constructions hardies et même effrayantes étend chaque jour leur usage, et rend aujourd'hui sûres et faciles des communications qui étaient incertaines, longues, chères et dangereuses. — Tâchons d'en donner une idée : Des chaînes sont tendues à travers une rivière, un canal, une vallée; leurs extrémités sont enterrées sur l'une et l'autre rive, sous un massif de maçonnerie capable de résister à leur tension la plus grande; elles sont exhaussées sur des appuis qui leur donnent l'élévation nécessaire au-dessus des eaux, et qui quelquefois sont formés de pyramides en fer de 50 pieds de haut. Le pont est suspendu à ces chaînes par des barres verticales, dont la longueur est telle qu'il est parfaitement horisontal, malgré la courbure des chaînes qui le soutiennent. Il y a commmunément deux chaînes, une de chaque côté; on les

forme de plusieurs verges de fer, longues de 10 pieds, et réunies à d'autres de même longueur par de forts chaînons ; ces verges ont un pouce de diamètre. On calcule qu'exclusivement à la tension, la chaîne qu'elles composent, peut soutenir verticalement 52,000 livres par chaque section d'un pouce carré; mais on lui donne une force beaucoup plus grande, afin de pourvoir à tout événement extraordinaire. Le plancher est établi sur les poutres que soutiennent les barres verticales; il a jusqu'à 28 pieds de large et se partage en trois parties : savoir, au milieu, un trottoir de 4 pieds de largeur, pour les piétons, et de chaque côté deux voies, larges de douze pieds chacune, destinées pour les voitures. C'est sur ce modèle qu'on a construit dans les Iles Britanniques, le pont sur la Tweed, près de Berwich; celui de Dryburgh, dont la longueur est de 260 pieds, et celui de la Menay, canal qui sépare l'île d'Anglesey du pays de Galles, et dont la largeur est de 580 pieds. On construit maintenant dans l'Inde anglaise, l'un de ces ponts, qui aura une longueur de plus de 120 pieds. Mais le plus grand de tous sera celui qu'on se prépare à élever sur la Tamise, au-dessous du pont de Londres; sa longueur, en y comprenant ses approches, sera de 3,500 pieds; la largeur de son arche centrale sera de 600; la plateforme du pont sera suspendue à 90 pieds au-dessus des plus hautes eaux du fleuve, et les bâtimens du commerce passeront dessous à pleines voiles. Spectacle merveilleux, bien plus digne d'admiration que le colosse de Rhodes, puisqu'au lieu d'un vain monument, il offre une conception dont l'utilité n'est pas moindre que la hardiesse. Pour faire apprécier l'objet de cette construction prodigieuse et la né-

cessité de l'exhausser à une telle élévation qu'elle se projettera sur les deux rives au-dessus du faîte des maisons, il suffit de montrer l'étendue des besoins, qui font parcourir la Tamise par les navires du commerce, et la font traverser d'un bord à l'autre, par l'immense population de la métropole des Iles Britanniques. Dans l'endroit où l'on va construire ce pont suspendu, il passe un si grand nombre de bâtimens, depuis le simple caboteur jusqu'au navire dont la mâture s'élève à plus de 80 pieds, qu'ils égalent au moins, à la fin de l'année, la moitié de la quantité totale des maisons de Paris. Le problême, dont ce pont monumental va donner la solution, consiste à laisser le fleuve libre à cette navigation, et à faire cependant communiquer ses deux rives, dont les relations sont tellement multipliées, qu'il traverse annuellement de l'une à l'autre, un nombre d'habitans surpassant trois fois la population de la France. Le péage des trois grands ponts (et Londres en compte trois de plus) fait connaître que ceux-là exclusivement servent, chaque année, à 68,813,000 passans, et à 4,380,000 voitures.

Mais les prodiges de ces constructions sont encore effacés, par le projet qui s'exécute maintenant, de décupler tous les avantages de la facilité, de la vitesse et du bon marché des communications commerciales, en substituant l'emploi des chemins en fer, et des machines à feu, à l'usage des canaux de navigation, et même à celui des charrois. Quoique l'application de la machine à vapeur, au transport des marchandises, par terre, soit une invention qui remonte jusqu'au milieu du dernier siècle, c'est seulement depuis quelques mois, qu'on s'est

occupé, en Angleterre, d'en faire l'un des grands moteurs des communications. Les moyens de transport entre Liverpool et Manchester étant insuffisans et onéreux, un comité a été chargé de faire des expériences, pour constater la différence d'avantages existans dans l'usage d'une même force mouvante, employée sur une route, sur un chemin de fer et sur un canal. La table suivante montre les résultats de ces expériences :

Vitesse.	Poids transporté.		
Milles par heure.	Sur une route.	Sur un chemin de fer.	Sur un canal.
2	3,024 liv.	22,400 liv.	44,800 liv.
3	—	—	19,911
4	—	—	11,200
5	—	—	7,368
6	—	—	4,978
7	—	—	3,657
8	—	—	2,800
9	—	—	2,212
10	—	—	1,792 (1)

Voici ce qui résulte de ces nombres :

La même force, ayant seulement une vitesse de deux milles à l'heure, suffit, sur un canal, pour transporter un poids double de celui qu'elle a la puissance de mouvoir sur un chemin de fer ; mais sur celui-ci, elle peut

(1) *Report of Rail-roads and locomotive Engines, addressed to the committee of Liverpool and Manchester, by Ch. Sylvester.*

transporter 7 fois et un tiers le poids des objets, dont elle aurait opéré la translation sur une grande route ordinaire.

Cette proportion entre les chemins de fer et les autres ne change point, quelle que soit la vitesse, et les premiers ont toujours sur les seconds, l'avantage d'un transport septuple.

Au contraire, l'avantage des canaux sur les chemins de fer n'a lieu que lorsque la vitesse est seulement de 2 milles à l'heure. Quand la rapidité s'augmente, l'avantage tourne en faveur des chemins de fer. Il est déjà pour eux, quand la vitesse est d'une lieue à l'heure, et il s'accroît proportionnellement à ses progrès. Ainsi la même force suffit, quand la vitesse est de 2 lieues à l'heure, pour transporter, sur un chemin de fer, 4 fois et demie, le poids qu'elle peut mouvoir sur un canal; et lorsqu'elle est portée à 3 lieues à l'heure, la même puissance a la faculté de transporter, sur un chemin à ornières de fer, une charge décuple de celle dont elle opère la translation sur un canal.

En conséquence de ces résultats, une association a fait un fonds de 1,900,000 francs, pour établir, entre Liverpool et Manchester, un chemin de fer, qui sera parcouru par des voitures faisant un mille en cinq minutes et demie ou près de 12 lieues à l'heure. Il suffira d'une machine à vapeur pour neuf voitures chargées de 24 tonneaux de marchandises. Une autre association a été formée, pour établir une pareille communication entre la partie orientale de l'Écosse et ses côtes occidentales; et une troisième est projettée pour la construction d'un semblable

chemin entre Londres et Wolwich. On porte le capital des vingt compagnies, formées pour cet objet, dans les Iles Britanniques, à l'énorme somme de 334,800,000 fr. C'est presque moitié plus que le capital des onze compagnies de Londres, pour l'éclairage de cette capitale, par le gaz. Voici les étonnans résultats qu'on attend de cette entreprise. — La distance de la métropole aux principales villes de l'Angleterre, sera réduite d'un quart et même d'un tiers, par les chemins de fer, tracés dans une ligne directe, et dégagés des innombrables sinuosités qu'il faut suivre maintenant dans toutes les communications. — La poste de la capitale arrivera en 12 heures à Manchester, Liverpool et Leids et il ne lui en faudrait pas 24 pour atteindre Glascow et Édimbourg. — L'établissement de doubles ornières en fonte, pour l'aller et le retour, coûtant, par lieue, 364,000 fr., une communication de cette espèce entre Londres et Newcastle reviendrait à 57 millions et demi, somme que rembourserait en cinq ans la consommation de la métropole, en charbon de terre. — Enfin, une seule machine à vapeur suffisant sur un chemin de fer, pour faire aller, en moins de 30 heures, de Londres à Édimbourg, trois diligences chargées de voyageurs et de bagages, on en obtiendrait le même service qui exige maintenant une durée de 50 heures et la force de 300 chevaux.

L'expectative de ces immenses avantages a produit dans la conduite du Gouvernement anglais, un changement qui doit exercer une influence puissante sur le monde commercial. En opposition avec la France, où, depuis Colbert, les arts industriels sont sous la protection du Souverain et

reçoivent des secours et des récompenses publiques, l'Angleterre avait toujours abandonné à l'intérêt particulier, le soin d'explorer la carrière de l'industrie. Le ministère, que dirige M. Canning, a cru devoir agir différemment. Dans une réunion, dont l'objet était d'élever aux frais de l'État, dans l'Église de Saint-Paul, un monument funèbre à James Watt, pour perpétuer la mémoire de ce que lui doit sa patrie pour ses utiles inventions, les ministres ont déclaré leur résolution de soutenir et d'encourager ceux qui, par leurs découvertes, ou le succès de leurs travaux contribueraient efficacement à la prospérité individuelle et nationale, et ils ont fait connaître publiquement l'intention d'appuyer et de protéger, tant au nom du Gouvernement du Roi, que par leur influence dans la Chambre des Communes, toute application et tout perfectionnement qui seraient utiles aux progrès de l'agriculture, du commerce et des manufactures de la Grande-Bretagne. Cette déclaration, dont les effets sont anticipés avec confiance, a excité une satisfaction générale, et va sans doute inspirer d'autres créations non moins merveilleuses au génie des arts.

C'est par un tel concours d'efforts, de puissance et de volonté que s'acroissent, avec les progrès du Commerce, la richesse et la prospérité publique, GARANTIES INFAILLIBLES DE L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS, DE LA STABILITÉ DES INSTITUTIONS ET DU BONHEUR DES PEUPLES.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES

DU SECOND VOLUME.

TROISIÈME PARTIE.

RECHERCHES SUR LES MOYENS D'ACCROITRE ET DE CONSOLIDER LA PROSPÉRITÉ DU COMMERCE DE LA FRANCE, DANS LES DEUX HÉMISPHÈRES.

FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

Fautes essentielles à corriger.

TOME I.er

Page 56, ligne 5, propriétaires, *lisez* prolétaires.

TOME II.

Page 9, ligne 1—11 fois, *lisez* 12 à 13 fois.
—*Idem*, ligne 3—990 *lisez* 1110.

vous tous animaux qui respi-
ux, bénissez le Seigneur
mestiques et sauvages,
neur; enfans des
igneur.
nisse le Seigr
au-dessus

Dieu, b
Dieu issez le Seigneur.
âmes des justes, bénissez
iommes sains et humbles de
le Seigneur.
Azarias ! ô Misaël ! bénissez
exaltez-le au-dessus

